
3 1761 08148220 0

Vol. 7—No 1 JANVIER et FEVRIER 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

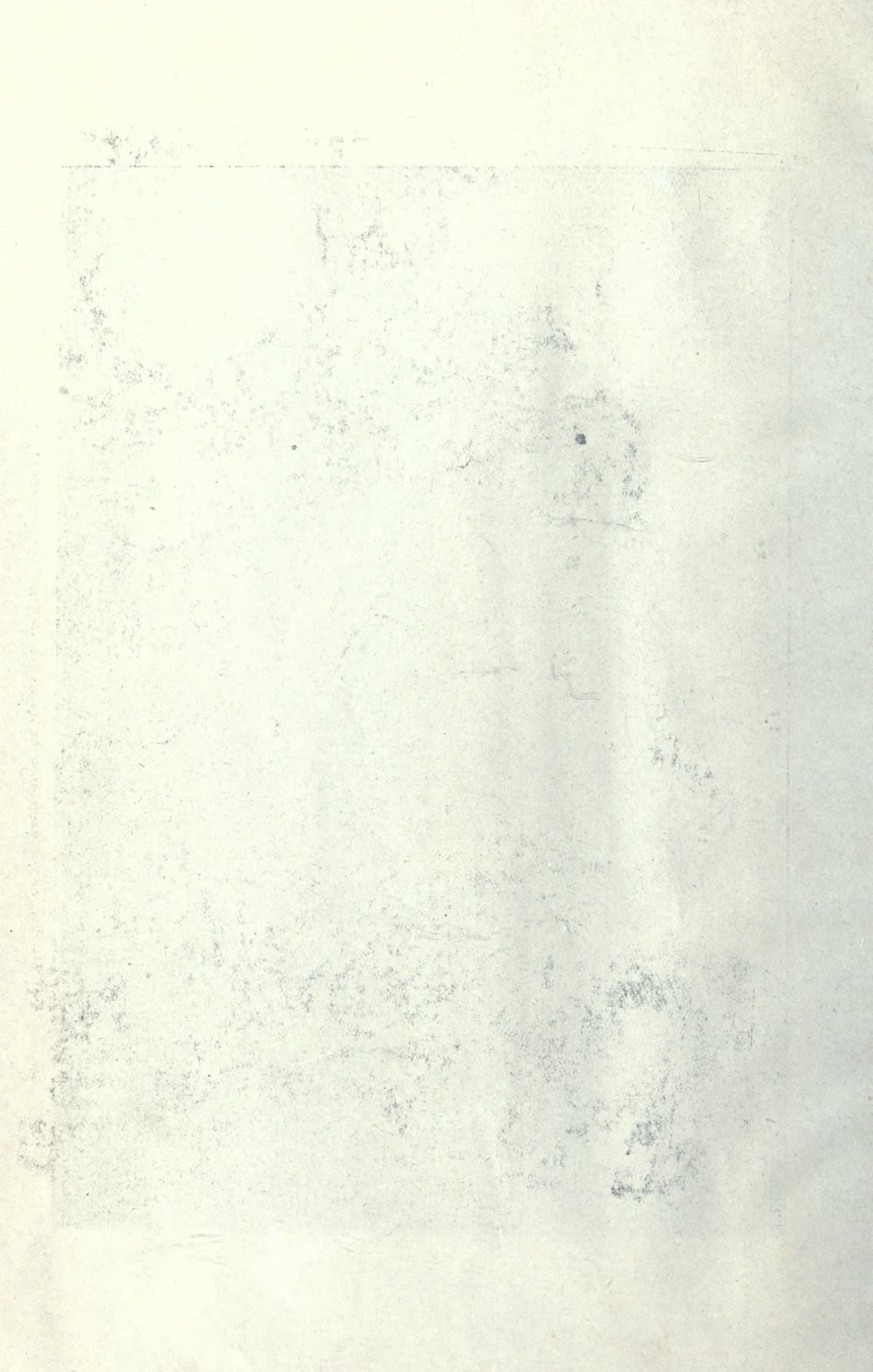


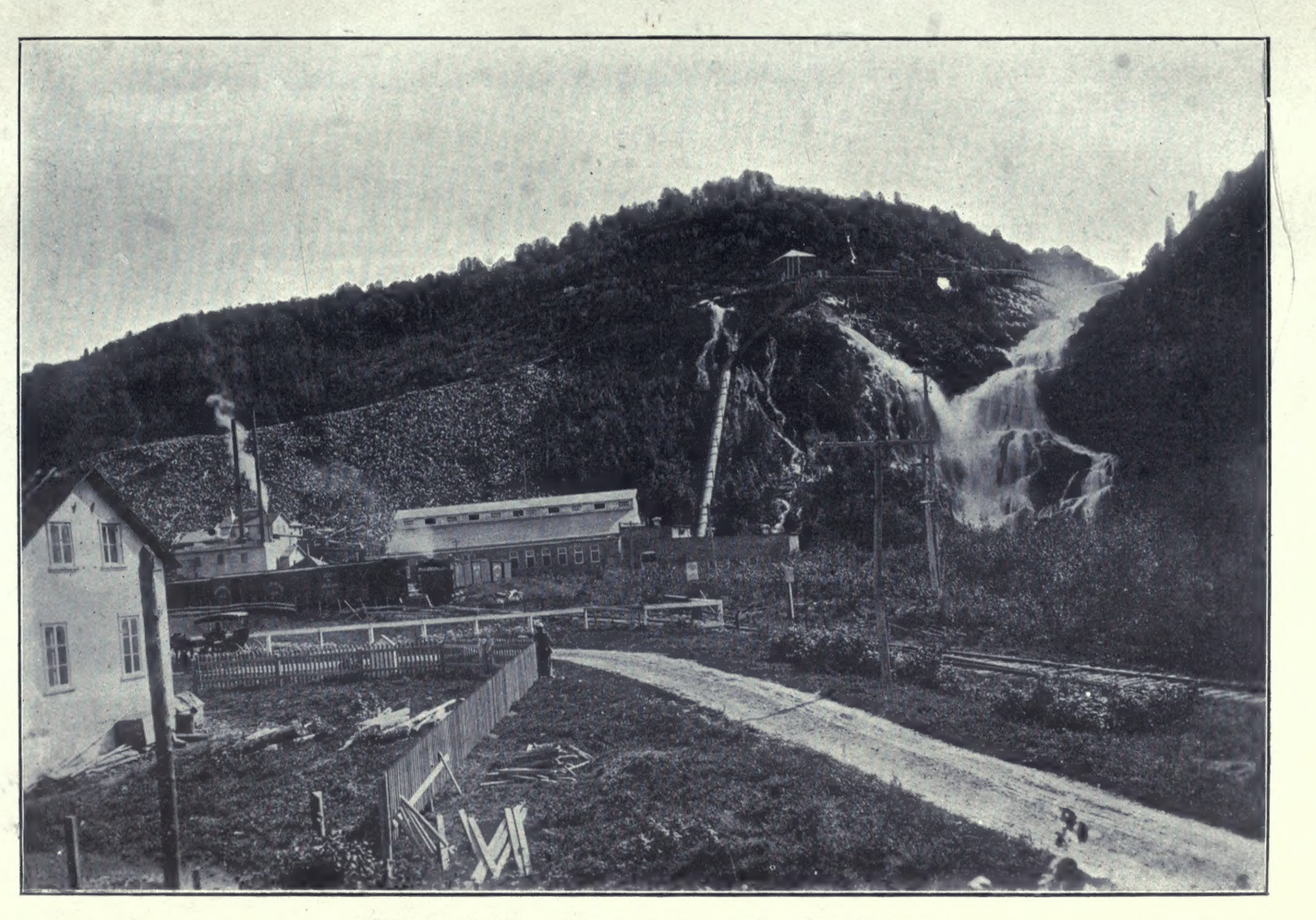
QUEBEC

1913



Four à pain à Chambord, Lac St-Jean.





Chûtes Ouiatchouan et usines à papier, Lac St-Jean.



Société de géographie de Québec

Réunion annuelle

Cette réunion a eu lieu le 15 janvier 1913, dans les salles ordinaires de la Société.

Etaient présents: l'hon. Sir A. B. Routhier, président, l'hon. P. B. de la Bruère, MM. Cyr. Duquet, Mgr C. O. Gagnon, l'échevin Cannon, l'abbé V. A. Huard, l'abbé Ad. Garneau, Geo. Bellerive, P. E. Parent, I. C., Alphonse Gagnon, l'abbé Ivanhoe Caron, E. F. Wurtele, Z. Turgeon, Avila Bédard, Eug. Rouillard.

Le Secrétaire produit une liste de cinquante nouvelles adhésions à la Société, et constate particulièrement que la plupart des maisons d'éducation de la province ont répondu généreusement à l'invitation qui leur avait été faite de s'associer à notre oeuvre. Quelques-unes ont fait plus: elles ont incité leurs élèves à recevoir le *Bulletin* de la Société pour étendre le champ de leurs connaissances géographiques.

M. E. Rouillard donna ensuite le compte-rendu des opérations de l'année qui vient de s'écouler.

"Comme vous le constaterez, messieurs les sociétaires, par le tableau qui est publié dans le présent Bulletin, nos cadres se sont élargis et des adhésions nouvelles fort importantes nous sont venues de toutes parts.

"Outre son Bulletin qui pénètre aujourd'hui dans la plupart des milieux intellectuels, la Société de Géographie de Québec s'est faite, par l'intermédiaire de quelques-uns de ses membres, l'instigatrice d'une réforme depuis longtemps souhaitée et à laquelle se sont volontiers ralliés les pouvoirs publics. Cette réforme consiste dans le création d'une Commission géographique pour la province de Québec, avec pouvoir de dénommer les points géographiques de nos nouveaux territoires et celui de reviser certaines dénominations défectueuses ou peu appropriées. Cette réforme—on peut bien le dire— vient justement à son heure. La province de Québec ayant décidé en effet de poursuivre ses travaux d'exploration et d'arpentage et d'ouvrir de nouveaux champs à la colonisation et à l'industrie, il convenait de ne pas abandonner au caprice du hasard ou à l'ignorance de quelques guides voyageurs, la tâche de baptiser ces nouveaux territoires. Faute d'une organisation sérieuse, nous avons dû tolérer dans le passé l'inscription sur les cartes du pays d'une foule de noms qui sonnaient assez désagréablement aux oreilles, nous avions même laissé s'enraciner une multitude de noms de lieux indigènes qui pouvaient laisser croire aux étrangers que le pays était encore couvert d'Algonquins, d'Iroquois, de Micmacs et de Têtes de Boule. Nous avons raison de croire maintenant que la nouvelle Commission géographique de Québec nommée par le gouvernement de Québec, sur la proposition de l'honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts, auquel nous sommes heureux de présenter ici nos meilleures félicitations pour avoir si bien saisi l'importance d'une pareille réforme, saura mettre un frein à ce débordement de noms baroques qui ne faisaient que rendre plus difficile la compréhension de nos cartes et de nos manuels géographiques et que rien ne justifiait. Et je crois être l'interprète de tous en disant, en matière de conclusion, que la Société de Géographie de Québec, à laquelle est due la première pensée de cette réforme, s'associera volontiers aux travaux de la Commission composée en grande partie, pour ne pas dire totalement, de membres de notre Société.

"Je dois ici un mot d'éloge à quelques-uns de nos collaborateurs qui nous ont prêté si vaillemment leur concours dans la rédaction du Bulletin, durant l'année 1912-1913. Des travaux d'une grande portée et quelques-uns d'une valeur inestimable nous ont été fournis par M. Benjamin Sulte, le

plus fécond et le plus documenté de nos historiens, par M. M. G. C. Piché et Avila Bédard, deux experts dans les questions forestières, par M. Jean Bouffard, un légiste des plus distingués, par M l'abbé Adolphe Garneau, l'auteur d'un *Précis de Géographie* que tout le monde consulte avec profit, par M. John M. Clarke, un savant américain pour lequel la géographie et les sciences naturelles n'ont plus de secret, par le révd Frère Victorin, du collège de Longueuil, qui est très versé dans les questions d'histoire naturelle et par plusieurs autres.

"A tous ces dévoués collaborateurs qui n'ont pas hésité à s'intéresser directement à notre oeuvre, la Société adresse ses meilleurs remerciements.

"Depuis plusieurs années, un certain nombre de nos plus fidèles souscripteurs qui sont en même temps de fervents collectionneurs de recueils, nous priaient avec instance de leur fournir une table des matières parues dans tous les numéros du Bulletin de la Société depuis la fondation de celle-ci jusqu'à ce jour. Cette demande était raisonnable et la Société était elle-même désireuse de combler une lacune vraiment regrettable. Seulement, il s'agissait de trouver le temps d'entreprendre ce long et aride travail et nous n'avons pu y apporter une dernière main que dans les derniers jours de l'année qui vient de s'écouler. Cette *table de matières* qui est aujourd'hui complétée et qui a été dressée par ordre alphabétique pourra être expédiée à tous les souscripteurs du *Bulletin* qui en feront la demande.

"La Société a vu le nombre de ses échanges s'accroître encore. Parmi ceux-ci, nous mentionnerons l'*Océanie Française,* qui se préoccupe tout spécialement des possessions océaniques, la *Revue française* et d'*Exploration,* cette dernière sous la direction de M. Georges Demanche, qui nous a honorés d'une visite lors des fêtes du Congrès de Québec, la *Géographie,* recueil des plus savants publié par un comité de géographes de haute valeur, le *Mouvement Géographique* qui se consacre à la défense des intérêts français dans le Congo, le Bulletin de la Société royale danoise de Géographie de Copenhague, Danemark, la Société de Géographie de Lisbonne, Portugal, le Bureau des Archives de la bibliothèque de Monte-Video, dans l'Uruguay, le Bulletin de la Société de Géographie Bretonne de Lorient, France.

"Il resterait à vous parler de l'exercice financier de l'année qui vient de s'écouler. Le compte-rendu que va vous

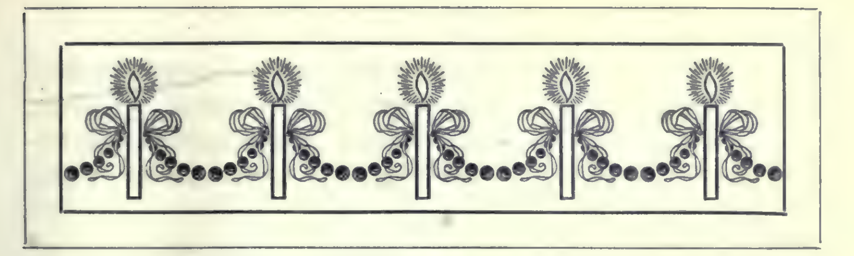
communiquer dans l'instant le Trésorier, vous convaincra que la Société de Géographie de Québec est plus que jamais en excellente posture et qu'elle peut envisager l'avenir sans inquiétude."

Québec, 15 janvier 1913.

On a procédé ensuite aux élections annuelles, et tous les anciens officiers ont été réélus. Le seul changement est la nomination de M. Avila Bédard, I. F. au bureau de direction.

Quand à l'exercice financier de la Société, il s'est soldé, comme l'an dernier, par un excédent considérable des recettes sur les dépenses.





Les “ Galets ”

Observations sur la géologie et la flore des terrains désertiques aux environs de St-Jérôme, P. Q.

O granit éternel ! montagnes triomphales !
Quelle force inconnue a pu vous soulever ?
Quel ciseau de titan, quelles mains infernales
Vous sculptèrent ainsi pour vous faire rêver ?

L.-J. Doucet.

I

Peu de régions dans notre province offrent autant d’intérêt, que celle qui forme le voisinage immédiat de St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne. C’est en effet une localité géologique de premier ordre, située au “portique des Laurentides”, au seuil d’une contrée remarquable par ses beautés naturelles.

Il y a quelque quarante ans, la grande voix du Curé Labelle y appelait les nôtres ; le colon accourut, et à sa suite, le géologue. Plusieurs études ou rapports, signés Logan, Adams, Buies, nous ont décrit des portions de cet intéressant massif rocheux. Quant à la flore, il ne semble pas que l’on s’en soit occupé ; en tous cas aucune observation n’a été publiée.

Considérée au point de vue géologique, la ville de St-Jérôme occupe une situation très particulière : elle est sur la

ligne de contact du Plateau Laurentien avec la grande Plaine Paléozoïque qui forme la vallée du St-Laurent. (Fig. 1).

Le Plateau Laurentien, qu'on a appelé le *Bouclier Canadien,* est, croit-on, la plus ancienne formation du globe.

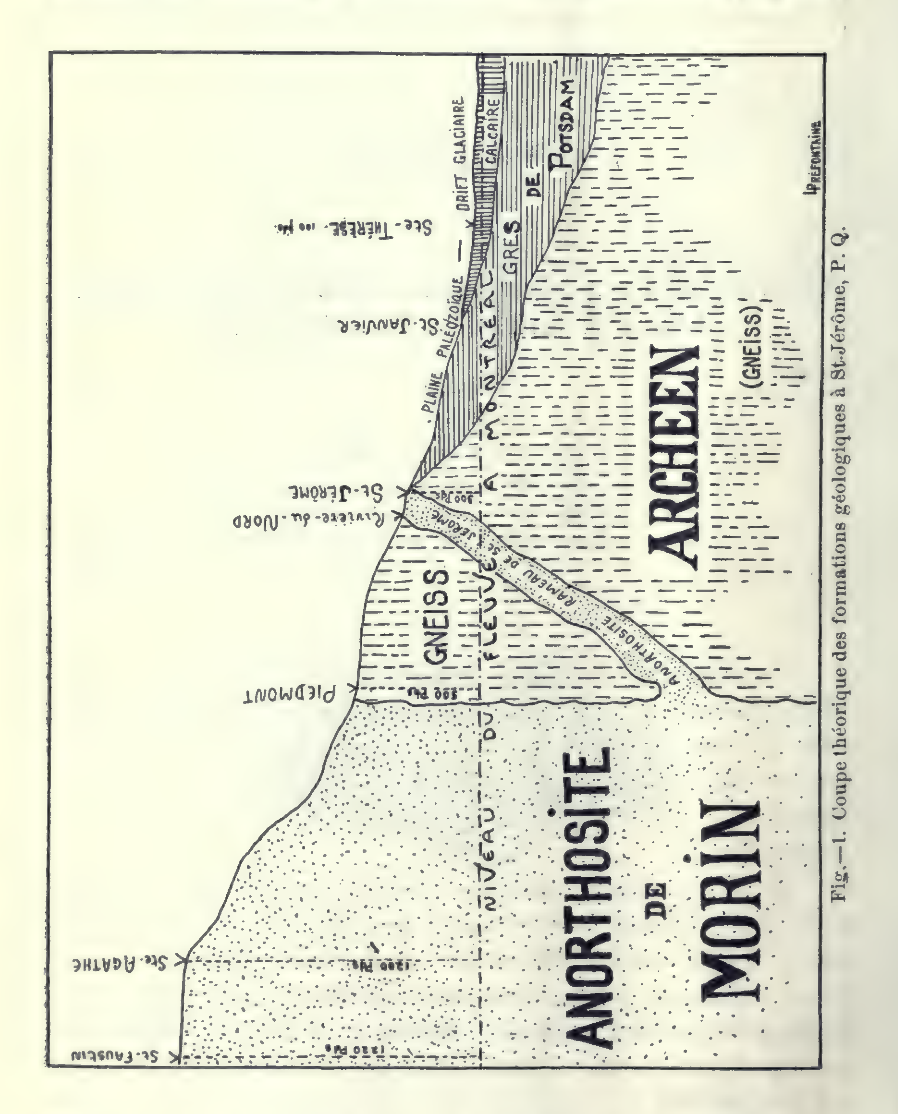


Fig.—1. Coupe théorique des formations géologiques à St-Jérôme, P. Q.

C'est le noyau autour duquel se sont déposés successivement les sédiments qui forment le continent américain, noyau gi-

gantesque, couvrant une étendue de deux millions de milles carrés. (Fig. 2).

Les roches qui le composent sont principalement d'origine ignée : gneiss, granites, gabbros, syénites ; mais on y trouve aussi quelques-uns des plus anciens sédiments que

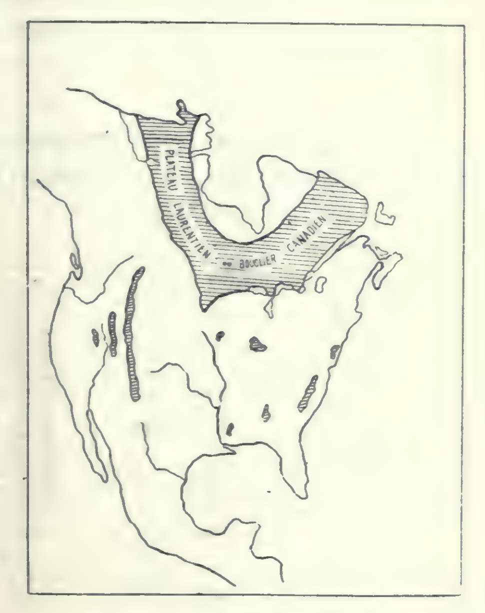


Fig.—2. Le "Bouclier Canadien"

l'on connaisse, tels ces calcaires cristallins qui affleurent à St-Jérôme même.

Si l'on veut se rendre compte du processus de formation du terrain primitif ou archéen qui forme ce noyau, il faut se rappeler l'hypothèse de Laplace, et se représenter la condition originelle du bain liquide terrestre, formé en majeure partie de métaux. Les plus légers : potassium, sodium, magnésium, calcium, aluminium, venaient se brûler à la surface en donnant naissance à des bases ; potasse, soude, magnésie, chaux, alumine. A peine formées, ces bases rencontraient la silice, produit de l'oxydation du silicium, le plus léger et le plus infusible de tous les corps durs du groupe des pierres,

celui que ses qualités physiques devaient porter à la surface du bain comme une véritable écume. La silice jouant le rôle d'un acide, formait avec ces bases des silicates complexes et stables, qui flottaient sur la sphère métallique comme les scories nagent à la surface de la fonte. Telle est l'origine des roches laurentiennes. Le tableau ci-dessous montre en effet que ces roches sont principalement formées de silicates.

TABLEAU INDIQUANT LA CONSTITUTION DES PRINCIPALES ROCHES DU TERRAIN LAURENTIEN

Granite	Quartz	silice	libre
	Feldspath	silicate	alumine, potasse, soude, qqfois chaux
	Mica	silicate	alumine, magnésie, potasse, chaux etc.
Gneiss feuilleté (St-Jérôme) Fig. 4	Quartz		Silicates
	Orthose		Silicates
	Var. de feldspath		Silicates
	Mica (presque nul)		Silicates
Anorthosite (St-Jérôme)	Plagioclase 95% (var. de feldspath)		Silicates
	Augite, Hyperthène, Ilminite, Quartz etc.,	5%	silicates divers

II

Primitivement, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de St-Jérôme, les vagues d'une mer peu profonde, venant battre le Plateau Laurentien, en détachaient des débris et les déposaient, assortis par ordre de densité, le long de ses

flancs, formant par là toute la série de roches stratifiées : grès, calcaire, argile schisteuse, etc., du Silurien inférieur. Cette vaste plaine sédimentaire qui s'étend en largeur depuis St-Jérôme jusqu'aux Alléghanies, et en longueur sur une grande partie de la vallée du St-Laurent porte le nom de Plaine Paléozoïque. La jonction, la suture entre cette zone et le Plateau Laurentien, s'observe d'une manière très évidente sur le chemin qui relie St-Jérôme à St-Canut, à droite de la rivière du Nord. De fait, la rivière coule à cet endroit le long de l'ancien rivage de notre continent à l'époque primitive. (Fig. 3). Pour rendre compte de tous les faits, cette théorie doit néanmoins être complétée. On remarquera sur la carte, (Fig. 3), un lambeau presque circulaire de terrain paléozoïque entourant le lac Echo (plus communément appelé dans la région: Lac des Iles). Les sédiments cambrosilurieus ont donc dû s'étendre jusque-là. De plus, les assises de gneiss sur lesquelles repose cette couche sédimentaires présentent la surface polie, moutonnée, qui caractérise l'action glaciaire. On peut donc supposer que le bord du noyau après avoir subi cette action glaciaire—dans les temps précambriens—s'est affaissé sous les eaux, a reçu les dépôts sédimentaires de l'époque cambro-silurienne et s'est de nouveau relevé. Une érosion intense aura ensuite fait disparaître ces sédiments, sauf quelques lambeaux logés dans les creux du gneiss qu'on rencontre de place en place sur le Laurentien depuis le Lac Supérieur jusqu'au Saguenay.

Le Plateau Laurentien ou Archéen présente une surface mamelonnée dans les dépressions de laquelle s'est accumulé le drift glaciaire. Un des traits caractéristiques de ce terrain est le grand nombre de lacs, grands et petits, que l'on y rencontre à chaque pas: vasques de granit bordées de forêts et remplies d'une eau limpide.

Dans la région qui nous occupe la roche qui constitue la plus grande partie du massif, est essentiellement un gneiss souvent feuilleté (Fig. 4) à travers lequel s'est frayé un passage la masse d'anorthosite d'étendue restreinte sur laquelle la ville est assise, (Fig. 1) et dont la saillie cause les

rapides de la Rivière du Nord depuis l'usine à pulpe jusqu'à celle de la compagnie Rolland.

On sait que l'anorthosite est une roche éruptive com-

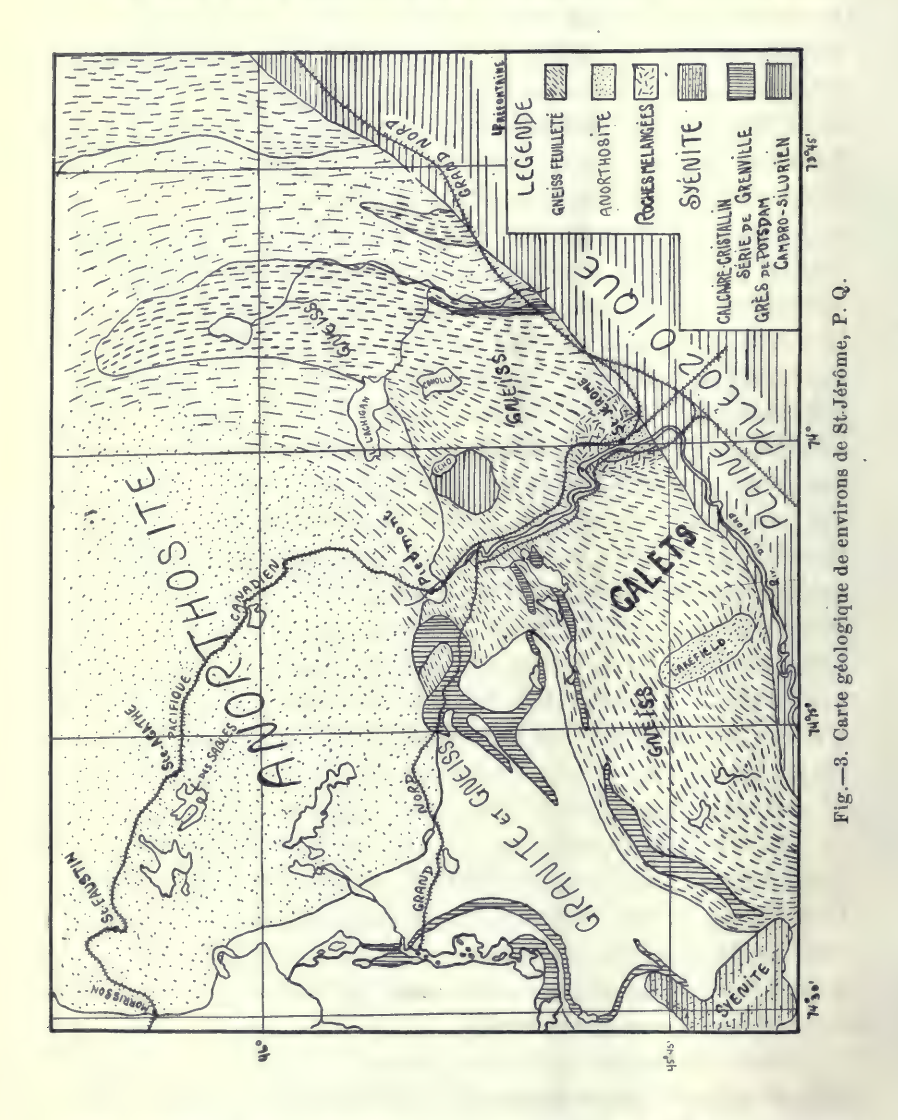


Fig.—3. Carte géologique de environs de St-Jérôme, P. Q.

posée presque exclusivement de feldspath du Labrador ou plagioclase. Ce nom lui fut donné par les premiers géologues canadiens pour distinguer le feldspath qu'il contient de l'or-

those ; la différence réside dans la position relative des axes de cristallisation.

Un épanchement beaucoup plus considérable de cette anorthosite (anorthosite de Morin), épanchement dont celui de St-Jérôme n'est qu'un rameau, couvre une étendue de 990 milles carrés dans la région traversée par le Pacifique-Canadien entre Piedmont et Morrison, (Fig. 3). C'est un fait digne d'attention, qu'à St-Jérôme et dans tout le Nord, l'allure de gneiss, c'est-à-dire le sens de la foliation, se maintient

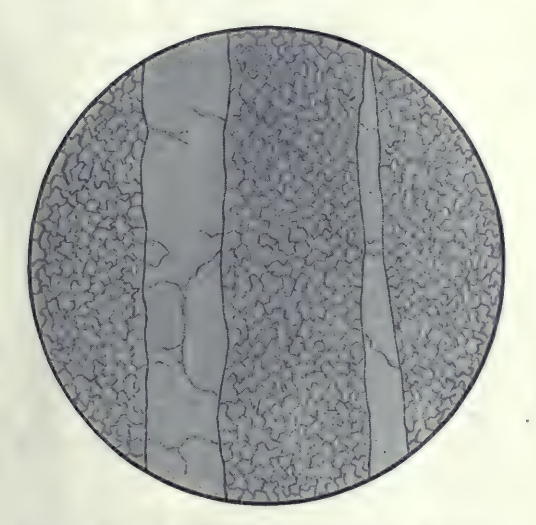


Fig.—4. Structure du gneiss feuilleté de St-Jérôme (grossi 12 fois). Les cristaux d'orthose sont séparés de mince lames de quartz.

parallèle au rebord de cette masse d'anorthosite. "Il est évident, dit M. Frank Adams, (Rapp. sur la Géologie d'une partie du massif Laurentien, 1895) que cette foliation est en partie au moins secondaire, ayant été causée par la forte pression à laquelle les deux roches ont été soumises après l'épanchement de la masse d'anorthosite, pression qui a provoqué un certain mouvement dans les deux roches. Ce mouvement a été accompagné d'un certain étirage, allongement ou épanchement de la formation gneissique le long du bord

de l'anorthosite, ainsi qu'on le voit bien, surtout dans le changement subit de direction du gneiss, le long de la bordure immédiate de la masse d'anorthosite, aux environs du Lac Croche et au Nord-Est du Lac Ouareau. . . ."

III

Quand on voyage à travers les bois au nord-est de St-Jérôme, dans la direction de St-Colomban ou de St-Canut, on est frappé de rencontrer partout des clairières où le roc affleure, un roc nu, poli, arrondi, parsemé d'une végétation rare et quelque peu spéciale. Pour le vulgaire, ce sont des *Galets* (Fig. 5), et si les *Galets* présentent de subites cour-



Fig.—5. Un *galet*, montrant la forme moutonnée, caractéristique de l'action glaciaire.

bures on y verra même des *Ronds-de-fesse*. (Fig. 6). Le géologue y constate l'action évidente du glacier laurentien dont les masses énormes ont glissé sur ces terrains, rasant toutes les aspérités pour aller les déposer dans la Plaine Paléozoï-

que sous forme de blocs erratiques, quelquefois énormes, et abondant partout.

Il peut paraître étonnant que, depuis le passage des



Fig.—6. Un *rond-de-fesse*

glaciers, la végétation n'ait pas eu complètement raison de ces terrains désertiques qui sortent partout du drift. Ce phénomène trouve son explication dans la forme moutonnée qu'affecte la plupart des *galets,* dans le poli de la surface et la rareté des anfractuosités où peut s'accumuler l'humus. La poussière, les graines ailées, les spores des Cryptogames, sont impitoyablement balayées par le vent et la pluie et dirigées vers les bords des *galets.* Il est vrai que certains lichens peuvent végéter sur la roche nue, mais encore faut-il que les spores puissent s'y fixer en quelque manière. Le lichen, d'ailleurs, réussirait-il à y compléter le cycle de son existence que les débris du végétal mort ne pourraient tenir longtemps et y constituer un substratum aux Muscinées.

Pour l'oeil observateur, c'est ici un combat de tous les jours entre les forces diverses de la nature. D'une part, ce sont celles qui tendent à dépouiller la terre, à la niveler, forces d'érosion qui, comme l'a démontré A. de Lapparent, ne cesseront d'agir que lorsque les continents se seront abaissés au niveau des mers. "La gravité, toujours agissante, dit le savant géologue catholique, n'est satisfaite que quand les matériaux soumis à son empire ont conquis une situation telle, qu'on n'en puisse concevoir pour eux de plus stable. Or, une telle conquête n'est réalisée que le jour où les matériaux en question ne peuvent plus descendre. Il faut donc que toute pente soit supprimée de la surface de la terre ferme et qu'il n'y ait aucune chute entre celle-ci et l'océan, résrvoir commun où vient aboutir toute puissance de transport... En résumé c'est l'aplanissement complet de la terre ferme, ou, pour mieux dire, la destruction complète du relief continental."

D'autre part, agissant en sens contraire, il y a les forces végétatives, l'immense armée des plantes dont le rôle géologique est de protéger les continents contre les forces d'érosion et de réparer les pertes occasionnées par ces dernières. A l'avant-garde, on trouve les lichens qui, avec un minimum de conditions végétatives, s'agrippent aux flancs du gneiss, et dont les sécrétions sont assez actives pour causer la décomposition des parties en contact. De la décomposition du feldspath du gneiss résulte l'argile qui, mélangée aux matières organiques provenant du thalle du lichen mort, formera une petite pincée de terre capable de faire vivre certaines mousses qui s'accommodent de la sécheresse, telles que les *Polytrichum* et les *Hedwigia*. Tandis que le Polytric commun (*P. commune, L.*) occupe surtout les dépressions humides, le Polytric pilifère (*P. piliferum, Schreb.*) est le vrai pionnier des parties sèches et nues des *galets*. Il faut dire que cette Muscinée, de petite taille, à texture coriace et à feuilles tubuleuses est merveilleusement organisée pour résister à une évaporation intense. Le plus souvent les *Polytrichum* s'associent avec des lichens terres-

tres du genre *Cladonia*. Dès que ces robustes Cryptogames sont implantées quelque part, la partie est gagnée ; la couche végétale sera bientôt assez épaisse pour nourrir toute une florule phanérogamique dont il me reste à dire quelques mots. Cette florule se développe partout où un angle de roc, une fissure, une dépression, en permettant l'accumulation des particules terreuses, favorisent l'évolution décrite plus haut.

Il semble que l'espèce la plus caractéristique du gneiss laurentien soit une graminée: *Danthonia spicata* (*L*) *Beauvais.* (Fig. 7). Le genre Danthonia fut ainsi nommé par De Candolle, en l'honneur d'Etienne Danthoine, botaniste de Marseille. C'est une herbe à chaume très grêle atteignant de un à deux pieds de hauteur. Ses petits épillets peu nombreux et rassemblés au sommet, lui donnent un air "de misère" très en rapport avec le lieu où elle croît. La structure de la fleur la fera reconnaître au premier coup d'oeil. Trois des nervures dorsales de la glumelle se réunissent vers les deux tiers, s'en détachent et forment une arête plate et coudée qui s'élève verticalement. La Danthonie en épi accompagne partout les *galets* ; un peu de terre lui suffit et elle profite, pour implanter ses racines vivaces de toutes les fissures du gneiss, qu'elle dispute à une jolie fougère: *Woodsia Ilvensis* (*L*) *Br.*

Deux autres plantes trouvent sur les *galets* l'ensembles des conditions de leur habitat: la Corydale (*Corydalis sempervirens* (*L*) *Pers.*) et l'Aralie hispide (*Aralia hispida Vent.*) (Fig. 7). Le feuillage glauque délicatement ciselé de la première, d'où sortent, très nombreuses, les curieuses petites fleurs roses teintées de jaune, fait le plus bel effet sur le fond où il se détache. La Corydale remplit ici la place que l'Ancolie du Canada (*Aquilegia canadensis, L.*) occupe sur les rochers des collines montérégiennnes. La Providence est maternelle ; elle corrige volontiers la tristesse des lieux les plus déshérités par la richesse des formes qu'elle y adapte.

L'Aralie hispide affectionne également le sol nu des



Fig.—7. Florule des *galets* jéromiens : (a) *Danthonia Spicata (L) Beauvais.* (b) *Aralia hispida Vent.* (c) *Corydalis sempervirens (L) Pers.*

galets. Elle couche ses longs rhizomes dans les fissures du gneiss et dresse à 2-3 pieds de hauteur son bouquet de feuilles compassées terminé par une ombrelle de fleurs blanches. Les fruits et le rhizome ont la saveur aromatique qui caractérise le genre. Toute la base de la plante est épineuse. Les deux autres *Aralia* de notre flore, *Aralia racemosa, L.* et *Aralia nudicaulis, L.* sont plus exigeantes sous le rapport du terrain. Les trois espèces peuvent s'employer comme succédanés de la "Salsepareille" de l'Amérique du Sud, nom sous lequel on les désigne communément en Canada.

Les *galets* font encore vivre quatre orchidées: *Microstylis unifolia (Michx) B. S. P., Spiranthes gracilis Bigel. Spiranthes Romanzoffiana Cham., Cypripedium acaule Ait.* (Fig. 8).

Les Sphaignes, Polytrics, Leucobryum et autres mousses hydrophiles ne tardent pas à s'établir dans les petites dépressions du roc où s'amasse l'eau de pluie. Ces végétaux forment alors un tapis compact d'un vert brillant, qui est le lieu de prédilection du Microstyle et de la seconde des Spiranthes mentionnées plus haut.

Le Microstyle n'a de remarquable que sa rareté. Son bulbe végète au sein même de la mousse ; sa petite feuille en forme de langue et ses fleurs verdâtres insignifiantes ne se voient que très difficilement. Il mime d'ailleurs à merveille une liliacée très commune, *Unifolium canadense Greene*, et, à certaine saison, les herborisateurs débutants les confondent infailliblement.

Il n'en va pas de même de la *Spiranthes Romanzoffiana Cham.* Bien qu'elle soit généralement isolée et peu abondante, son parfum puissant et délicat la trahit tout d'abord. Puis le superbe épi spiralé de fleurs blanches qui s'enlève sur le fond vert des mousses la désigne à l'attention. On trouve cette jolie plante sur les bords des *galets*, dans les dépressions humides, là où la végétation commence à gagner. Dans d'autres régions elle affectionne les terrains sablonneux à la lisière des bois, mais presque jamais à l'intérieur.

La Spiranthe grêle n'a pas le parfum pénétrant de sa



Fig.—8. Orchidées des *galets* jéromiens : (a) *Spiranthes gracilis Bigel* (b) *Cypripedium acaule Ait.* (c) *Mycrostylis unifolia (Michx) B. S. P.* (e) *Spiranthes Ramanzoffiana Cham.*

congénère. Quelques petites feuilles ovales au collet de la racine, une hampe filiforme portant une longue ligne de petites fleurs blanches serrées sur un ou deux tours de spire, et c'est tout. Son royaume, qui est l'orée des bois herbeux, commence là où finit celui de l'autre espèce—les deux zones se compénétrant quelque peu à la périphérie des *galets*. Enfin le roi de ce désert est sans contredit le Cypripède acaule, (*Cypripedium acaule, Ait.*). Vers la fin de mai, il épanouit en plein vent ses mocassins roses aux attaches tordues, couleur vieux cuir, fleurs de rêve, qui comptent parmi les plus étranges choses que la nature vierge puisse offrir en ce pays.

Les mousses donnent aussi asile à une Scrofulariacée, appartenant à un genre de fort mauvaise réputation: le Mélampyre. (*Melampyrum lineare Lam.*) Les Mélampyres sont généralement des parasites à chlorophylle dont les racines s'attachent à celles des graminées pour y puiser une partie de leur subsistance. Etant pourvus de matière verte, ils sont capables de s'assimiler le carbone et ils n'empruntent à leur hôte que la sève brute ou ascendante ; on les appelle pour cette raison des "demi-parasites". Notre Mélampyre canadien a-t-il les mêmes habitudes que ses congénères européens ? Doit-on tirer une conclusion du fait qu'il ne se rencontre à peu près que sur les rochers occupés par la Danthonie ? C'est fort possible, mais nos observations ne nous permettent pas encore de hasarder une réponse à ce sujet.

Parmi les autres phanérogames qui se contentent de la maigre pitance que leur offrent les *galets,* je mentionnerai: divers *Vaccinium, Solidago canandensis L., Gnaphalium decurrens Ives, Antennaria sp. ?, Rumex acetosella L.,* divers *Poa,* un certain nombre de *Carex* dans les dépressions humides, et enfin la Molène vulgaire. (*Verbascum Thapsus, L.*) Cette dernière plante, sans être très spéciale, est sans doute l'objet le plus frappant de ces lieux arides. C'est le "Bouillon Blanc" des uns, et le "Tabac du diable" des autres.

Quelques arbres rabougris y croissent cependant ; ce sont d'abord des trembles et des sapins. Dans les endroits où

l'humus a une certaine profondeur on voit aussi apparaître le pin blanc (*Pinus Strobus, L.*)

IV

L'homme pourra-t-il jamais tirer parti de ces vastes étendues de *galets ?* Les minerais de fer que l'on trouve dans l'anorthosite du laurentien sont généralement riches en titanium, et, de ce fait, considérés comme ayant peu de valeur. A moins que les procédés d'extraction ne s'améliorent il est à craindre que ces gisements restent à jamais inexploités.

Impropres à la culture par définition, les *galets* ne constituent que de très maigres pâturages. En restreignant l'étendue des terres cultivables, ils limitent par là même l'accroissement de la population.

Il faut dire que le naturaliste s'en console assez facilement, car il sait que les *galets* seront le refuge ultime des Cypripèdes, des Spiranthes et des Corydales lorsque l'utilitarisme les aura chassés de leurs retraites. Et puis, c'est un coin encore vierge qui porte l'empreinte des forces effroyables qui ont bouleversé et modifié notre pays aux anciens âges du monde, un coin solitaire où pourra encore aller rêver "le gueux qui sonde l'insondable" ! Faut-il donc se chagriner outre mesure, de ce que leur stérilité incurable, met les *galets* à l'abri des entreprises de l'homme ?

Frère MARIE-VICTORIN,
des Ecoles Chrétiennes.

(Illustrations de M. L. Préfontaine, Collège de Longueuil.)





Le Canada de Cartier

Dans la narration du voyage de 1535 Cartier mentionne "Canada" quinze fois, avec accompagnement d'explications qui se soutiennent sans jamais se contredire en rien. Nous allons examiner ces textes afin de savoir où était situé le pays de ce nom et quelles en étaient les limites.

Le 12 août, n'étant pas encore arrivé jusqu'à la Pointe-des-Monts, en remontant le fleuve, il traversa au sud et les deux indigènes qu'il avait pris à Gaspé l'année précédente lui dirent que la première terre qu'il allait rencontrer était une île (Anticosti) et que "par le sud d'icelle était le chemin à aller de Honguedo à Canada ; et que, à deux journées de la dite île commencerait le royaume de Saguenay à la terre devers le nord, allant vers le dit Canada".

Honguedo, c'est Gaspé où les deux Sauvages s'étaient embarqués (1534) pour suivre Cartier en France. Ce qu'ils appelaient Canada était la bourgade placée à l'endroit de notre ville de Québec.

Vers le 18 août, quittant les abords de la côte du sud, les vaisseaux firent voile au nord "pour aller quérir les hautes terres que voyons... et par les deux Sauvages que avions nous a été dit que c'était le commencement du Saguenay et terre habitable. Il y a entre les terres du sud et celles du nord environ trente lieues... et nous ont les dits Sauvages certifié être le chemin et commencement du grand fleuve de Hochelaga et chemin de Canada, lequel allait toujours en étroissant jusqu'à Canada, puis que l'on trouve

l'eau douce qui va si loin que jamais homme n'avait été jusqu'au bout qu'ils eussent ouï."

C'est assez clair. Les navigateurs sont avertis qu'ils vont remonter un fleuve ; que la première contrée, bande nord, est le territoire (royaume) de Saguenay ; que plus loin est Canada où l'eau devient potable ; que plus loin est Hochelaga ; que plus loin c'est l'inconnu.

Voulant s'assurer s'il y avait un passage à l'ouest—grand objet de son entreprise—Cartier longea la côte du nord depuis la bouche du Saguenay en descendant cette fois jusqu'au delà de la Pointe-des-Monts qu'il avait déjà vue. Ensuite, il remonta le fleuve et, le 1er septembre, parvenu de nouveau à quinze lieues du Saguenay, il dit: "Nous appareillâmes pour aller vers le Canada... Il y a une rivière, fort profonde et courante, qui est la rivière et chemin du royaume et terres de Saguenay, ainsi que nous a été dit par nos deux Sauvages du pays de Canada... Le lendemain, deuxième jour du dit septembre, ressortîmes hors de la dite rivière (Saguenay) pour faire le chemin vers Canada."

Les deux Sauvages de Gaspé figurent ici comme appartenant également à Canada.

Quant au Saguenay, le brave marin y entra. Il dit: "Cette rivière sort d'entre hautes montagnes et entre dedans le fleuve auparavant qu'on arrive à la province de Canada... Après la dite rivière est la province de Canada, où il y a plusieurs peuples par villages non clos... L'eau douce commence entre la rivière Saguenay et Canada".

Le 6 septembre, il nomme l'île aux Coudres. Le 7, "après avoir ouï la messe, il ajoute: "Nous partîmes de la dite île pour aller amont le dit fleuve et vinâmes à quatorze îles qui étaient distantes de la dite île aux Coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre et province de Canada."

Nous sommes à la limite de la région que Taiguragny et Domagaya désignent depuis longtemps sous le nom de Canada. Le découvreur y entre. Arrivé à la pointe de l'île d'Orléans, vis-à-vis du cap Tourmente, il incline à droite,

enfile le chenal nord, ne dit rien de la chûte de Montmorency et débarque à la côte de Beaupré, où, grâce à ses interprètes sauvages, il fut bien reçu des naturels du pays, cabanés au bord du fleuve.

"Le lendemain, le seigneur de Canada, nommé Donnacona en nom... vint avec douze barques accompagné de plusieurs gens devant nos navires, puis en fit retirer arrière dix et vint seulement avec deux à bord des dits navires, accompagné de seize hommes, et commença le dit *agouhanna* (seigneur du lieu) le travers du plus petit de nos trois navires à faire une prédication et prêchement à leur mode, en demenant son corps et membres d'une merveilleuse sorte, qui est une cérémonie de joie et assurance. Et lorsqu'il fut arrivé à la nef générale où étaient les dits Taiguragny et son compagnon, parla le dit seigneur à eux et eux à lui, et lui commencèrent à compter ce qu'ils avaient vu en France et le bon traitement qui leur avait été fait, de quoi fut fort joyeux... On apporta pain et vin..."

La rivière Sainte-Croix (aujourd'hui Saint-Charles) reçut les navires dans son embouchure.

"Auprès d'icelle rivière il y a un peuple dont est seigneur le dit Donnacona et y est sa demeurance qui se nomme Stadacone". Le faubourg Saint-Jean occupe le site de cette bourgade.

On croirait que le découvreur se fût empressé de voir de près la capitale de ce Canada tant annoncé, mais pas du tout, il se contenta de bien recevoir les Sauvages qui le visitent et les renvoye avec des cadeaux.

Le 19 septembre l'*Emérillon* part pour aller à Hochelaga. Cartier passe devant Stadacone et le cap de Québec sans les mentionner. Il admire la forêt qui borde partout le fleuve. "Et nous étant posés environ vingt-cinq lieues (milles) de Canada, en un lieu nommé Ochelay (disons Deschambault) qui est un détroit du dit fleuve fort courant et dangereux, tant de pierres que d'autres choses, vinrent plusieurs barques"...

Rendu à Hochelaga, il fait une observation importante:

"Tout ce peuple ne s'adonne qu'à labourage et pêcheries pour vivre... et ils ne bougent de leur pays et ne sont ambulataires comme ceux de Canada et du Saguenay, nonobstant que les dits Canadiens (premier emploi de ce terme) leur soyent sujets, avec huit ou neuf autres peuples qui sont sur le dit fleuve."

Les deux hommes de Gaspé connaissaient le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, d'après leurs propos des 12 et 19 août notés ci-dessus. Ils parlaient la langue de tous les groupes échelonnés du golfe à Québec. Ils n'allèrent pas avec Cartier à Hochelaga, soit par suite des conseils de Donnacona qui était ouvertement opposé à ce voyage, soit qu'ils fussent ignorants de l'idiome parlé dans cette ville.

Le 5 octobre, Cartier se met en route "pour retourner à la province de Canada au port de Sainte-Croix" et y arrivèrent le 11.

Le lendemain "Donnacona pria notre capitaine de aller voir Canada, et le 13e jour le dit capitaine, avec ses gentilshommes et cinquante compagnons bien en ordre allèrent voir le dit Donnacona et son peuple, qui est distant d'où étaient les navires d'une lieue, et se nomme leur demeurance Stadacone."

Pas de description du village, comme il avait fait à Hochelaga.

Evidemment, les Sauvages du bas du fleuve étaient nomades, cabanés à la façon des Algonquins et ne cultivaient point la terre, tandis que ceux d'Hochelaga occupaient une ville de construction huronne-iroquoise, vivaient surtout du produit de leurs cultures et en citadins.

Cartier hiverna à la rivière Saint-Charles. Son serviteur étant allé à Canada, prit le scorbut, affirme la relation, mais les Bretons des trois bâtiments, nourris de lard salé, pouvaient fort bien engendrer cette maladie.

Voici mes réflexions: Cartier nomme le village *Stadacone*. Dans la liste des mots qu'il a recueillis et dont il indique la signification, il déclare que les aborigènes "appellent une ville Canada et une maison Canocha". Tous ces mots

appartiennent à la langue huronne-iroquoise et, encore aujourd'hui, *Canada* ou *Kanatta,* signifient, en cette langue, un rassemblement de maisons.

Mais Taiguragny et Domagaya appliquent le terme également à la bourgade et au territoire environnant. Cartier fait comme eux. De là confusion apparente. Les Français ont suivi l'exemple des gens de Gaspé en oubliant le nom du village et en adoptant le mot village à la place, ce qui leur fait dire assez improprement: celui s'appelle village (*Canada*) et la contrée qui l'entoure le pays du village. Tant de noms géographiques se sont créés ainsi par malentendu que l'on ne doit pas s'en étonner.

Il paraît certain que la province du chef Donnacona était qualifiée *Canada* par les Sauvages étrangers, savoir: ceux de Portneuf en montant jusqu'à Montréal, et ceux de Tadoussac en descendant jusqu'à Gaspé. Comment Donnacona l'appellait-il ? Nous n'en savons rien.

Plus tard, le nom de Canada s'étendit jusqu'à Gaspé. Plus tard il gagna Montréal. Plus tard, on connut le "haut Canada".

En 1867, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick se rangèrent sous la bannière du Canada. En 1870, le Nord-Ouest en fit autant, puis la Colombie Anglaise et l'île du Prince-Edouard, et voilà le Yukon qui l'adopte. Il est connu en Afrique, en Chine, aux Grandes Indes—et jusqu'en Angleterre !

Un peu de légende, pour finir. On ne s'attendrait pas à voir Charlevoix dans cette affaire, il y est pourtant. Depuis l'époque, dit-il, où les Espagnols, ayant abordé quelque part dans le golfe Saint-Laurent, à la recherche des mines d'or, s'en retournèrent désappointés, murmurant *aca nada,* ce qui, dans leur langue, signifie: il n'y a rien, la contrée a été connue par le nom d'Acanada ou Canada. L'inventeur de ce conte y mettait plus d'imagination que de certitude, car on serait bien en peine de dire quand les Espagnols ont vu le fleuve aux temps des découvertes ; ou encore pourquoi les Sauvages auraient donné à leur pays un nom emprunté si

singulièrement à des aventuriers arrivés ici mardi et repartis jeudi. Tout stupides qu'étaient les indigènes ils avaient depuis longtemps appelé un chat un chat et n'attendaient ni les Espagnols ni les Français pour baptiser leur village. Or ils nommaient celui-ci Stadacone et, lorsque, au lieu de prononcer ce nom, ils voulaient dire le village, la bourgade, la ville, l'endroit où sont groupés les habitations, ils se servaient du mot *Canada.* Cartier, partant des environs de Beauport pour "voir Canada" entendait aller au village, et ce village était la capitale de la région comprise entre l'île aux Coudres et les rapides de Deschambault. Etant chef-lieu, pour ainsi parler, Stadacone représentait le village des villages et campements du district.

En langue iroquoise, le mot *canada* équivalait à "réunion de huttes", là où il se trouve le plus de demeures permanentes. On a traduit ce sens par "amas de cabanes", faute de penser aux expressions plus justes de bourgade ou de village. Là-dessus, un écrivain anglais s'extasie. Ecoutons-le : "L'étymologie de ce nom de Canada est bien propre à inspirer le patriotisme, puisqu'on ne peut le prononcer sans éveiller le sentiment du foyer domestique !" Le malheureux prenait "amas" pour "amour". *Love of cabins,* dit-il.

BENJAMIN SULTE.





The origin of the gulf of St. Lawrence

Present day geography contemplates not only the surface of the earth and its forms of land and water, but considers also the physical and human causes that are modifying it. The geographer sees these things and looks forward ; the geologist sees present conditions and looks backward for their inception—and then again forward in the perspective of cause and effect. It is hard to draw the line between these two fields of scientific interest. Some have tried to circumscribe each but it is a bootless effort. Each trenches on the other. At all events every geographer is something of a geologist. And this may be my justification in endeavoring here to find a clue to the origin of a geographic feature of so deep interest to us all as the Gulf of St. Lawrence. We are very apt to take such a geographic fact for granted as it is and to let our geography end with a knowledge of its outlines, the contours of its shores and its bottoms. To unravel its history and to find the causes which have brought it into being is a task that will be fruitless on the face of the facts as they present themselves to the maker of charts. The key lies in the geological birth and growth of the whole land mass by which such a body of water is embraced.

So to find the real factors in the making of this classical and romantic body of water, we shall have to go well back to the early events in the making of the land.

***

Fundamental among these facts is the existence of the great mass of crystalline rocks that sweeps from Labrador to the Laurentides and northwestward to Alaska—the *Canadian Shield*—as a continental land mass rising above the waters of the primitive ocean. Its shores were washed by the first sea whose life records have been kept for us in the sediments which, now changed to shale, sandstone and limestone, bound all its ancient shores. On the south coast of this Canadian continent, in the ages of its independent existence, lay, in the longitude of Montreal, a great tongue or peninsula which form the Adirondack mountains of New York ; and still further south, perhaps, were long and narrow land masses that kept their uncertain heads above water for no great time. About these continental and insular shores and on the bottom of these shallow intervening seas were laid down, to hundreds and even thousands of feet, the sediments of the ocean filled with the remains of living beings that played out their days in succession as unknown time rolled by. Thus the shallow sea became overloaded with its burden of deposits—a load of soft and plastic material made still more yielding by being carried constantly further downward into regions of higher heat as the later deposits continued to pile on top of the earlier. Against this soft and weakened mass of deposits stood, on one side, the great weight of the waters in the vast Atlantic ocean basin, pressing upon them landward, and on the other, the irresistable crystalline continent—the Canadian shield.

***

The outcome was inevitable ; the whole mass of sea deposits was slowly turned up into great mountain folds and throughs—not all at once but slowly, fold after fold, to unmeasured hights, and often the folds at the south were thrust upon and over folds at the north. Thus, broadly and rapidly speaking, the Appalachian system of mountains was built up through the ages, not at any one time in geological

history, but beginning slowly and early at the north and ending late at the south. In the early development of this structure the shove of the soft rocks against the crystalline shield was so valiantly withstood at the north, that there, along the southern outline of that shield, from Lake Ontario to Natashkwan, the softer rocks broke down, making, where the two lay in contact, a deep and broad fracture extending from southwest to northeast. The existence of this break or fault in the rocks was long ago signalized by Sir William Logan* and it is known today as "Logan's Fault". It is beyond doubt the determinant factor in the existence and course of the St. Lawrence river. "Logan's Fault" gave birth to the river by setting down a line of weakness along whose crushed and broken rock masses the continental waters draining to the sea could find their least obstructed passage ; and thus began the oldest of all great rivers of the earth and the oldest of all rivers on the earth of which we have any definite record.

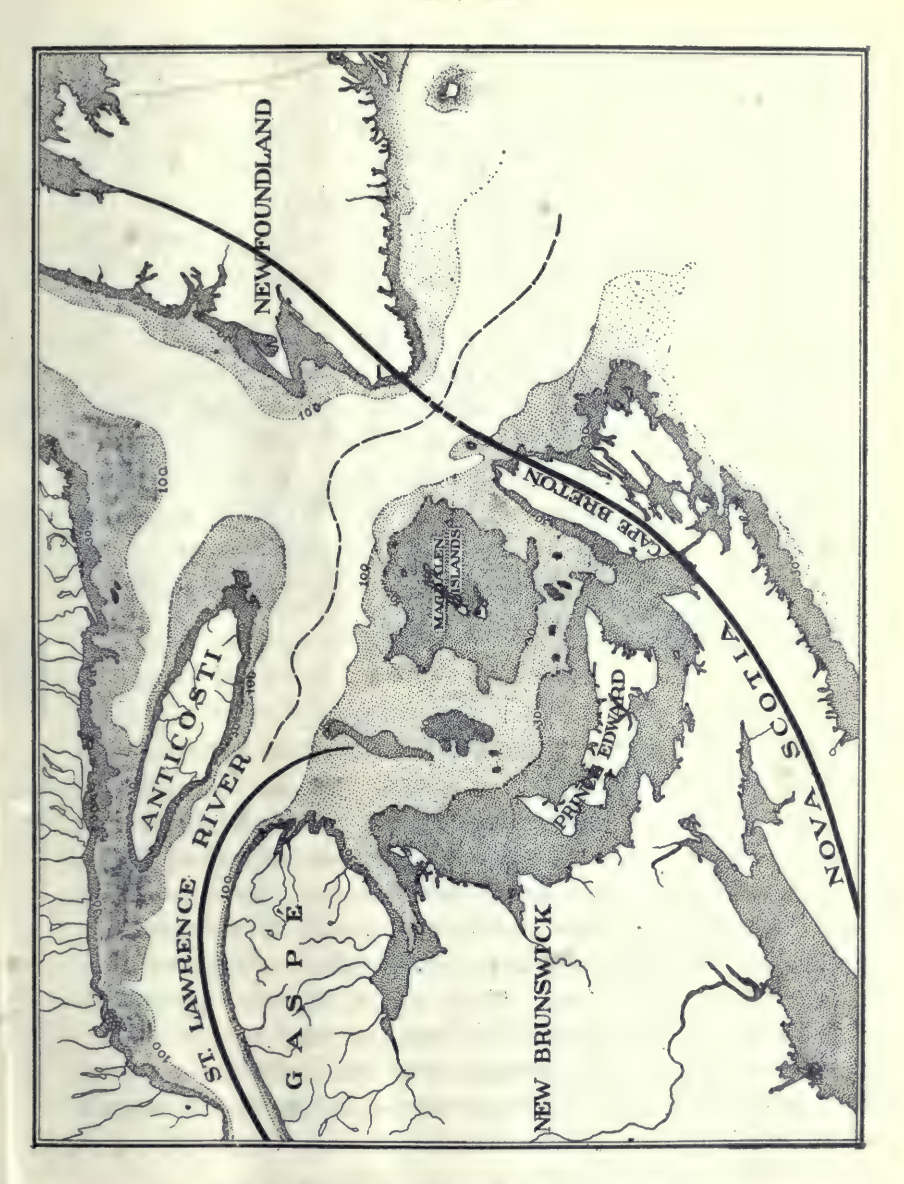


---

* One who has followed closely in the footsteps of Sir William Logan in his geological work in eastern Quebec may perhaps be permitted, without impropriety, to revert to the extraordinary achievements of this great Canadian, and his distinguished services to geological science.

The year after Sir William organized the Geological Survey of Canada, he began his official career by explorations in the Gaspé peninsula. Laboring in the early 40's among the picturesque sea cliffs of that inviting country, traversing its wildernesses, he determined its geological systems with their wealth of unrecorded facts and made of the Gaspé country ground that will always be of classic worth to geological science. Had he done no more, he would have served well ; but he did do vastly more in the development of the mineral resources of the Dominion. A country that is rich and strong and great will not forget its obligation to such a distinguished servant. France commemorates by public memorials the services of its eminent civilians more often than it does those of its military and naval heroes. Such a memorial to Logan is wanting. There stands a rock cliff in the heart of the village of Percé, overlooked on one side by towering sea cliffs and on the other by consecrated mountains over which Logan labored in his early work, and here might well be placed a tablet commemorative of the lasting achievements of his great career.

The Appalachians of the Eastern Townships follow the normal northeast-southwest course, but in Gaspé, as every one knows, they swing about into a curve like a swan's neck or the upper line of the letter *S*. There the northern mountains end at Cape Gaspé on the land but their vanishing point can be followed some 15 miles off to sea southeast, to the rocky shoal known on the charts as the "American Bank". This mountain ridge or orogenic axis at the north is unlike that of the Appalachian ranges at the south. The ridges of these ancient mountains cross Nova Scotia in the normal trend ; their southwesterly extension off New England is largely buried beneath the sea, and to the northeast they continue on their course across Newfoundland. Looking at the sketch map adjoining, one sees the different curves of these mountain axes at north and south and between them an area which we must believe was less involved in the profounder or axial movement of these disturbances —the region of central and northern New Brunswick. We are speaking of times and conditions when there was no Gulf of St. Lawrence, when the elevation of the mountains had brought, if not quite all, at least most of the land now at the bottom of the Gulf, above the water line and the continent extended without break from the present eastern shores out to the islands and across to Newfoundland. For long this ancient coast line was a series of mountain folds between which the ocean waters entered in broad channels southwestward, laying down the deposits of their own time in their due succession. But from the time the most ancient of these mounatain folds were made, when the riges at the north took on their singular curvature, the whole area between their end and the mountain axes to the south became an area of weakness and instability. This sigmoid curve at the north in a factor of profound meaning in the making of the Gulf. It seems to be due to the recoil, as one might say, of the softer rocks in their pressure against the irresistable Canadian Shield, so that the line of fracture or fault was deflected at its outer end southward in such a

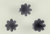


Carte du golfe St-Laurent et des terres avoisinantes.

(The areas of the bottom down to 30 and 100 fathoms are indicated by close and coarse stippling. The broken curved line through the gulf is the line of grea est depth. The heavy black lines are the orogenic or mountain axes at north and south.)

way, as to break through the mass of sedimentary deposits. Thus the St. Lawrence river has almost of necessity, an outer curve that follows the course of the fault and of the folded slate and limestone mountains of Gaspé, while to the north of the fault line and the buried river channel lies the island of Anticosti whose rock strata, full of fossils, lie almost horizontal and were beyond the influence of the mountain making.

This revulsion from the north projected the axial line of resistance southward against the normal course of the other folds and protruded into them a disturbing antagonistic force. The Nova Scotia anticlines were beyond the reach of this projected influence but the folds between were disordered and crosscut and weakened. The picturesquely ragged coast at Percé is due to a complete collapse of a tremendous mountain fold which has vastly deranged the original succession of the rock strata.



The Gulf lands had sunk low soon after the mountain making period was over, and during the succeeding times of the Coal and probably even before, it was chiefly a vast drainage basin receiving fresh land waters with their heavy loads of sediment, then again elevated into a sand desert or great stretches of bars and dunes, and still at times depressed again so that the salt waters came in bringing their characteristic life forms. Then again, in later geological days, after the day of the Coal and the sand bars was over, the region was again elevated into land and the rocks of that land still fringe the Gulf shores and make the islands of Prince Edward and the Magdalens.



The subterranean course of the St. Lawrence river across the Gulf is still clearly indicated on the Admiralty charts ; from its present mouth southeast it extends, far to

the east of Gaspé, east of the Magdalen Islands and thence outward to the Atlantic by the passage between Cape Breton Island on the west and Newfounland on the east (Cabot Strait). This valley was made when the gulf bottom was land.

The chart accompanying shows the curves of 30 fathoms and 100 fathoms. It is very clear that the deep channel outside the 100 fathom line could not be made by the scouring of the present stream over the rocky bottom of the Gulf. A more detailed chart of the Gulf would show these depths dropping off from the shore in a succession of stages, or one might say, terraces, indicative of the gradual and periodical rise of the land bounding the ancient river while the river itself was cutting downward and narrowing its channel as the Gulf lands rose. It is not to be conceived that this channel through the Gulf is as ancient as the channel between the shores of Gaspé and the Quebec Labrador. The lands which the lower channel cuts are of later birth than those at the north and in its earlier stages we may believe that the river debouched into a shallow sea much as it does today into the Gulf. The student of the chart will observe that there is a branch channel leading off in the direction of the Strait of Belleisle but it is a shallower through than that to the southeast. The line of deepest water is in the southeast channel and there is a difference in maxima of depth between the two of 155 fathoms, the greatest depth in the northwest through being 145 fathoms and in the southwest 300 fathoms.

The southeast channel drops quite steeply 1700 feet below the broad 100 fathom plateau and this is twice the depth of the northeast course.

It would seem that the northeast course was a river valley of earlier date than the southern part of the southeast channel, that the river abandoned it for sufficient cause, possibly change in submarine level or blockage by a heavy ice sheet, and then continued to erode its present buried channel to still greater depths.

The courses of existing submarine currents over this region are not yet sufficiently determined to permit us to speak definitely regarding the outpush of the waters through the southeast channel and yet it is practically certain that this is the predominent trend of the major deep water movements of the Gulf.

*
* *

The Gulf of St. Lawrence thus owes its existence chiefly to two determinant factors of very ancient date: the break down of the rocks which produced "Logan's Fault" ; the curvature of the northern orogenic axis which effected a syntaxis or a protrusion of the northern against the southern Appalachian folds. The broken down basin between is a natural and resultant area of rock weakness which has had its short periods of low elevation above the sea, but longer periods of depression.

JOHN M. CLARKE.





Le bassin de la rivière Nottaway

Une récente exploration

M. F. Laliberté, ingénieur forestier du ministère des Terres et Forêts, a bien voulu nous communiquer le récit d'une importante exploration qu'il avait été chargé de faire dans le bassin de la rivière Nottaway.

M. Laliberté a laissé Québec le 5 juillet 1912, et après un voyage en mer de 49 jours, est débarqué à **Rupert House.**

Du 29 août au 3 septembre, M. Laliberté et ses guides ont fait l'exploration du plateau entre les rivières **Broadback** et **Rupert,** et le 4 octobre, nos explorateurs campaient sur le bord du lac **Saskumika,** et un peu plus tard, le 10, sur les bords du lac **Matagami.** Le 20 octobre, ils remontaient la rivière Bell.

NOTES GENERALES SUR LE SOL

Le sol en général est argileux. Exceptons une zone qui commence à la chute de 70' en descendant 20 milles au sud où le sol est sablonneux et rocheux ; les abords des rapides et des chutes où des chaines de rochers s'étendent à l'intérieur pour quelques chaines (30 à 50 chs.)

La savane commence à proximité de la rivière, généralement dès le premier mille à l'intérieur, puis viennent les *muskegs* très fréquents dans la partie sud : Entre la Broadback et la Rupert et de chaque côté de la Nottaway en bas de la grande chute de 70' du côté Est du lac Kelvin et au Sud Ouest du lac Saskumika.

Une tourbe épaisse recouvre le sol dès que nous pénétrons un peu vers l'intérieur et plus nous avançons, plus l'épaisseur de cette tourbe augmente, elle atteint 5' à 6' dans les savanes et 10' dans les *muskegs.*

Le terrain est plan absolument jusqu'à la grande chute de 70'. Là, il est un peu sablonneux, puis il devient plus accidenté en approchant du lac Saskumika et du côté ouest de ce même lac. Aux abords des rapides quelques petits coteaux pénètrent à l'intérieur, tel que dit plus haut. En général le niveau du pays est peu sensible et d'après le baromètre la pente du terrain du bassin de la Nottaway donne une moyenne de 3' au mille, ce qui n'est guère sensible. La hauteur moyenne des berges est de 30'.

FORET

Les bords de la rivière et des ruisseaux sont généralement bien boisés et forment une lisière d'une largeur moyenne de 1-4 de mille tout le long et de chaque côté de la Nottaway. Les essences forestières sont: L'épinette noire et de savane (Picea Mariana, Picea brevifolia), le sapin (Abies balsamia), l'épinette blanche (Picea canadensis), le peuplier (Pop. balsamifera), le bouleau (Betula papyrifera), le tremble (Pop. tremuloides), le pin gris ou le cyprès (Pinus divaricata), le cèdre (Thuya occidentalis), le tamarac (Larix americana).

Les épinettes noires et de savanes sont les principales essences, formant 80 p. c. de la forêt totale. Le pin gris, le cyprès et le cèdre sont très rares.

En sous-bois nous trouvons l'aulne (Alnus viridis), le pimbina (Viburnum opulus), l'amélanchier (Aemlanchier canadensis) et le saule (Salix).

La hauteur moyenne des arbres pour le premier mille bordant la rivière ne dépasse pas 35', le diamètre moyen 5" à l'acre, nous avons une contenance de cordes en moyenne de la Baie James au lac Saskumika au-delà, la moyenne à l'acre peut atteindre 11 cordes. Le deuxième mille à l'intérieur en

général ne produit aucun bois de valeur. La croissance des arbres est d'un pouce dans 13 ans aux endroits bien drainés tandis qu'elle est de 1" dans 30 ans dans les savanes.

CLIMAT. Le climat de la région traversée par la Nottaway ressemble beaucoup à celui du lac Saint-Jean. Les fruits sauvages, comme les bluets, les framboises, le pimbina, petites poires y mûrissent très bien. A Rupert House, les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson et Révillon, Frères, cultivent des légumes dans leurs jardins avec un succès médiocre. Les pommes de terre se rendent rarement à maturité d'après ce que me disait le ministre anglican de cet endroit. Les gelées précoces sont à craindre à cause du voisinage des glaces dans la Baie d'Hudson et à cause des immenses tourbières qui retiennent les eaux en permanence. Les vents de Nord sont très froids et chargés de brouillards. La première neige est tombée cette année le 27 septembre, nous étions alors près du lac Kevin. Durant notre expédition les pluies ont été fréquentes.

Perspectives agricoles.—Il n'y a de cultivable actuellement que la zone qui borde la rivière et les petits cours d'eau ; c'est-à-dire les endroits où le drainage se fait bien. J'estime la largeur moyenne de cette zone à 40 chaines de chaque côté de la rivière. Plus à l'intérieur, c'est la savane qu'il faudrait égoutter pour la rendre cultivable. Le niveau du terrain étant peu accentué, il sera difficile avant plusieurs années de travaux, d'avoir un résultat raisonnable. A mon avis, des écobuages répétés feront plus de besogne dans ce sens que les canaux et le défrichement ainsi qu'on peut le voir autour du lac Saskumika, où les feux ont sévi autrefois ; du côté nord-ouest du lac Saskumika, il y aurait moyen de trouver jusqu'à deux milles de profondeur propres à la culture, demandant très peu de drainage.

Entre ce lac et le lac Matagami, les perspectives agricoles sont un peu meilleures qu'ailleurs, le terrain y est plus élevé et les cours d'eau nombreux drainent bien la région.

Le nord du lac Matagami m'a paru excellen ; nous n'a-

vons pas fait de reconnaissance à l'intérieur des terres, mais l'aspect est meilleur que sur la Nottaway. Je dirai la même chose au sujet de la rivière Bell que nous avons remontée à la hâte, et d'après mon humble opinion, la poussée agricole devrait commencer par le Sud. Il faudrait tout de même une exploration préliminaire de la rivière Bell.

PERSPECTIVES FORESTIERES ET INDUSTRIELLES

Très pauvres à cause du peu d'étendue de la forêt. Les bois de dimension sont très rares et si l'on passe un chemin de fer dans la région, c'est juste si l'on trouvera le bois nécessaire à sa construction. Le bois de pulpe (épinette noire) est le plus abondant et, d'après mes calculs, assez larges, j'estime à 300,000,000 pieds mesure de place, la quantité de bois sur pieds en prenant les arbres de 4" et au-dessus à la souche.

Ceci représente une matière première pour alimenter une usine fabriquant 100 tonnes de pâte par jour pour 15 ans, ce qui n'est guère fameux.

Les bois sont sains en général. Le peuplier et le tremble peu nombreux aux abords des rivières ne représentent pas une quantité de bois appréciable.

Les bouleaux fréquents sur les îles et dans les vieux brûlés sont beaux ; près du lac Saskumika ils forment des peuplements étendus et de la belle allure.

La rivière Nottaway donne principalement trois bons pouvoirs d'eau. Le premier, la chute de 70' (fournie par trois cascades et rapides). M. H. O'Sullivan, dans un rapport de 1898, prête à cette chute une capacité de 400,000 chevaux-vapeur. Le second situé à l'endroit indiqué sur la carte "Portage de 22 chaînes aurait une capacité de 275,000 chevaux-vapeur, et le troisième près de 50o 30' latitude, aurait une puissance de 160,000 chevaux-vapeur. Ces estimations me paraissent un peu exagérées.

M. Evans et M. Lemoine ont calculé dernièrement la capacité des pouvoirs d'eau de la Nottaway. Il sera inté-

ressant de comparer leurs données à celles de M. H. O'Sullivan.

Chasse et pêche.—L'orignal et l'ours noir y sont plutôt rares, le vison et le rat musqué en grande quantité, le lièvre est abondant. Comme gibier, les perdrix, les canards noirs et les outardes sont légion. On pêche le poisson blanc, le doré, le brochet partout dans les lacs.

F. LALIBERTE, I. F.





La Commission géographique

Comme nous l'avions laissé pressentir, le gouvernement de Québec a organisé le 15 novembre dernier une Commission géographique.

Le personnel de cette commission se compose de M. Eugène Rouillard, en qualité de Président et de MM. Théo. Denis, surintendant des Mines, J. E. Girard, Directeur du service des Arpentages, A. Amos, Ingénieur hydrauliste, G. C. Piché, chef du service forestier et M. A. Belisle, Inspecteur de chasse et de pêche.

Cette commission a tenu sa première séance le 5 décembre 1912.

On y a adopté un certain nombre de règles pour faciliter les délibérations lorsqu'on aura à dresser une nomenclature géographique.

La Commission a eu aussi à s'occuper d'un nom géographique, l'*Anse à Beaufils,* dont l'exactitude au point de vue des origines et de l'orthographe est l'objet de contestations.

L'*Anse à Beaufils* est placée entre le Cap Malin et le Cap Rouge, dans le baie de Percé, comté de Gaspé. Quelques personnes prétendent que cette anse devrait plutôt s'appeler *Anse à Bonfils,* et l'on donne pour raison que cette anse tire son nom d'un noble français qui venait passer la saison de l'été à Percé faire de la pêche et de la chasse, et qui s'appelait *Bonfils.*

D'autre part, il a été établi par le témoignage de plusieurs citoyens qui connaissent à fond toutes les côtes de

Gaspé que cet endroit n'a jamais été connu ni désigné autrement que sous le vocable de l'*Anse à Beaufils.*

Les pêcheurs de Gaspé prononcent même le mot comme s'il s'orthographiait *Beaufil.*

M. A. S. Garneau, avocat, qui habite Percé depuis 27 ans, a communiqué de son côté à la Commission cette observation : que les habitants de langue française de Gaspé disent plutôt l'*Anse à Beaufils,* alors que quelques-uns de ceux parlant la langue anglaise disent l'*Anse au Beaufils.*

M. Garneau a eu aussi l'occasion de consulter bon nombre d'anciens documents sur la Gaspésie et sur aucun d'eux il n'a vu l'endroit en question désigné comme *l'Anse à Bonfils.*

La Commission géographique tenant compte du fait que ce nom d'*Anse-à-Beaufils* est consacré par un long usage et que d'un autre côté ses origines ne sont pas suffisamment déterminées avec certitude, a émis l'opinion qu'il n'y avait pas lieu à une modification de ce nom géographique.

La Commission a été aussi invitée à s'occuper d'une petite nappe d'eau située dans le septième rang du canton Packington, comté de Témiscouata, et désignée jusqu'ici par l'appellation de lac *Sloath.*

Sloath serait, paraît-il, un nom sauvage, relevant probablement de l'idiome malécite, mais dont personne n'a pu relever le sens propre.

On a demandé de lui substituer le nom de *Légaré* qui est celui du détenteur actuel, M. P. T. Légaré, grand négociant de Québec. Il a été établi que M. Légaré avait fait pratiquer des routes, dans le voisinage de ce lac, qu'il y avait érigé des constructions importantes et que les colons de l'endroit appelaient communément cette nappe d'eau, *lac à Légaré.*

La Commission a acquiescé à cette demande, et la dénomination de Légaré a été substituée à celle de *Sloath.*



Chronique Géographique

Maison de Champlain.—Notre dernier *Bulletin,* page 426, dit que l'on voit encore à Brouage la maison natale du fondateur de Québec et que "en 1911, un étranger en acheta la porte dont il a emporté les pierres." Ceci est un texte emprunté à un écrivain français, comme nous l'avons indiqué dans la page en question. Voici quelque chose de plus précis :

"La maison n'existe pas, mais le solage seulement.

"Les pierres achetées et enlevées sont celles de deux piliers entre lesquels une porte existait jadis pour entrer sur le terrain. Chaque morceau a été numéroté en défaisant la maçonnerie et on la verra reconstruite à Ottawa, nous écrit M. B. Sulte, identiquement comme elle était à Brouage l'année dernière.

Ces deux montants de porte seront placés en face de la statue de Champlain qui va être coulée bientôt et qui le représente, l'astrolabe en main, prenant la hauteur du soleil pour reconnaître sa position géographique, à l'endroit même où il s'est arrêté dans ce but. De la tête du personnage jusqu'au sol environnant, il y aura trente pieds. M. Benjamin Sulte est le président du comité qui travaille à cette oeuvre depuis cinq ans, et qui sera dévoilée au mois de juin prochain, le jour du 300e anniversaire de la visite de Champlain en ce lieu.

***

Les Etats balkaniques.—La guerre ramène toujours l'attention sur ces Etats. Nous avons déjà dit ce qu'était le Monténégro au point de vue géographique et économique. Voici maintenant quelque données sur la Bulgarie et la Serbie.

De tous les états chrétiens de la péninsule des Balkans, la Bulgarie est le plus étendue et le plus important. Sa superficie est de 9,634,000 hectares.

La population est en grande majorité de race slave. Elle s'élève à 4,322,000 habitants. Dans ce nombre, les Bulgares figurent pour 3,200,000, les Turcs pour 488,000, les Roumains pour 76,000, les Grecs pour 65,000.

Au point de vue du culte, les Bulgares appartiennent à la religion orthodoxe.

Pays essentiellement agricole, la Bulgarie sur ses 7 millions d'hectares de terrains productifs en compte 3,829,000 de terres labourables. Les plus importantes productions du royaume sont les céréales.

Les Bulgares sont des paysans tranquilles, sobres et durs au travail. Ce sont généralement gens assez frustes qui se ressentent encore de plusieurs siècles d'oppression, mais la nouvelle génération relève de plus en plus le niveau social.

C'est au Moyen Age que les Serbes sont venus s'établir sur les deux rives du moyen Danube. Cette population slave fut convertie au christianisme à la fois par Constantinople et par Rome. De ce jour date sa formation en deux branches: les Croates et Dalmates qui sont catholiques, les Serbes proprement dits qui appartiennent à la religion orthodoxe.

La Serbie ne reconquit une partie de son indépendance qu'au commencement du XIXe siècle à la suite de luttes acharnées contre les Turcs. Le traité de Berlin de 1868 en fit une pricipauté indépendante et elle s'érigea en royaume en 1882.

La superficie de la Serbie est de 4,830,000 hectares et la partie cultivée représente environ 1,800,000 hectares.

La Serbie est un pays agricole et pastoral où le cultivateur est presque toujours propriétaire. Les villes, en dehors de Belgrade, la capitale, sont peu importantes.

La population est d'un peu plus de trois millions d'âmes. Celle-ci est peu instruite ; on ne compte guère que 16 p. c. des habitants sachant lire et écrire.

La Serbie possède des mines de charbon, mais son mouvement commercial se fait surtout avec l'Allemagne et l'Autriche.

En parlant des Etats balkaniques, il n'est guère possible de passer sous silence la capture importante de la ville de Salonique par les Grecs sur les Turcs. Cette ville, à cause

même de sa situation et du rôle qu'elle a joué, mérite plus qu'une mention ordinaire.

Assise au fond de son golfe, un des plus sûrs de l'Archipel, elle est le grand port de la Macédoine, l'entrepôt nécessaire de toute cette région ; elle commande toutes les relations maritimes de cette partie de l'Europe avec l'Asie antérieure et l'Egypte. Elle est une des deux têtes de ligne de la grande voie ferrée qui traverse toute l'Europe centrale en passant par Belgrade, Budapest et Vienne. Ville de commerce, elle est aussi une ville d'art et d'histoire : on y compte une trentaine de mosquées qui sont, pour la plupart, d'anciennes églises byzantines décorées d'admirables mosaïques, et un nombre à peu près égal de synagogues. Car les juifs—d'origine espagnole—forment près de la moitié de la population ; on compte 70,000 juifs, 35,000 musulmans, 30,000 musulmans, 30,000 Grecs, 25,000 Bulgares, Serbes et Arméniens.

Les Turcs avaient conquis Salonique le 1er mai 1430. Ils y sont restés près de cinq siècles.

*
* *

Chutes de Mistassini et de Mistassibi.—Le rapport du ministère des Terres pour l'année 1912 contient une étude de M. Arthur Amos, ingénieur hydrauliste de la province de Québec sur les deux premières chutes de la rivière Mistassini et les cinq premières chutes de la rivière Mistassibi.

M. Amos estime que l'on peut porter à 7,500 ou 8,000 milles l'étendue du bassin de ces deux rivières et il évalue à 90,000 chevaux la puissance hydraulique des différentes cascades ou chutes qu'il a examiné. Ces forces se répartiraient comme suit :

1ère chute Mistassini	14,900
2ème chute Mistassini	14,900
1ère et 2ème chutes Mistassibi	29,000
3ème chute Mistassibi	3,000
4ème chute Mistassibi	19,000
5ème chute Mistassibi	10,000
Total	90,800



Les immigrants dans la province de Québec.—D'après M. Geo. Lebel, agent d'immigration, 19, 016 immigrants sont

arrivés à Québec, dans le cours de l'année 1912, pour s'établir dans la province. Sur ce nombre, l'on compte 8,067 Anglais, 2,470 Ecossais, 2,631 Autrichiens, 588 Français, 1603 Russes.

***

A la baie d'Hudson.—On sait que le vapeur *Beothic* est revenu le 9 novembre dernier d'un second voyage à la baie d'Hudson, après avoir fait, aller et retour, 5,000 milles marins. Interrogé au sujet de la navigabilité de la baie, le capitaine H. E. Webb, qui est le surintendant de la compagnie de navigation de la baie d'Hudson, a répondu comme suit:

"Le détroit est navigable trois mois par an, pour des vapeurs ordinaires ; pour des navires spéciaux, ils y peuvent pénétrer quatre ou cinq mois par an. Entre Nelson et Nottaway, dans la Baie James, distance de sept cents milles, la navigation sera praticable toute l'année, avec des navires comme le "Boethic".

L'*Artic,* steamer du gouvernement canadien, est revenu également de la Baie d'Hudson, le 16 novembre dernier, après une expédition de cinq mois. Il était commandé par M. Jackson. On paraît s'être borné à faire des expériences météréologiques dans le Détroit.

Colonisation française.—M. Edouard Brunet, directeur de l'office d'Etudes franco-canadiennes", au Havre, en France, et M. Delorme, ancien juge de paix à Duck Lake, viennent de mettre sur pied une compagnie qui aura pour but l'exploitation des terres situées à Wakaw, à une trentaine de milles de Duck Lake, dans la Saskatchewan. Cette compagnie entrera en opération vers le mois de mai.

***

Coût de l'instruction publique.—Voici, d'après les derniers rapports officiels, ce que coûte l'instruction publique dans la province de Québec:

Contribution du gouvernement de Québec. . .	$1,302,870
" des municipalités par l'impôt ordinaires.	3,111,743
" par impôt spécial.	313,274
" mensuelle.	277,280
Institutions indépendantes subventionnées. . .	2,026,807
Grand toal:.	$7,031,974

Entre Winnipeg et Québec.—Il est question de construire un chemin de fer électrique entre Winnipeg et Québec, lequel raccordera en sept endroits différents avec les chemins de fer à vapeur. Ce nouveau chemin de fer se trouvera desservir des régions que ne traversent pas les transcontinentaux. De plus, il raccordera avec ces derniers.

Dans Québec et Ontario, jusqu'au lac Nipigon, la voie électrique sera à égale distance entre le Grand Tronc et le Pacifique Canadien.

*
* *

La famille acadienne.—M. Geo. Demanche, directeur de la *Revue Française* et d'*Exploration,* de Paris, vient de publier sous le titre de *Impressions d'Acadie* un article remarquable sur la famille acadienne.

On sait que M. Demanche est venu au Canada deux fois et qu'il a fait un assez long séjour dans le pays d'Evangeline.

Le savant écrivain constate, au cours de son étude, que c'est dans les comtés de Digby et d'Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, que les descendants des déportés de 1755 sont le mieux groupés.

Le groupement le plus important se trouve ensuite dans l'île du Cap-Breton.

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens sont en bonne posture, non-seulement pour leur progression numérique, mais encore pour la conservation de leur langue.

En 1911 la famille acadienne se composait de 141,000 individus, d'après le recensement. On croit qu'elle s'élève actuellement à 165,000 personnes.

*
* *

L'Ungava.—C'était le nom de l'immense territoire qui a été annexé le 15 mai 1912 à la province de Québec.

Ungava est un mot esquimau qu'un linguiste, feu le R. P. Lemoine, O. M. I., traduisait par *terre inconnue* alors que d'autres ont prétendu que ce mot signifiait "lieu où fréquentent les baleines blanches." Dans le dialecte des Esquimaux qui habitent les îles du Nord, *Ungava* désigne le pays du *Sud.*

Quoiqu'il en soit, ce vocable va disparaître à jamais, et

c'est un projet de loi déposé par le premier-ministre lui-même, l'honorable Sir Lomer Gouin, qui a fixé son sort.

Le nouveau territoire désigné jusqu'ici par *Ungava* s'appellera désormais *Le Nouveau-Québec* et la loi qui lui impose ce nom a été sanctionnée par la Législature de Québec en décembre 1912. Une des clauses de la nouvelle loi porte en outre que les lois et règlements en vigueur dans la province de Québec le seront également dans le nouveau territoire annexé. Quant aux concessions de terres de l'Ungava qui ont été faites antérieurement à l'annexion de ce territoire, la loi oblige les propriétaires de ces terrains à se rapporter au Secrétaire de la Province, dans un délai de deux ans, sous peine de révocation.

*
* *

Le canton Fréchette.—Par inadvertance, nous avons omis dans notre nomenclature des nouveaux cantons de la région du Saint-aMurice, le nom de M. Louis Honoré Fréchette. Il va de soi que dans une galerie géographique où figurent les noms de nos principaux lettrés, celui du grand poète canadien-français devait occuper l'une des premières places, sinon la première. Nous devions bien assurément cet hommage à ce compatriote distingué qui fut l'une des illustrations de notre monde littéraire. Aussi la prochaine carte du Saint-Maurice mentionnera-t-elle le canton *Fréchette,* tout comme elle mentionne les cantons Crémazie et Lemay.

*
* *

L'élevage du renard.—C'est M. de Puyjalon, ancien inspecteur-général de chasse et de pêche, qui le premier, il y a une quinzaine d'années, conseilla à nos compatriotes, l'élevage du renard noir, comme pouvant être la source de grands profits.

Ce conseil désintéressé demeura longtemps à l'état de lettre morte, mais depuis que le prix des fourrures a atteint un prix élevé, on en a saisi l'importance, et l'élevage du renard noir et du renard argenté est entré dans le domaine pratique.

C'est un belge, résidant sur la côte nord, à Piasthibaie, qui paraît avoir fait les premiers essais, et ceux-ci ont été fructueux. Ce Belge, M. Johan Beetz, possède présentement

une trentaine de renards noirs ou argentés et son parc d'animaux à fourrures est évalué à près de $150,000. Ce chiffre n'a rien d'exagéré si l'on considère qu'une belle peau de renard argenté atteint facilement sur le marché le prix de quatre à cinq mille piastres.

D'autre part, la maison Holt et Renfrew, de Québec, détient dans l'un de ses parcs, à Lorette, un troupeau de renards argentés parmi lesquels se trouvent au moins une vingtaine de renards nés dans le cours de l'année 1912.

Il y a aussi quelques autres particuliers qui se sont livrés à l'élevage des animaux à fourrures et leur exemple ne manquera point d'être suivi par un grand nombre d'autres, maintenant surtout que le gouvernement de Québec a décidé de protéger les parcs où cet élevage se pratiquera.

Il n'est peut-être pas inutile de noter ici que c'est un citoyen de l'île du Prince-Edouard, l'honorable M. Charles A. Dalton, ancien ministre, qui a été l'un des pionniers de cette industrie. Ses parcs d'animaux à fourrures lui ont déjà rapporté une jolie fortune, et nous ne voyons pas pourquoi les éleveurs de la province de Québec n'obtiendraient pas les mêmes résultats, alors qu'il est amplement démontré que c'est dans l'extrême nord de notre pays que se trouvent les plus belles comme les meilleures fourrures.

*
* *

Nos richesses naturelles.—Dans une conférence justement remarquée à Montréal, M. le professeur H. Laureys, de l'Ecole des Hautes Etudes, a passé récemment en revue les principales ressources de la province de Québec.

Se confiant tout d'abord dans le règne minéral, le savant professeur a noté que nous étions, avec la Russie, les plus grands producteurs d'amiante. Nous en avons vendu en 1911, pour $3,000,000. Les pricipaux gisements se trouvent à Thetford, à Danville, au Lac Noir et à Broughton.

Une autre ressource de la province est le mica que l'on rencontre dans la région, au nord de l'Ottawa, et même dans certains endroits de la Côte Nord. Malheureusement cette industrie n'a encore pris qu'un médiocre développement.

Le charbon manque totalement dans la province ; en revanche, nous sommes assez bien pourvus en fait de gaz naturel, en pétrole et en tourbe.

Mais notre richesse principale, ce sont les produits agricoles. Notre province en a exporté à elle seule pour cent millions de piastres en 1911.

L'avoine, le blé et toutes les autres céréales, les fourrages, les fruits et les légumes sont aussi des cultures en honneur. Il convient d'y ajouter le tabac. Croirait-on que nous avons vendu dans une seule année douze millions de livres de la fameuse plante à Nicot ?

M. Laureys est d'opinion que nous n'exploitons pas assez nos richesses forestières et nos forces hydrauliques. Plutôt, dit-il, que d'exporter pour $45,000,000 de notre bois aux Etats-Unis, pourquoi ne pas s'organiser pour que ces produits ne traversent pas la frontière ?

Le conférencier constate aussi, à la lumière des statistiques, que depuis 1904, nos animaux ont un accès plus difficile sur le marché anglais alors que l'entrée des animaux venant de Suède, d'Australie et de Russie est de plus en plus favorisée. Il en est de même pour certains produits tels que le beurre, le fromage, les oeufs.

Un autre conférencier, M. Edouard Montpetit, professeur d'économie politique, paraît avoir appuyé sur l'importance qu'il y a pour nous d'attirer ici les capitaux français et belges afin de développer nos ressources. Il est aussi favorable à l'immigration, mais à la condition qu'elle porte sur de bons sujets. M. Montpetit considère d'autre part que notre législation ouvrière est à organiser et que cette organisation devrait être calquée sur la loi belge.

***

La ville de Winnipeg.—Le consul de Belgique résidant en cette dernière ville écrivait récemment à son gouvernement que la capitale de la province du Manitoba maintenait toujours, avec honneur, sa position commerciale de point transitoire entre l'est et l'ouest canadien et qu'elle était certainement appelée à devenir l'une des plus importantes villes du Canada, sinon la plus grande.

Les données qui suivent montrent bien en effet son étonnante prospérité.

Sa population est maintenant de 172,000 habitants.

Les transactions effectuées pendant l'année 1912 par les 23 banques de Winnipeg ont été de 1,172,762,142 dollars.

Ce chiffre énorme commence à changer la situation de ces banques, car, jusqu'à présent, toutes n'étaient que des succursales, ayant leur maison centrale dans les villes de l'est et certaines d'entre elles ont fait un changement à ce sujet en faveur de Winnipeg.

La valeur des nouvelles constructions, pendant l'année, a été de 17,600,000 dollars, en augmentant de 2 1-2 millions de dollars sur l'année précédente, sans compter les 4 millions dépensés en constructions dans la banlieue. La plus grande partie de ces bâtisses sont de style moderne, tant en architecture que comme construction.

Le commerce de gros a dépassé le chiffre respectable de 120 millions de dollars.

Winnipeg est actuellement le plus grand marché de grains du continent.

Les prêts hypothécaires effectués, tant pour la ville que pour la province, par les compagnies de prêts, se sont élevés à la somme de 47,170,804 dollars, à des taux variant entre 6 et 7 p. c.

Les manufactures de Winnipeg sont au nombre de 276 employant 15,000 ouvriers et la distribution de la force motrice électrique fonctionnant maintenant, de nouvelles industries pourront s'y établir avec les plus grands avantages, car cette force leur sera donnée au prix coûtant.

Les ressources naturelles que la ville a sous la main, telles que la laine, la graine de lin, la paille de lin, les peaux, l'argile, la paille et la pulpe, le sable pour verre, les minerais, le gypse, la tourbe, le sel, le manganèse, la pierre à chaux, etc, pourront tenter la création d'industries, telles que filature, manufacture d'huile, tannerie, briqueterie et poterie, manufacture de papier, verrerie, etc.

La spéculation sur les terrains a été animée et très fructueuse, car leur valeur va toujours en augmentant. Le prix dans le centre a atteint jusque 5,000 dollars par pied de façade: aussi élève-t-on sur ces terrains des monuments ou des édifices de 10 à 14 étages.

Ces prix obligent la décentralisation du commerce de détail, ce qui est un bien, vu l'extension que prend la ville.

Les capitaux européens affluent de plus en plus, l'avenir de Winnipeg n'étant plus un doute pour personne ; la confiance les y amène en proportion de la sécurité des placements.

***

Le parc des Laurentides.—Il y a déjà près de 18 ans que le gouvernement de Québec a créé ce parc national qui comprend environ deux millions d'acres et qui se trouve enclavé dans les comtés de Montmorency et de Charlevoix.

On rencontre dans ce parc des centaines de nappes d'eau, plus poissonneuses les unes que les autres et des terrains de chasse d'une richesse inouie. Malheureusement, faute d'un service de protection suffisant, on y a laissé pénétrer un trop grand nombre d'amateurs de chasse et de pêche, et il s'y est fait d'énormes tueries sans profit pour les uns et pour les autres.

Pour obvier à ces déprédations et pour faciliter d'autre part la reproduction du poisson et du gibier dans ce riche territoire, le gouvernement de Québec a décidé d'isoler une partie de ce parc et d'en interdire absolument l'entrée à qui que ce soit. La partie isolée se trouve au centre du parc et c'est celle-là que personne ne pourra franchir à l'avenir. Néanmoins, toutes les autres parties du parc restent accessibles au public.

***

A la recherche du diamant.—M. J. Austin Bancroft, de l'université McGill, a communiqué au ministre des Mines à Québec, le résultat d'une récente visite dans les bassins des rivières Harricana et Nottaway. Il a étudié spécialement la formation géologique des territoires arrosés par ces rivières.

C'est son avis que l'on finira par faire des découvertes importantes de minerais dans l'immense espace compris entre le lac Matagami et la baie James.

On a même parlé de la présence du diamant dans ces régions lointaines et M. Bancroft a rencontré des prospecteurs qui recherchaient minutieusement le précieux minerai. Jusqu'à présent, leurs recherches ont été vaines, et M. Bancroft n'est pas loin de croire que l'on y aravaille en pure perte.

***

Les barrages-réservoirs.—La Commission des eaux courantes de la province de Québec, dont l'hon. S. N. Parent est le président, se dispose à faire construire dans le haut du Saint-Maurice un immense réservoir destiné à régula-

riser le volume d'eau qui passe dans cette rivière et à l'emmagasiner de telle sorte qu'on puisse obtenir une production régulière et permanente de force motrice.

Les travaux que comporte cet emmagasinement sont des plus considérables. La construction de la digue coûtera à elle seule $1,250,000. Une construction du même genre sur le Nil, à Assouan, a entraîné une dépense de douze millions.

La digue projetée pour le bassin-réservoir se fera au rapide de la Loutre, où l'on a trouvé comme fond un roc solide.

On estime la superficie du réservoir projeté à plus de 300 milles carrés, alors que les eaux qui y tomberont feront partie d'un bassin de plus de 16,000 milles carrés qui donnera 18,000 pieds cubes à la seconde.

De son côté, le gouvernement fédéral s'occupe de l'établissement de barrages-réservoirs dans le bassin de l'Ottawa Supérieur.

Un ingénieur, M. C.-R. Coutlée, a même présenté un rapport très documenté à ce sujet. On y démontre que le caractère de l'Ottawa Supérieur présente des circonstances favorables à l'adoption d'un système pouvant contenir partiellement le surplus des eaux pour son utilisation aux époques de l'étiage, et que non-seulement ce système serait utile à la navigation, mais que de plus toutes les opérations commerciales ou industrielles en retireraient un grand profit.

***

Les pommes de la Nouvelle-Ecosse.—Un expert du gouvernement canadien, parlant du commerce des fruits canadiens, dit que le fait le plus important pendant la saison de 1911-12 est la récolte énorme de pommes de la Nouvelle-Ecosse qui a atteint presque un million et trois quarts de barils, soit plus de deux fois autant que l'année précédente.

Ces pommes ont été exportées pour la plus forte partie à Londres à Liverpool et à Manchester.

Un fait à noter cependant, c'est que les expéditeurs de la Nouvelle-Ecosse ont jeté plus de 100,000 barils sur les marchés du Nord-Ouest. C'était un premier essai qui fait bien augurer pour l'avenir.

La demande de pommes en Allemagne et le fait que les relations fiscales entre ce pays et le Canada ont repris leur

état normal, ont fourni également un nouveau débouché pour les pommes canadiennes. La Nouvelle-Ecosse y a envoyé l'an dernier 178,000 barils.

***

La chasse à la baleine.—D'après un rapport de l'inspecteur fédéral des pêcheries, E. G. Taylor, les stations baleinières qui sont sous le contrôle de la Cie *Pacific Whaling*, à Barclay Sound et à Kyuquot Sound, sur la côte ouest de l'île de Vancouver, Colombie Anglaise, ont fait dans l'année 1911, des opérations très fructueuses. Le nombre de baleines capturées a été de 890. L'on n'avait jamais encore atteint ce chiffre.

***

Mort d'un explorateur.—Les revues géographiques françaises nous apprennent la mort du premier pionnier de l'expansion française au Tonkin, Jean Dupuis, arrivée le 28 novembre 1912, à Monaco, à l'âge de 83 ans.

Jean Dupuis a publié plusieurs ouvrages sur le Tonkin et le fleuve Rouge.

***

Découverte de documents géographiques.—Le *Geographical Journal* de Londres mentionne la découverte effectuée par madame Zélia Nuttall de nouveaux et intéressants documents concernant Sir Francis Drake et son voyage de circumnavigation, au XVIe siècle.

Cette découverte importante a été faite dans les archives nationales mexicaines, à Mexico, au milieu d'un fouillis d'autres documents concernant l'Inquisition.

La publication de ces documents précieux pour le monde géographique doit être faite prochainement par la Société Hakluyt.

En l'honneur du poète Crémazie.—M. Guénard (Maurice Hodent) consacre un joli article dans *France-Canada*, au premier des poètes canadiens.

Parlant de l'inauguration du monument qui s'est faite au Havre le 3 novembre 1912—monument que nous devons à la patriotique initiative de M. Gonzalve Desaulniers et de M. Génin, de Montréal—M. Guénard dit "que l'hommage

allait non-seulement à Octave Crémazie, mais au peuple canadien tout entier dans le coeur duquel il sut réveiller le sentiment français.”

***

La salinité des océans.—Un savant, M. Woeïkof, vient d'établir que de tous les océans, l'Atlantique est celui dont la salinité moyenne est la plus forte.

Cette priorité de l'Atlantique, remarque la *Géographie* de Paris, paraît d'autant plus surprenante que cet océan reçoit les plus grands fleuves du monde. Outre l'Amazone, le Congo, l'Orénoque, la Plata, le Saint-Laurent, les fleuves d'Europe, l'Atlantique reçoit les apports de l'océan Glacial Arctique, et en particulier, chaque année, 20,000 kilomètres cubes de glace, dont la fusion donne une eau chargée de sel à 10 p. 1000 seulement. D'autre part, l'Atlantique peut, de par sa relative étroitesse, être considéré comme une mer bordière, ou comme un ensemble de mers bordières, plutôt que comme un océan proprement dit. Or, il se trouve, dit M. Woeïkof, que c'est précisément ce caractère de mer bordière qui détermine sur l'Atlantique l'anomalie apparente que nous venons de signaler. En résumé, il semble que l'Atlantique est très salé parce qu'il est entouré de terres plates.

***

La plus ancienne cartographie du Japon.—D'après M. Henri Froidevaux, c'est sur la carte de Giacomo Gastaldi de 1550 qu'apparaît pour la première fois le nom de *Giapam,* substitué au *Zipangu* de Marco Polo ; et encore que ce dernier terme ait continué de figurer jusque dans la cartographie du XVIIe siècle, ce seul fait suffit à un savant auteur, M. Dahlgren, pour l'amener à considérer la carte de Gastaldi de 1550 comme le premier type de la plus ancienne cartographie du Japon. Carte bien grossière, d'ailleurs, où le Japon est dessiné comme une seule île de forme ovale, et orienté d'ouest en est.

***

Quel est l'âge de notre planète ?—Les évaluations à ce sujet ont varié. Joly, en tenant compte du temps nécessaire pour réaliser la salure des océans actuels par l'apport des

matières que les eaux enlèvent par dissolution à l'écorce solide, estime à cent millions d'années la durée du ruissellement.

Geikie, en considérant la durée probable des phénomènes de sédimentation, croit qu'il a fallu à la Terre 100 à 1,000 millions d'années pour arriver à l'état actuel.

Les physiciens modernes, notamment en Angleterre, Ramsay et Rutherford, portent l'âge de la Terre à plus de 1,600 millions d'années.

Les géographes, d'autre part, considèrent que la valeur de la contraction de l'écorce qui correspond à un abaissement de température de plus de 300 degrés aurait exigé pour se produire, environ 2,000 millions d'années.

C'est donc à un chiffre intermédiaire entre 1,000 et 2,000 millions d'années qu'il convient d'évaluer l'âge de la croûte terrestre.

***

Un lac poissonneux.—On sait combien les Américains tiennent en estime les lacs du Canada. Pêcher dans l'une de nos nappes d'eau fourmillant de truites est pour eux la suprême jouissance. Aussi les voit-on se répandre un peu partout et se faire concéder par bail les nappes d'eau, même les plus reculées, qui ont quelque réputation.

Tout dernièrement, un sportman américain consacrait un article de trois colonnes dans le *New York Times* pour célébrer la richesse de nos lacs, et notamment ceux du Nouveau-Brunswick. Ce sportman avait passé quelques jours au lac *Prichard*, enclavé entre des collines abruptes, à 100 milles en arrière de Campbellton. Ce lac *Prichard* porte le nom de son propriétaire actuel qui occupe une petite ferme dans les environs. Il s'appelait, il y a une vingtaine d'années, le lac *Parker*, mais le nouveau venu l'avait débaptisé pour lui imposer son nom.

Le sportman américain qui a pêché dans ses eaux assure que dans le cours d'une année l'on a capturé 6,000 truites dans le lac *Préchard*. C'est un assez joli record sans doute, mais il ne manque pas de lacs dans la province de Québec où l'on prend chaque année le double et le triple de ce chiffre.

***

Rivière au Lait.—Il y a une rivière de ce nom dans l'Ouest canadien. Elle coule sur un parcours d'environ 110 milles dans le Canada, puis traverse le Montana et va tomber dans le Missouri, à environ 300 milles de sa dernière traversée de la frontière.

Le traité de Washington du 11 janvier 1909 spécifie que cette rivière et ses tributaires dans le Montana, l'Alberta et la Saskatchewan devront former un seul cours d'eau avec la rivière Sainte-Marie et ses affluents et que la part du Canada sera la moitié de l'eau réunie.

***

Le commerce du monde.—On vient de préparer à Londres un état indiquant les importations et les exportations totales de marchandises dans les principaux pays, pour l'année 1912. C'est naturellement l'Angleterre qui est à la tête du commerce, mais elle est suivie de très près par les Etats-Unis.

	Importations £	Exportations £
Angleterre	347,305,000	267,299,000
Etats-Unis	215,250,000	255,551,000
Allemagne	293,441,000	240,274,000
France	185,307,000	147,728,000
Indes Anglaises	58,175,000	97,730,000
Russie	60,139,000	74,258,000
Canada	71,581,000	35,076.000
Belgique	101,998,000	85,624,000

***

Le traité de paix Italo-Turc.—Ce traité de paix a été signé le 18 octobre 1912 à Lausanne. Il apporte naturellement une nouvelle modification à la carte politique de l'Afrique. La Turquie disparaît comme puissance souveraine africaine. Elle ne conserve que des droits de suzeraineté, d'ailleurs peu effectifs sur l'Egypte.

Cependant, en vertu de ce traité et d'un accord intervenu entre les deux gouvernements les habitants de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque continueront à jouir comme par le passé de la plus complète liberté dans la pratique du culte musulman.

***

Nouvelle-Zélande et Canada.—Dans le rapport du commissaire commercial canadien, la valeur des importations en Nouvelle-Zélande de produits canadiens est passée de 160,000 livres sterling en 1910 à 300,000 livres sterling en 1911-1912, tandis que les importations au Canada de produits néo-zélandais atteignaient 250,000 livres sterling en 1911-1912. En 1910, la Nouvelle-Zélande a envoyé 2,958 caisses de beurre au Canada et 26,698 caisses en 1911-1912.

***

Le Chêne-Liège.—M. Paul Charpentier écrit dans la *France-Coloniale* que l'Algérie est la véritable patrie du chêne-liège, que ce pays en renferme une aussi grande quantité que tout le reste du globe, et produit un liège dont la qualité reconnue égale à celle des meilleures provenances d'Espagne et Portugal, va en s'améliorant avec la culture forestière.

La floraison a lieu ordinairement vers la fin d'avril.

***

La planète Mars.—Dans une récente conférence faite à Nantes, en France, le célèbre actronome français, Camille Flammarion, a abordé le problème de la vie planétaire.

"Y a-t-il des êtres vivants sur les planètes ? Des êtres vivants, sans doute, mais d'autres hommes, non. Les conditions de leur vie étant différentes, la vie apparaît sous un aspect différent. Ceux qui supposent avec légèreté que dans telle planète vivent des hommes, raisonnent comme raisonneraient des poissons qui, ayant vu sur un rivage quelques êtres humains, croiraient à l'existence d'autres poissons hors de leur milieu aquatique.

La géographie de Mars, assure Flammarion, est plus complète que celle de la terre. En effet, nous ignorons l'aspect des pôles de la Terre, et nous connaissons très bien ceux de Mars. Depuis quarante ans, M. Flammarion observe la fonte des neiges aux deux pôles de cette planète.

Il fait toujours un temps superbe dans Mars. Jamais de pluie ou de brouillard. Mars a des taches blanches qui changent de forme et d'étendue. Ce sont les neiges qui fondent. Il ne fait donc pas froid sur la planète Mars."

***

Le premier colon du Canada.—On parle plus que jamais d'élever un monument à la mémoire de Louis Hébert, le chef de la grande famille canadienne-française et le premier colon du Canada.

Hébert vint au pays avec Champlain et installa son foyer à Québec même, sous un orme qui se dressait encore, il y a soixante-dix ans, au coin de la rue Ste-Anne, près de la Place d'Armes.

Le Jardin Montmorency, qui fait face au fleuve Saint-Laurent, serait, à notre avis, l'endroit tout désigné pour un semblable monument.

***

Nos rapports avec le Vénézuela.—La république du Vénézuela, dans l'Amérique du Sud, est représentée officiellement au Canada depuis quelques mois par un consul qui a ses quartiers généraux à Montréal.

Cette république vise à développer son commerce avec notre pays. Elle cherche notamment à introduire son café qu'on déclare supérieur à celui des autres pays. D'autre part, on estime que le Vénézuéla constitue un grand marché pour la farine canadienne.

***

L'explorateur Amundsen.—Le capitaine Amundsen qui découvrit le pôle sud en décembre 1911, se trouvait à New York, le 10 janvier, où une délégation l'a rencontré.

L'explorateur a parlé de son prochain voyage dans les mers arctiques: "Je traverserai tout le bassin arctique, dit-il, et j'espère atteindre le pôle Nord. Je ferai de constantes observations dans l'intérêt de la science.

"Le voyage durera cinq ans et aura lieu à bord du "Fram" mon bon vieux navire qui est en ce moment en bon état à Buenos-Ayres. Nous partirons de la mer de Behring et viendrons probablement terminer le voyage du côté de l'Atlantique."

A propos de son voyage au pôle Sud, Amundsen dit que la région doit être riche en minerais qui seront un jour utiles à l'humanité.

***

A la mémoire de M. Taché.—On se rappelle que la mort de M. Eugène Taché, ancien sous-ministre des terres et forêts de lap rovince, a suscité partout de vifs regrets. Une carrière de cinquante années passée dans le service public lui avait donné une expérience précieuse et il était tenue en outre pour l'un des géographes les plus érudits du pays. Le ministre actuel des Terres et Forêes, l'honorable M. Allard, a eu la délicatesse, dans le rapport qu'il a communiqué à la législature de Québec, à l'ouverture de la dernière session, de consacrer à cet homme de bien qui fut non-seulement un laborieux, mais encore un savant désintéressé, ces quelques lignes qui constituent tout un hommage à sa mémoire :

Je ne puis terminer ces remarques sans rappeler ici le nom d'un homme distingué qui, pendant plus de cinquante ans, fut le collaborateur actif, zélé et discret de tous les ministres qui ont eu à diriger le département des Terres et Forêts de la Couronne depuis la Confédération.

Le 13 mars dernier, la Législature, sur proposition de l'honorable Premier Ministre s'ajournait par respect pour la mémoire de feu M. E. E. Taché, sous-ministre des Terres et Forêts, qui venait de rendre à Dieu une âme d'élite et terminer une vie toute remplie d'oeuvres éminemment utiles à sa province et en particulier au département que j'ai l'honneur de diriger.

Les témoignages d'estime, d'admiration et de reconnaissance qui lui ont été rendus par toutes les classes de la société, quelques mois à peine avant sa mort, lors de la célébration du cinquantenaire de son entrée dans le service civil, me dispensent de faire ici son éloge.

Qu'il me suffise de dire que par son décès, la Province a perdu un citoyen remarquable, les arts, un artiste distingué, le département, un employé modèle et le ministre des Terres et Forêts, un collaborateur précieux.



Nos pouvoirs hydrauliques.—Grâce à un excellent travail statistique que vient de publier la Commission de conservation du Canada, nous savons aujourd'hui d'une façon à peu près exacte, dans quelle proportion nos forces hydrauliques sont utilisées dans l'ensemble du Canada.

Le total s'élève à 1,010,521 chevaux, dont 742,955 pour la production d'éclairage et force motrice, 158,051 dans les fabriques de pâte de bois et 115,515 dans les industries diverses.

La province d'Ontario met en oeuvre 532,000 chevaux-vapeur; la province de Québec, 300,000; la Colombie Anglaise, 101,000, le Manitoba, 48,000.

Bulletin Bibliographique

Hirtus Fluminensis ou **Breve Noticia** sur les plantes cultivées au Jardin Botanique de Rio de Janeiro, par J. Barbosa Rodrigues. Illustré.

Index to the Stratigraphy of North America, by Bailey Willis, avec une carte géologique de l'Amérique du Nord. C'est une compilation qui sert à expliquer la carte qui l'accompagne. C'est le gouvernement de Washington (bureau géologique) qui publie cette compilation qui comporte plus de 900 pages.

QUINZE ANNEES DE SEJOUR

AU

CONGO FRANCAIS

Par le R. P. HENRI TRILLES

Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, Officier d'Académie.— Beau volume in-4o de 288 pages, illustré de 52 gravures. Broché: **3 fr. 35.**

On nous permettra de présenter les souvenirs et études d'un Français qui, après avoir échangé l'uniforme chamarré d'or de l'officier pour l'humble froc du missionnaire, explora non seulement le Congo, mais fut encore l'un des pionniers "officiels" de la conquête africaine, et s'y consacra durant "quinze années", les plus belles et les plus fécondes de la vie humaine.

Laissons-le présenter lui-même son travail en extrayant ces quelques lignes de sa préface:

"Allez, chères pages, qui souvent eûtes le don de chasser de mon esprit les pensers vagabonds ou lancinants, chères pages où j'ai mis, je crois, à défaut de mieux, un peu de moi-même ! Allez, et puissiez-vous, sur le soir, à la lueur blanche de la lampe de famille, susciter quelques sympathies en faveur de nos pauvres Congolais, éveiller quelques vocations coloniales ou apostoliques, décider quelques jeunes gens, au coeur chaud et à l'âme ardente, à venir ici, vivre de la vraie et grande vie, vie libre et utile à la Patrie, à la France d'ici-bas, et à la France de là-haut.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi 14 mars 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Isle aux Grues et Montmagny à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Montmagny, Isle aux Grues et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes.
Division du Service des Malles,
Ottawa, le 24 janvier 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 février 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six et trois fois par semaine, aller et retour, entre Les Escoumains et Trois-Pistolles à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Les Escoumains, Trois-Pistoles et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service de la Malle. Surintendant.
Ottawa, le 27 décembre 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 31 janvier 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Mercier et Notre-Dame du Rosaire à partir du 1er avril prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Mercier et Notre-Dame du Rosaire et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service de la Malle. Surintendant.
Ottawa, le 14 décembre 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 28 février 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, trois fois par semaine, sur la route rurale de Tingwick, No 1, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Tingwick, et au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service de la Malle. Surintendant.
Ottawa, le 11 janvier 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 février 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre Cap Rouge et la Station du Chemin de Fer du Nord, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres

renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Cap Rouge et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service de la Malle. Surintendant.
Ottawa, 30 décembre 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 février 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, douze fois par semaine, aller et retour, entre Ste-Foye et la Station du Chemin de Fer Canadien Pacifique, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Ste-Foye et au bureau de l'Inspecteur des Posts à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service de la Malle. Surintendant.
Ottawa, le 30 décembre 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi vendredi le 7 mars 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années, six fois par semaine, sur la route de livraison rurale No 2 de Richmond à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Richmond et Denison's Mills et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 17 janvier 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 mars 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine aller et retour, entre St-Agapit Station et St-Sylvestre East à partir du 1er avril prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumissions en s'adressant au bureau de poste de St-Agapit Station, St-Gilles, Rageot, Parkhurst, Beaurivage, St-Sylvestre East et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 20 janvier 1913.

SOCIÉTÉ DE GEOGRAPHIE

PATRONS

L'honorable Sir FRANCOIS LANGELIER.—Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'honorable Sir LOMER GOUIN.—Premier Ministre de la Province de Québec.

MEMBRES ACTIFS POUR L'ANNEE 1913.

ALLARD, Hon. J.—Ministre des Terres et Forêts.
AMOS, Arthur.—Ingénieur hydrauliste.
AMYOT, Hon. G. E.—Industriel, Montcalmville.
ANDRE, rév. Frère.—Mont de la Salle, Maisonneuve.
ANDERSON, Lt.-col. W.—Ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries.
ANGERS, Hon. Sir A. R.—Ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
ANGERS, Philippe.—Notaire, Beauceville.
ANSELME, révd. Frère.—Mont St-Louis, Montréal.
ARCHAMBEAULT, S. G. Mgr J. A.—Evêque de Joliette.
AUGER, Amédée-J.—Marchand de bois.
AUTHIER, Hector.—Agent des terres de l'Abitibi, à Amos.

BARIL, Mgr H., V. G.—Principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières.
BEAUBIEN, Hon. Louis.—Ancien ministre, Montréal.
BEAUDIN, S. Hon., Juge C. S.—Montréal.
BEAUPRE, V. Elzéar.—Montréal.
BEAUPRE, Dr W.—Médecin oculiste, Québec.
BEDARD, Avila.—Ingénieur forestier, Québec.
BEDARD, O. W.—Négociant de gros, Québec.
BEGIN, J. I.—Propriétaire du "Clarendon", Québec.
BELANGER, P. E.—Notaire public, Québec.
BELCOURT, Hon. N. A.—Sénateur, Ottawa.
BELLEAU, Geo.—Secrétaire du département de la Colonisation, Québec.
BELLEAU, Hon. I. N.—Juge de la Cour Supérieure, Lévis.
BELLERIVE, Georges.—Avocat et chevalier de la Légion d'Honneur.
BELISLE, Adolphe.—Inspecteur général de chasse et de pêche au ministère de la Colonisation.
BENDER, Albert J.—C. R. Maire de Montmagny.
BENDER, Prosper E.—Médecin et homme de lettres, Québec.
BERLINGUET, F. X.—Architecte, Québec.
BERNARD, S. G. Mgr A. X.—Evêque de St-Hyacinthe.
BERNIER, Alph.—Député et Maire de Lévis.
BERNIER, J. E.—Commandant du steamer Arctic, Lévis.
BERNIER, Napoléon.—Avocat et président de la Cie d'Assurance de Rimouski.
BISAILLON, F. J.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.
BLAIS, Rodolphe A.—Gérant de la Société de Colonisation d'Alberta, Edmonton.
BLAIS, S. G. Mgr A. A.—Evêque de Rimouski.
BLANCHET, M. l'abbé O.—Curé de la Rivière à Pierre. Portneuf.
BOILY, J. Edouard.—Notaire et Président de la Société de Construction Permanente.
BOUILLON, A.—Médecin à Matane.
BOUFFARD, Abbé J. H.—Curé de Saint-Malo.
BOUFFARD, Jean.—Avocat et Greffier en loi du ministère des Terres et Forêts.
BOURBONNAIS, A. O.—Ingénieur civil, St-Anselme de Dorchester.

BREEN, Thos.—I. C. et Arpenteur Géomètre, Québec, B. P. 327.
BROCHU, Docteur D.—Surintendant de l'asile de Beauport.
BRODEUR, Hon. L. P.—Juge de la Cour Suprême du Canada.
BROUSSEAU, Léger.—Imprimeur, Chicoutimi.
BRUNEL, Abbé Ed.—Curé de St-Célestin, Nicolet.
BRUNAULT, Abbé C. E.—Principal de l'Ecole Normale de Nicolet.
BUREAU, Joseph.—Explorateur officiel, St-Raymond, Portneuf.

CANTIN, Victor.—Maire, Ville Montcalm.
CANNON, L. A.—Avocat et échevin de la cité de Québec.
CARIGNAN, L. G.—Comptable, Lachine.
CARON, Hector.—Surintendant de la chasse et pêche, Québec.
CARON, Abbé Ivanhoë.—Missionnaire colonisateur, Québec.
CARON, Hon. J. Ed.—Ministre de l'Agriculture, Québec.
CASGRAIN, Hon. J. P. B.—Sénateur, Montréal.
CASGRAIN, Hon. T. C.—C. R., Président de la Commission des Eaux limitrophes, Montréal.
CHABOT, Lieut.-Colonel L. G.—Commandant du 9ème Voltigeurs.
CHARLEBOIS, J. A.—Notaire et Docteur en Droit, Québec.
CHALIFOUR, J. E.—Chef géographe, département de l'Intérieur, Ottawa.
CHATEAUVERT, Victor.—Ancien député.
CHOQUETTE, Hon. P. Aug.—Sénateur.
CHOUINARD, H. J. J. B.—Greffier de la cité de Québec.
CLAVET, Chs Octave.—Capitaine de vaisseau, St-Michel de Bellechasse.
CLOUTIER, J. E.—Courtier, Chicoutimi.
CLERGUE, Francis H.—Montréal.
CORBEIL, M. l'abbé Eug.—Curé de la Tuque, Champlain.
CODERRE, Honorable Ls.—Secrétaire d'Etat, Ottawa.
COTE, P. J.—Négociant à Québec.
COTE, Thomas.—Secrétaire de la Commission des Eaux limitrophes, Ottawa.
CROTEAU, J. M.—Arpenteur Géomètre, Québec.

DANDURAND, Hon. R.—Sénateur, Montréal.
DARVEAU, Chs.—Avocat et Conseil du Roi, Lévis.
D'AUTEUIL, P. C.—Député de Charlevoix.
DAVIE, Geo. D.—Constructeur de navires, Lévis.
De BRAY, A. J.—Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal.
DROLET, Arthur.—Négociant, St-Sauveur, Québec.
De CELLES, A. D.—Bibliothécaire du parlement fédéral, Ottawa.
DECARY, Albert.—Ingénieur civil du district de Québec.
De LERY, Gustave P. C.—Notaire, Québec.
DECHENE, Elzéar Miville.—Sous-ministre des Terres et Forêts.
De LERY, William C.—Avocat, Beauceville.
De la BRUERE, Montarville B.—Archiviste, Montréal.
De la BRUERE, Hon. B.—Surintendant de l'Instruction publique.
DELAGE, Hon. Cyrille F.—Président de l'Assemblée Législative de Québec.
De LAMARRE, M. l'abbé E.—Aumônier du couvent St-Antoine de Padoue, Chicoutimi.
DENIS, Théo.—Surintendant des Mines, Québec.
DERY, Son Honneur Elzéar.—Recorder de la cité de Québec.
DESJARDINS, C. A. R.—Industriel et ancien député, St-André de Kamou-
DEZIEL, M. l'abbé L. A.—Curé de Beauport, comté de Québec.
raska.
DION, R. P. G. A.—Supérieur du Collège N.-D. des Neiges, Montréal.
DIONNE, C. E. L.—Avocat et Conseil du Roi, Québec.
DESAULNIERS, Gonzalve C. R.—Prés. de l'Alliance Française, Montréal.
DROLET, F. X.—Ing.-mécanicien et constructeur, Québec.
DOUCET, A. E.—Ingénieur du chemin de fer Transcontinental.
DOUVILLE, Mgr J. A.—Sup. Sém. de Nicolet.
DROUIN, Louis.—Gérant de la Banque Nationale à St-Roch.

DROUIN, Napoléon, (Son Honneur).—Maire de Québec.
DUBOIS, M. l'abbé N.—Visiteur des Ecoles catholiques de Montréal, Montréal.
DUBUC, J. E. A.—Président de la Cie des Eaux et d'électricité, Chicoutimi.
DUCHARME, J.—Professeur à Montréal.
DUCHENE, M. l'abbé E.—Principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi.
DUFAULT, S.—Sous-ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.
DUMAIS, L. Vincent.—Régistrateur à Fraserville.
DUPONT, René.—Secrétaire du chemin de fer de Matane.
DUPRE, H. Edmond.—Directeur de la Compagnie Chinic.
DUPUIS, A. B.—Négociant et fabricant, Québec.
DUQUET, Cyrille.—Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, Québec.
DUVAL, Arthur.—Notaire. Président de l'Union régionale de d'A. C. J. C. Québec, 62, rue de la Reine.

EMOND, Gustave.—Secrétariat d'Etat, Ottawa.
EMARD, J. U.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.
EPHREM, Rév. Frère.—Mont Saint-Louis, Montréal.

FABRE-SURVEYER, E.—Avocat, C. R. de Montréal.
FAFARD, F. X.—I. C. et Arpenteur-géomètre.
FISET, Dr N. J. H.—Laryngologiste et Auriste, Québec.
FISET, Docteur M.—Echevin de la cité de Québec.
FORGET, L'hon. Sir Rodolphe.—Député de Charlevoix aux Communes du Canada.
FORSYTH, Lt.-col. J. Bell.—Percepteur des Douanes à Québec.
FRECHETTE, Chevalier Ovidio.—Consul-général des E.-U. de la Colombie, du Portugal et du Chili.
FREMONT, Charles.—Avocat, Québec.

GAGNON, Alphonse.—Secrétaire du département des Travaux publics.
GAGNON, Oscar.—Inspecteur de la Cie d'assurance "Canada Life".
GAGNON, Mgr C. O.—Prélat domestique.
GAREAU, J. R.—Agent forestier, Québec.
GARNEAU, M. l'abbé Adolphe.—Professeur de Géographie au Séminaire de Québec.
GARNEAU, Hon. Sir Georges.—Président de la Commission des Utilités Publiques.
GARNEAU, A. S.—Avocat et Conseil du Roi, Percé.
GARNEAU, Hon. Nemèse.—Membre du Conseil législatif.
GARNEAU, J. Pierre.—Marchand-libraire, Québec.
GASTONGUAY, G. N.—Ingénieur civil et Professeur à l'Université-Laval.
GAUVIN, C. E.—I. C. et Secrétaire de la Commission des Champs de bataille, Québec.
GARCEAU, N.—C. R. Drummondville.
GAUVREAU, Alex.—Notaire et échevin de la cité de Québec.
GENEST, Arthur.—Ingénieur civil, Ottawa.
GEOFFRION, L. P.—Greffier de l'Assemblée Législative de Québec.
GIGAULT, G. A.—Sous-ministre de l'Agriculture à Québec.
GIGNAC, M. l'abbé G.—Professeur de théologie à l'Université-Laval.
GIGNAC, J. H.—Industriel, St-Roch de Québec.
GIRARD, J. E.—I. C. et Surintendant des Arpentages.
GOSSELIN, Echevin Jos.—M. D., St-Sauveur.
GOSSELIN, M. l'abbé Am.—Recteur de l'Université-Laval.
GOSSELIN, M. l'abbé David.—Curé de Charlesbourg.
GOSSELIN, F. X.—Protonotaire à Chicoutimi.
GRAVEL, Alfred.—Commissaire du Port de Québec, St-Romuald.
GUIMONT, M. l'abbé C. R.—Professeur au Séminaire de Québec.

HAMEL, Gustave T.—Avocat et Conseil du Roi, St-Joseph de Beauce.
HOLT, John H.—de la maison Holt & Renfrew, Québec.
HUARD, M. l'abbé V. A.—Directeur du "Naturaliste Canadien".

HUARD, Eloi.—Longueuil.
HUOT, Charles.—Artiste peintre, Québec.

JETTE, Sir Louis Amable.—Ancien lieutenant-gouverneur de Québec.

KING, Dr.—Astronome du ministère de l'Intérieur, Ottawa.
KIROUAC, Nap. G.—Négociant en gros, Montcalmville.

LABERGE, Philéas.—Notaire, Cedar Hall.
LABRECQUE, Ernest.—Notaire, Québec.
LACHANCE, Arthur.—Député de Québec-Centre aux Communes.
LABREQUE, Cyprien, Notaire à Québec.
LACHANCE, J. I.—Gérant de la Cie d'Assurances "Manufacturer's Life".
LACOMBE, R. P.—Missionnaire, Pincher Creek, Alberta.
LACOSTE, l'hon. Sir Alexandre.—Conseil du Roi, Montréal.
LAFLAMME, J. Alphonse.—De la maison Laflamme & Proulx, Québec.
LAFLAMME, M. l'abbé Eug. C.—Curé de N.-D. de Québec.
LAJOIE, Chs.—Collège de Longueuil.
LALIBERTE, J. B.—Marchand de fourrures, Québec.
LAMOTHE, J. C.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.
LANDRY, Hon. A. C. P. R.—Président du Sénat.
LANGELIER, Hon. Chs.—Juge des Sessions de la Paix, à Québec.
LANGEVIN, S. G. Mgr Ad.—Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba.
LANGLAIS, Roméo.—Avocat, Québec.
LANGLOIS, C. A.—De la maison Langlois & Paradis, Québec.
LANGLOIS, J. S.—Avocat, Buckingham.
LAPORTE, H.—Ancien maire de Montréal.
LANTIER, Dr A. A.—Chirurgien dentiste, Québec.
LARIN, Louis.—383, rue St-Denis, Montréal.
LARIVIERE, Fréd.-C.—Ancien président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.
LARUE, Docteur J. Antoine.—Pointe-aux-Trembles, Portneuf.
LARUE, Achille.—Avocat et député greffier de la Cour de Circuit, Québec.
LARUE, J. Arthur.—Comptable et Liquidateur, Québec.
LATULIPE, S. G. Mgr C.-E.—Préfet Apostolique du Témiscaminque, Haileybury.
LAURENT, Arthur.—Entrepreneur, Québec.
LAURENDEAU, Camille.—119, rue Hutchison, Montréal.
LAUREYS, H.—Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
LAURIN, Joseph.—Président de la Cie Z. Paquet, Limitée.
LAVERGNE, Armand.—Député de Montmagny à l'Assemblée Législative de Québec.
LAVOIE, Chs O.—Surintendant du service des ventes, au ministère des Terres.
LAVOIE, Edouard.—Fonctionnaire au ministère de la Colonisation et des Mines.
LEGARE, Lieutenant Ernest.—Adjudant du 9e Voltigeurs Canadiens, Québec.
LEGARE, P. T.—Manufacturier et Importateur, Québec.
LECLERC, Eug.—Député de Québec-Centre à l'Assemblée Législative de Québec.
LEDUC, René.—Journaliste, Québec.
LEMAY, René.—Architecte, Québec.
LEMARCHAND, René.—Edmonton.
LEMIEUX, l'hon. F. X.—Juge en chef de la Cour Supérieure, Québec.
LEMIEUX, Joseph.—Négociant en gros de la maison Noël & Lemieux.
LEMOINE, Gaspard.—De la maison Renaud & Cie, Québec.
LEMIRE, Chs.—Longueuil.
LEOFRED, A.—Ingénieur civil à Québec.
LEONARD, B.—Peintre-décorateur, Québec.
LESAGE, Antoni.—Gérant-général des "Prévoyants du Canada", Québec.

LESPERANCE, D. O.—Député de Montmagny aux Communes.
LETELLIER, J. B. E.—Commissaire du port de Québec.
LETOURNEAU, Louis.—Député de Québec-Est à l'Assemblée Législative de Québec.
LeVASSEUR, Naz.—Publiciste et ancien président de la Société de Géographie de Québec.
LeVASSEUR, Théop.—Secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec.
LIVERNOIS, J. E.—Négociant en produits pharmaceutiques, Québec.
LOCKWELL, Camille J.—Echevin de la cité de Québec.
LUSSIER, Louis.—Avocat, Saint-Hyacinthe.

MacPHERSON, Wm. M.—Président de la banque Molson, Québec.
MAGNAN, C. J.—Inspecteur-général des Ecoles catholiques.
MAGNAN Hormisdas.—Du ministère de la Colonisation et des Mines.
MARC, Rév. Frère.—De l'Académie Commerciale, Québec.
MARCOTTE, Edouard.—Editeur de l'Almanach des Adresses, Québec.
MARCHAND, Bruno.—Avocat, Trois-Rivières.
MARCOUX, L. J. C.—Gérant de la Caisse d'Economie de N.-D. de Québec.
MARIER, J. E.—Du journal "Le Canada", Montréal.
MARQUIS, F. Canac.—Industriel.
MARTIGNY, Camille de.—Avocat. St-Jérome de Terrebonne.
MENIER, Henri.—8, rue Alfred de Vigny, Paris.
MERCIER, Victor.—Du ministère de la Colonisation et des Mines.
MICHAUD, B.—Sous-ministre de la Voirie, Québec.
MILL, David W.—Inspecteur des Arpentages au ministère des Terres.
MILLER, I. N.—Secrétaire français du département de l'Instruction publique.
MONK, l'hon. F. D.—Ancien ministre des Travaux publics, Ottawa.*
MONTMINY, M. A.—Artiste-protographe, Montcalmville.
MONTREUIL, J. O.—Employé de l'Administration.
MORIN, Joseph.—Auditeur-général de la province de Québec.
MORIN, Victor.—Notaire, Montréal.
MORISSETTE, J. B.—Représentant de compagnies d'Assurances, Québec.

NAGANT, H.—Rédacteur au "Journal de l'Agriculture", Québec.
NANTEL, l'hon. B.—Ministre du Revenu de l'Intérieur, Ottawa.
NOEL, l'hon. juge Camillen.—Edmonton, dans l'Alberta.
NOREAU, Charles.—De la maison J. B. Thibaudeau & Cie, Québec.
NORMANDEAU, Emile D.—Du Ministère de la Colonisation, mines et Pêcheries.
NORMANDIN, A. B.—Ass. Ing. du Service Hydraulique, Québec.

O'FARRELL, M. l'abbé J.—Curé de St-Edouard de Frampton, Dorchester.
OUELLET, J. P.—Architecte et Trésorier de la Corporation des Architectes.
OWEN, P. J.—Secrétaire de la "Limit's Holder's Association" de Québec.

PACAUD, Auguste.—Avocat et Conseil du Roi, St-Joseph Beauce.
PAINCHAUD, A. J.—Négociant, Québec.
PALASIS, Rév. Frère.—Directeur des Frères des Ecoles chrétiennes, Québec.
PAQUET, Chs A.—Manufacturier, Québec.
PAQUET, Joseph.—De la Cie Z. Paquet, St-Roch de Québec.
PAQUETTE, Harry A.—Ingénieur civil, Lévis.
PARADIS, C. A.—Négociant, Québec.
PARADIS, P. J.—Secrétaire de la Commission des chemins à barrières, Québec.
PARENT, P. E.—Ingénieur civil, Québec.
PARENT, l'hon. S. N.—Ancien premier-ministre de la province et Président de la Commission des Eaux Courantes.
PARMELEE, Geo. W.—Secrétaire anglais du département de l'Instruction publique.
PATRY, Paul.—Agent forestier, Tadoussac.
PELLETIER, Honorable Cyrias.—Ancien juge de la Cour Supérieure.
PELLETIER, M. l'abbé François.—Professeur au Petit Séminaire de Québec.

PELLETIER, Hon. Dr P.—Commissaire de la province de Québec à Londres.
PELLETIER, l'hon. L. P.—Ministre des Postes, Ottawa.
PERRAULT, J. N.—Directeur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.
PERRIER, M. l'abbé Ph.—Curé de Saint-Lambert, comté de Chambly.
PETIT, Honoré.—Député de Chicoutimi à l'Assemblée Législative.
PETITCLERC, F. X.—Négociant, de la maison N. Garneau & Cie.
PICARD, Arthur.—Ancien échevin de la cité de Québec.
PICARD, Joseph.—Gérant de la "Rock City Tobacco", Québec.
PICHE, G. C.—Chef du service forestier, Québec.
PINAULT, Docteur, N. J.—Avenue Ste-Geneviève, Québec.
POULIOT, l'hon. Camille.—Juge de la Cour Supérieure, Arthabaska.
POWER, William.—Député de Québec-Ouest aux Communes du Canada.
PREFONTAINE, Ls.—Longueuil.
PRICE, William.—Président de la Commission du Port de Québec.
PRUNEAU, A. O.—Marchand-libraire à Québec.

RACICOT, Ant.—532, rue Craig Est, Montréal.
RINFRET, Gustave.—Chef des dessinateurs au ministère des Terres.
RIOPEL, L. G.—Avocat et Conseil du Roi, Québec.
RIVARD, Adjutor.—Avocat et Président de la Société du Parler français.
ROBERGE, l'hon.—Membre du Conseil Législatif.
ROBERGE, Rév. J. M.—Sup. Séminaire de Joliette.
ROBITAILLE, Alfred.—Industriel, Beauport.
ROSS, John T.—Vice-président de la Quebec Steamship Cie, Québec.
ROSS, M. l'abbé F. X.—Principal de l'Ecole Normale de Rimouski.
ROUILLARD, Eugène.—Président de la Commission de Géographie de Québec.
ROUILLARD, Léon E.—Avocat, Québec.
ROULEAU, Mgr T.—Principal de l'Ecole Normale Laval, Québec.
ROUSSEAU, Dr Arthur.—Professeur à l'Université-Laval de Québec.
ROUTHIER, l'hon. Sir A. B.—Juge de la Cour d'Amirauté à Québec.
ROY, Adjutor.—Notaire public, Lévis.
ROY, M. l'abbé Camille.—Professeur de littérature à l'Université-Laval.
ROY, H. Octave.—Notaire public, Québec.
ROY, S. G. Mgr Paul E.—Evêque auxiliaire d'Eleuthéropolis.
ROY, Ferdinand.—Avocat et Professeur de droit à l'Université-Laval.
ROY, Jos. Edm.—Archiviste-adjoint à Ottawa.
ROY, Ernest.—Avocat et ancien député.
ROY, l'hon. Philippe.—Commissaire du Canada en France.
ROY, Lt-Col. Thomas.—Ancien commandant du 9ème bataillon, Québec.

SABOURIN, M. l'abbé A. P.—Supérieur du Collège de Valleyfield.
SAMSON, J. H.—Gardien-Archiviste et Dessinateur au Ministère de la Colonisation des Mines et Pêcheries.
SAVARD, Joseph.—Négociant, Québec.
SCOTT, Ben. A.—Lt-colonel et Gérant de la Cie Oyamel, Québec.
SCOTT, M. l'abbé H. A.—Curé de Ste-Foy, comté de Québec.
SCOTT, J. G.—Vice-président de la Chambre de Commerce.
SEVIGNY, Albert.—Avocat et député de Dorchester aux Communes.
SHEHYN, l'hon. Joseph.—Membre du Sénat canadien.
SIMARD, C. O.—Négociant, Québec.
SIMARD, Chs Joseph.—Sous-Secrétaire de la province de Québec.
SIROIS, Louis Phi.—Notaire et Vice-président de la Caisse d'Economie N.-D. de Québec.
SIROIS, J. E.—Arpenteur-Géomètre, Ste-Anne La Pocatière.
SMITH, Arthur.—Directeur de l'Observatoire de Québec.
STAFFORD, Lawrence.—Avocat, C. R., Québec.
STEPHENS, Geo. W.—Ancien président de la Commission du port de Montréal.

STUART, G. G.—Avocat et Conseil du Roi.
SYLVESTRE, S.—Sous-ministre des Travaux publics, Québec.

TAILLON, l'hon. L. O.—Directeur des Postes à Montréal.
TALBOT Aimé.—Greffier de la Paix à Québec.
TANGUAY, George.—Négociant et ancien député.
TANGUAY, Geo. Emile.—Architecte à Québec.
TARTE, L. J.—Directeur propriétaire de la "Patrie", Montréal.
TASCHEREAU, l'hon. Alex.—Ministre du Travail et des Travaux publics.
TESSIER, Cyrille.—Notaire et Président de la Caisse d'Economie N.-D. de Québec.
THIBOUTOT, Arthur.—Du département de l'Instruction publique.
TREMBLAY, Nérée.—Professeur à l'Ecole Normale-Laval, Québec.
TRAPPISTES, RR. PP., Oka, comté des Deux-Montagnes.
TURCOTTE, A. J.—Négociant en vins et ancien député aux Communes.
TURGEON, Zotique.—Industriel à St-Roch de Québec.
TURCOTTE, Elzéar.—Négociant, St-Roch de Québec.

VANDRY, G. A.—Ancien président de la Chambre de Commerce de Québec.
VANIER, Emile.—Ingénieur civil, Montréal.
VENNE, E.—402, rue Plessis, Montréal.
VERMETTE, Joseph.—Industriel, St-Sauveur, Québec.
VERRET, Hector.—Ancien auditeur de la Province.
VICTORIN, révd Frère.—Directeur du cercle La Salle, Longueuil.
VIEN, Lt.-colonel G. S.—Inspecteur d'écoles, Lauzon, Lévis.
VILLENEUVE, F.—Directeur de la Bibliothèque civique, Montréal.
VINCENT, Alfred.—Longueuil.
VINCENT, Roch Arthur.—Longueuil.

WCIN, Victor.—Ingénieur civil, Québec.
WHITE, James.—Secrétaire de la Commission de Conservation, Ottawa.
WURTELE, Ernest F.—Agent d'immeubles, Québec.

MEMBRES HONORAIRES OU CORRESPONDANTS.

M. ROBERT-BELL.—Ancien directeur de la Commission géologique du Canada, Ottawa.
M. L. AUBERT.—Président de la Société française d'études canadiennes, à Paris.
M. le Dr G. BARDET.—Paris, France.
H. LANREZAC.—Capitaine de tirailleurs algériens, détaché à l'Ecole Supérieure de Guerre à Paris.
M. ALBERT MENGEOT.—De la Société de Géographie de Bordeaux.
M. BENJAMIN SULTE, Ottawa.
M. THEO. G. SOURDILLE.—Membre perpétuel de la Société Astronomique de France.
M. LEOPOLD LEAU.—Docteur ès-Sciences, Paris.
M. MAURICE HODENT.—Publiciste et Secrétaire général de la "Canadienne", Paris.
M. R. W. BROCK, Directeur de la Commission géologique du Canada.
M. C. MARIUS BARBEAU.—Anthropologue, Ottawa.
R. P. PACIFQUE.—Missionnaire des Micmacs, Ristigouche, Bonaventure.
R. P. TAMISIER, S. J.—Marseille, France.
M. PIERRE B. de BOUCHERVILLE, Sao Paulo, Brésil.
M. ALCEE FORTIER.—Professeur de l'Université de Tulane, Nouvelle-Nouvelle-Orléans.
R. P. G. LACASSE, O. M. J.—Winnipeg.
R. P. MORICE, O. M. I.—West Canada Publishing Co., Winnipeg.
M. A. BODARD.—Marcil, Bonaventure.
M. JOHN M. CLARKE.—Directeur, New York State Education Department Albany, N. Y.

SOUSCRIPTEURS

QUEBEC.—Bibliothèque de l'Assemblée Législative.
" Département des Terres et Forêts.
" Département de l'Agriculture.
" Département du Procureur-Général.
" Département des Travaux Publics.
" Département de la Colonisation et des Mines.
" Département du Secrétariat Provincial.
" Département du Trésor.
" Bureau du Conseil Exécutif.
" Salle de lecture de l'Assemblée Législative.
" Institut Canadien.
" Université-Laval.
" Congrégation de Notre-Dame, St-Roch.
" Soeurs de la Charité.
" Asile du Bon Pasteur.
" Congrégation des RR. PP. Oblats, St-Sauveur.
" Les Ursulines de Québec.
" Monastère Mérici (Ursulines).

PORTNEUF.—Ecole Commerciale, St-Raymond, Rév. Frère Cyrille, Directeur.

LEVIS.—Collège de Notre-Dame de Lévis.

KAMOURASKA.—Collège de Ste-Anne la Pocatière.

LACHINE.—Pensionnat Ste-Anne.

MONTREAL.—Congrégation des RR. PP. Oblats.
" Couvent d'Hochelaga.
" Couvent Révérende Mère Supérieure du Pensionnat.
" Couvent Révde Maîtresse générale des Etudes.
" Collège de Saint-Laurent.
" Académie St-Jean-Baptiste, 736, rue Henri Julien.
" Club Saint-Denis.
" Université McGill.
" Université-Laval.
" Congrégation de Notre-Dame, 1010, rue Sherbrooke-O.

TERREBONNE.—Collège de Sainte-Thérèse de Blainville.
" Collège Saint-Louis.

VAUDREUIL.—Collège Bourget (Rigaud).

LONGUEUIL.—Cercle La Salle de l'A J. C.

SAINT-JEAN.—Collège.

JOLIETTE.—Séminaire de. . .Salle de lecture.

OTTAWA.—Bibliothèque de la législature fédérale.
" Salle de lecture du Sénat.
" Salle de lecture des Communes.
" Bureau des Archives.
" Département des Postes.
" Secrétariat d'Etat.
" Département de l'Intérieur.
" Département des Travaux Publics.
" Commission Géologique (Bibliothèque).
" Ministère de la Milice et Défense.
" L'arpenteur-Général du Canada.

ONTARIO.—Toronto Public Library.
" Legislative Assembly (Library).

COLOMBIE ANGLAISE.—Legislative Assembly (Library).

ETATS-UNIS.—The New York Public Library, (Victoria).
" St. Johns Crerar Library (Chicago).

Vol. 7—No 2 MARS et AVRIL 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1913

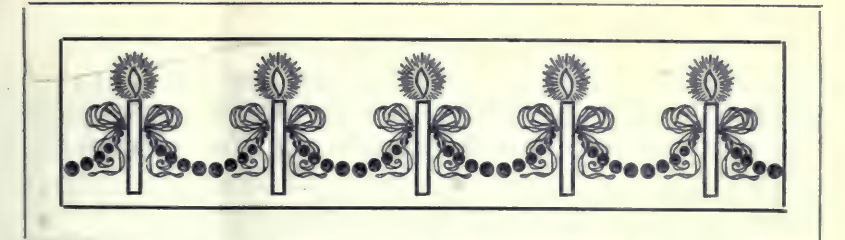


Deux vues de "la Petite Ferme" du Séminaire de Québec à St-Joachim.
C'est la plus ancienne ferme laitière de l'Amérique du Nord.



Culture fruitière dans la province de Québec.

Une allée d'arbres dans la Nouvelle-Ecosse.—Culture fruitière.



Lacs et Rivières

Que de fois, en parcourant les récits de Champlain, Sagard, La Salle et autres, je me suis figuré voir des signes de leur étonnement à l'aspect des prodigieuses dimensions de la nature canadienne et que j'aimerais à savoir ce qu'ils en pensaient ! Etaient-ils, là dessus, aussi indifférents que leur silence le fait supposer ? C'est possible et même très probable, car le sentiment poétique ne les étouffait guère et pour ce qui est de la forme géologique ou tout sujet se rattachant à l'œuvre de la Création, c'était le moindre de leurs soucis.

Je les comparerai, sans irrévérence, à ce naïf bourgeois que j'amenai en face du Niagara et qui, tout pâmé, murmurait en branlant la tête: "Que d'eau, Seigneur, d'où ça vient-il !"

Ça vient du lac Erié, qui vient du lac Huron, qui vient du lac Supérieur, qui vient...

Comment voyez-vous ces choses, pourquoi est-ce ainsi et pas autrement ? Attendez:

Le globe terrestre fut d'abord une masse quelconque recouverte par les eaux. Les deux tiers de sa surface sont encore dans le même état, mais la quantité du liquide n'est pas diminuée, elle a seulement gagné, ça et là, en profondeur ce qu'elle perdait en superficie, c'est-à-dire que la boule devait être ronde au commencement et qu'elle est devenue irrégulière, bosselée, crevassée. L'eau s'est réfugiée dans

les bas-fonds et a formé les mers. Quant aux lacs et aux rivières, ils ne comptent pas, attendu qu'ils se déversent dans l'océan et leur eau vient des nuages qui se composent des vapeurs de l'océan pompées par le soleil—c'est une circulation de bas en haut, puis de haut en bas.

Lorsque les feux intérieurs de la boule soulevèrent les couches rocheuses qui devinrent des montagnes, et des substances terreuses qui formèrent des plateaux, la mer universelle fut brisée, l'inégalité des niveaux l'obligea à la retraite, montagnes et coteaux apparurent comme autant d'îles perdues dans ces vastes espaces. Cela n'eut pas lieu en vingt-quatre heures, croyez-le, et peut-être pas même en vingt-quatre mille ans, nous n'avons pas assez de chiffres pour exprimer cette mesure du temps, car elle entre dans les millions.

Plus tard, les soulèvements se succèdent et, de place en place, les hauteurs finissent par être plus nombreuses, plus proches les unes des autres. Quelques-unes se joignent, se soudent plus ou moins, de manière à former des chaînes d'éminences, des groupes capricieux, puis des continents, dont l'un court, tout en longueur, d'un pôle à l'autre, c'est l'Amérique en deux plates-bandes ; et l'autre est une plaque ni ronde ni carrée, plutôt triangulaire, qui se nomme l'Asie et l'Europe. Tout auprès de cette dernière, tirant du nord au sud, avec les contours d'un jambon, s'étale l'Afrique, pour compléter l'incohérence de tout cet arrangement fait au hasard.

Les eaux n'ont cédé qu'en partie. Elles occupent encore une proportion quintuple de la surface asséchée de toute la sphère. L'aspect général a été longtemps celui de larges bassins ou flaques d'eau entrecoupés de pics et de plaines sèches. Petit à petit les exhaussements ne cessant de se produire, les terres devinrent nombreuses au soleil et les plantes naquirent.

L'innombrable quantité de lacs qui constellaient ces champs sauvages se mirent à couler dans le sens des pentes, à mesure que les secousses, les ébranlements des feux sou-

terrains, des volcans à ciel ouvert créaient des inégalités, des contre-bas ou des élévations autour de leurs rives. Ils y perdirent leurs eaux salées qui, bientôt, furent remplacées par celles de la pluie, et voilà comment le lac Supérieur et ses frères ne coulent que des eaux douces.

De ces mouvements sont nés les ruisseaux, les rivières, les fleuves. Dans certaines parties du monde, les transformations se sont produites, sinon avec rapidité, du moins plus vite que dans les autres, et ajoutons qu'elles continuent. Il y trois ou quatre mille ans que les derniers vestiges de l'époque lacustre sont disparus de la France, cependant, il y a deux mille ans ce territoire n'était que forêts, nappes d'eau, rivières mal tracées, mal finies. La contrée nord de la province de Québec ne semble pas avoir subi de changement depuis un millier de siècles : c'est une terre sur laquelle sont jetés les cours d'eau, les étangs, les bayoux, les lacs avec une profusion comparable aux fleurs et ramages de certains tapis. Avant que tout cela ne soit régularisé, il coulera des torrents par le Saint-Maurice et le Saguenay.

A ce compte, les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, Champlain, Saint-François et Saint-Pierre, qui représentent les âges primitifs et auxquels il faudra cent mille ans pour disparaître de façon à creuser un fleuve depuis le Minnesota jusqu'à Montréal, sont encore en travail de transformation, avec une sage lenteur.

Le Saint-Laurent est un estuaire ou golfe, depuis Gaspé jusqu'à Québec, où finit l'océan. Ensuite, jusqu'à Montréal, c'est un fleuve proprement dit, sauf que l'évasement du lac Saint-Pierre le montre dans sa période de formation. C'était bien pis lorsque vers Deschambault, il y avait un barrage (un Niagara) qui élevait les eaux de cent pieds et que leur inondation constante battait les grands coteaux depuis Trois-Rivières jusqu'à Terrebonne.

De Montréal à Duluth il faudra du temps pour réduire

les cascades, les chutes, les lacs à l'état d'un fleuve terminé, mais à présent ce n'est pas du tout un fleuve.

Avant donc que les eaux diminuent et laissent empiéter sur elles les rivages de ce long parcours, nous aurons le loisir de peupler la terre qui, présentement, se chauffe au soleil, d'y créer des républiques, des royaumes, des empires, à côté desquels les pays d'Europe ne sont que de simples duchés, et il n'y aura point d'autre continent qui nous montrera cette merveille d'une navigation (assistée par l'art de l'ingénieur) océanique pénétrant en plein dans le centre, comme nous le faisons pour atteindre Chicago, la baie Verte, Duluth.

La partie boréale, ou approchant celle-ci, de l'Amérique du Nord, qui s'est débarrassée des glaces est encore dans la période lacustre qui suivit les âges glaciaires, nous dit Elisée Reclus. "Ces lacs ont déjà notablement diminué mais, en plusieurs districts, leurs bizarres labyrinthes occupent plus de la moitié du territoire. Les rivières n'ont point régularisé leur cours comme celles de la zone tempérée en Europe et en certaines parties de l'Amérique. Comme les courants scandinaves et finlandais, ce sont des enchaînements de lacs irréguliers, unis les uns aux autres par des échelons de rapides, de sauts, de cataractes, des *chaudières*. A cet égard, le Canada est la région la plus curieuse du monde entier. Même ses plus grands fleuves, encore jeunes dans l'histoire de la Terre, sont interrompus par de formidables chutes."

Le bassin des grands lacs n'est autre chose que le Saint-Laurent qui change de forme et de nom de place en place. L'affluent que l'on considère comme la source du système parce qu'il se trouve dans l'axe géographique du bassin, c'est la rivière Saint-Louis qui coule dans le Minnesota, en partant du voisinage des sources du Mississipi, région de mille lacs et étangs, où s'alimente aussi la Rivière Rouge qui passe à Winnipeg. Le plateau supérieur qui donne naissance à cette étonnante distribution de petits cours d'eau et de réservoirs est facile à parcourir, mais il faut des re-

cherches pour distinguer ceux des filets d'eau qui s'en iront soit au golfe du Mexique, à l'Atlantique ou à la baie d'Hudson.

Une moitié (sud) des rivages du lac Supérieur et son île principale sont territoire minnesotien. Tout le lac Michigan et le double versant des terres qui l'encerclent appartiennent aux Etats-Unis. La baie Verte de même. La moitié des lacs Huron, Sainte-Claire, Erié, Ontario sont également à nos voisins. Telle est la division convenue par les traités. La ligne de partage politique se poursuit en descendant jusqu'à Saint-Régis, où les deux côtés du Saint-Laurent sont attribués au Canada ; cependant, la rivière Richelieu, tributaire considérable du fleuve, sort du lac Champlain en pays new-yorkais. Le bassin du Saint-Laurent mesure 400,000 lieues carrées, dont le Canada possède un peu moins que la moitié, et cela dans la portion d'aval principalement, tandis que les Etats-Unis ont leur plus grande étendue dans la partie d'amont.

La carte montre la province d'Ontario comme une île, entourée par la mer sur trois faces et le reste baigné par deux grandes rivières, qui sont le Saint-Laurent et l'Ottawa. Cette dernière, chacun le sait, n'est qu'une série de lacs et, dans les temps géologiques, il est probable que le lac Huron se déchargeait autant par l'Ottawa (1) que par le Détroit. Un exhaussement du sol produit par la poussée volcanique a changé le niveau près du lac Nipissing et coupé l'écoulement des eaux dans la direction de l'Ottawa. Voyez-vous d'ici le projet du canal de la baie Georgienne ? Il consiste à rétablir l'ancien état des choses. Le mot "ancien" signifie peut-être trente mille ans, mais qu'importe !

Un jour toutes les influences humaines de l'Amérique du Nord tourneront autour de ces océans d'eau douce.

BENJAMIN SULTE.

---

(1) Sur l'Ottawa il y a un étranglement et c'est l'endroit où sont les villes de Hull et Ottawa.



Archéologie Canadienne

La maison de Charles Le Moyne à Longueuil.

Le "Bulletin de la Société de Géographie de Québec" n'a pas seulement pour mission de noter les développements successifs de la Province de Québec et du Canada. Il doit encore regarder en arrière, se pencher vers le sol pour y découvrir la trace des générations d'aïeux.

Le vieux Montréal est en train de disparaître ; le vieux Longueuil, non moins remarquable, est menacé à son tour par la spéculation. Avant que les dernières pierres des derniers vieux murs ne soient happées par nos insatiables concasseurs, hâtez-vous, admirateurs des choses d'autrefois, de livrer à l'objectif ces derniers vestiges d'un passé qui eut sa grandeur.

Parce que nous n'avons pas fait cela—peut-être ne le pouvions-nous pas—l'histoire locale, et partant, la grande histoire, devront se passer de documents qui eussent jeté de la lumière sur certaines périodes obscures de nos annales.

Il avait compris cela, le consciencieux historien de Longueuil dont nous donnons ici le portrait. De concert avec M. Alex. Jodoin, il travailla toute sa vie à élucider les multiples problèmes qui dans nos vieilles paroisses se posent partout à l'antiquaire sérieux. L'une des plus intéressantes solutions auxquelles il ait abouti, est sans contredit la

reconstitution de la maison de Charles Le Moyne, le fondateur de Longueuil.

Cette maison avait été bâtie au coin Sud-Est de la rue St-Charles et du Chemin de Chambly, à peu près sur l'emplacement de l'ancien presbytère, mais un peu éloignée du Chemin de Chambly de manière à laisser un petit parterre. Ce lieu doit être considéré comme le berceau de Longueuil, puisqu'il fut la première résidence de son fondateur qui y demeurait dès avant 1674.



Fig 1.—La maison Le Moyne

La maison avait été construite comme toutes celles du Canada français à cette époque. Il y avait deux murs de séparation, divisant l'intérieur en trois parties principales ; dans l'une d'elles on voyait une large cheminée et un four ; les deux autres étaient divisées en plusieurs salles

ou chambres. L'une de ces salles dut servir de chapelle provisoire jusqu'à la construction du Château de Longueuil.

A cause de la proximité de Ville-Marie, où les colons pouvaient facilement trouver les secours religieux, Longueuil n'eut de prêtre résident qu'en 1698. Jusqu'à cette date la paroisse était desservie par des prêtres missionnaires domiciliés à Boucherville.

"J'ai baptisé, *chez M. Lemoine,* seigneur du dit lieu, un enfant etc.," dit un acte de naissance daté du 3 décembre 1674. "Aujourd'hui j'ai baptisé en une chambre de la

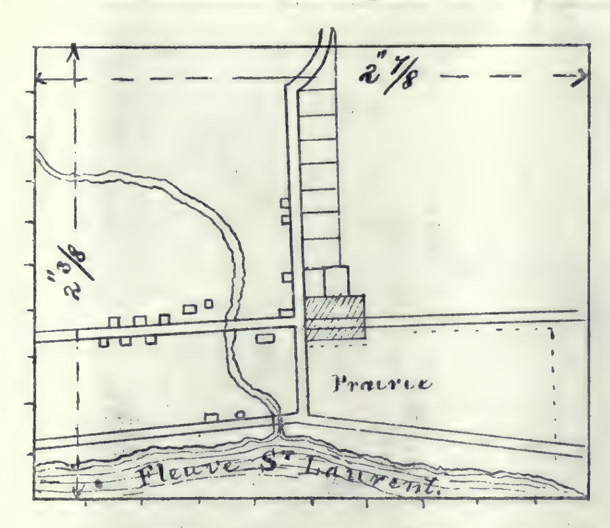


Fig 2.—Plan de Longueuil en 1810. Le quadrilatère avec des hachures montre l'emplacement du fort. Les deux rues dans le sens horizontal : "*Bord de l'eau*" et "*St-Charles*". Dans le sens vertical : *Chemin de Chambly*. La maison Le Moyne occupait le coin supérieur gauche des rues *St-Charles* et *Chemin de Chambly*.

Maison de Longueuil qui tient lieu de chapelle, etc.," dit un autre acte à la date du 16 novembre 1678. Ces pièces et d'autres établissent sans conteste que Le Moyne habitait Longueuil dès avant 1674 et qu'il affectait une de ses salles à l'usage du culte.

Pendant ce temps grandissait autour du vaillant seigneur la troupe héroïque de ses enfants. Avec un peu d'imagination, on pourrait brosser ici un bien joli tableau : d'I-

berville, jambes nues, courant sur la grève, faisant glisser sur le ruisseau St-Antoine de minuscules bateaux d'é-



Fig 3.—D'Iberville.

corce en rêvant de croisières lointaines ; de Sainte-Hélène, de Bienville, de Maricourt, pagayant sous l'œil maternel,



Fig 4.—Charles Le Moyne, d'après Hébert.

ou préludant par des chasses émouvantes aux exploits militaires qui ont illustré leur vie.

L'on sait par des lettres pastorales de l'Evêque de Québec, que Mgr Laval vint confirmer à Longueuil le 11 juillet 1681. Mgr Laval, hôte de Le Moyne et bénissant ses enfants, quel tableau encore ! La famille Le Moyne est à ce moment dans tout l'éclat de ses services. Le père occupe un rang éminent dans la colonie et il est même question de lui comme gouverneur de Montréal. L'aîné, Charles, est en France sous les drapeaux ; déjà, de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricourt servent le roi comme gardes-marine.

Ce furent donc Joseph, sieur de Sérigny, âgé de 13 ans, François, sieur de Sauvole, 11 ans, Louis, sieur de Châteauguay, 5 ans et la petite Jeanne, charmante enfant de 8 ans qui se courbèrent sous la main du saint prélat lorsqu'il mettait le pied sur la grève de Longueuil, pendant que Madame Le Moyne lui présentait à bénir sa petite Marie-Anne, alors âgée de 3 ans.

Quelques années plus tard, Le Moyne mourait. Son fils, le premier baron, occupa après lui la résidence de Longueuil jusque vers 1960, époque de la construction du fort. Le baron avait ménagé à l'intérieur du vaste château une église fort convenable, et, lorsqu'en 1698 la paroisse eut un curé résident, le seigneur lui céda comme presbytère *la Maison Le Moyne.* L'acte de donation à la fabrique ne fut cependant enregistré que sous le deuxième baron en 1736.

Durant plus d'un siècle les curés de Longueuil vécurent sous ce toit qui avait abrité tant de héros. L'un de ces dévoués pasteurs, M. Denault, devenu évêque de Québec en 1797, préféra l'antique demeure de Le Moyne au palais épiscopal de Québec. Fidèle jusqu'à la fin à son vieux presbytère, il y mourut saintement en 1806, à l'âge de 62 ans.

Le curé de Longueuil étant devenu évêque du Canada il est hors de doute que ce village devint un centre religieux très important. Durant dix ans, prêtres, fonctionnaires, diplomates, missionnaires venant des pays d'en-Haut, furent reçus dans l'hospitalière maison. Nous voyons aussi

qu'elle logea comme vicaires, des hommes qui ont pris place dans l'histoire ecclésiastique du pays. Qu'il suffise de citer Mgr Signay, ordonné et deux ans vicaire à Lougueuil (1802-1804), et Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, qui fut également ordonné à Longueuil et y exerça quelque temps le ministère.

Vers 1815, M. Chaboillez, successeur de Mgr Denault s'étant fait bâtir une maison (presbytère actuel), celle de Le Moyne servit encore quelque temps à loger les vicaires, puis, vers 1818, le curé en donna l'usage gratuit aux maîtres d'école pour fins d'enseignement. Le haut servait à la classe des garçons, le bas à celle des filles. Cela dura jusqu'en 1827. La construction d'un nouveau presbytère ayant

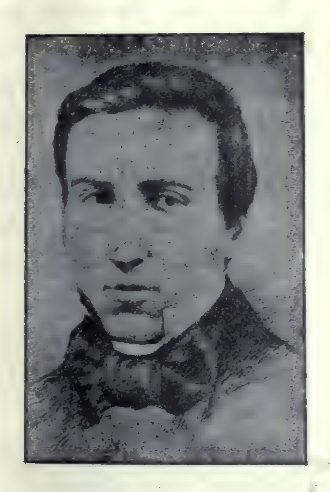


Fig 5.—M. J. L. Vincent l'un des auteurs de "l'Histoire de Longueuil."

été décidée, on voulut utiliser cet emplacement et, en 1831, les vieux murs qui renfermaient tant de souvenirs s'écroulaient sous le pic des démolisseurs.

Nous devons à la bienveillance de notre excellent ami, M. Art. Vincent, Ing. Civil et fils de l'historien de Longueuil, la communication du dessin de Delfosse qui figure dans cet article. L'histoire de cette reconstitution vaut d'être contée.

A l'époque où s'écrivait *"l'Histoire de Longueuil"* il

n'existait aucun croquis ou document pouvant guider le chercheur. Néanmoins, l'archéologue passionné qu'était M. J. L. Vincent résolut de tenter la solution de la difficulté. Il conduisit donc sur le terrain les plus vieux citoyens de Longueuil. Rappelant leurs souvenirs, ceux-ci donnèrent toutes les indications de détail qu'ils purent, se contrôlant les uns par les autres. Lorsque l'entente était faite sur un point, note en était prise immédiatement sur un croquis. Après bien des retouches, les anciens reconnurent... que c'était bien ça !

M. J. L. Vincent avait sauvé de l'oubli le plus précieux souvenir de l'histoire de Longueuil.

Cette reconstitution n'a pas été insérée dans *"l'Histoire de Longueuil"*. Le Cercle La Salle de l'A. C. J. C. l'a reproduite dans sa brochure-souvenir de 1912, mais il nous a paru utile de faire connaître cette relique d'histoire aux lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Québec.*

Frère MARIE-VICTORIN, des E. C.,
Collège de Longueuil, P. Q.

15 février 1913.





Au grand lac Victoria

Les journaux ont annoncé dernièrement que la construction du chemin de fer de Montréal à la baie James était décidée. Pour le moment Monsieur Clergue, le grand industriel du Sault Ste-Marie, construirait le premier tronçon, de l'embouchure de la rivière Nottaway, sur la baie James, à l'endroit où cette même rivière est traversée par le Transcontinental. La construction de l'autre tronçon, du Transcontinental à Montréal, ne devra pas tarder; ce second tronçon traversera un pays encore ignoré du grand nombre et dont je voudrais, dans la présente étude, faire connaître un petit coin seulement, je veux dire le lac Victoria et ses alentours.

TOPOGRAPHIE

L'idée générale que l'on a de cette région du nord de notre province est que tout ce pays n'est qu'une vaste étendue de montagnes désertes et inhospitalières. Rien n'est plus faux ; cette contrée, au dire des explorateurs qui l'ont parcourue, est une grande plaine, comparativement basse, à

la surface tantôt plane, tantôt ondulée, percée en quelques endroits par de petits coteaux rocheux, s'élevant d'une manière à peine sensible vers l'est et le nord, où elle se confond avec un plateau uni dont l'élévation moyenne n'atteint pas huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce plateau marque justement la division des eaux du bassin du St-Laurent de celui de la baie d'Hudson. Le lac Victoria se trouve sur le versant sud-est de ce plateau ; il est situé à mi-distance entre le lac Témiscamingue et les sources de l'Outaouais dont il n'est qu'un vaste élargissement ; il occupe à peu près le centre du quadrilatère formé par les 77o et 78o de longitude et les 47o et 48o de latitude. C'est le plus curieux des lacs de la province sous le rapport de la forme : il se compose de trois grandes mappes d'eau parallèles, reliées les unes aux autres par d'étroites passes. La mappe de l'est a une quarantaine de milles de longueur et d'un à deux milles de largeur ; celle du milieu est longue d'une cinquantaine de milles et large de cinq à dix ; celle de l'ouest a une longueur d'une trentaine de milles et une largeur variant entre un et dix milles.

Le poste actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson est bâti sur la rive est, à l'endroit même où la rivière Ottawa s'élargit tout-à-coup pour former cette immense étendue d'eau ; c'est là aussi que se trouve la chapelle de la mission.

HISTORIQUE

Le lac Victoria (1) fut connu de bonne heure par les

---

(1) Le nom indien de ce lac est "Kitchisaking", mot algonquin qui signifie "grande embouchure". Je n'ai pu découvrir à quelle date et à quelle occasion il a été nommé Victoria ; les anciens missionnaires l'appellent tout simplement "Grand Lac". Le poste actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson y aurait été fondé en 1804.



14 frimousses d'enfants algonquins que leurs mères viennent de déposer dans leurs berceaux sur les bords du grand lac Victoria pour être reproduites par la photographie

trafiquants de pelleteries ; il est certain que même sous la domination française les coureurs des bois s'y rendaient pour faire le commerce des fourrures avec les Algonquins qui alors comme aujourd'hui habitaient ses bords.

Ils furent suivis de près par les missionnaires qui eux allaient répandre parmi les peuplades indiennes la bonne nouvelle de l'Evangile. Nous lisons dans les Relations des Jésuites qu'en 1651, (2) le Père Buteux partit de Trois-Rivières, avec un groupe d'algonquins pour remonter jusqu'aux sources du St-Maurice et de l'Outaouais. C'était au plus fort de la guerre d'extermination des Iroquois contre les Hurons. Surpris par un parti d'Iroquois, le Père Buteux et ses compagnons furent tués et mangés par ces barbares. C'est non loin de l'extrémité sud du lac Victoria que se serait passé un terrible épisode de cette guerre, que l'explorateur Sullivan raconte au long. (3) "Les Iroquois com-" me ils en avaient l'habitude, dit-il, avaient entrepris une " expédition dans le but de scalper, et passant par un des " nombreux chemins qu'ils connaissaient, étaient venus " dans ce lieu asseoir leur camp pour la nuit sans allumer " aucun feu. Un sauvage Tête de Boule, qui, avec un grand " nombre des siens, était campé à la décharge du lac Barrière, naviguait doucement en cet endroit guettant le chevreuil, " quand soudain il aperçut les canots.

"Retournant effrayé, après avoir reconnu les Iroquois " par la forme de leurs embarcations, il alla en toute hâte " annoncer cette nouvelle aux gens de sa tribu, qui, après " s'être préparés se précipitèrent vers l'endroit. Plusieurs " des braves prirent le devant, et après avoir troué les ca-" nots de l'ennemi, rejoignirent le groupe de leurs camara-

---

(2) Relation de 1651.

(3) Exploration de la région de l'Outaouais 1908, p. 160 et 161.

" des qui se tenaient en embuscade derrière leurs ennemis " endormis.

"Alors, allumant tout-à-coup leurs torches, et poussant " un horrible cri de guerre, ils tombèrent avec leurs toma- " hawks sur les Iroquois endormis et les massacrèrent avant qu'ils eurent le temps de se lever. Ceux qui purent attein- " dre le rivage furent tués à l'eau, car les canots s'enfon- " çaient sous leur poids ; toute la bande fut massacrée, à " l'exception d'un seul qui traversa à la nage sous une pluie " de feu, et réussit à s'échapper, après avoir reçu deux balles.

"On dit qu'il y en eut 150 de tués ; on laissa leurs " corps pourrir sur le rivage, et un de mes guides m'assure, " qu'il y a vingt ans, on pouvait encore voir plusieurs crânes " et des ossements à cet endroit."

Toujours d'après les relations, durant les années 1655 et 1656, le Père Druillètes, cherchant un route pour se rendre à la Baie d'Hudson, aurait traversé ces régions.

Ainsi donc, dès les premiers temps de la colonie, ces endroits éloignés furent visités par les missionnaires. "De Québec, dit l'historien Garneau, (4) les Jésuites se répandirent parmi toutes les peuplades sauvages, depuis la Baie d'Hudson jusque dans les pays qu'arrosent les eaux du Mississipi. Un bréviaire suspendu au cou, une croix à la main, ils devançaient souvent nos plus intrépides voyageurs."

Les ravages causés par les incursions des Iroquois ayant forcé les Algonquins à quitter leur pays et à venir se placer sous la protection des Français à Québec, les missions de ce côté furent peu à peu abandonnées et ce n'est seulement qu'en 1839 qu'elles furent reprises et continuées jusqu'à ce jour. De 1839 à 1844, ces missions furent faites par des prê-

---

(4) Histoire du Canada, Tome I page 223.

tres séculiers, en 1839, par Mgr Chs Ed. Poiré (5) du diocèse de Québec, et Mons. Hyppolite Moreau, (6) du diocèse de Montréal, en 1841 par Mons. Moreau et Mons. Jos. Bourassa, (7) du diocèse de Québec, en 1842, par Mons. Etienne Payment, (8) du diocèse de Montréal, et Mons. J. Bte Olscamp, (9) du diocèse de Québec, en 1843, encore par Mons. Moreau, et le Rév. Père Duranquet, S. J.

Ces intrépides missionnaires parcouraient un territoire excessivement étendu ; ils se rendaient d'abord au Témiscamingue, de là au lac Abitibi, puis retournaient par le Grand Lac et la rivière St-Maurice. Le voyage se faisait en canot au prix de grandes fatigues et de difficultés incroyables. Les difficultés ou incommodités des missions étaient à cette époque, et sont encore en maints endroits ce qu'elles étaient du temps des Jésuites ; même difficulté des rivières où l'on dispute sa vie, sur un frêle canot d'écorce contre les bouillons des rapides, au milieu desquels pourraient s'abimer de grands et solides bateaux ; même embarras des portages et des chemins ; même immense étendue de ces solitudes profondes et mystérieuses, où seul se fait sentir à l'âme la pré-

---

(5) Né à St-Joseph de Lévis en 1810, missionnaire au Manitoba, 1833 à 1839, curé de St-Joseph de Lévis, 1839-1843, de St-Joseph de Beauce 1843-1846, de Deschambault 1846-1857, de St-Anselme 1857-1875, de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du Collège 1875. Décédé à Ste-Anne en 1896.

(6) Né à St-Luc sur le Richelieu en 1815, ordonné en 1839. Missionnaire de l'Abitibi et du St-Maurice, de 1839 à 1843. Curé de St-Eustache 1843-1854. Curé de la Cathédrale de Montréal, 1854-1880. Vicaire général du diocèse 1873-1880. Décédé à Montréal le 30 juillet 1880.

(7) Né à St-Joseph de Lévis en 1817, ordonné en 1844. Missionnaire de 1844 à 1856. Curé de St-Bernard, 1856-1884. Retiré à N.-D. de Lévis où il est décédé en 1900.

(8) Né à Berthier en Haut en 1818, ordonné en 1841. Vicaire à Oka 1841-42, à la Baie St-Paul 1842-43, desservant à Champlain 1843-44, à St-Grégoire de Nicolet 1844-45, curé de Ste-Marguerite de Dorchester 1845-47, de Charlesbourg 1847-1861 où il est décédé le 22 novembre de cette même

(9) Né à Québec, en 1816. Ordonné à Québec en 1841. Vicaire au Chateau-Richer 1841-42. Curé de Ristigouche 1842-43, de Carleton 1843-44, encore à Ristigouche de 1844-52, de Carleton de 1852 à 1853, de St-François du Lac 1853 à 1854, de Champlain 1854 à 1869. Décédé en 1876.

sence de Dieu, quand elle n'est pas effrayée par la rencontre de quelques fauves.

Ces premiers missionnaires retrouvèrent dispersés au milieu des forêts du Nord, les descendants de ceux qui autrefois avaient échappé aux coups des Iroquois. Le christianisme prêché à leurs ancêtres avait fait place à la plus honteuse idolâtrie, aux plus grossières superstitions ; les sueurs et les fatigues des envoyés de Dieu ne furent pas infructueuses ; ils eurent la consolation de ramener au christianisme toutes ces peuplades et d'établir parmi elles des chrétientés florissantes. En effet ces indiens sont doués d'un bon naturel ; une fois qu'ils ont embrassé la foi chrétienne ils y demeurent fortement attachés et remplissent avec beaucoup d'exactitude toutes leurs pratiques religieuses.

En 1844, sur les instances de Monseigneur Bourget, les Oblats de Marie Immaculée viennent s'établir au pays pour prendre charge des missions de son immense diocèse. A leur arrivée, le saint évêque leur confie les missions du Témiscamingue, de l'Abitibi et du St-Maurice. Le Père Laverlochère, surnommé l'"apôtre de la Baie d'Hudson" se rend au lac Abitibi et au Grand Lac durant les années 1845-1846 et 1847. En 1848, il abandonne le Grand Lac au Père Clément, et se rend, pour la première fois depuis les missions faites par les Jésuites, à la baie d'Hudson, qu'il visite jusqu'en 1858, année où une forte attaque de paralysie le terrasse au milieu des grands bois, et l'oblige à interrompre pour toujours ses missions.

En 1868, il revient au Témiscamingue ; c'est là qu'il mourut le 4 octobre 1884, à l'âge de 72 ans. Son corps repose dans le petit cimetière des Indiens auprès de ses chers enfants des bois qu'il avait tant aimés. "Sur les bords d'un lac lointain dans une vaste solitude longtemps ignorée, cette tombe ou reposent les restes d'un homme qui a sacrifié sa vie à ses semblables, qui est mort martyr de sa charité, de son amour pour les hommes, est bien plus belle, bien plus éloquente que les plus beaux monuments funéraires élevés

à ceux qui furent de grands contemplateurs et de grands égorgeurs des autres hommes." (10)

Les missions du Grand lac furent continuées en 1849 et 1850 par le Père Clément. (11) Dans son voyage de 1849, ce Père mit cette mission sous la protection de la Ste-Vierge, et la choisit pour patronne spéciale sous le titre de N.-D. des Sept Douleurs.

Le Père Clément fut remplacé en 1852 par le Père Andrieux qui continua la mission jusqu'en 1860. (12) De 1861 à 1864, c'est le Père Déléage (13) qui visite ces parages, en 1865 et 1866, le Père Lebret. (14)

En 1863, fut bâtie la première chapelle du Grand Lac: "Quand j'arrivai au poste, raconte le Père Déléage dans la relation de la présente année, (15) je fus agréablement surpris de voir la nouvelle chapelle debout et couverte ; l'année dernière j'avais fortement engagé le commis du poste à la bâtir, lui promettant d'user de mon influence sur les sauvages, pour diminuer ses dépenses, et le commis, non content d'avoir avancé l'ouvrage plus rapidement que je n'espérais, avait aussi fait construire un autel. Bien qu'il soit petit et peu élégant, il est infiniment plus convenable que les misé-

---

(10) Arthur Buies, l'Outaouais supérieur p. 264.

Le Père Laverlochère était d'une éloquence simple et communicative ; les Algonquins le nommaient: Mino-Tagassité, ami qu'on aime à entendre. En 1850, il avait fait une tournée en France ; Louis Veuillot qui l'avait entendu à St-Sulpice de Paris, faire le récit de ses courses apostoliques, disait au Père Fabre, Supérieur général des Oblats: "Nul missionnaire ne m'a impressionné à l'égal du Père Laverlochère."

(11) **Hercule Thomas Clément,** né à St-Cuthbert en 1820, ordonné en 1845, missionnaire du St-Maurice de 1845 à 1854, curé dans le diocèse de Montréal 1854 à 1866, mort accidentellement en 1891.

(12) **François Andrieux,** né en France en 1826, missionnaire à Maniwaki de 1852 à 1860 retourne en France en 1860.

(13) **Louis François Déléage,** né en France en 1821, missionnaire à Maniwaki de 1852 à 1884. Décédé à Ottawa en 1884.

(14) **René André Lebret,** né en France en 1829, ordonné à Ottawa en 1861, missionnaire à Maniwaki jusqu'en 1868, année où il passe aux Etats-Unis.

(15) Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec, mars 1864, p. 73.

rables planches dont je m'étais servi l'année dernière dans le grenier à foin où je fis la mission. J'ai arrangé et décoré l'intérieur de la chapelle pendant les deux ou trois jours que les Indiens mirent à se réunir. Elle est de 35 pieds sur 25 ; mais elle a paru aussitôt trop petite."

Le Père Lebret fut remplacé en 1867 par le Père Guéguen, qui visita cette mission jusqu'en 1880.

A partir de l'année 1873, il fut aidé par le Père Prévost (16). Le Père Guéguen était d'une grande énergie, d'un zèle ardent. Petit de taille, souvent malade, il ne le cédait à personne en courage: "Je ne suis qu'un petit homme, disait-il aux Indiens, admirateurs de la force physique, mais je ne suis pas seul ; moi, je suis envoyé, je viens au nom de Dieu et vous devez m'écouter." Le souvenir de sa charité et de son zèle apostolique est resté vivace dans la mémoire des vieux Indiens du Grand Lac.

Après le Père Guéguen, les Pères Pian, Laniel et Lemoine se remplacèrent successivement dans cette mission. (17)

Le missionnaire actuel est le Père Blanchin. (18) Je

---

(16) **Jean Pierre Guéguen,** né en France en 1838, ordonné en 1862, missionnaire au Témiscamingue, à l'Abitibi, sur le St-Maurice jusqu'en 1903, décédé à Maniwaki en 1909.

(17) **J. Méderic Prevost,** né à St-Jacques de l'Achigan en 1847, ordonné en 1873, missionnaire au Témiscamingue et à Maniwaki de 1873 à 1886. Supérieur de l'Université en 1887, décédé le 28 novembre de la même année.

J. M. Eugène Pian, né en 1833, ordonné à Marseille par Mgr Mazenod en 1858, missionnaire à la baie d'Hudson, au Témiscamingue, à Maniwaki où il réside maintenant.

Armand Daniel, né à Ste-Geneviève près Montréal, en 1866, ordonné en 1891, vicaire à Maniwaki avec desserte des missions du lac Barrière et du Grand Lac de 1891 à 1904, curé de Témiscamingue Nord de 1904 à 1909, retiré à Montréal.

Georges Jos. LeMoine né à Longueuil en 1860, ordonné en 1888. Missionnaire des Montagnais du Labrador, 1888-1899, au lacs Barrière et Victoria, les Têtes de Boule du St-Maurice et les Cris de Waswanipi, 1902-1907, décédé à Maniwaki au mois de janvier 1912.

(18) **Jean Marie Etienne Blanchin,** né en France en 1878, ordonné en 1902. Missionnaire à Betsiamis et à la Pointe Bleue, de 1904 à 1909.

Ce sera un livre intéressant que celui où l'on racontera les immenses

ne voudrais pas blesser son humilité en disant qu'il est le digne successeur de tous hommes de Dieu dont je viens de rappeler brièvement les travaux apostoliques.

Notons en passant que les bons chrétiens du Grand Lac, ont eu le bonheur de recevoir en deux occasions différentes la visite d'un évêque.

En 1901, au mois de juin, Mgr Lorrain, évêque de Pembrooke, après avoir visité la mission du Témiscamingue, retourna à Maniwaki en passant par le Grand Lac et le lac Barrière. (19)

En 1911, Mgr Latulipe, vicaire Apostolique du Témiscamingue, qui avait accompagné Monseigneur Lorrain dans son voyage de 1901, visita de nouveau les missions indiennes de ces deux lacs. (20)

(*A suivre*)

Abbé Iv. CARON.

---

travaux apostoliques de ces valeureux missionnaires ; aux Oblats revient l'honneur de l'écrire, espérons qu'ils nous le donneront bientôt.

(19) Mgr Latulipe a fait un récit très intéressant de ce voyage, publié dans la "Nouvelle-France", durant les années 1901 et 1902.

(20) L'abbé L. J. C. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal et l'auteur de ce travail accompagnaient Mgr Latulipe dans ce voyage qui dura quatre semaines.

Mgr Latulipe a fait durant l'été dernier un autre long voyage, je veux dire la visite des missions de la baie d'Hudson. Parti de Haileybury le 23 juin, il se rendit à Nepigon ; de là il traversa le lac Népigon, descendit la rivière Albany, jusqu'à Albany. De ce poste il fit une course de 100 milles au Nord, à Ottawapiscatt, mission indienne; d'Ottawapiscatt il revint à Rupert, dans le fond de la baie James. De là il s'embarqua le 24 août sur le vapeur "Adventure" de la compagnie Revillon pour retourner en passant par le détroit d'Hudson et Terreneuve. Le 20 sptembre il arrivait à Haileybury, après avoir parcouru 2,676 milles en chemin de fer, 3,764 milles en bateau à vapeur, 200 milles en voilier et 600 milles en canot.

La découverte du pôle antarctique

Les explorateurs Amundsen et Scott

Le premier conquérant du pôle sud, Road Amundsen, norvégien, s'est fait entendre un peu partout en ces derniers temps. A la Sorbonne, à Paris, où il a été reçu avec grand apparât par la Société de Géographie, ainsi qu'à New York, à Washington et à Montréal où on l'a également fêté, l'explorateur Amundsen a fait un émouvant récit de son expédition.

C'est dans la première quinzaine de juin 1910, quelques jours après le départ de Londres, de l'expédition du capitaine Scott, que le "Fram", brillamment pavoisé, quitta le port de Christiania, au milieu des acclamations de la foule.

Au début du mois de janvier suivant, l'expédition arriva au milieu des premières glaces. Le 10 février, Amundsen commence à se frayer une route vers le Sud, en traîneaux. La banquise offre une solide résistance, de plus sa surface est lisse, avec, çà et là, quelques légères aspérités et des crevasses que l'on franchit sans trop de danger.

On établit plusieurs dépôts de vivres, consistant principalement en viande de phoque, excellente, paraît-il, pour des appétits polaires.

Mais la saison d'hiver va commencer... et, avec elle, la nuit. Le soleil disparaît, en effet, tout à fait, à partir du 22 avril.

—Durant quatre mois, dit Amundsen, nos yeux furent privés de la lumière solaire. Nos instruments accusèrent des températures variant de cinquante et soixante degrés audessous de zéro. Ce n'est que vers le milieu d'octobre que le printemps fit son apparition: phoques et cormorans arrivèrent. La température devint plus clémente, elle se maintint entre vingt et trente dégrés.

Le 20 octobre, Amundsen forme une troupe choisie de huit hommes. Il emmène cinquante-deux chiens pour tirer les traîneaux. On emporte des provisions pour trois mois. C'est à partir de ce moment que le suprême effort va être tenté pour arracher au pôle son mystère angoissant. Le conférencier retrace sobrement la lutte acharnée que ses compagnons et lui eurent à soutenir chaque jour, chaque heure, contre les forces hostiles de la nature.

Le 17 novembre, la petite troupe arrive à l'endroit où la terre touche à la barrière australe, une énorme chaîne montagneuse recouverte de glace éternelle qui, sur des centaines de kilomètres, marque les contreforts du haut plateau de l'Antarctique. Cette barrière présente une altitude d'une centaine de mètres dans sa configuration générale. Mais au loin, les grands sommets dépassent 4,500 mètres, plus que la hauteur du mont Blanc. On devine au prix de quelles difficultés fut entreprise l'ascension de ces énormes glaciers.

L'expédition poursuit néanmoins sa marche, bravant le vent qui souffle par violentes rafales et les tempêtes de neige qui aveuglent hommes et bêtes. Dans l'après-midi du 8 décembre, Amundsen et ses compagnons franchissent le 88 degré 13, la latitude la plus australe atteinte par le lieutenant anglais Shackleton.

—Une émotion violente, s'écrie le conférencier, nous saisit à ce moment. Nos pensées se reportèrent vers l'homme énergique qui, il y a vingt-deux mois, planta le pavillon britannique si près du but, et, du fond du coeur, nous rendîmes hommage à sir Ernest Shakleton. Dans l'histoire des découvertes antarctiques, le courage et l'énergie déployés par ce vaillant explorateur lui assurent une place de premier rang.

Encore un effort et la petite troupe touchera au but suprême. Calculs et observations démontrent que le pôle Sud sera atteint le lendemain. L'espoir de cette conquête stimule, exacerbe les énergies... On se remet en marche, le coeur battant d'émotion. Et le 14 décembre, à trois heures de l'a-

près-midi, Amundsen prenait possession, au nom de la Norvège, de ce pôle mystérieux que, depuis des siècles, l'ambition des hommes convoitait ardemment. Le 90e degré était atteint.

—Le pavillon national, s'écrie Amundsen, fut aussitôt déployé. Nous nous réunîmes autour de l'emblème de la patrie, pénétrès d'une émotion pleine de fierté. Puis saisissant, mes quatre camarades et moi, la hampe du drapeau, nous l'enfoncâmes d'un seul coup dans la glace. "Drapeau chéri, m'écriai-je, emblème de la patrie vénérée, nous te plantons au pôle Sud de la Terre, et cette plaine qui nous environne, nous la nommons Plateau du roi Haakon VII, en l'honneur de notre respecté souverain."

Amundsen ajoute:

—Nous séjournâmes trois jours sur ce plateau neigeux, que nous parcourûmes dans un rayon de dix kilomètres, tout en prenant de nombreuses indications à l'aide de nos instruments. Nous fîmes aussi un grand nombre d'observations astronomiques. Le 17 décembre, celles-ci étant terminées, nous songeâmes au retour. Nous n'avons pas la prétention d'avoir touché le point mathématique par lequel passe l'axe du globe, car les instruments dont nous disposions étaient insuffisants. Mais le drapeau norvégien a été planté à quelques kilomètres à droite ou à gauche, en avant ou en arrière du point précis. Et cela seul importe.



Quelques semaines après qu'Amundsen eut communiqué ainsi au monde savant le récit de sa découverte, le télégraphe nous apportait la nouvelle que le capitaine Robert E. Scott, avait, lui aussi, atteint le but suprême, le 18 janvier 1912, c'est-à-dire un mois après son rival, mais que moins heureux que celui-ci, la mort l'avait surpris au retour, vers la mi-novembre 1912.

Le capitaine Scott était parti de Londres au mois de juin 1910, avec un groupe de savants, et un nombreux équi-

page, à bord du "Terra Nova", pour faire la conquête du pôle sud et y recueillir des données scientifiques nouvelles.

Les survivants de l'expédition de Scott ont raconté les atroces souffrances qu'ils eurent à endurer au retour. Une affreuse tempête, un froid implacable, a retardé leur marche. La tempête calmée, on se porta au secours des uns et des autres, et le 17 novembre 1912, en pénétrant dans la tente de Scott, on se trouva en présence du cadavre gelé de l'intrépide commandant et de ceux de trois de ses compagnons.

Le vaillant commandant de l'expédition avait évidemment succombé au froid intense des terres polaires, et peut-être même à la faim.

Cette triste nouvelle apportée par le télégraphe causa une profonde tristesse dans la monde entier et principalement en Angleterre où le capitaine Scott comptait de nombreux et fervents admirateurs.

D'après le récit de l'un des survivants de cette expédition, le capitaine Evans, le capitaine Scott et ses camarades auraient marché jusqu'au pôle en faisant une moyenne de douze milles par jour. Le 17 janvier, jour de leur arrivée au terme désiré du voyage, il faisait une journée de brume et le soleil n'était pas visible. L'endroit visité par Scott n'était qu'à un demi-mille de celui que l'explorateur Amundsen avait atteint quelques semaines auparavant. Ies observations de Scott lui donnèrent 89 degrés, 58 minutes et 30 secondes de latitude. Le parti marcha jusqu'à l'endroit précis du pôle sud et y planta un Union Jack. Puis il s'en fut à la découverte du camp norvégien où l'on trouva ce qu'avait laissé Amundsen et ses compagnons.

On constata qu'une tempête avait éclaté depuis le passage des explorateurs, parce que les pistes et les endroits battus étaient déjà recouverts en partie par une neige molle. La neige qui recouvre le pôle était aussi molle et ne rendait que très peu d'eau à la fonte. La température était de 20 degrés au-dessous de zéro.

On se demande maintenant si la science va bénéficier de cette dernière expédition.

Les savants d'Europe reconnaissent que le travail géologique accompli par les compagnons de l'infortuné Scott est d'une valeur considérable puisqu'il démontre que l'Australie a pu communiquer avec l'Amérique du Sud par le continent antarctique. Les notes et collections recueillies par les différents partis sur le glacier Beardmore, sont beaucoup plus considérables qu'on ne s'y attendait.

Le parti du sud n'avait pas de géologue. Néanmoins, il a été très judicieux dans le choix des spécimens. On a rapporté des fossiles et des morceaux de charbon, qui ont été recueillis à l'endroit découvert par Schackleton. Ils étaient admirablement conservés et appartiennent probablement à des temps très reculés. Au bas du glacier, on a trouvé des fossiles d'un genre nouveau. Ils étaient en corail et d'une forme primitive. Ils remontaient certainement jusqu'à l'ère paléozogique. On fit aussi une collection de roches ignées. Les collections ont été faites principalement par le Dr Wilson et le lieutenant Bowers. En général, il semble être prouvé que le climat dans les régions tempérées antarctiques, a été tempéré à deux époques différentes.

Le parti de l'ouest, sous Griffith Taylor, fit deux voyages sur la terre de Victoria, pour recherches scientifiques. Un examen géologique et topographique détaillé a été fait, à partir du mont Discovery jusqu'à Granite Harbor. On a de plus recueilli le matériel pour une description complète de la physiographie antarctique. Les phénomènes de glace ont été observés d'une manière spéciale et les mouvements des glaciers ont été mesurés.

On s'est aperçu que le glacier Mackay se déplaçait sur une distance de quatre-vingts pieds par mois. A Granite Harbor, on a trouvé du charbon de qualité moyenne et qui remontait probablement à la même époque que celui du glacier Beardmore. Il n'était d'aucune valeur économique. De nouvelles montagnes, atteignant souvent 9,000 pieds de hauteur, furent découvertes et observées.

M. Priestley, le géologue du groupe du nord, a passé la

première année à faire une collection complète de roches dans le voisinage de la baie Robertson.

Durant la seconde saison, le parti a visité plusieurs glaciers situés entre le Mont Nansen et le Mont Melbourne, et a fait des collections précieuses de roches ignées et sédimentaires. Des fossiles d'une forme spéciale furent aussi trouvés et recueillis. Ils découvrirent et observèrent un immense glacier, du type "Barrier", formé par l'union de plusieurs glaciers, entre les monts Nansen et Melbourne, et maintenu en place par un groupe d'îles.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson

Conférence de M. J. H. Clergue

Dans une conférence faite en février dernier au Club canadien de Montréal, M. F. H. Clergue, président de la North railway Co et membre de la Société de Géographie de Québec, a traité avec beaucoup de talent des avantages que le chemin de fer de la baie d'Hudson offrira au commerce de Montréal.

Il a fait remarquer que cette route n'est pas destinée à entrer en concurrence avec celle de Fort William et des grands lacs, mais qu'elle répond au besoin de voies nouvelles qui se fait sentir pour l'écoulement des produits de l'Ouest. Ce dont le Canada a besoin, dit-il, ce n'est pas tant des moyens de communications à bon marché que des voies de communication. Les cultivateurs de l'Ouest ne sont pas mécontents de payer quelques sous pour faire parvenir leur grain sur le marché ; ils sont mécontents de ne pouvoir pas l'expédier du tout." Le chemin de fer de la Baie d'Hudson permettra de faire une épargne considérable sur le coût des transports, car il permettra de faire six cents milles de transport par eau au lieu de mille milles par chemin de fer. Il aura un autre avantage économique puisqu'il sera de 250

milles plus court que la ligne de Fort William, et qu'il permettra d'économiser environ dix sous par minot pour le trajet jusqu'à Montréal. Les produits de l'Ouest venant par la Baie d'Hudson devront passer par Montréal et le Saint-Laurent plutôt que de courir le risque d'être détournés vers les ports américains de l'Atlantique, alternative offerte aux produits passant par Fort William.

A l'aide d'une carte, M. Clergue montre que la présence du lac Winnipeg, long de six cents milles, a été la cause de la concentration de toutes les voies de communication de l'Ouest à l'Est entre la frontière des Etats-Unis et les grands lacs. Il n'y avait pas d'inconvénient à cela tant que l'Ouest a été peu peuplé d'agriculteurs ; mais maintenant que la vallée de la Rivière de la Paix et l'Ouest en général se développent rapidement, les cultivateurs de ce pays réclament des voies de transport au nord du lac Winnipeg.

En 1914, le chemin de fer de Le Pas à Port Nelson sera terminé et ouvrira l'accès à la baie. L'intention des promoteurs du projet était de faciliter l'expédition des produits directement de Port Nelson à l'Atlantique ; mais d'après sa propre expérience, M. Clergue pense que les navires ordinaires ne seront jamais en état de faire ce service à cause de la brièveté de la saison pendant laquelle les détroits sont navigables pour d'autres navires que les brise-glaces. Le gouvernement n'a pas voulu refuser la demande des gens de l'Ouest, mais il entend tout de même en assurer le succès grâce à son utilité en rapport avec le trafic de la baie James.

M. Clergue traite ensuite des ressources de la baie d'Hudson et du Labrador, qui se trouvera mis en rapport avec les centres commerciaux de la province, avec Montréal en particulier. Le saumon arctique qui se trouve en abondance dans les rivières du Labrador amènera l'établissement dans cette région de fabriques de conserves qui deviendront aussi prospères que celles de la Colombie Anglaise. Le commerce du bois et celui des fourrures, grâce au chemin de fer, fera aussi de Montréal le principal centre d'expédition de ces produits.



Commission géographique de Québec

A une séance de la Commission tenue le 15 janvier 1913, au ministère des Terres et Forêts, les dénominations géographiques qui suivent ont été soumises à l'examen :

Rivière aux Glaises ou rivière *aux Loutres.*—Ce cours d'eau est situé à trois milles à l'ouest de la Pointe-du-Lac.

Le plan cadastral de la province de Québec portant déjà le nom de *rivière aux Glaises,* on a décidé de laisser subsister ce nom, de préférence à celui de rivière aux Loutres.

Pointe à la Citrouille.—Cette pointe est située dans le comté de Champlain et dénommée sur certaines cartes *Pointe Citrouille.* La première appellation a prévalu.

Ile Bizard.—Cette île placée entre la rivière des Prairies et le lac des Deux-Montagnes, garde son nom.

Son premier concessionnaire portait le nom de Jacques Bizard, major de Montréal.

Le Bureau géographique d'Ottawa avait également communiqué à la Commission une liste d'une centaine de nouveaux noms donnés aux gares du Transcontinental canadien par la Commission du Transcontinental.

Ces noms sont en partie ceux de députés, d'entrepreneurs, et d'officiers de la Commission du Transcontinental.

La Commission géographique a exprimé l'avis qu'il vaudrait mieux imposer à chaque gare le nom du canton que traverse la voie ferrée.

A une séance subséquente, tenue le 3 mars, la Commission géographique a été appelée à reviser la carte de la Côte nord du Saint-Laurent actuellement en préparation. Plusieurs modifications importantes ont été apportées dans le choix des noms ; on a profité aussi de l'occasion pour dénommer certains cours d'eau qui n'avaient pas encore été baptisés.

Au pays arctique

Notes

—

Au mois de janvier 1907, décédait à Winnipeg, le capitaine Julien Camsell, ancien facteur-chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Venu à Winnipeg pour suivre un traitement, il avait laissé sa famille à plusieurs centaines de milles au nord, en divers postes de traite bien isolés. Il avait deux fils et deux filles qui ne purent apprendre leur deuil qu'au mois de juillet suivant. L'aîné des fils, W. E. Camsell, avait suivi les traces du père et était employé comme comptable à Moose Factory. Fred Camsell, son frère, avait charge du poste à Fort Simpson, tandis qu'une de ses filles, Mad. Harding, vivait avec son mari au Fort Resolution.

Feu le capitaine Camsell avait soixante huit ans quand il mourut. Il était né à Ceylan où son père était officier du commissariat militaire. Après avoir fait des études en Angleterre, en 1853, il entrait dans l'armée anglaise, très désireux qu'il était de prendre part à la guerre de la Crimée. Mais son régiment n'y fut pas appelé ; il fut dirigé plus tard sur le Canada et stationné à Saint-Jean d'Iberville.

En 1857, une partie du régiment des Carabiniers Royaux Canadiens, fut envoyée à la Rivière Rouge viâ la Baie d'Hudson. Le jeune Camsell y prit du service comme enseigne. Le 20 juin 1857, le corps expéditionnaire s'embarquait à Montréal à bord d'un voilier et arrivait à Fort Garry le 15 octobre de la même année. Cette force était envoyée à la Rivière Rouge par le gouvernement anglais, en prévision de troubles avec les Etats-Unis au sujet de la ligne-frontière de l'Orégon, et aussi à la demande de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui redoutait des hostilités de la part des sauvages.

L'expédition séjourna deux ans à Fort Garry, alors qu'elle fut licenciée. La plupart des soldats réintégrèrent leur pays.

Mais quant au jeune Camsell, il en fut autrement. Epris de la vie aventureuse de l'ouest, des grandes chasses au buffle à travers la prairie, en 1860, il entrait au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il fut envoyé bien loin au nord dans le district du fleuve Mackenzie. On cite le nom du major Seaton au Canada comme le dernier survivant (1907) de l'expédition de 1857 qui comptait 116 hommes et 16 femmes.

Le capitaine Camsell était actif et intelligent. Il ne fut pas lent à être promu. Nommé chef-traiteur en 1872, on lui confia en 1878 tout le district du Mackenzie ; en 1892, il devenait chef-facteur.

Il prenait sa retraite en 1901 après quarante ans de service dans le district du Mackenzie, dont vingt-trois ans à titre d'officier supérieur de la compagnie. Il avait une grande réputation comme sportman.

En 1869, il faisait la connaissance de Mlle Sara Foulds à Winnipeg. Le mariage fut célébré à Fort Simpson où la fiancée fut accompagnée par Madame W. Harvisty, belle-soeur de Lord Strathcona.

De mai à septembre 1907, un parti d'explorateurs avec, en tête, un Monsieur Osborne, allait faire une reconnaissance au loin dans le Nord du Canada. Durant cette période les voyageurs parcoururent 1100 milles en canot et par portages, franchirent quarante-deux rapides et eurent à subir dix-sept portages. A Moose Factory, ils réussirent à se procurer un bateau, et firent voile sur la Fort George et la rivière de la Grande Baleine (Great Whale River) où se trouvait le dernier poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur le côté est de la baie. En cet endroit ils ne rencontrèrent qu'un seul homme blanc.

De là, ils s'avancèrent à plus de deux cents milles plus au nord, mais à travers d'immenses champs de glace, très dangereux. La glace finalement les poussa à la côte.

C'était vers la mi-juillet et le commencement d'août.

En cet endroit, les explorateurs trouvèrent les débris du *Lady Head* qui avait sombré trois ans auparavant sur les bas-fonds appelés Gasket Shoals, à 150 milles au nord des îles Charlton. Ils recueillirent des débris, et aussi la cariatide du navire, une statue de femme, type grec, portant un collier doré et d'autres ornements qui avaient gardé leur éclat. Le corps de la statue portait des vêtements taillés classiquement à la grecque.

Trois ans durant elle avait subi tous les tourments, toutes les caresses des glaces et tempêtes de neige du pays, sur le bord de la baie.

Comme la statue était lourde et difficile de transport, en était sur le point de décider de l'abandonner à son sort, lorsque Monsieur Osborne, désireux d'emporter avec lui un trophée de son expédition, lui coupa la tête, et celle-ci fait aujourd'hui l'ornement de sa demeure à Fort France, dans la province d'Ontario.

Les membres de l'expédition rapportèrent que les Esquimaux disparaissaient ; c'est-à-dire qu'ils émigrent du côté du Labrador, à la poursuite du renne et du bœuf musqué.

Le capitaine Ford, commandant le *Discovery*, bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, déclara aux explorateurs qu'il y avait alors dix-huit ans (1907) qu'il naviguait sur la baie d'Hudson et qu'il ne voyait pas comment la navigation ne s'y pouvait pas faire sans danger, chaque année, pendant quatre ou cinq mois.

La note est un peu forcée. Tous les rapports officiels ou non officiels s'acordent pour assurer que les glaces circulent épaisses et nombreuses au commencement et au milieu de juillet, pour se remontrer en septembre surtout dans le détroit.

Cette assertion vient en contradiction flagrante avec le

fait que Monsieur Osborne et ses compagnons, après avoir obtenu un bateau à Moose Factory eurent à se battre avec les glaces en plein mois de juillet et au commencement d'août et qu'enfin de compte la glace jeta leur bateau à terre.

Lors de sa première expédition arctique, au retour de son hivernage, le capitaine Bernier voulut faire Moose Factory, mais il en fut empêché par un barrage de soixante-quinze milles de glace, et se hâta de filer par le détroit d'Hudson, avant une débâcle à tout moment possible.

C'était au mois de juillet.

N. LEVASSEUR.

Nouvelles découvertes archéologiques

Nous emprutons à M. Lewis B. Paton, secrétaire du "Palestine Exploration Fund" pour les Etats-Unis quelques-uns des détails qui suivent ; le reste n'est que présomption plus ou moins hasardée, car l'avenir semble loin d'avoir livré ses derniers secrets sur la question ottomane.

Un des résultats les plus inattendus de la défaite des Turcs par les petits peuples balkaniques sera peut-être celui d'ouvrir un nouveau champ de recherches pour les archéologues et les explorateurs de la Terre-Sainte. En effet, jusqu'à ce jour les quelques travaux de restauration ou d'enquêtes en Syrie et en Asie Mineure ont presque toujours été infructueux à raison du despotisme turc.

Ce n'est du reste que sous la pression des pouvoirs européens et dans ces dernières années seulement que des *firmans* ont été accordés, mais remplis de telles restrictions que pratiquement ils n'avaient aucune valeur.

D'après la loi turque il faut d'abord un permis des autorités locales avant d'obtenir l'autorisation formelle de

Constantinople ; c'est dire quelles sommes souvent considérables il faut débourser pour vaincre le fanatisme provincial.

De plus, c'est le propriétaire du site à explorer qui fait lui-même le prix d'achat ; l'on demande alors la permission des autorités et il ne reste qu'à attendre, souvent de longs jours, tout en versant de temps à autre quelques *bacchish,* que parvienne enfin du gouvernement central l'édit régulier. Sitôt ce dernier obtenu l'explorateur doit payer les dépenses d'un commissaire turc qui décidera de la direction des travaux et obligera à retourner au *musée impérial ottoman* toutes les antiquités découvertes, conditions désagréables, onéreuses, contrastant singulièrement avec celles des autorités égyptiennes qui accordent gracieusement les permissions à toute personne compétente, ne réclamant que la moitié des découvertes pour le musée du Caire.

Au début, les premières explorations en Palestine se bornaient à l'étude de quelques localités et de ce qui était à surface de terre.

En 1838, Guérin, un archéologue français et l'américain Robertson réussirent à identifier plusieurs hameaux modernes avec des villages mentionnés dans la Bible.

En 1865 fut fondé en Angleterre le *"Palestine Exploration Fund"* ; par les soins de cette association fut fait un levé général de la Palestine puis l'on dressa la grande carte de la Palestine qui fait encore actuellement autorité.

De nouvelles explorations furent entreprises à Jérusalem. Depuis 1867 on fit même quelques fouilles en dehors des limites actuelles de la cité afin de déterminer la direction des anciennes murailles de Jérusalem. Dans cette étude, quoique superficielle, de nombreux monuments furent découverts, puis en 1868, l'allemand Klein mit à jour une inscription de Misha, roi des Moabites, mentionné dans le IIème livre des Rois. En 1880 une nouvelle inscription, en vieil hébreu, datant du roi Ezechias est trouvée par des enfants jouant près de la piscine de Siloë; en 1891 Shumaker découvre un monument de Ramsès II (1292 avant N.-S.-

J.-C.), peut-être le Pharaon qui persécuta les Juifs. Enfin en 1901 le professeur Adam Smith fait la trouvaille d'une stèle de Séti I, père de Ramsès II.

Par l'influence des autorités anglaises, le Palestine Exploration Fund a pu en 1890, 1899, 1900 et 1909 être autorisé à procéder à diverses fouilles. En 1902 le professeur autrichien Sellin opère lui aussi quelques fouilles, ainsi que Shumaker en 1903, et Wincler en 1906, ce dernier représentant la "Société orientale allemande ; ces archéologues font de notables découvertes.

En 1910, le parti d'explorateurs du Harvard, (E.-U.) s'occupe surtout dé recherches dans l'antique Samarie.

Par ces explorations et découvertes, beaucoup de lumière a été jetée sur les premiers temps de la Palestine. Du reste ces travaux ne sont que des débuts ; sauf pour la ville de Samarie, les endroits fouillés sont peu importants. Les grands centres religieux hébreux, Jérusalem, Bethel et Dan, etc., restent jusqu'ici inexplorés. Un grand nombre d'amas en terre recouvrent partout le pays de ruines où s'étagent les uns au-dessus des autres des documents chronologiques, aussi bien est-il raisonnable de soupçonner que l'on pourrait peut-être mettre à jour des tablettes, des inscriptions, voire même des manuscrits, puisque nous lisons dans le livre de Jérémie que les Hébreux avaient l'habitude d'enfermer les feuillets écrits dans des vases de terre scellés.

Espérons donc qu'il sera fait quelque découverte heureuse, dépassant même toutes les prévisions, pourvu qu'une exploration soit poursuivie systématiquement sur tout le territoire palestinien.

Au reste le 15 janvier de cette année, une ville biblique est découverte à près de trente milles de Jérusalem. C'est Beth-Shemesh que l'on trouve mentionnée au chapitre VI du premier livre de Samuel. C'est par les soins de messieurs McKenzie et McAllister deux des dispensateurs des fonds destinés à l'exploration archéologique de la Palestine que cette antique ville a été déterrée.

C'est dire quelles espérances, avec l'apparition de l'aube nouvelle qui se lève sur les pays orientaux par l'établissement d'un gouvernement civilisé exempt de fanatisme, l'exploration de la terre biblique promet ; elle entrera dans une phase active car les représentants des différents pays d'Europe et d'Amérique sont également intéressés à poursuivre des recherches archéologiques dans la contrée où vécut notre Rédempteur.

ADOLPHE GARNEAU, Ptre.

L'homme préhistorique

Une réunion de savants anglais, parmi lesquels M. Charles Dawson et le docteur Arthur Smith Woodward, directeur de la section géologique du British Museum, a eu lieu à la Société de géologie de Londres. Elle était motivés par une récente découverte extrêmement sensationnelle: celle du crâne d'un homme ayant vécu au début de l'âge de pierre.

M. Charles Dawson a rappelé les circonstances de sa découverte. Il se promenait, il y a quatre ans, près de Piltdown-Common, dans la paroisse de Fletching, lorsque des ouvriers, qui extrayaient du gravier, lui remirent un fragment du crâne humain. Il étudia le terrain, qu'il reconnut être de formation extrêmement ancienne, et il y découvrit des outils et des armes de pierre très primitfs.

Après de longues recherches, il fut assez heureux pour trouver récemment, dans le même terrain, d'autres portions du crâne et la moitié de la mâchoire inférieure, ainsi que les squelettes de deux éléphants, d'un hippopotame, d'un cheval, d'un cerf et d'un castor.

Le docteur Woodward dit à l'assemblée qu'avec l'aide de M. Frank O'Barlow, préparateur à la section de géologie du musée d'histoire naturelle il reconstitua le crâne tout entier, qu'il fut alors possible d'étudier avec beaucoup de soin et d'exactitude.

Ce crâne est absolument différent de tous ceux décou-

verts jusqu'ici. Il a le front de l'homme moderne, avec les arcades sourcillières très peu saillantes, et le seul signe de son antique origine apparaît dans l'occiput, qui montre que, dans ces temps reculés, le cou n'avait pas la forme de celui de l'homme de nos jours, mais se rapprochait beaucoup de celui des grands anthropoïdes.

La dimension du cerveau n'était que des deux tiers de celui de l'homme d'aujourd'hui. Les mâchoires diffèrent essentiellement de celles d'un homme et ressemblent exactement à celles d'un jeune chimpanzé. Deux molaires absolument humaines y adhèrent encore. Sans la présence de ces molaires, il serait impossible de savoir si c'est une mâchoire d'homme ou de singe.

Le crâne en question est complètement différent de ceux des hommes des grottes qui ont déjà été découverts en France, en Allemagne et en Belgique, a ajouté le docteur Woodward. Tous ceux qui ont été exhumés jusqu'à présent sont caractérisés par un front très bas et des arcades sourcilières très proéminentes comme chez l'anthropomorphe adulte de nos jours. Le crâne nouvellement découvert est, en raison des couches géologiques dont il sort, beaucoup plus ancien que les précédents, et il est, à ce sujet, intéressant de noter qu'il a la même forme qu'un crâne de très jeune chimpanzé, tandis que les crânes des hommes des grottes déjà découverts ont l'arcade sourcilière du chimpanzé adulte.

Par conséquent, les changements qui se sont produits dans la forme du crâne des races successives d'hommes primitifs sont exactement les mêmes que ceux qui se produisent dans la forme du crâne du chimpanzé à mesure qu'il grandit et devient adulte.

Le docteur Woodward est donc partisan de cette théorie que les hommes des grottes étaient des descendants dégénérés de l'homme primitif et que leur race s'est éteinte, tandis que l'homme moderne qui survit actuellement serait le descendant direct de l'homme préhistorique dont le crâne maintenant découvert vient de démontrer l'existence.

C. E.

La rivière Nottaway

Indépendamment de celle de l'ingénieur forestier Laliberté, le gouvernement de Québec a fait faire une seconde exploration de la rivière Nottaway.

C'est M. C. E. Lemoine, arpenteur-géomètre, qui en était chargé.

M. Lemoine relate tout d'abord les difficultés de toute espèce qu'il a a eues à surmonter, difficultés provenant de l'impraticabilité de ce cours d'eau, et les détours qu'il a dû faire pour arriver au but.

Parti de Québec le 6 juillet 1912 par le steamer **Beothic,** de la **North railway Company,** M. Lemoine rencontra les premières banquises de glace au nord de Blanc-Sablon et c'est à travers un champ non interrompu de glaces qu'il lui a fallu faire route. Ce n'est que le 10 août qu'il a pu gagner l'embouchure de la rivière Nottaway.

"Je dois dire que nous avions été prévenus, par les employés de la Baie d'Hudson et par ceux de Révillon & Frères, que la rivière Nottaway n'était pas navigable sur certaines parties de son parcours, et nous constatâmes, à nos dépens, qu'ils avaient bien trop raison.

"Les dix premiers milles qui constituent l'estuaire sont couverts d'îles et d'îlots: les deux plus grandes sont les îles Middleboro et Lavoie ; on en rencontre un plus grand nombre, mais de moins d'importance, vers le bas des rapides, à l'endroit que nous avons désigné sous le nom d'Archipel Déchêne. Sur le parcours de ces premiers dix milles les côtes, à l'Est, s'élèvent à une hauteur de soixante-et-quinze à quatre-vingt-dix pieds, elles sont formées de terre glaise, recouvertes de trois à quatre pieds de terre végétale. A l'Ouest, pour la distance en question, le pays est un peu marécageux et, pour trois quarts de mille à l'intérieur, bien boisé de bouleau, de sapin et d'épinette.

Sur un parcours de 40 milles ensuite, la rivière n'est qu'un torrent impétueux et non canotable: ses eaux agitées roulent dans une succession constante de chutes, de cascades et de rapides. Les côtes des premiers cinq milles s'élèvent à une hauteur de trente à quarante pieds et sont recouvertes de forêts qui s'étendent d'un demi-mille à un mille du rivage. Il s'y trouve quelques arbres isolés de 18 pouces de diamètre, mais la plus grande quantité du bois est d'un diamètre

de six à huit pouces. Après les premiers cinq milles, les berges s'élèvent de cinq à dix pieds au-dessus du niveau moyen de la rivière.

L'aspect général du pays, sauf quelques ondulations à l'Ouest, est plat, presque horizontal, ce qui faciliterait naturellement la construction d'un chemin de fer.

A part les premiers dix milles, qui peuvent être considérés comme l'estuaire, les eaux agitées de cette rivière sur un parcours de quarante milles forment un pouvoir d'eau constant. Ces chutes si nombreuses, ces cascades, ces rapides, qui en rendent la navigation impossible à certains endroits, sont, d'un autre côté, une source précieuse de richesse, par la force électrique dont elles peuvent devenir le facteur. Le débit de cette rivière est de 44,463,900 pieds cubes par seconde, donnant une capacité de 193,426 forces pour la chute No 1, de 113,680 forces pour la chute No 2 et de 403,919 forces pour la chute No 3.

Toutes ces chutes peuvent être utilisées: l'on ne pourrait pas cependant chercher à en augmenter le pouvoir par des travaux scientifiques, en raison du coût excessif de ces améliorations. Il faut faire exception pour la chute No 1 dont la force pourrait être doublée.

La direction générale de la rivière Nottaway est Sud-Est et elle passe à peu près au centre de la vallée qui porte son nom. Cette rivière est beaucoup plus importante qu'on ne le croit généralement ; par la longueur de son parcours, par sa largeur, et par son importance à tous les points de vue, elle mériterait bien plutôt le nom de fleuve, Ses eaux sont d'une couleur grisâtre qu'elles doivent au fond de glaise sur lequel elles coulent. Les ruisseaux et les petites rivières qui s'y jettent sont de couleur brune, presque noire, ce qui dénote que leur lit respectif repose sur une terre végétale. En somme, l'eau est en abondance, mais n'est pas de première qualité.

Les eaux de la Nottaway ne nous ont pas paru très poissonneuses, mais c'est peut-être à cause de la saison peu

favorable où nous y avons fait nos travaux. On y trouve le brochet, la carpe, le doré, le poisson blanc et la truite.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, le terrain est plat, presque horizontal, mouilleux, peu boisé, et il serait peu coûteux d'y construire un chemin de fer.

Le gibier y abonde, on y trouve l'orignal, l'ours, le caribou, la martre, la loutre, le renard, et en fait de gibier à plumes, il y a l'outarde et l'oie sauvage en abondance, les canards de toutes espèces et le pluvier.

Sur les deux rives, pour une distance de trois milles, la terre est de première qualité pour la culture, il y a cependant quelques marais qui peuvent être facilement égouttés. Le climat est moins froid que celui du Lac St-Jean ; ceci peut paraître étrange à première vue, mais je l'explique par le fait que la vallée du Lac St-Jean est plus élevée que celle de la baie James.

Quant à la partie de cette rivière que nous n'avons pas eu le temps de relever, tout indique que la topographie ne diffère pas sensiblement de celle du pays que nous venons de parler.

Je n'ai pas l'ombre d'un doute, que cette partie du terrain que je viens de parcourir est destinée à devenir un jour une source de grande richesse pour la Province. Le climat est favorable à la culture, le sol est fertile, le développement et la colonisation pourraient s'y faire avec des facilités exceptionnelles, quand l'on aura ouvert cette région, en y construisant un chemin de fer.

C. E. LEMOINE, A. G.

Dictionnaire des Lacs et Rivières de la province de Québec

Nous nous proposons de commencer dans le prochain *Bulletin* la publication d'un *Dictionnaire des lacs et rivières de la province de Québec.*

Cette compilation qui porte sur quatre à cinq mille de nos nappes d'eau est le fruit d'un labeur de dix années et a été empruntée aux sources les plus autorisées.

Désirant avant tout que ce travail fut d'une utilité générale, nous avons tenu tout d'abord à indiquer la situation géographique de chacun de ces cours d'eau, puis, nous appuyant sur les notes d'arpentages déposées dans les archives du ministère des Terres et de consultation assez difficile pour le public en général, nous avons intercalé et condensé dans cette nomenclature tous les renseignements fournis par les explorateurs et arpenteurs sur la nature du sol arrosé par ces cours d'eau, sur les espèces de bois qui y poussent, et sur les ressources offertes au point de vue de la chasse et de la pêche.

Autant que cela a pu se pratiquer, ce dictionnaire note par la même occasion, les sources où les renseignements puisés ont été pris, avec l'indication de la date du rapport de l'explorateur ou de l'arpenteur qui a relevé ces cours d'eau.

Cette nomenclature, dressée par ordre alphabétique, pour la rendre de consultation plus facile, est la première du genre qui ait jamais été publiée. Sans doute qu'elle est susceptible d'être complétée d'année en année, au fur et à mesure que les explorations se poursuivent, mais tel qu'il est, ce dictionnaire qui comporte des notes assez étendues sur tous ceux de nos cours d'eau qui ont été étudiés, ne laissera pas que d'être d'une grande utilité non seulement pour les services publics, mais même pour les particuliers qui ont besoin d'être renseignés vite et sûrement.

Nous devrions ajouter qu'au point de vue géographique et même philologique ce dictionnaire a une valeur spéciale. On s'en rendra plus facilement compte lorsque la publication sera quelque peu avancée et qu'on aura eu l'occasion de le consulter.

E. R.



Chronique Géographique

Les cantons de la province de Québec.—M. F. X. Fafard, arpenteur-géomètre au ministère des Terres et Forêts, vient de préparer une nomenclature complète de tous les cantons de la province de Québec.

Ceux-ci sont au nombre de 803. Tous ne sont pas érigés officiellement encore, mais tous ont reçu une dénomination qui a été acceptée par les pouvoirs publics.

Le travail de M. Fafard, qui sera particulièrement d'une grande utilité pour les services publics, contient, outre la nomenclature proprement dite des cantons, l'indication des comtés dans lesqeuds ils se trouvent placés, et la date de l'érection officielle de chacun d'eux, lorsque telle érection a été faite.

Un grand nombre de ces cantons sont aujourd'hui colonisés et même transformés en paroisses et villages.

M. Fafard—auquel nous adressons ici nos remerciements—a bien voulu faire bénéficier la Société de Géographie de Québec de son travail. Un exemplaire de sa nomenclature sera distribué à chacun de nos membres.



L'industrie laitière au Canada.—On connaît déjà le développement prodigieux de cette industrie dans le pays, mais les statistiques officielles qui la concernent et qui ont été préparées par les officiers du recensement n'ont été rendues publiques qu'en ces derniers temps.

Ces statistiques établissent qu'en 1910 il se trouvait au Canada 1,035 fabriques de beurre, 2,154 fabriques de fromage, et 436 fabriques de beurre et de fromage combinées

Il s'est fabriqué 57,328,191 livres de beurre d'une valeur de $13,726,546 et 162,450,802 livres de fromage représentant une valeur de $17,524,021.

Les provinces de Québec et d'Ontario sont à la tête de ce mouvement industriel.

Pour la province de Québec, la valeur du beurre fabriqué a atteint en 1910 $8,778,466 et celle du fromage $4,535,-069.

Ontario a fabriqué de son côté pour $7,237,147 de beurre et $12,597,252 def romage.

La statistique constate d'autre part que nous avons fabriqué au Canada 27,831,596 livres de lait condensé d'une valeur de $1,813,971.

***

Opinion d'Amundsen sur l'Artic.—Le découvreur du Pôle sud, Roald Amundsen, est passé à Montréal dans les derniers jours de février. Il a déclaré de nouveau à un journaliste qu'il préparait une expédition pour le pôle nord avec le "Fram" et a manifesté sa surprise du fait que le gouvernement canadien avait décidé de convertir l'"Artic" en phare-flottant. A son avis, le vaisseau canadien "Artic" est le seul, avec le "Fram", qui peut faire le voyage du Pôle nord.

Amundsen a dit aussi au même journaliste, que, dans son opinion, l'infortuné Scott, l'explorateur du Pôle sud, avait plutôt succombé au scorbut qu'au froid et à la faim.

***

La plus riche des provinces.—Un député de la Colombie anglaise, M. R. F. Green, a donné récemment une conférence dans sa province, sur la Colombie et son avenir.

Il a tenu à démontrer que la Colombie anglaise occupait le premier rang parmi les provinces du Canada au point de vue du revenu provincial et le troisième rang pour la valeur de ses produits industriels.

Le revenu de cette province est aujourd'hui de $10,000,-000, et provient presque entièrement des ressources naturelles ; c'est-à-dire que ce revenu est supérieur à celui de n'importe quelle autre province du Dominion. On comprendra que la Colombie-Anglaise ait raison d'être optimiste.

La Colombie a, d'après le dernier recensement, une population de 392,000 âmes, et ce chiffre la place au sixième

rang des provinces du Dominion ; mais pour le revenu qu'elle fournit, elle est au troisième rang.

La Colombie n'a pas été considérée comme une province manufacturière ; et cependant un grand nombre seront surpris d'apprendre que sous ce rapport elle occupe le troisième rang dans le Dominion. En 1911, la valeur de ses produits industriels était de $65,000,000, contre $53,000,000 pour la province qui vient immédiatement après elle.

La raison de cette prospérité est l'infinie variété et la richesse indéfinie des ressources naturelles de la province.

Ressources en bois, en minéraux, en cours d'eau descendant des montagnes, en charbon, en pêcheries, etc. Rien ne manque à ce pays favorisé de tous les dons naturels et qui possède le plus beau climat du monde.

La province cependant a besoin de routes et de chemins de fer. C'est à la solution de ce problème des voies de communication que le gouvernement consacre aujourd'hui ses efforts.



Une causerie sur l'Abitibi.—L'un des membres de notre Société, M. Hector Authier, ancien journaliste et présentement agent des terres de la Couronne dans le district d'Abitibi, a fait une causerie fort intéressante, dans les derniers jours de février, devant le Club Canadien, de Québec.

Fixé depuis plus d'un an dans ce territoire de l'Abitibi dont les perspectives d'avenir sont si rassurantes, nul n'était mieux qualifié que M. Authier pour nous entretenir de cette région et de ses ressources.

Il a fait d'abord bonne justice de la légende qui circulait au sujet du climat de l'Abitibi. L'hiver y est un peu plus sec qu'à Québec, mais d'autre part, il n'y a plus de gelée du 8 juin au 14 septembre.

La moyenne de la température au lac Abitibi est à peu près la même qu'à Edmonton, Prince Albert et Winnipeg, dans l'Ouest canadien.

Amos, où demeure M. Authier, se trouve sur la même latitude que Matane et Chicoutimi.

Quant à la qualité du sol, M. Authier n'en fait que des éloges.

"Dans les 20 à 30 millions d'acres, dit-il, que notre province possède au nord du Témiscamingue et dans les bassins de l'Abitibi, de l'Harricana, des rivières Bell et Nottaway, on trouvera certainement 6 à 7 millions d'acres propres à

la culture, car la classification commencée dans les cantons arpentés le long du Transcontinental porte la proportion des bonnes terres à plus de 50 pour cent de la superficie totale.

Ces 7 millions d'acres représentent 70,000 fermes de cent acres et une population rurale de 500,000 âmes. Ajoutez-y une population urbaine égale, et vous avez un million d'habitants dans cette partie la province où l'on ne rencontrait jusqu'en ces derniers temps que quelques centaines de sauvages."

Tout l'avenir de l'Abitibi repose pour ainsi dire sur le nouveau Transcontinental qui sera terminé au mois d'octobre prochain, et qui va sensiblement rapprocher les distances.

Avec les voies de communication actuelles, c'est-à-dire en passant par Montréal, North Bay, Cobalt et Cochrane, Amos, qui est le nouveau centre de colonisation placé sur les bords de la rivière Harricana, se trouve à 950 milles de Québec. Avec le nouveau Transcontinental, il ne sera plus qu'à 400 milles.

M. Authier a cent fois raison de dire que ce chemin de fer est essentiel pour la colonisation, aussi fait-on des voeux pour qu'il soit terminé sans retard.

Il y a encore 45 milles de rails à poser pour relier Québec à la rivière Bell, d'où partira le chemin de fer de la baie James. Ce ne sera plus, ce tronçon une fois terminé, qu'une distance de 375 milles entre les deux points.

D'autre part, le chemin parachevé, nous ne sommes plus qu'à 560 milles de Cochrane, le centre naturel de distribution du Nouvel-Ontario.

Québec, par suite de la mise en opération du chemin de fer devient, fait remarquer M. Authier, le port de mer le plus rapproché de Cochrane, et par conséquent, on peut espérer voir entrer par notre ville l'importation destinée à cette région, qui s'alimente aujourd'hui à Toronto.



Les vieilles maisons canadiennes.—Les délégués français qui nous ont visités, il y a quelques mois, parlent encore de temps à autre du Canada, dont ils ont admiré les vastes plaines, les grands fleuves, les riches moissons, etc.

Mais leur admiration ne s'est point bornée à ces grands spectacles.

"Ces magnifiques spectacles, certainement, nous en ont imposé, disait l'autre jour, M. Hanotaux, dans un banquet

donné par le comité *France-Amérique,* mais il y a quelque chose qui nous a intéressé davantage, les traces sans nombre laissées par les colons primitifs et notamment les petites maisons qu'ils ont habitées quand ils ont mis le pied sur la terre d'Amérique. Elles ressemblent tantôt à une petite maison hollandaise, tantôt à une petite maison anglaise, mais tantôt à une petite maison normande ou à une petite maison de la Rochelle. Ces petites maisons, gardez-les précieusement ; ce sont les grand'mamans qu'on gâte et qu'on entoure de soins dans les familles parce qu'elles représentent le passé et la tradition. Classez-les, comme nous disons chez nous, parmi vos monuments historiques. Ne détruisez pas ces petites églises du coeur, ces petites maisons qui ressemblent presque aux cabines des vaisseaux dans lesquelles sont venus les premiers colons, car ces traditions, ce passé si touchant pour nous autres Européens, si elles venaient à disparaître complètement, emporteraient, avec elles, un souvenir qui, par la comparaison même avec votre splendeur présente, n'est pas sans émotion et sans grandeur."

Nous craignons, malheureusement, que ce sage conseil ne soit pas suivi. On démolit beaucoup, depuis quelques années, à Monréal et à Québec. Il paraît que c'est le progrès qui le veut ainsi, mais en revanche combien de souvenirs historiques disparaissent à tout jamais.



Une exploration au Labrador.—Nos voisins les Américains, semblent porter beaucoup d'intérêt au Labrador. Il ne se passe guère d'année qu'ils n'organisent une expédition de ce côté. La dernière en date est celle de M. Henry G. Bryant, président de la Société de Géographie de Philadelphie.

Cette exploration de M. Bryant est la troisième qu'il entreprend dans le Labrador et il en fait le récit dans le dernier numéro du Bulletin de la Société qu'il dirige.

Cette fois, M. Bryant a pénétré dans le Labrador par la rivière St-Augustin qu'il a remonté jusqu'à ses sources et qu'il décrit copieusement.

Il est bon de rappeler que cette rivière Saint-Augustin que les Américains s'obstinent, on ne sait trop pourquoi, à appeler *St-Augustine,* a été visitée à plusieurs reprises par des arpenteurs et des explorateurs canadiens. Il nous souvient que vers 1900 et 1901, deux de nos meilleurs arpen-

teurs géomètres, MM. J. E. Girard, aujourd'hui directeur des arpentages, et M. Piton, l'ont parcouru d'un bout à l'autre, notant sur leur passage, les particularités de ce cours d'eau, ses chutes, ses rapides, ses gorges et l'espèce de bois qui poussait sur ses rives.

M. Bryant prête à la rivière Saint-Augustin une largeur de trois quarts de mille à son embouchure. En pénétrant dans la branche principale de ce cours d'eau, le savant explorateur américain note que l'entrée de la rivière est gardée par deux collines de granit noir d'une hauteur de plus de 500 pieds. Il lui a fallu quatre jours pour atteindre les premières chutes et encore s'est-il hâté pour fuir la nuée d'insectes qui s'abattait chaque soir sur son camp et qu'il désigne sous le nom de *mouches noires.*

Rencontrant un tributaire le long de sa route M. Bryant l'a baptisé du nom de *Michel* en l'honneur du chef montagnais de la région qui lui avait fourni des guides et une carte rudimentaire de la route habituelle suivie par les sauvages dans cette partie du Labrador. Il fit également connaissance d'un beau lac de trois milles de longueur sur deux milles de largeur que ses guides reconnurent pour le lac *Lyna* et que les sauvages appellent *Ipishuinipi.*

De même que nos explorateurs, M. Bryant a noté qu'il y avait une assez grande quantité de bois dans cette région, surtout de l'épinette, mais que ce bois était généralement de petite dimension, quoique propre à être converti en pulpe.

Il convient d'ajouter que cette région est bien pourvue de gibier et surtout d'oiseaux tels que canards, oies sauvages, outardes, perdrix, etc.

***

La dépopulation de l'Angleterre.—Le gouvernement anglais est sérieusement préoccupé de l'émigration croissante qui menace de dépopulation le Royaume-Uni.

Les statistiques établissent qu'en ces dix dernières années, l'Angleterre a perdu un total de 1,670,932 personnes. Or, une très large partie de la population qui s'expatrie se compose des travailleurs les plus capables, les moins pauvres et les plus recherchés par les patrons.

***

La villégiature sur le Pacifique.—Des capitalistes canadiens ont entrepris de créer un endroit de villégiature sur la côte du Pacifique.

Après de nombreuses recherches, on s'est arrêté à un point géographique de la côte ouest de l'île de Vancouver, entre Cloose et Carmanah.

On sait que l'île de Vancouver, l'une des plus riches régions du Canada, forme cette partie de la Colombie anglaise située à 80 milles au large du littoral et est entourée de petites îles à l'Est, au Nord et au Sud, ce qui forme une véritable ceinture d'archipels.

On a découvert, par la même occasion, que la côte ouest possédait les beautés naturelles les plus remarquables et un climat étonnant.

Plus de mille acres de terre ont déjà été réservés pour un parc et un emplacement d'hôtel.

Nous ne serions pas étonné que cette entreprise eut un grand succès. La côte canadienne du Pacifique est par elle-même merveilleuse, et ses plages valent pour le moins les plages les plus renommées de l'Atlantique. Il est assez naturel en outre que les canadiens de l'Ouest qui étaient forcés jusqu'ici d'aller villégiaturer en Californie songent à utiliser les magnifiques plages qu'ils possèdent sur les côtes de l'île Vancouver.

*

La population religieuse au Canada.—Les dernières statistiques du recensement publiées à Ottawa par le gouvernement canadien portent que durant les dix dernières années, les catholiques ont obtenu le plus gros pourcentage d'accroissement au Canada. Ce pourcentage est de 41.43 pour cent de la population totale.

Le chiffre total de chaque dénomination religieuse est comme suit :

Catholiques.	2,833,041
Anglicans.	1,043,017
Baptistes.	382,666
Congrégationalistes.	34,054
Juifs.	229,864
Méthodistes.	1,079,892
Presbytériens.	1,115,324
Unitariens.	3,224
Armée du Salut.	18,834
Doukobors.	10,493
Evangélistes.	10,595

Les rives de la Mer Morte.—La *Géographie* de Paris, dit que le fait le plus frappant sur les rives de la mer Morte est l'existence de quatre ou cinq petites plaines très fertiles. Très bien pourvues en eau, elles sont susceptibles d'un étonnant développement. On les appelle des Ghors. Ces plaines évoquent naturellement le souvenir de Sodome et de Gomorre, "les villes de la plaine". A côté d'elles, il convient de citer aussi l'oasis minuscule d'Engedi, comme étant les seuls points où l'on puisse trouver l'eau et la vie. L'oasis, souvent cité dans les Ecritures, est situé à mi-chemin du désert sur la rive ouest de la mer Morte. Il peut avoir au plus un kilomètre carré de superficie.

La côte, en général, est abrupte. Les parois des falaises, tantôt verticales, tantôt surplombantes s'élèvent à 300 pieds de hauteur. On y saisit sur le vif le travail d'une érosion furieuse. Le long des parois les surfaces concaves qui s'entrecoupent attestent le rôle des marmites conjuguées dans le sciage de la falaise.

Sur les rives est, ouest et sud il y a des traces indéniables de gain de la part des eaux. La péninsule, située à l'extrémité nord de la mer Morte sur les cartes et les dessins il y a 25 ans, est maintenant une île en voie de disparaître à son tour.



Les tribus indiennes de l'Amazone.—Un savant anglais, Sir Clements R. Markham, à la suite de nombreuses et longues recherches, est arrivé à établir qu'il se trouvait encore dans le bassin de l'Amazone 323 tribus, dont les unes, andéennes, autrement dit habitant les bords des cours d'eau des Andes—descendraient pour la plupart des Indiens Incas, tandis que les autres, les tribus amazoniennes proprement dites, ne peuvent actuellement, en grande partie du moins, être scientifiquement rattachées à aucune race.

***

Population indienne aux Etats-Unis.—Le bureau de statistique des Etats-Unis a publié les données concernant la population indienne. Il ne semble point, d'après les chiffres produits, que la race indienne soit à la veille de disparaître, comme on l'a écrit quelque part.

En 1870, le nombre des Peaux-Rouges sur le continent américain était de 278,000 ; en 1910, il est de 265,683. C'est même une augmentation sur les trois décades précédentes.

En comptant les Indiens de l'Alaska qui sont au nombre de 25,000, nous avons un total de 291,014, pour les Peaux-Rouges des Etats-Unis.

Chez nos voisins, les tribus indiennes sont nombreuses, mais il y en a qui ne sont plus représentées que par un seul survivant ; 30 tribus se comptent que par 10 membres ; 74 tribus en ont chacune environ 500, et le chiffre du reste s'élève à 7,000 individus.

Les tribus les plus nombreuses sont celles des Cherokee, Navaja, Chippewas, Choctaw, Sioux.

***

La production du blé dans le monde.—Nous avons aujourd'hui une statistique complète de la production du blé dans le monde entier, en 1912.

Cette production s'élève à 3,447,373 de milliers de boisseaux repartie comme suit dans les principaux pays producteurs:

	Milliers de boisseaux
Etats-Unis	730,267
Empire russe	727,043
Indes	366,930
France	335,039
Canada	205,685
Hongrie	184,367
Allemagne	160,227
Italie	165,721
Espagne	112,416
Australie	79,079
Roumanie	89,413
Grande Bretagne	55,070

***

L'archipel de Cook.—Cet archipel océanique est placé à 1,638 milles de la Nouvelle-Zélande (Auckland) et à 540 milles de Tahiti.

Il comprend les îles de Rarotonga, Mangaia, Mitiaro, Takutea, Aitutuki, Mauke, Atui, les petites îles Hervey et Manuhiki et l'île Nine.

Toutes ces îles—dont trois sont d'origines volcanique—sont sous la dépendance de la Nouvelle-Zélande avec laquelle les principales d'entre elles sont reliées par deux paquebots mensuels.

La population totale de l'archipel est de 6,500 habitants environ, dont 160 blancs.

Les indigènes de l'archipel forment un chainon ethnique entre le Tahitien policé et le Néo-Zélandais, plus rude et plus guerrier. Ils développent leurs plantations de cocotiers et de coton, font un sérieux commerce de leurs oranges, de leurs citrons dont ils expriment le jus exporté en petits barils, de leurs bananes ; ils se livrent également à la confection des tresses et des chapeaux et fabriquent des vêtements de *tapa* (écorce d'arbre réduite en pâte).

Rarotonga est la plus importante des îles de l'archipel de Cook, le siège du commissaire résident anglais. Elle a une population de 2,762 habitants.

Les importations dans ce petit archipel se sont montées en 1911 à 83,795 livres et les exportations à 90,000 livres.



L'immigration française et belge.—Les agents d'immigration en France et en Belgique, MM. Paul Wiallard et Tréau de Cœli, ont fait part au ministre de l'Intérieur, à Ottawa, de leurs travaux de l'année.

M. Wiallard constate le fait que le Canada paraît être mieux connu en France. Il a fait distribuer dans toutes les parties de la France, 20,000 atlas et 1500 cartes murales.

Il n'en reste pas moins établi que l'immigration française reste à peu près stationnaire. Nous avons reçu l'an dernier, au pays, 2,094 Français contre 2,041 en 1910-11. On ne peut pas dire que ce soit une augmentation bien sensible.

La Belgique nous a fourni, de son côté, 1601 sujets contre 1563 en 1910-11.

Par contre, le pays a reçu 4,645 allemands, 3,295 Bulgares, 5,000 Juifs, 9.805 Russes, 4,871 Autrichiens, 6,247 Chinois, 7,590 Italiens, etc.

Signalons en dernier lieu le rapport déposé devant le parlement canadien par M. Olivar Asselin, sur l'immigration française. M. Asselin constate dans ce rapport, que les brochures de propagande que le gouvernement fait circuler dans les pays latins sont d'une facture qui laisse à désirer. La langue française est généralement maltraitée dans ces brochures alors qu'il serait si facile, en s'adressant à des experts, de soigner cette partie.

***

Fouilles archéologiques.—En pratiquant des excavations sous le mont Palatin, à Rome, on a mis à jour une piscine absolument intacte et qui remonte au temps de l'empereur Néron.

Elle paraît avoir servi autrefois de vivier où étaient élevés toutes sortes de poissons exotiques pour l'usage de la table impériale.

Cette découverte importante a été faite par le professeur Boni.

***

L'Afrique Noire.—Dans un excellent ouvrage qui vient de paraître le commandant Meynico repartit les peuples de l'Afrique en six grandes classes: Les Berbères, les Arabes, les Peuhls, les Noirs proprement dits, les Hottentots et les Européens.

Les Berbères occupent la plus grande partie des contrées riveraines de l'Afrique du Nord et forment l'élément principal de la population du désert.

Les Arabes envahirent l'Afrique après la mort de Mahomet. Ils remontèrent le Nil jusqu'aux Grands Lacs, suivirent le Bahr el Ghazal vers l'Ouachaï et le Baguirmi.

De toutes les races de l'Afrique, les Peuhls, qui se rencontrent dans tout le Soudan, ont les origines les plus incertaines. Ils sont de structure élégante, aux attaches délicates, au visage fin, de couleur jaune ou rouge. Sont-ce des malayo-polynésiens ou bien des anciens égyptiens ?

L'ensemble des populations noires forme la race Bantou, disséminée dans toute l'Afrique centrale.

Plus au sud sont les Hottentots et les Bushmen, de couleur jaune ou rouge, de moeurs douces et paisibles, d'origine vraisemblablement malayo-polynésienne.

Puis, les Européens, nombreux au nord et au sud. De toutes ces races, la plus importante est la race noire, qui peuple les trois quarts de l'Afrique.

En matière de conclusion, M. Meynico dit que deux zônes seulement semblent devoir se soustraire longtemps à l'influence bienfaisante de la civilisation: le Sahara à cause de ses pierres et le Congo à cause de ses forêts. Tout le reste de l'Afrique, est pour l'influence européenne un excellent milieu de culture.

Ajoutons que de tout cet immense pays, la zône équatoriale reste seule inhabitable, tant que l'on n'aura pas dé-

truit la mouche tsé-tsé et supprimé les terribles ravages de la maladie du sommeil.



L'or du Yukon.—On vient de calculer ce qui a été tiré d'or du Yukon depuis l'année 1897 jusqu'à 1912.

Cela s'élève à la somme totale de $97,989,134. Sur ce montant, $3,990,513 ont été payés au gouvernement fédéral comme droit régulier.

La production annuelle de l'or a varié assez sensiblement.

Les meilleures années ont été celles de 1902 et 1903 qui ont rapporté douze et dix millions.

En 1911-12, le rendement de l'or tombe à $4,024,236.



Les terres de l'Ouest.—Si nous acceptons les chiffres donnés par le sous-ministre de l'intérieur du Canada, dans son rapport de 1912, l'étendue des terres arpentées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta serait présentement de 153,752, 207 acres et il resterait 91 millions d'acres non arpentées, ni explorées.

Ce qui est le plus étonnant, c'est que près des trois quarts de toutes ces terres sont susceptibles de culture et propres à former de bonnes fermes.

***

Les Chinois chez nous.—On sait que le Canada n'ouvre pas facilement ses portes aux fils de l'Empire Céleste. Ceux-ci persistent tout de même à entrer au pays, et il faut bien reconnaître qu'ils s'y glissent chaque année en assez grand nombre.

La petite taxe de $500 que nous leur imposons ne semble pas les effrayer. D'après une statistique officielle, les Chinois ont payé l'an dernier au gouvernement $971,339 pour avoir le droit de poser le pied sur notre sol. C'est déjà un joli denier, et cependant ces pauvres Orientaux n'ont pas l'air d'être découragés. On dirait vraiment que le Canada est un pays de Cocagne pour eux.



Les lacs Muskoka.—Ils sont situés dans le district de Muskoka, province d'Ontario, et passent pour être d'admirables endroits de pêche.

Ce qu'on est convenu d'appeler la région de Muskoka et de Parry Sound est bornée à l'ouest par la baie Georgienne, à l'est par le parc Algonquin, au nord par le lac Nipissing et la célèbre rivière des Français, et au Sud par les fermes de l'Ontario Central.

Cette région couvre une étendue de plus de six mille milles et compte près de 800 cours d'eau, lacs, rivières et ruisseaux.

Depuis plusieurs années, les touristes des Etats-Unis et les amateurs de pêche d'Ontario se dirigent de ce côté, sûrs d'y trouver à satisfaire leurs goûts sportiques.

Les trois principaux lacs du district sont le lac *Muskoka* qui a 21 milles del ongueur et 12 milles de largeur, le lac *Joseph*, d'une longueur de 14 milles et le lac *Rosseau,* avec lequel il communique, qui est un peu plus petit.

Les sauvages fréquentaient autrefois ces lacs et, d'après une légende venue d'eux, *Muskoka* signifierait "la terre du ciel clair" (Clear Sky Land).

On atteint ces lacs par le chemin de fer du Pacifique canadien qui dépose les touristes à la station Bala.



L'île Manitoulin.—La fameuse baie Georgienne dont il est si souvent question et qui est un des plus beaux endroits de villégiature du pays, contient à elle seule 30,000 îles.

Toutes ces îles n'ont pas naturellement la même importance, mais il en est une qui mérite une mention spéciale: c'est l'île *Manitoulin.*

C'est la plus grande du groupe, mesurant cent milles de longueur de l'est à l'ouest, et 40 milles dans sa plus grande largeur. Les sauvages la désignaient sous l'appellation de "l'île du Grand Esprit", ce qui est à peu près la traduction de *Manitoulin.*

Les rives de cette île qui abonde en jolies baies, sont baignées par les eaux du lac Huron, du Chenal du Nord et de la baie Georgienne. Ajoutons que l'île Manitoulin est fort fréquentée par les amateurs de chasse et de pêche.



En attendant l'ouverture du canal.—On annonce que le canal de Panama s'ouvrira à l'exploitation en 1914. Ce sera un événement qui modifiera profondément la physionomie

commerciale du globe ; des pays jusqu'ici séparés l'un de l'autre par d'énormes distances vont se trouver subitement rapprochés ; le chemin maritime de l'Europe à la côte occidentale de l'Amérique va être raccourci de moitié ; il en sera de même pour les relations maritimes de New-York avec le Japon, la Chine et l'Australie. Des courants commerciaux nouveaux et de la plus grande importance vont immédiatement se créer. Aussi toutes les grandes nations se préparent-elles actuellement à se faire leur part dans l'immense déplacement d'intérêts qui va se produire.

Ici, à Québec, la chambre de commerce a exprimé son opinion sur l'effet probable que pourraient avoir, sur le commerce canadien, l'ouverture du canal de Panama.

On a dit, par exemple, que le commerce de bois de construction de la Colombie Anglaise devait nécessairement bénéficier de la réduction des taux de fret pour l'Europe par le canal. Les marchands prétendent que la valeur en sera augmentée d'au moins $3.00 par 1,000 pieds.

On va plus loin. Le commerce général de la Colombie a tout à gagner par la réduction des prix de transport. De plus, l'ouverture du canal aidera puissamment au développement des vastes dépôts d'anthracite récemment découverts dans la Colombie. La province-soeur va se trouver dès lors en mesure de faire concurrence au charbon de la Pennsylvanie.

Il se peut cependant que le canal nuise au trafic direct entre la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et aussi à celui qui se fait avec le Japon et la Chine par le Pacifique Canadien qui a Vancouver pour terminus.

La Chambre de Commerce de Québec sugère au gouvernement canadien de ne pas se prononcer contre l'exemption des taux de péage pour les côtiers américains, pourvu, bien entendu, que les mêmes privilèges soient accordés aux côtiers anglais et canadiens naviguant entre les ports de l'Atlantique et du Pacifique.

En retour, nous pourrions offrir l'usage libre de nos canaux et des privilèges réciparopres de commerce côtier sur les grands lacs.



L'Apiculture au Canada.—Le *Courrier des Etats-Unis* constate que l'apiculture accroît en importance de jour en jour au Canada. Trois provinces, Ontario, Québec et la

Colombie Britannique, ont maintenant des lois pour lutter contre les maladies des abeilles, et des fonctionnaires sont nommés pour surveiller la mise à exécution de ces lois. On estime qu'il existe au moins 5,000 apiculteurs dans l'Ontario qui possèdent un nombre total de 100,000 ruches et la quantité totale de miel produite est de cinq millions de livres. Toutefois, cette évaluation ne représente qu'un quart de la quantité de miel produite dans l'Ontario, des millions de livres étant perdues tous les ans.

L'apiculture est importante, non seulement pour la production du miel, mais aussi pour l'arboriculture fruitière. Tous les arboriculteurs doivent avoir au moins quelques ruches d'abeilles ; nul n'ignore le rôle important qu'elles remplissent dans la fertilisation des arbres fruitiers, et il a souvent été prouvé que leur présence augmente la quantité de fruits produite. Elles sont essentielles également au cultivateur de trèfle et de luzerne, car elles augmentent la quantité de graine produite tout en donnant du miel d'excellente qualité.



Rouen et le Canada.—L'un des numéros du Bulletin de la Société normande de Géographie nous est arrivé avec le texte d'une conférence remarquable de M. M. Desmonts, secrétaire de la chambre de commune de Rouen sur *le port de Rouen et son commerce avec l'Amérique.*

M. Desmonts a surtout tenu à démontrer, dans son travail, combien furent actives les relations commerciales et maritimes de Rouen avec le Canada, dans les premières années du régime français.

En 1506, le pilote Gamart, de Rouen, est l'un des premiers à pénétrer dans le golfe Saint-Laurent.

D'après des actes notariés, passés à Rouen, on peut croire qu'il existait, dès 1570, à Rouen, une puissante association ayant pour but la pêche à Terreneuve et le commerce des pelleteries du Canada.

Le 6 novembre 1603, il est accordé privilège à Pierre de Gua, sieur de Monts, de trafiquer au Canada. Il succédait dans ce privilège au gouverneur de Dieppe, le commandeur de Chattes, qui avait formé une Société avec plusieurs gentilhommes et principaux marchands de Rouen, pour fonder au Canada une colonie durable.

En 1609, Guillaume Sauter, marchand à Rouen, frête le

navire le *Royal,* équipé de 14 hommes et armé de 4 canons et 2 pierriers, pour porter en une des îles du Canada un plein chargement de marchandises.

En 1612 et 1613, le mouvement commercial s'accroît encore.

En 1613, Samuel Champlain qui avait été confirmé dans les privilèges de de Monts, repartit pour le Canada avec 4 vaisseaux, dont 3 de Rouen et 1 de La Rochelle.

En 1627, Richelieu autorise la création de la *Compagnie de la Nouvelle France* qui fut constituée par 100 associés qui versèrent chacun 3,000 livres. Parmi ces associés, figurent à la suite de Richelieu et de Champlain, 10 Rouennais, 6 Dieppois, 2 Havriers, etc. La premier envoi de colons, vivre et munitions partit de Dieppe au mois d'août 1628.

Les découvertes subséquentes de Cavalier de la Salle augmentèrent encore l'activité maritime de la métropole normande. Ce trafic maritime atteignit son apogée dans la première moitié du XVIIIe siècle.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, le commerce de Rouen subit un déclin sensible.



La question forestière.—Le problème forestier préoccupe un peu tous les pays du monde. Signalons à ce propos un article de M. Paul Descombes, dans le Bulletin de la *Société de G-ographie* de Paris, intitulé: "Sauvegardons les richesses forestières de nos colonies".

M. Descombes s'applique à démontrer que chaque colonie a un intérêt direct à sauvegarder ses richesses forestières pour ne pas mettre les générations suivantes à court de bois, comme pour ne pas altérer son climat. L'arbre, dit-il, en matière de conclusion, est un trésor qu'on ne saurait garder avec trop de vigilance.



Les richesses de l'Alaska.—Le commerce des fourrures de l'Alaska a atteint, de 1880 à 1910, une valeur de 70 millions de dollars, dont les neuf dixièmes ont été fournis par la chasse aux phoques et aux loutres de mer.

Les pêcheries ont donné, pendant le même laps de temps, un rendement vingt fois supérieur au commerce des fourrures.

Expédition canadienne dans les terres arctiques.—Le gouvernement canadien a décidé d'accorder une somme de $75,000 pour défrayer les frais d'une nouvelle expédition de l'explorateur Stefansson, dans les régions arctiques.

On sait que cet explorateur canadien a fait, il y a à peu près un an, la découverte d'Esquimaux à la chevelure blonde dans les terres arctique, près du *Gulf of Coronation.*

Le départ aura lieu le 1er juin prochain et durera trois ans. Pour les fins de cette expédition, le gouvernement a acheté le *Karlk,* vaisseau ayant déjà servi à la chasse à la baleine.

***

L'invention du téléphone.—On a quelquefois attribué à Charles Bourseul, le physicien français récemment décédé, le mérite d'avoir inventé le téléphone avant Graham Bell. M. Dauzat, dans la "Revue scientifique", estime que c'est à tort.

Le véritable téléphone, dit-il, est bien l'oeuvre de Bell qui le fit breveter en 1876 et le montra, sans succès d'ailleurs, à l'exposition de Philadelphie en 1878. Cette admirable découverte aurait même passé inaperçue sans l'empereur don Pedro. Le souverain du Brésil visitait l'exposition, suivi d'un brillant cortège, quand il retrouva Graham Bell, qu'il avait connu professeur dans une école de sourds-muets. Il s'approcha de son stand et lui demanda de faire fonctionner son appareil.

Un fil, traversant la pièce, allait d'un mur à l'autre ; don Pedro prit le récepteur et le plaça à son oreille, tandis que Bell se penchait sur le transmetteur. Personne ne savait au juste ce qui allait arriver, quand l'empereur, relevant la tête d'un geste dramatique, s'écria avec l'expression du plus profond émerveillement : "Mon Dieu, il parle !"

Tous les savants qui escortaient l'empereur se précipitèrent alors pour vérifier cette chose extraordinaire : un disque reproduisant les vibrations de la voix humaine. L'un après l'autre, ils se penchèrent sur le récepteur et écoutèrent la voix du premier téléphone ; et plus ils étaient maîtres des merveilles de la science électrique, plus ils avaient peine à en croire leurs oreilles.

Le lendemain, les journaux reproduisaient la nouvelle : le téléphone, du jour au lendemain, était célèbre en Amérique et en Europe.

Nouveau service de steamers.—La compagnie du Pacifique canadien est à la veille d'inaugurer un nouveau service de steamers entre le Canada et l'Autriche. Les vaisseaux qui seront utilisés pour ce service sont le *Lake Champlain* et le *Lake Erie.*

Pour son premier voyage, le *Lake Champlain* laissera Trieste le 20 mars et arrivera à St-Jean, N.-B. vers le 9 avril. Quatre semaines plus tard, le *Lake Erie* partira également de Trieste et viendra faire escale à Montréal.

On est porté à croire que ce nouveau service va faciliter grandement le trafic entre la partie sud-ouest de l'Europe et le Canada.

***

Dans la République Argentine.—Le *Weekly report* publié par le ministère du commerce du Canada dit que la population de la République Argentine en 1911 était de 7,000,000 dont près de la moitié vit dans les villes.

Une autre statistique porte à 2,000,000 le nombre d'étrangers établis dans la République. On y compte, par exemple, 30,000 Anglais, 1,039,000 Italiens, 665 Espagnols, 85,000 Français, 52,000 Russes, 20,000 Allemands, etc.

La capitale, Buenos Ayres, a, à elle seule, une population de 1,314,000 individus et a une superficie de 47,150 acres.

Il n'y a encore que 15,000,000 d'acres en culture dans la République, alors que l'on compte près de 300 millions d'acres de terre arables.



L'irrigation en Mésopotamie.—Le gouvernement turc a chargé un ingénieur anglais, Sir W. Willcokx, de diriger en Mésopotamie les travaux d'irrigation. L'ouvrage est le grand barrage de Hindick avec annexes, grâce auquel l'Euphrate reprendra son ancien lit, qui a été canalisé, entre Babylone et Hilla. Ce barrage aura 250 mètres de longueur et élevera de 21 pieds le niveau de l'eau.

On évalue à 270,000 hectares la superficie des terres qui seront irriguées.

On croit que la Turquie trouvera ainsi, dans la Mésopotamie rénovée, une compensation aux pertes territoriales qu'elle vient de subir en Europe.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 4 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Chicoutimi et Laterrière, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Chicoutimi, Bassin, Laterrière et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 19 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes. seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 4 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 12 fois par semaine, aller et retour, entre Kingssey Falls et la Station du Grand Tronc à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Kingsey Falls et Lorne, et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 18 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 6 fois par semaine, sur St-Nicolas Station No 1 Service de Livraison Rurale, Québec, à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Nicolas, St-Nicolas Station, St-Nicolas Est et Darveau et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 28 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 25 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années six fois par semaine aller et retour, entre Lotbinière et Rivière Bois Clair, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimé contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Lotbinière, Rivière Bois Clair, Edmondville, Paradis et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 13 mars 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 mars 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre la Baie St-Paul et Murray Bay à partir du 1er avril prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de la Baie St-Paul, Murray Baie, les bureaux Intermédiaires et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, — G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. — Surintendant.
Ottawa, le 31 janvier 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 28 mars 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Clapham et Irvine à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Clapham, Irvine, Millfield et Lower Ireland et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes. — G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. — Surintendant.
Ottawa, le 10 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 4 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années trois fois par semaine, aller et retour, entre Métabetchouan et St-Hilaire du Lac St-Jean, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Métabetchouan et St-Hilaire du Lac St-Jean et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes. — G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. — Surintendant.
Ottawa, le 19 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 18 fois par semaine, aller et retour, entre St-André de Kamouraska et la Station du chemin de fer (L'Intercolonial) à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-André de Kamouraska et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 25 février 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 25 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 24 fois par semaine, aller et retour, entre St-Casimir et la Station du Canadien Pacifique à Grondines à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Casimir et Grondines et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 10 mars 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 25 avril 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine pour la Route de Livraison Rurale No 1 de Warwick, Québec à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Warwick, Ste-Elizabeth de Warwick et Lemire et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du Service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 11 mars 1913.

Vol. 7—No 3 MAI et JUIN 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1913



Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria.



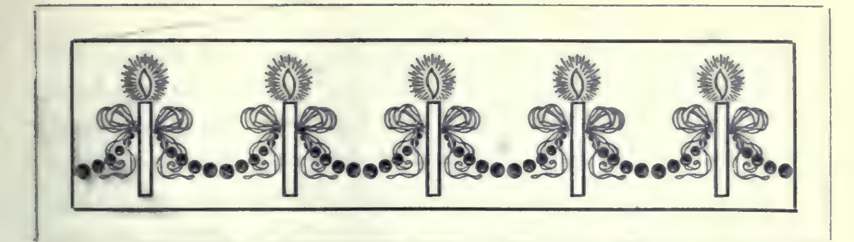
Vue générale du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria. A gauche, décharge de la rivière Ottawa dans le même lac.



Chapelle du Grand Lac Victoria avec les Indiens de la mission.

Cabane d'un coureur des bois dans les forêts de Québec.

Abitibi.—Lac Opasatika. Les habitations sont occupées par des sauvages algonquins



Au grand lac Victoria

SOL, FORET ET CLIMAT.

Cette région n'a pas encore été étudiée au point de vue de la qualité du sol et de la richesse de la forêt. Les explorateurs (1) qui l'ont parcourue jusqu'à ce jour se sont occupés surtout à vérifier le cours des rivières et à faire des relevés topographiques. Ce n'est qu'incidemment qu'ils parlent du sol et de la forêt, et souvent ils se contredisent. " Le " sol, dit Mons. Russell, (2) en tant que nous avons pu en " juger parce que nous avons vu au cours de l'exploration " est généralement léger, sablonneux et pauvre. En beau- " coup d'endroits les collines ne sont que des rochers nus " et en d'autres, que des rochers recouverts d'une mince " couche de terre et d'une pauvre forêt. Dans les vallées " et les terrains bas qui avoisinent les rivières, le sol est " plus profond, mais presque toujours de même espèce que " sur les hauteurs , quand il est sec. La plus grande partie " du terrain bas, ou plan, se compose de marécages où crois- " sent l'épinette et le tamarac ou de savanes couvertes de " mousse. Dans quelques cas exceptionnels, nous avons vu

---

(1) En 1868—Mons. Lindsay Russell.
" 1867.—Mons. H. C. Symnes.
" 1887.—Mons. John Bignell
" 1892-93-94.—Mons. Henry O'Sullivan.
(2) Rapport du 28 mars 1868.

" une étroite lisière de sol plus riche, le long des rivières, " provenant des alluvions formées par la crue de ces derniè- " res. Il y a un endroit où ces alluvions ont une étendue " considérable ce qui leur donne de l'importance—c'est au " confluent de l'Outaouais avec son tributaire de l'Abitibi " (3). Ici, l'Outaouais s'est élevé suffisamment au nord " pour atteindre l'extrémité sud du terrain de glaise blan- " che qui forme la partie avoisinante du versant de la baie " d'Hudson. En plusieurs endroits, cette glaise paraît avoir " dépassé la ligne de faîte pour recouvrir les terrains de la " région de l'Outaouais.

" La végétation forestière est la même dans toute la ré- " gion que nous avons parcourue, sauf de légers change- " ments dans les dimensions des arbres, correspondant aux " changements dans la nature du sol et leur position, selon " qu'ils croissent sur des sommets arides ou dans les vallées " fertiles. Les espèces que nous avons observées sont le sa- " pin, le bouleau à canot, le peuplier, l'épinette grise et noire, " le tamarac, le pin résineux et le cèdre, en les énumérant " approximativement par ordre de prédominance. Nous " n'avons vu que peu ou point de pin blanc propre à faire du " bois marchand. Comme nos explorations n'ont pas ex- " cédé le voisinage de la rivière, il serait téméraire d'affir- " mer que ces remarques s'appliquent à toute la contrée ; " mais il m'est avis que les apparences conduiront n'importe " quel explorateur de forêt à la conclusion qu'il n'y a pas là " de pins de grande dimension ni en grande quantité."

Mons. Symnes (4) s'accorde avec Mons. Russell pour représenter cette région comme étant généralement impropre à la culture et boisée d'épinettes blanches et rouges et de pins rabougris.

D'un autre côté, Mons. Bignell dit que la région traversée par le cours supérieur de l'Outaouais est comparative-

---

(3) Ce tributaire est probablement la rivière Kinojevis.
(4) Rapport en date du 25 août 1867.

ment plane. " Le sol est bon et sur les bords de la rivière, " la forêt se compose de tremble, de bouleau, d'épinette blan- " che, de sapin, d'épinette rouge et de pin. A quelle dis- " tance de la rivière se continuent cette bonne terre et cette " croissance de bois ? je n'avais pas mission de le constater. " Les plantes qu'on a tenté de cultiver (principalement les " pommes de terre) ont parfaitement réussi. On récolte de " grandes quantités de pommes de terre aux lacs des Quinze et Victoria." (5)

Comme on le voit, il y a contradiction entre ces différents rapports. Cela provient du fait que ces explorateurs ont étudié le pays sous des points de vue différents, et d'une manière un peu superficielle. C'est pourquoi, il est fort probable qu'une exploration plus minutieuse et plus soignée démontrera que le sol du Haut Outaouais est susceptible de culture et que la température qui est à peu près la même qu'à Québec est assez élevée pour faire mûrir toutes les céréales, même le blé.

C'est l'opinion de Mons. Henry O'Sullivan. Dans son rapport de 1895, (6) il note que la partie sud du Grand Lac Victoria " est entourée d'un pays légèrement ondulé et bien " boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge, etc. Le " pays en général est quelque peu rocheux ; néanmoins on y " trouve des plateaux de bonne terre cultivable, et çà et là, " sur les hauteurs, on aperçoit de belles touffes de pin."

L'année précédente (1893) il avait exploré le pays à l'est du lac Victoria, en remontant l'Outaouais. Il constate que de ce côté du lac, "le sol consiste, en marne jaune, excepté " les collines boisées de pin, qui sont généralement de sable " ; il relève 21 milles de ce lac, jusqu'à son extrémité nord. " Il " semble y avoir, dit-il, de bonnes étendues de terre unie de " chaque côté, avec une assez bonne quantité de pins dispersés " ça et là, jusqu'au portage conduisant au lac du Lapin " (Rabbit Lake) ; mais au-delà de cet endroit le cyprès paraît

---

(5) Rapport, novembre 1887.
(6) Région de l'Outaouais.—Descriptions des cantons arpentés, p. 131.

" être l'essence dominante, quoique le frêne, le gros bouleau
" et le sapin s'y rencontrent aussi." (7)

En allant vers l'est, il note que " toute cette partie de la " contrée est couverte de beau bois mêlé, principalement les " pentes qui inclinent vers le lac Au merisier (Birch Lake) " qui sont très boisées de pin et autres bois de commerce. (8)

Quelques milles plus loin une grande rivière, la Shoshokwan se jette dans l'Outaouais. "Le terrain environnant, dit-" il, est très plat et la riche croissance de gros bouleau, d'épi-" nette rouge, de sapin, etc., indique un sol riche." (9) Il conclut: "Je ne suis pas prêt à dire que toute cette vaste " étendue de 6,000 milles carrés soit ou ne soit pas propre à " la culture ou bien boisée, mais je puis sûrement dire que " plus de la moitié de cette étendue est comprise dans les li-" mites de la meilleure région forestière produisant le plus " beau pin que que l'on puisse maintenant trouver dans la " province et que beaucoup de bonne terre cultivable y existe " également.

" Cette région étant située entre les 47e et 48e parallèles " de latitude nord, et son altitude moyenne ne s'élevant pas à " plus de 600 à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, son " climat quoiqu'un peu plus froid peut-être en hiver, ne peut " cependant pas différer beaucoup des autres parties de la " province, à la même latitude.

" La vallée du lac St-Jean et la Gaspésie sont en moyenne " de 60 à 100 milles, plus au nord que la vallée de l'Ottawa, " entre le lac Barrière et la tête du lac Témiscamingue." (10)

On me permettra d'ajouter quelques observations personnelles. Lorsque je traversai cette région dans l'été de 1911, je n'avais pas mission de faire une étude spéciale du sol, de la forêt et du climat de cette partie du pays, d'autant plus que, suivant simplement la route des canots, cette étude n'aurait pu embrasser qu'un champ bien peu étendu. J'ai

---

(7) Ouvrage cité, p. 172.
(8) Ouvrage cité, p. 170.
(9) Ouvrage cité, p. 168.
(10) Ouvrage cité, p. 173-174.

cependant constaté qu'il y avait un peu partout de fort beaux morceaux de terre jaune et grise, très friable, riche, sans aucune roche ; j'avoue bien que nous ne rencontrons pas là d'aussi grandes étendues de terre glaise que dans l'Abitibi ; tout de même, du lac Victoria au lac Barrière, il y a le long de l'Outaouais une forte proportion de terre glaise, où le foin sauvage pousse en abondance.

Les essais de culture que les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et quelques sauvages ont fait ici et là ont toujours bien réussi. Les pommes de terre, les navets, les choux, les carottes, l'avoine y viennent très bien.

" On cultive avec succès, dit Mons. Austin Bancroft, in- " génieur de mines et professeur à l'Université McGill, (11) " les pommes de terre et autres légumes au poste de la com- " pagnie de la baie d'Hudson, sur le lac Waswanapi, situé " sous la latitude 44o 36' à cent milles à peu près au nord du " Transcontinental, et à une hauteur d'à peu près 680 pieds " au-dessus de la mer. En 1911, on a fait les semences le der- " nier jour du mois de mai, et aux derniers jours de septem- " bre, on a récolté 180 minots d'excellentes pommes de terre " qui n'avaient pas été du tout endommagées par les gelées.

" Dans l'étendue de cette région, le défrichement devrait " être encouragé tout d'abord dans le voisinage des plus " grands lacs, où les variations quotidiennes de température " sont moins grandes et où les plus faibles courants ont la chance de circuler librement.

" A mesure que s'étendra le défrichement qui amènera " nécessairement le drainage des marécages, et, que les " champs seront labourés, ce qui ralentira la rapidité de la " radiation nocturne, il y aura beaucoup moins à craindre " la gelée, même dans le voisinage des terres basses ; pour ma " part, je crois que l'ancienne opinion plus ou moins répan- " due chez le peuple, que l'on avait de cette région et qui la

---

(11) Géologie et ressources naturelles des bassins des rivières Harricana et Nottaway, par Austin Bancroft, 1912.

" faisait considérer comme la zone gelée du Nord, nous a
" conservé pour le présent ou pour l'avenir prochain un vé-
" ritable patrimoine dans lequel on pourra cultiver avec
" succès des pommes de terre, des navets et d'autres légu-
" mes, du foin, de l'avoine, de l'orge et du seigle."

Notons que Mons. Bancroft parle ici de la région située au nord du Transcontinental et s'étendant jusqu'à la Baie James. Les observations qu'il fait sur cette partie de la province, peuvent s'appliquer avec raison à la partie qui entoure le grand Lac Victoria, situé lui-même à 60 milles au sud du Transcontinental.

Quant à la végétation forestière quoique l'on ne voit point sur le cours supérieur de l'Outaouais ces immenses forêts de pins qui entourent les lacs Kipawa, Seseganita et Birch, on y rencontre cependant de magnifiques touffes de cette riche essence.

L'épinette y est abondante et de belle avenue ; l'épinette blanche atteint des dimensions qui la rendent égale à la plus belle épinette des régions du centre et du sud ; le bois est sain, les arbres sont généralement sans branches jusqu'à une grande hauteur. Dans les baisseurs, le long des lacs et des rivières, c'est l'épinette noire qui domine; les arbres sont très longs dru plantés, au point de s'entretoucher. Le pin qui est un peu dispersé pourra s'exploiter simultanément avec l'épinette et d'une manière profitable.

Le bouleau également est très abondant ; en certains endroits il occupe exclusivement tout le terrain.

Le cèdre est en assez grande quantité surtout dans la partie méridionale.

COLONISATION ET INDUSTRIE

Cette région sera-t-elle un jour peuplée ? les champs de blé remplaceront-ils la forêt ? les bateaux à vapeur sillonneront-ils ces beaux lacs, au lieu des canots d'écorce ? Des villes naîtront-elles là où on ne voit aujourd'hui que des rassemblements passagers de wigwams ? Et pour pourquoi pas ?



Le R. Père Laverlochère, O.M.I., apôtre de la Baie d'Hudson



Le R. Père J. P. Guéguen, (1838-1909)

Je crois que cette région pourra être colonisée avec succès et fera vivre une population nombreuse, aussitôt qu'elle sera reliée par un chemin de fer aux grands centres de commerce. Le Grand-Tronc a fait les cantons de l'Est, le chemin de fer du lac St-Jean a ouvert à l'agriculture les rives de ce beau lac, le Pacifique Canadien, avec ses divers embranchements a transformé le nord de Montréal, la vallée inférieure de l'Outaouais. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la vallée du Haut Outaouais, aussitôt qu'elle serait sillonnée par un chemin de fer ?

" Le chemin de fer que je voudrais voir construire, di-" sait Mgr Labelle en 1882, partirait de Montréal et irait " jusqu'au lac Témiscamingue ; de là il pourrait se souder " aux voies de l'Ouest ; de là encore, et ce serait le point le " plus rapproché, l'on pourrait pousser un embranchement " jusqu'à la Baie d'Hudson. Voilà pour l'Ouest. Du côté " de l'Est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides " pour arriver jusqu'à la région du lac St-Jean. Notre che-" min trouverait là une descente jusqu'à Québec ; il pour-" rait en trouver encore une autre en deçà par le chemin de " Piles à Trois-Rivières.

" A partir du Lac St-Jean, le " Grand Tronc " des Lau-" rentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay " en inclinant vers le sud....

" Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'a-" venir de notre province. Un jour il sera réalisé ; les Lau-" rentides auront leur Pacifique comme les provinces de " l'Ouest et comme Ontario, et cette ligne nous donnera une " telle force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura " aucune puissance sur terre pour nous disputer l'empire de " cette province de Québec, notre patrie."

Les choses ont marché depuis 1882 ; ce qui, à cette époque, aurait pu sembler une utopie est en bonne voie de se réaliser. Avant longtemps les plans grandioses du curé Labelle seront un fait accompli.

Dans quelques mois le Transcontinental aura débouché

à Québec ; voilà le "Pacifique" des plaines de l'Abitibi que rêvait Mgr Labelle.

A l'automne de 1914, le "North Railway" dont Mons. Clergue a entrepris la construction aura atteint la rivière Bell, de là, il descendra à Québec par la voie du Transcontinental. (12)

Le "North Railway" devra se rendre à Montréal. De la jonction de la rivière Bell, il suivra le cours de cette même rivière jusqu'à la hauteur du Lac Victoria, de là tournant un peu à l'Est il descendra vers le lac Kakebonga pour atteindre Mont-Laurier, St-Jérôme et Montréal.

Cette route aurait une longueur approximative de 541 milles de Rupert House à Montréal. A St-Jérôme, elle rencontrera le Canadien Nord, à 33 milles de Montréal, et à 191 milles de Québec.

Voilà le tronçon est du " Grand-Tronc " des Laurentides.

Du côté Ouest ce " Grand-Tronc " devra nécessairement envoyer une branche qui atteindra le lac Témiscamingue et viendra se souder à l'embranchement de Mattawa que le Pacifique est en frais de compléter en le poussant jusqu'à l'extrémité nord du lac Témiscamingue pour de là traverser la plaine centrale de l'Abitibi et atteindre le Transcontinental aux environs d'Amos.

Le " Grand Tronc Pacifique " au nord, le " Grand Tronc " des Laurentides traversant à 150 milles plus au sud les comtés Ottawa et Pontiac, quelle immense région sera ouverte par là même à la colonisation, quelles belles colonies pourront s'y développer sans crainte de se trouver à l'étroit de sitôt, j'ajouterai quelles magnifiques industries pourront s'établir sur les bords des grands lacs, le long de toutes les rivières si riches en pouvoirs hydrauliques ?

En effet, à la devise " Emparons-nous du sol " ajoutons

---

(12) Le tracé actuel de la Baie James à Québec, via la rivière Bell et le Transcontinental, donne une longueur de 649 milles, c'est-à-dire 389 milles de Québec à la rivière Bell, et 260 milles de la rivière Bell à Rupert House.

cette autre devise qui en est le corollaire: "Emparons-nous "de l'industrie ! " A quoi bon étendre au loin nos défriche- "ments si nous permettons aux étrangers de venir sur nos "brisées recueillir le prix de nos efforts. Soyons colons pour "conquérir, pionniers industriels pour conserver notre con- "quête." (13)

Nous avons dans cette région dont je viens d'esquisser l'histoire et l'aspect général les deux grandes sources de l'industrie canadienne: des pouvoirs d'eau puissants, une forêt encore vierge.

La forêt ne se trouve nulle part ailleurs aussi étendue, aussi riche ; or, la forêt dans la province de Québec, c'est notre richesse nationale. Sachons la conserver tout en l'exploitant, tout en cherchant à en tirer le plus riche moisson possible.

Depuis quelques années, le gouvernement de Québec a entrepris d'établir des réserves forestières dans les endroits jugés improprs à la culture ; une école de génie forestier a été fondée ; les élèves qu'elle forme accomplissent un beau travail. Je voudrais voir un groupe de ces ingénieurs déterminer d'une manière définitive et aussitôt que possible la richesse de nos forêts du Haut Ottawa, et tout le profit que la province pourra en tirer.

Pendant trop longtemps on a fait un massacre impitoyable de nos plus belles essences forestières, le colon en laissant brûler de grandes étendues de terrain, le commerçant de bois en fermant l'oeil sur des coupes plus ou moins licites ; aujourd'hui on semble se ressaisir. Le colon comprend qu'il est de son intérêt de faire une petite réserve forestière sur ses concessions, le commerçant qu'il est de son devoir d'observer des règlements justes et sages. Nous pouvons donc espérer que nous conserverons pour de longues années encore, nos richesses forestières, du moins dans les parties jugées incultes. L'industrie en bénéficiera, et ce sera pour le

---

(13) Errol Bouchette.—" Emparons-nous de l'industrie," p. 40.

plus grand bien de tous, car "la conservation du sol et la "prospérité des classes agricoles dans le Canada français "sont intimement liées au développement, d'après une mé- "thode vraiment nationale, des industries dont la région four- "nit les matières premières et particulièrement des indus- "tries forestières." (14)

C'est ce développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour la ville.

Nos forêts de l'Ottawa pourront alimenter pendant de nombreuses années de grands moulins de pulpe ; le pin, l'épinette fourniront la matière première aux manufactures de boîtes, de portes, de châssis, etc.; le bouleau qui s'emploie beaucoup aujourd'hui comme bois d'ébénisterie alimentera les fabriques de meubles. Les pouvoirs d'eau donneront la houille blanche, la force électrique qui actionnera les moulins de laine, de toile, etc.

Voilà autant d'industries qui se développeront concurremment avec l'agriculture dans cette région, et qui retiendront auprès de nous ceux de nos compatriotes qui ne se sentent pas la vocation de colon.

Gardons pour eux ces richesses, dirigeons-les de ce côté; en un mot " Emparons-nous du nord."

EMPARONS-NOUS DU NORD !

"Le Nord, disait en 1882, l'abbé Proulx (15) le nord, "voilà le champ ouvert à l'activité des Canadiens-Français. "Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères "que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par "milliers sur nos bords, préfèreront toujours se diriger vers "les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défri-

---

(14) " L'indépendance économique du Canada-français."—Errol Bouchette, p. 212.
(15) L'abbé Proulx.—Au lac Abitibi, p. 73.

“ ment sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne re-
“ cule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est sa-
“ lutaire et leur tempérament est fait à la rigueur de nos
“ hivers. Sachons profiter du mouvement colonisateur qui
“ agite le pays ; que le gouvernement ouvre de bonnes voies
“ de communication, même qu'il ne craigne pas de pousser
“ des lignes le chemin de fer dans les régions de l'intérieur
“ et avant longtemps, le surplus de notre population aura
“ remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des
“ établissements continus sur les rives du St-Maurice, de la
“ Rouge, de la Lièvre, de la Gatineau et del' Ottawa. Bientôt
“ des colons courageux, après avoir pénétré dans la chaîne
“ des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'éten-
“ dent le long de la hauteur des terres et fonderont une suc-
“ cession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du
“ lac St-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Témisca-
“ mingue.”

Aussi Mons. Rameau, qui savait regarder de loin, et qui a porté des jugements si justes sur le développement futur de la race française en Amérique, disait-il en 1854 *(16)*

“ Au premier abord les vastes régions désertes qui s'é-
“ tendent au nord du St-Laurent, dans le haut bassin de l'Ot-
“ tawa, et qui se prolongent au nord des grands lacs pour at-
“ teindre les immenses territoires du Nord-Ouest, semblent
“ être des pays infertiles et glacés, qui se refusent à toute ex-
“ ploitation profitable. Il n'en est rien cependant, la limite
“ où peut s'arrêter le travail débile de l'homme est encore
“ bien plus reculée vers le nord, mais ces contrées froides et
“ d'un abord difficile, couvertes de neige une partie de l'an-
“ née ne séduisaient ni les émigrants européens, ni ceux des
“ Etats-Unis ; ils préféraient les vastes plaines de l'Ouest
“ avec leurs grandes voies navigables, leur climat tempéré et
“ leur culture plus aisée. Ces émigrants d'ailleurs auraient
“ été peu capables d'affronter cette rudesse du sol et de la

---

(16) E. Rameau.—La France aux colonies, p. 233.

" température ; le peu d'entre eux qui se dirigent vers ces pa-
" rages s'en déportent promptement et les quittent presque
" toujours pour descendre vers une zone plus chaude.

' Ces immenses espaces semblent donc être destinés à
" l'expansion des Canadiens-français, et c'est là le théâtre
" que la Providence paraît avoir réservé à leur action. Là,
" pourront tranquillement s'étendre leurs enfants sans que
" de longtemps en core aucun étranger vienne se mêler à eux,
" et jusqu'aux limites de la culture possible, ils pourront se
" développer en paix, avec leur langue, leur caractère propre
" et toutes leurs habitudes."

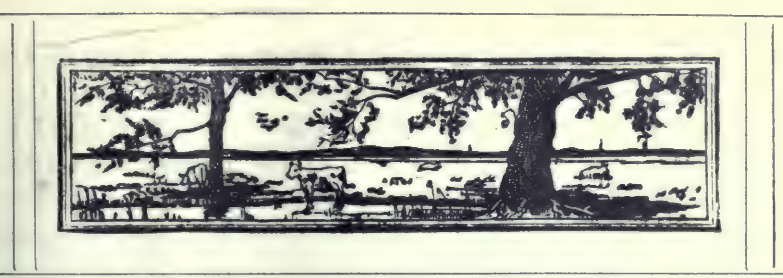
" Dans ce temps là, comme le disait il y a près de qua-
" rante ans, un conférencier prophétique, la patrie cana-
" dienne restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le
" nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu'elle
" occupe aujourd'hui. Le nord sera le domaine, la force de
" notre nationalité." *(17)*

Emparons-nous donc au plus tôt de notre immense nord pour y établir le plus possible de nos compatriotes. C'est là qu'est l'aisance, la fortune, l'avenir, le salut, car c'est là qu'est le territoire immense, riche, le plus à notre portée et qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer.

IVANHOE CARON, Ptre.
Missionnaire-colonisateur.
du Témiscamingue et de l'Abitibi.

---

(17) L'abbé Proulx.—Ouvrage cité, p. 74.



Etienne Brulé à la baie Chesapeake

De Québec au Maryland il y a loin, surtout en canot d'écorce et à pied. Le premier homme blanc qui parcourut ces vastes espaces était seul de sa race dans l'entreprise et guère mieux équipé que ne l'est un Sauvage primitif. En outre, il marchait vers l'inconnu. Aucun sentiment de gloire ne devait l'aiguillonner, puisque son humble carrière le reléguait parmi les manoeuvres dont personne ne tenait compte dans le milieu européen constitué comme il l'était il y trois siècles. Il faut donc reporter à sa passion des voyages et à la curiosité naturelle qui l'attirait vers le monde inexploré, l'objet des découvertes qu'il accomplit obscurément et auxquelles son nom ne se rattache que peu ou point sous la plume de l'histoire. Je le mettrais comme premier membre actif de la Société de Géographie de Québec, membre avant la lettre.

Il s'était passé quelque chose au Maryland et à la Virginie avant la date où Brulé se mit en route, mais personne n'en savait rien en Canada et lui-même ignorait quelle sorte de région devait s'offrir à ses yeux. Une colonie de deux cents Anglais s'était arrêtée, en 1607, sur les bords de la rivière James et végétait misérablement au milieu des ressources de ce beau climat.

Champlain voulait avant tout connaître le Haut-Canada. En 1610 il avait fait partir Brulé avec les Hurons qui retour-

naient chez eux, au lac Simcoe. C'est dans le village de Cahiagué (Orillia à présent) que cet envoyé passa l'hiver. Brulé devait être âgé de dix-sept à dix-huit ans, était natif de Champigny, au sud-est de Paris, arrivé à Québec en 1608, ayant en 1610, de bonnes notions de la langue algonquine et se préparant à apprendre le huron. Cinq ans plus tard, son éducation sauvage était au complet et, comme la nature l'avait doué spécialement pour cette vie de misères et de jouissances, il s'y trouvait aussi bien que le poisson dans l'eau.

En juillet 1615, Champlain, Brulé, un domestique et dix Sauvages, remontaient ensemble l'Ottawa pour se rendre, par la baie Georgienne, chez les Hurons, où ils arrivèrent le 1er août. Leur séjour se prolongea quatre semaines, occupés en exploration, mais Cahiagué (1) était leur chef-lieu.

Les Hurons voulaient aller en guerre au pays des Iroquois. D'un autre côté, une députation d'Andastes, de la Pennsylvanie, sollicitait la coopération des tribus huronnes contre ces mêmes Iroquois. Champlain, avec 10 Français et 250 Hurons, à peu près, partit de Cahiagué, le 1er septembre, et s'arrêtant au lac Couchichne, où douze hommes furent choisis pour porter réponse aux Andastes—peuple de langue huronne. Sur sa demande, Brulé reçut la permission de les accompagner. Champlain l'instruisit des choses qu'il devait observer au cours du voyage. On se sépara le 8.

Suivant après cela, les lacs et rivières qui débouchent aux environs de Kingston, Champlain et ses 10 Français et les Hurons virent l'Ontario, toutefois Brulé, ayant marché plus vite dans une autre direction, fut le premier à voir cette mer d'eau douce.

La petite bande dont était Brulé, avait remonté une rivière qui se décharge au sud du lac Simcoe. Par le moyen d'un portage, on passa à la rivière Humber qui coule jusqu'à Toronto et finit au lac Ontario. Brulé était rendu à Toronto plusieurs jours avant que l'armée huronne ne fût à Kings-

---

(1) La ville d'Orillia se propose d'élever une statue à Champlain en 1915.



Commencement de colonisation dans le Témiscaming

Lac Barrière.—Dans la direction de la Baie Obikoba

ton. Une fois sur l'Ontario, les hommes de Brulé suivirent à leur droite, la rive du lac, passèrent devant la baie de Burlington, puis tournant à gauche, tenant encore la terre à droite, prolongèrent la côte sud-est du lac ce qui les conduisit à l'entrée de la rivière Niagara. Selon ses ordres, notre aventurier voulut sans doute savoir d'où venait ce cours d'eau énorme. On a dû lui dire que c'est la décharge d'un autre lac comparable à l'Ontario et la chute ne pouvait manquer d'avoir une mention en passant.

Lorsque les Hurons qui allaient aux Andastes n'étaient pas pressés, ou s'ils se rendaient seulement chez les Neutres qui avaient des villages de chaque côté du Niagara, ils remontaient la rivière. On nommait ce trajet "le grand détour", et rendu aux villages des Neutres, on piquait dans les terres, droit vers la Susquehanna où demeuraient les Andastes ; ce chemin était sûr, étant éloigné des Iroquois et rapproché des Eriés, nation amie, de langue huronne. Sur sa carte de 1632, Champlain indique la route, mais cela ne prouve nullement que Brulé la suivit. Au contraire, comme ce dernier et ses compagnons avaient hâte d'atteindre leur destination, ils s'avancèrent des bords du lac Ontario pour couper dans l'intérieur des terres, allant au sud-est, entre les Neutres et les Iroquois, par Warsaw et Elmira, probablement. Champlain était alors quelque part sur la rivière Otonabi avec l'armée huronne.

Malgré tout, une rencontre eut lieu avec des Iroquois qui retournaient de la chasse. Quatre furent tués, deux faits prisonniers. C'est ainsi que la délégation arriva à Carantouan, principal village des Andastes. Après les cérémonies d'usage il y eut conseil et l'on se mit à l'oeuvre pour former un corps de guerriers, mais les choses traînèrent en langueur et les 500 hommes partirent trop tard pour arriver à temps.

Champlain et les Hurons avaient traversé l'Ontario et débarqué à Stoney Point, puis entrant dans le canton des Onnontagués, avaient passé la rivière Chouguen et, le 10 octobre, ils étaient devant un fort, au fond du lac Canonda-

guen, dans le présent comté d'Ontario. L'indiscipline et l'étourderie des Hurons furent cause que l'on rebroussa chemin deux jours après, sans attendre les Andastes qui arrivèrent sur les lieux vers le 16 octobre.

Rentré à Carantouan, Brulé y passa l'hiver. Il n'y a aucune trace de ce que devinrent les douze Hurons de l'ambassade, en tous cas Champagne ne reçut de nouvelles de Brulé, ni des 500 Andates, qu'en 1618.

Notre homme employa l'hiver "à découvrir le pays, visiter les nations voisines et se pourmener le long d'une rivière qui se décharge du côté de la Floride, où il y a force nations qui sont puissantes et belliqueuses, qui ont des guerres les unes contre les autres. Le pays y est fort tempéré... Et continuant son chemin le long de la dite rivière jusqu'à la mer, par des îles et des terres proches d'icelles, qui sont habitées de plusieurs nations et un grand nombre de peuples sauvages, qui sont néanmoins de bon naturel, aimant fort la nation française sur toutes les autres. Mais quant à ceux qui connaissent les Flamands ils se plaignent fort d'eux parce qu'ils les traitent trop rudement."

La rivière qui se décharge du côté de la Floride, c'est la Susquehanna. Elle entre dans la baie Chesapeake, qui est semée d'îles, ce qui fait dire à Champlain que son interprète, continuant à suivre la rivière, alla jusqu'à la mer, passant en vue des îles. Ces expressions, de la bouche de Brulé, transcrites par Champlain, ne laissent aucun doute: on y voit le parcours de la côte orientale de la baie qui est une presqu'île toute en longueur, et "jusqu'à la mer" c'est-à-dire au cap Charles en face de l'Atlantique. Les Anglais étaient au sud de cette position, sur la rivière James. Brulé n'en parle pas. Peut-être que les indigènes les prenaient pour des Flamands. Les vrais Flamands ou Hollandais trafiquaient sur l'Hudson.

Vers la fin du mois de mars 1616, cinq ou six Andastes offrirent d'escorter notre Français pour retourner chez les Hurons par le chemin qu'il avait suivi l'automne précédent. Mal leur en prit, car les Iroquois tombèrent sur eux et Brulé

se trouva captif de ces enragés. Il fit bonne contenance, parvint d'abord à se faire passer pour Sauvage, mais on découvrit son identité et il fut attaché au poteau pour être rôti selon les rites ordinaires. Comme un orage se préparait, Brulé paya d'audace et, dans un discours véhément, tout imprégné de la rhétorique pompeuse, imagée et vide que ces peuples admiraient toujours, il annonça la fin du monde, ayant pour accompagner ses paroles, le vent, les décharges d'électricité, le grondement du tonnerre, une pluie torrentielle et les éclats de la foudre. On le relâcha. Aussitôt, se mettant en posture, il apostropha le ciel et commanda le calme des éléments. La tempête s'arrêta net et le soleil reparut. Le hardi coureur de bois savait, pour toute prière, le *Benedicite* et n'avait pas manqué de la dire à haute voix—de plus il avait fort bien compris que la bourrasque était trop violente pour durer longtemps.

Le voilà classé parmi les êtres surnaturels et traité en conséquence. Il semble avoir agi selon sa volonté à partir de ce moment et prendre plaisir à se faire adorer. Lorsqu'il décida de faire ses adieux à ces bons Sauvages, on le mit sous la protection d'une escorte qui paraît l'avoir accompagné jusque chez les Hurons ou dans leur voisinage.

Quand arriva-t-il au lac Simcoe ? Champlain s'était embarqué, à la baie Georgienne, pour Québec le 20 mai, sans avoir eu de ses nouvelles depuis le 8 septembre et ne sachant rien du mouvement des Andastes en octobre. Seulement, il avait recommandé aux Hurons de transmettre l'ordre à Brulé, s'il reparaissait, d'explorer le nord, tel qu'il le lui avait expliqué en 1615.

Nous connaissons à présent, l'homme qui fut le premier Européen à parcourir les domaines concédés soixante ans plus tard à William Penn et qui devinrent la Pennsylvanie. Il a relié géographiquement la baie Georgienne à la baie Chesapeake, un exploit semblable à celui de Livingstone ou de Stanley en Afrique, mais, en ce temps-là, il n'existait ni presse pour répandre la gloire des découvreurs ni société savan-

te empressée de faire connaître les territoires qui sortaient de l'ombre.

Depuis qu'il était allé (1613) à l'île des Allumettes, sur le haut de l'Ottawa, la principale préoccupation de Champlain était fixée au nord de la baie Georgienne. Il voulait savoir d'où venaient les eaux du Saint-Laurent, si la contrée avoisinait le Pacifique, puis tout ce qui concerne la récolte des fourrures. Brulé connaissait ce désir. La semence tombait en bonne terre. Celui-ci savait que les Nipissiriniens allaient à quarante journées au nord, chez des peuples nomades où la classe abondait, comme aussi le poisson ; que c'était un pays âpre, montueux, tout en forêts, déserts, lacs et rivières. Là-dessus, il était facile de se persuader que, puisque les cours d'eau aboutissaient à la baie Georgienne qui est un compartiment du lac Huron, il devait exister, dans l'ouest, des hauteurs d'où les ruisseaux, lacs et rivières coulaient sur les pentes qui mènent à l'océan.

Peut-être qu'aussitôt après son retour chez les Hurons, en 1616, Brulé entreprit le voyage du nord, mais j'adopterais volontiers la date de 1617, car le temps a dû lui manquer pour ses préparatifs durant la belle saison de la première de ces deux années. L'exploration qu'il tenta le long des côtes de la baie Georgienne fut arrêtée par la guerre entre deux ou trois nations d'Algoma à présent, les Amikoués, les Mississagués et autres tribus qui étaient souvent en hostilité contre les Puants de la baie Verte. Sans cela, il eut découvert le saut Sainte-Marie et le lac Supérieur dans une seule campagne. Ce qui était différé ne fut pas longtemps perdu.

Au commencement de l'été de 1618 aucune nouvelle de Brulé n'était parvenue à Québec.

La traite annuelle avait lieu aux Trois-Rivières. En 1618 elle fut considérable. Il y avait bon nombre d'Algonquins de l'Ottawa et des Hurons. Vers le 6 juillet, Champlain monta aux Trois-Rivières et y trouva Brulé.

Le revenant avait une longue histoire à conter. Je viens de l'écrire en raccourci.

La traite terminée, ayant reçu les instructions de Champlain, Brulé retourna avec les Hurons et recommença la vie d'aventures qui avait pour lui des attraits à nulle autre pareille.

BENJAMIN SULTE.

Feu M. J. Edmond Roy

Nous enregistrons avec le plus pénible regret la mort de M. J. Edmond Roy, archiviste-adjoint, survenue le 8 mai dernier.

M. Roy était un zélateur de la Société de Géographie de Québec et il en fut le président durant plusieurs années. Ce fut lui qui prépara en grande partie le *Bulletin* consacré à Champlain et qui fut publié à l'occasion des fêtes de 1908.

On sait d'autre part que M. Roy était une autorité en fait d'histoire et d'archéologie canadiennes. Il laisse un nombre considérable d'ouvrages historiques de haute valeur.



Note sur Jean Nicolet

Interprête-voyageur au Canada (de 1618 à 1642)

Jean Nicolet arriva au Canada en 1618. Les historiens canadiens le font naître à Cherbourg vers 1598, mais le fait n'est pas absolument prouvé : dans son contrat de mariage passé à Québec, le 22 octobre 1637, il est dit "commis et interprète pour Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, fils de défunt Thomas Nicolet, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marguerite Delamer." Les régistres de catholicité ne donnent jusqu'en 1606, que les naissances : il y a même une lacune de dix-huit ans, de 1572 à 1591. Il pourrait bien être né à Henneville, à cinq kilomètres de Cherbourg, paroisse où il avait des parents et dans laquelle le nom de Nicolet est encore aujourd'hui très répandu.

Jean Nicolet accompagnait son père en qualité de messager. Le 15 mars 1616, il signa un engagement comme interprète pour le compte de la Compagnie des marchands récemment organisée par Champlain. Mais il ne s'embarqua qu'en 1618 ; on l'envoya pour apprendre son métier d'interprète, passer deux ans chez les Algonquins ; en 1622, il les accompagna dans les négociations de paix chez les Iroquois ; plus tard, il se rendit chez les Nipissiriniens ou Algonquins du lac Nipissing et y demeura plusieurs années.

Au retour des Français à Québec en 1632, il y fut rap-

pelé pour être employé comme commis et interprète de la Compagnie des Cent Associés.

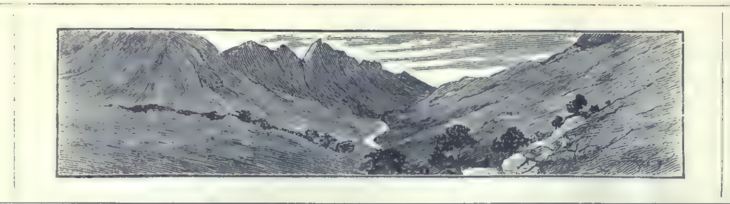
Le 1er juillet 1634, il faisait partie d'un convoi allant, sous la direction du Père de Brébeuf, explorer " les pays d'en haut." Remontant la rivière Ottawa, les deux voyageurs atteignirent l'Ile des Allumettes, Nicolet y laissant le Père de Brébeuf, se rendit chez ses anciens amis du lac Nipissing, puis descendit la rivière Française qui sort de ce lac et se déverse dans la baie Georgienne (partie Nord-Est du lac Huron). Il visita les Hurons avec sept d'entre eux, il poussa, en suivant le détroit qui mène au lac Supérieur, jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui le Sault Sainte-Marie ; franchissant le détroit de Mackinaw, il entra dans le lac Michigan ; puis, remontant la baie verte qui forme un grand enfoncement dans sa partie Nord-Ouest, il arriva chez les Ménémonis, à l'embouchure de la rivière du même nom, peu éloignée des " gens de mer " plus connus par la suite sous le nom de Winpnehagoes, qui étaient le but principal de son expédition et chez lesquels il pénétra en remontant la rivière aux Renards. Franchissant le " portage " qui sépare la rivière aux Renards de la rivière Wisconsin, il navigua sur ce dernier cours d'eau pour se rendre peut-être jusqu'au Mississippi, en tous cas il pénétra au sud sur le territoire habité par les Illinois.

A son retour en 1635 Nicolet fut placé au poste des Trois-Rivières sur le Saint-Laurent, le plus turbulent et le moins sûr au pays, mais il sut se faire aimer aussi bien des sauvages que des colons.

En 1637, il épousa Marguerite Couillard. En 1643, il se trouvait à Québec, lorsque des Algonquins des Trois-Rivières ayant fait prisonnier un sauvage de la Nouvelle-Angleterre, voulaient le mettre à mort, malgré les supplications des colons et des missionnaires. On pria Nicolet de venir ; il se mit en route, mais se noya, sa barque ayant chaviré en arrivant à Sillery.

LEGRIN.

M. Legrin est directeur du Bulletin de la Société nationale académique de Cherbourg.



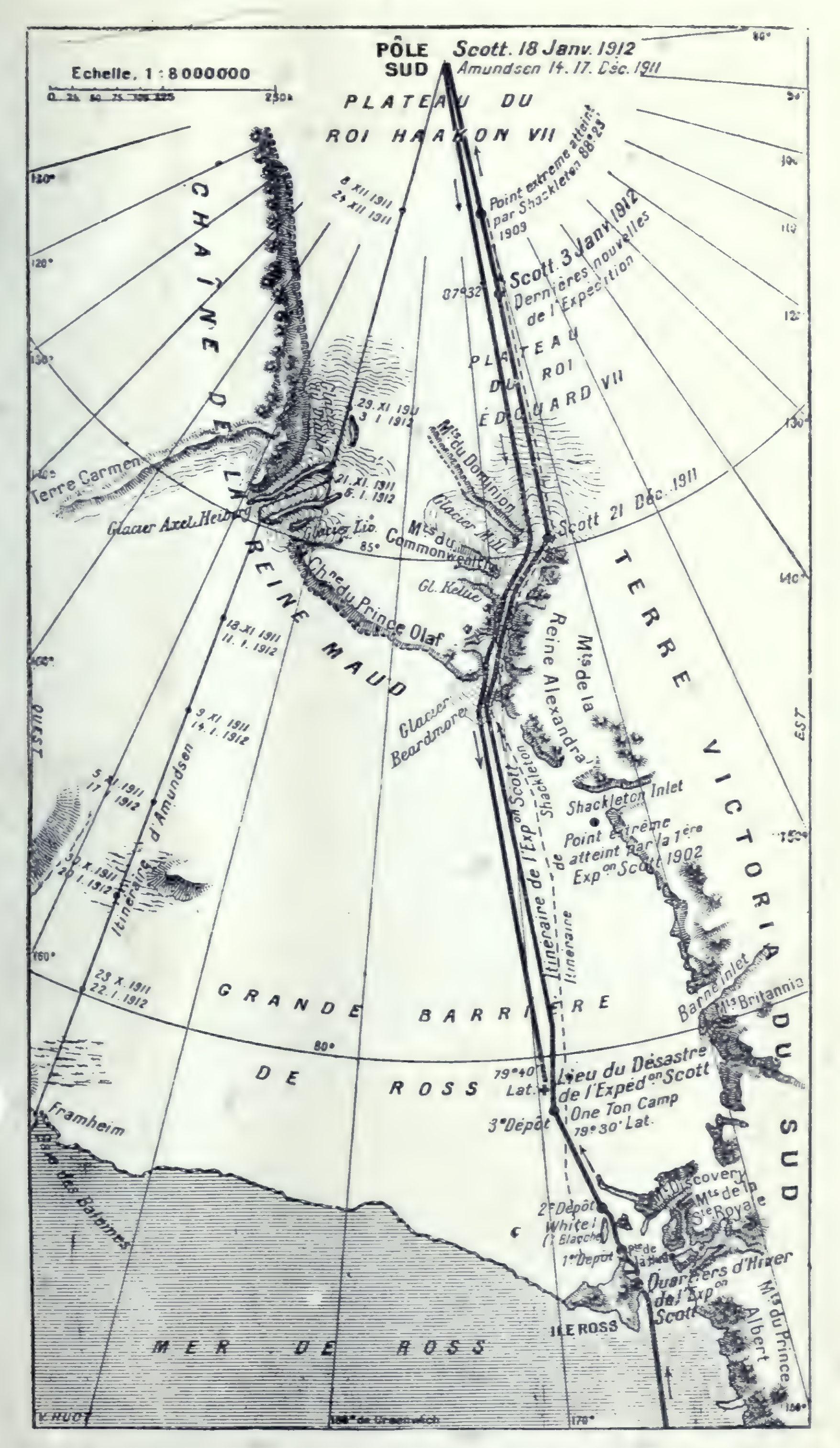
Les drames polaires

L'arrivée au pôle sud de l'expédition Scott nous donne l'occasion de retracer les étapes de la conquête de ce pôle. Depuis 126 ans que le continent antarctique a été serré de près par les explorateurs, voici quels ont été ceux de ces derniers qui ont pu se rapprocher de plus en plus du pôle et quelles sont les latitudes atteintes par eux:

1773. Expédition anglaise de Cook. 71o
1823. Expédition anglaise de Weddell. 74o
1842. Expédition anglaise de Ross. 78o10
1900. Expédition suédoise de Borchgrevinck. 78o40
1902. Expédition anglaise de Scott. 82o17
1909. Expédition anglaise de Shakleton. 88o23
1911. Expédition norvégienne d'Amundsen, qui atteint le pôle. 90o
1912. Expédition anglaise de Scott qui arrive au pôle. 90o

Ce fut Ross qui détint le record de l'avancement pendant le plus longtemps: 58 ans, de 1842 à 1900. Ce fut Shakleton qui lui fit faire le bond le plus audacieux en progressant de 6o6' (700 kilomètres.)

Le désastre de l'expédition Scott est le premier de cette nature qui se produit dans les régions antarctiques. Toutes les expéditions qui y avaient été envoyées jusqu'à ce jour en étaient toujours revenues, quoique perdant parfois un ou plusieurs de leurs membres. Sous ce rapport, le pôle sud a été bien plus clément que le pôle nord. Dans les régions arctiques, en effet, des drames atroces ont eu lieu dans les solitu-



Route parcourue par Amundsen et Scott pour atteindre le pôle sud.
Lieu du désastre de l'expédition Scott.

des polaires. Et, à plusieurs reprises, l'énergie humaine développée jusqu'à la limite de ses facultés a fini par succomber devant les forces invincibles de la nature. Parmi ces drames des régions boréales, deux ont été plus particulièrement sinistres: celui où Franklin et ses compagnons ont trouvé la mort et celui du naufrage de la *Jeannette* montée par le capitaine de Long.

Franklin était parti pendant l'été de 1846 pour tâcher d'effectuer la traversée du passage du Nord-Ouest, au nord de l'Amérique. Pris dans la banquise avec ses deux navires, il meurt après plusieurs de ses hommes, au mois de juin 1847. Les bateaux dérivent dans les glaces, mais sans pouvoir se dégager. Au mois d'avril 1848, les survivants les abandonnent pour essayer de gagner la terre du Roi-Guillaume et ensuite les établissements de la baie d'Hudson. La plupart périssent en route. Cependant, un certain nombre parviennent à atteindre sur des barques la rivière de Back. Ce fut le dernier effort. C'est là, en effet, que plus tard on trouva leurs 35 cadavres. Ils avaient lutté jusqu'à la mort par des moyens horribles. L'un d'eux avait encore sa longue vue sur l'épaule. Le désastre avait été complet.

La *Jeannette* avait quitté San-Francisco en juillet 1879 pour se diriger par le détroit de Béhring vers les régions polaires situées au nord de la Sibérie. Au mois de septembre, le bateau fut pris par les glaces et à partir, de ce moment, il fallut lutter à bord à la fois contre l'envahissement de l'eau et l'écrasement par les glaces. Le bateau n'ayant pu se dégager pendant l'été de 1880, les pressions de la banquise recommencèrent au retour de l'hivernage. Le 11 juin 1881, une convulsion formidable se produisit et la pression exercée par les glaces coucha le bateau sur tribord. Une heure après, une nouvelle secousse s'étant produite, le navire commença à couler. L'expédition se trouva ainsi sur le pack avec quelques embarcations et seulement 4 tonneaux de vivres. On se mit alors en route vers le sud afin de tâcher de gagner la Sibérie. Le 12 septembre, de Long avec 13 hommes et quelques jours de vivres, atterrissait à l'em-

bouchure de la Léna après été séparé de ses autres compagnons par une tempête. La marche se poursuivit alors par terre et fut un épouvantable martyre, car les vivres manquaient. Quand on pouvait tuer un renne, on parvenait ainsi à prolonger l'agonie de quelques jours. Du 7 au 31 octobre, les membres de l'expédition périrent les uns après les autres, sauf deux qui étaient partis en avant pour chercher du secours.

En présence de ces tragiques résultats, on se demande à quoi servent les expéditions polaires. Il est bien certain que l'extrême rigueur du climat rend ces régions absolument inhabitables. Il n'y pousse rien, on n'y voit pas la terre et les animaux même les plus endurcis au froid, en sont généralement absents. C'est donc la désolation des désolations! Mais à cette question, la science vous répond que c'est au pôle que l'on découvrira la loi des courants et des vents, le secret de la formation terrestre et que c'est là que tous les problèmes de physique terrestre se résoudront. N'importe, si tous les résultats cherchés sont obtenus, ils auront tout de même été payés par de rudes sacrifices.

GEORGES DEMANCHE.





Aperçus sur la Flore de la Montagne de Saint-Hilaire

Le Mont Saint-Hilaire est le paradis des botanistes. Est-ce à dire que, durant la belle saison, les sous-bois sont parcourus par des légions d'amateurs portant la classique boîte de Dillénius ?

Hélas ! bien rares sont les Canadiens-Français qui se sont penchés sur la nature autrement que pour l'exploiter, et la science botanique ne compte encore ici, que peu d'adeptes. Mais il est un petit nombre d'amoureux, de fidèles, qui viennent chaque année rendre visite aux hôtes silencieux de la montagne. Ils en connaissent tous les recoins, suivent les torrents, escaladent les pentes ou dévalent dans les ravins. La sueur les inonde, les moustiques les dévorent, leurs pieds s'échauffent dans la chaussure écorchée ; mais ils ne sentent rien, occupés qu'ils sont à saluer leurs innombrables amis, partout, aux creux des sources, sur la mousse des rochers, aux branches des arbustes, sur le sable du lac.

Et le soir on les voit, devant la gare, se promenant en marge des autres touristes, poussiéreux, piqués, fourbus, mais portant sous le bras quelques spécimens rares, douce récompense d'une rude journée.

La flore de la montagne de Saint-Hilaire, comme celle des autres collines du groupe Monterégien, peut être caractérisée ainsi : flore des bois riches et montueux. Malgré son nom de "montagne", Saint-Hilaire n'est qu'une colline, et la flore dite "alpine" manque totalement. Citons cependant

la Potentille tridentée *(Potentilla tridentata Ait.)* qui croît sur le "pain de sucre" et dont le "facies" alpin est très frappant.

Lorsque vient le printemps, les flancs du Saint-Hilaire se couvrent littéralement de ces magnifiques fleurs bien spéciales au Canada, qui font l'admiration et l'envie des amateurs étrangers. Ne parlons pas des Erythrones aux feuilles tachetées, des Trilles aux larges fleurs, des mignonnes Claytonies: celles-là couvrent alors le Canada tout entier. Mais c'est ici qu'il faut venir voir l'Ancolie du Canada balancer ses fleurs écarlates sans cesse frissonnantes sous la caresse passionnée des oiseaux-mouches, et les clochettes bleues des Campanules se pencher au bord des précipices. Sur les côteaux secs s'ouvrent les épis dorés de la Pédiculaire du Canada. Sentinelle avancée, la Saxifrage *(Saxifraga virginiensis Michx.)* étale sur le granit nu son épaisse collerette de feuilles pubescentes faite pour braver les froids terribles de l'hiver.

Les rives du lac fournissent quelques espèces intéressantes: la Chimaphile en ombrelle *(Chimaphila umbellata (L.) Nutt.)*, voisine des odorantes Pyroles qui embaument les sous-bois ; la Renoncule rampante *(Ranunculus reptans L.)* constellant le sable de ses minuscules étoiles d'or ; la Lysimaque thyrsiflore *(Lysimachia thyrsiflora L.)* rare dans dans nos régions, et surtout notre superbe Lobélie cardinale *(Lobelia cardinalis L.)*, la plus belle peut-être des plantes indigènes du Canada. Les anses sablonneuses du lac, recèlent une petite Joncée extrêmement rare, *Juncus subtilis Meyer*, que nous avons déjà signalée dans le comté de Mégantic. Ce sont les deux seules localités connues au Canada. (Nat. Can. Vol. XXXVI No 5; mai 1909).

Le printemps est la saison des Crucifères ; sur les rocs escarpés fleurit la délicate Drabe *(Draba arabisans Michx.)*; partout s'allongent les tiges grêles d'une Arabette très prolifique *(Arabis brachycarpa T. & G.)* tandis que sur l'humus croît la Dentaire à deux feuilles *(Dentaria diphylla Michx)* dont les rhizomes goûtent le cresson.

La famille des Fumariacées nous offre plusieurs espèces très ornementales. Sur les rochers exposés nous trouvons la Corydale *(Corydalis sempervirens (L.) Pers.)*; dans les clairières visitées par le feu courent les longues lianes de l'*Adlumia fungosa (Ait) Greene.*

Notons que le Mont Saint-Hilaire est une des stations classiques où l'on peut trouver encore les rares individus du précieux Ginseng *(Panax quinquefolium L.)* si apprécié des Chinois et dont la disparition est fort à regretter.

Plus haut, vers l'altitude de 1000 pieds, la Clématite verticillée *(Clematis verticillaris D. C.)* accroche aux branches des viornes, ses étoiles violacées au coeur velu. Les viornes ! elles sont chez elles. Au moins trois espèces sont communes partout: la Viorne à alises *(Viburnum cassinoides L.)* la Viorne à feuille d'érable *(V. acerifolium L.)* et la Viorne à feuille d'aune *(V. alnifolium Marsh).*

Beaucoup d'autres arbustes embellissent les sous-bois. Citons seulement la Dierville *(Diervilla Lonicera Mill.)*, qui est l'espèce dominante à une certaine altitude ; le Bois de plomb *(Dirca palustris L.)* dont les propriétés laxatives sont bien connues ; l'Erable de Pensylvanie ou Bois-Barré *(Acer Pensylvanicum L.)* et l'Erable en épi *(Acer spicatum L.)* deux petites espèces du genre qu'on rencontre communément dans les bois montueux.

L'aristocratique famille des Orchidées est bien représentée au Mont Saint-Hilaire. Le printemps voit d'abord apparaître sur les pentes les étranges sabots d'or du Cypripède pubescent *(Cypripedium pubescens Willd).* Puis, c'est toute la tribu des *Habenaria* qui perce les feuilles mortes, entr'ouvrant ses fleurs délicates à l'ombre discrète des grands arbres. On y rencontre surtout *H. bracteata Wild R. Br., H. Hyperborea (L.) R. Br., H. Hookeri Torr., H. orbiculata (Pursh) Torr.* Cette dernière espèce mérite mention spéciale, car c'est l'une des plus riches trouvailles qu'un botanis tè puisse faire à Saint-Hilaire. Imaginez deux énormes feuilles rondes et grandes comme des assiettes, posées à plat sur les aiguilles des conifères. De la racine jaillit

une hampe garnie de grandes fleurs blanches, à éperon allongé, figurant, suivant l'imagination de chacun, un diable cornu, un homme pendu, etc., que sais-je ?.... La plante s'aperçoit de loin à l'ombre des pruches, et on la soupçonne de symbiose avec les racines de cet arbre.

Toutes ces Orchidées, bien que souvent associées pour les besoins de l'existence avec des végétaux supérieurs, sont cependant des plantes à coloration verte, pouvant fixer le carbone de l'air dans leurs tissus. Mais, cette opulente famille a ses parias, ses miséreux, réduits à puiser leur nourriture dans les détritus organiques à la façon des champignons. Ce sont les Corallorhizes. *(Corallorhiza trifida Chat.) (Corallorhiza maculata Raf.)*

Nulle plante ne porte mieux son nom. Déchaussez avec précaution cette hampe nue et livide qui sort des feuilles mortes sous vos pas, vous aurez entre les mains un amas blanchâtre de tiges souterraines simulant assez bien un morceau de corail.

Vers le milieu de l'été on voit surgir partout le Monotrope uniflore *(Monotropa uniflora L.)*, véritable spectre du monde végétal. Ses petites tiges blanc de lait, sans feuilles, terminées par une fleur penchée, relativement grande, toute blanche aussi, sont un objet frappant. Le nom anglais "Indian Pipe" est vraiment assez bien trouvé. Fermons la liste des épiphytes en mentionnant l'*Epifagus Virginiana (L.) Bart.*, très abondante sous les hêtres sur les racines desquels elle est parasite.

A l'approche de l'automne apparaissent les Astères et les Solidages (Verges d'or) ornements obligés de tout paysage automnal au Canada. On rencontre surtout *Aster acuminatus Michx., Solidago latifolia L., Solidaga caesia L.,* et *Solidago squarrosa Muhl.* Cette dernière espèce devient de plus en plus abondante à mesure que l'on approche du sommet.

Les Carex de toute espèce et quelques graminées particulières, Riz de montagne, Fétuques, etc., *(Ory..opsis, Festuca)* croissent un peu partout. Les Fougères sont égale-

ment abondantes et magnifiques. Mentionnons le superbe Botryque de Virginie *(Botrychium virgianum (L.) Sw.)* et son humble congénère *(B. ramosum (Roth) Aschers.)*. Aux environs du "pain de sucre" croît parmi les mousses et les Hépatiques la Sélaginelle des rochers *(Selaginella rupestris (L.) Spring)* qui ressemble à un Lycopode nain.

Comment ne pas parler des mousses dont les légions serrées forment dans leur ensemble une si agréable parure à nos grandes forêts ! Les *Brachythecium*, les *Hypnum* font revivre à la lumière les arbres morts et les branches tombées tandis que les *Dicranum*, les *Anomodon* s'emparent du pied des vivants, et que les *Pylaisia*, les *Orthotrichum*, les *Ulota*, les *Neckera* grimpent le long de leur écorce.

Il y a au Mont Saint-Hilaire un endroit spécial que l'on peut appeler le "Royaume des mousses" : c'est le lit du torrent qui descend du côté Nord-Est. La flore bryologique y est d'une vigueur et d'une richesse incomparables. Les entassements titanesques de rochers disparaissent littéralement sous la verdure des mousses, des *Thuidium*, qu'on prendrait pour de minuscules fougères, des *Mnium*, géants de ce monde liliputien, des délicats *Amblystegium*, etc. Le fond du torrent lui-même est garni d'espèces hydrophiles : tout d'abord *Brachythecium rivulare B. & S.*, auquel s'ajoutent *Fontinalis gigantea Sull.*, *Fontinalis Novae-Angliae Sull.*, *Fissidens osmundoides (Swtz) Hedw.* Dans les coins les plus frais, les plus ombragés prospèrent beaucoup d'Hépatiques *Metzgeria conjugata Lindb.*, *Metzgeria furcata (L.) Dum.*, *Jamesonniella autumnalis (DC) Steph.*, *Scapania curta (Mart) Dum.*, *Ptilidium pulcherrimum (L.) Dum.*, et surtout les "peaux de serpent" du *Conocephalum conicum (L.) Dum.*. Sur les espèces aquatiques s'attachent, se cramponnent des myriades d'êtres microscopiques, ces merveilleuses Diatomées, infimes joyaux du monde végétal dont les ruisseaux froids des montagnes sont une des stations favorites.

Les champignons trouvent un terrain propice à leur croissance sur l'humus et les arbres morts. Le mycologiste qui entreprendrait d'étudier le massif de Saint-Hilaire à ce

point de vue, réunirait sans doute de riches collections. Les vieilles souches lui fourniraient ces Polypores si bien nommés par les anglais "shelving fungi", dont quelques espèces frappent même les moins attentifs. Tels sont *Polyporus sulphureus (Bull) Fr.*, formé d'une masse de feuillets charnus d'un beau jaune souffre et pouvant atteindre deux pieds de diamètre ; *Polyporus lucidus (Leys) Fr.*, véritable tablette fixée au flanc des arbres, tablette qu'on dirait peinte rouge sang et vernie ! Sur l'humus d'innombrables Agarics ouvrent leurs parapluies multicolores à côtés des Morilles grimaçantes et des Hydnes barbus.

Faut-il dire un mot des Lichens ? Loin de la fumée des villes, ils abondent. Parmélies, Cladonies et Usnées, s'agrippent aux écorces, aux troncs morts. Mais le plus remarquable échantillon de la flore lichénologique de St-Hilaire est bien cet étrange *Ombilicaria* qui fixe ses larges thalles, par un étroit ombilic, aux énormes blocs entassés au pied des éboulis du Nord-Est. Revivifiés par la pluie ou simplement par la rosée du matin, les bords relevés laissant apercevoir le noir absolu de la face ventrale, ces singuliers Cryptogames suggèrent involontairement—Dieu me pardonne !—l'idée de débris de vieux cuir, de vieilles semelles de bottes, cloués là par quelque Crépin préhistorique.

Disons pour clore ces quelques notes jetées au hasard du souvenir et sans aucune prétention scientifique, qu'il est peu d'endroits dans notre Province aussi favorisés sous le rapport des richesses végétales que cette reine des collines montérégiennes. Un jour viendra peut-être où les Canadiens-Français voudront prendre contact avec l'histoire naturelle de leur pays autrement que par la carabine et l'hameçon. En ce temps, il y aura de beaux jours pour la science... et pour les "maringouins" de St-Hilaire.

Frère MARIE-VICTORIN, des E. C.
Collège de Longueuil.

30 janvier 1913.

Note.—Cette étude a été préparée pour l'**Histoire de Saint-Hilaire** que doit publier prochainement M. Gustave Ouimet.



Dictionnaire des lacs et rivières de la province de Québec

PREMIÈRE PARTIE

RIVIERES

A

ABENAQUIS, (rivière).—Tributaire de la rivière Etchemin qui prend sa source dans le canton Buckland, comté de Bellechasse. Elle se partage en plusieurs branches qu'alimentent nombre de bras. La rivière sort des lacs Abénaquis, dans le canton Metgermette, comté de Beauce. La tribu sauvage abénaquise fréquentait autrefois ce cours d'eau. De là son nom.

ABITIBI, (rivière).—Elle coule à l'ouest du lac et sa longueur est de 186 milles. De son embouchure au rapide Sextant, cette rivière est large, rapide et peu profonde; elle est aussi parsemée de nombreuses îles dont quelques-unes d'une superficie considérable. Au-dessus du rapide Sextant, la rivière se fait moins large et plus profonde. Cette rivière peut développer, d'après les explorateurs, des puissances hydrauliques assez considérables. La principale cascade est celle des Iroquois d'une hauteur de 24 pieds. A noter aussi les chutes de la rivière de Frederick House. Le terrain environnant se compose d'argile, de sable et de gravier boisé d'épinette, de sapin noir, de peuplier, de sapin, de cèdre et d'épinette rouge. La rivière Abitibi compte plusieurs branches dont la rivière Noire est la principale. **Abitibi** est un mot algonquin signifiant **eaux mitoyennes.**

ACIPIMOCASI, (rivière).—Dans le district d'Abitibi. C'est un beau cours d'eau, disent les arpenteurs T. G. Patten et F. E. Laberge (1906). Il forme partie de la route de canots de la rivière Blanche au lac Abitibi via Matawagosik, ou le haut du lac dans lequel il se déverse. La vallée de cette rivière renferme une bonne terre agricole.

Note.—Comme ce dictionnaire est destiné à être mis plus tard en brochure et que nous tenons à le rendre aussi complet qu'exact, nous accueillerons avec plaisir toutes les observations que l'on jugera à propos de nous faire, soit pour des additions nouvelles, soit pour des corrections.

E. R.

A CLEOPHE, (rivière).—Tributaire de la rivière des Aulnets, dans la partie nord du canton Bégin, comté de Chicoutimi, près du lac Tshitagama. Les rives, d'après une exploration faite en 1907, sont boisées principalement en bouleau et épinette noire.

A CASSETTE, (rivière).—Petit tributaire de la rivière des Escoumains sur la côte nord du St-Laurent. C'est un cours d'eau peu important dont la profondeur en hiver (rapport de P. H. Dumais, A. G. 1872) ne dépasse pas un à deux pieds et mesure 25 à 30 mailles de largeur. Il coule sur le premier demi mille dans un fond assez uni mais il descend ensuite plusieurs chutes et cacades qui le mènent aux Escoumains. Des montagnes de 300 pieds de hauteur s'élèvent des deux côtés de la rivière et la séparent de la rivière des Escoumains.

ACHIGAN, (rivière).—Ce cours d'eau assez considérable, quoique non navigable, prend sa source dans les lacs **Echo, Killarney** et **Achigan,** dans les cantons Abercrombie, comté de Terrebonne, et Kilkenny, comté de Montcalm. Il traverse les paroisses de Ste-Sophie, de St-Lin, de St-Roch-l'Achigan, de l'Epiphanie et vient se jeter dans la rivière de l'Assomption, à deux milles au-dessus du village de ce nom.

ADAM, (rivière).—Petit tributaire de la rivière Laval sur la côte nord du Saint-Laurent. Cette rivière qui est alimentée par plusieurs lacs poissonneux, a une longueur d'une trentaine de milles. Il y a beaucoup de gibier dans la région environnante.

A ETIENNE, (rivière).—Petit affluent du lac Vert, dans le comté de Chicoutimi. D'après un rapport de l'arpenteur J. Maltais (1905) le terrain qu'elle traverse est rocheux et vallonneux, et cependant la plus grande partie est propre à la culture. La forêt se compose d'une assez forte quantité d'épinette blanche et noire, de sapin, etc. La rivière est assez considérable pour le flottage des billots.

AGWANUS, (rivière).—Cours d'eau de la côte nord du St-Laurent qui forme la limite est de la seigneurie de Mingan. Les anglais la dénomment rivière **Goynish.** C'est une excellente rivière pour la truite. Un village s'est formé des deux côtés de la rivière. Le terrain, d'après l'arpenteur Geo. Leclerc (1910) y est assez bon pour la culture. Les vaisseaux tirant huit pieds d'eau peuvent entrer assez facilement dans la rivière. **Agouanus** est un mot montagnais qui signifie "là où on décharge" les vaisseaux.

AIGLE, (rivière "à l'").—Ce cours d'eau se jette dans la rivière du Désert à quinze milles de son confluent avec la Gatineau sur le lot 24 du septième rang du canton d'Egan. Il vient, dit M. Ells, de la commission Géologique du Canada (1910) du sud-ouest, égouttant plusieurs lacs du canton Church et des cantons voisins du comté de Pontiac. Cette rivière est étroite, peu profonde et rapide. La région qu'elle traverse paraît être formée principalement de plaines sablonneuses, avec quelques affleurements de gneiss prenant une teinte foncée sous l'influence des agents atmosphériques. Un petit cours d'eau venant du nord-ouest et appelé la crique du Hibou, se jette dans cette rivière.

AIGLES, (rivière "des").—Dans le comté de Témiscouata. C'est une rivière étroite, tortueuse et en eau morte qui traverse les cantons de Bien-

court et de Robitaille. Le bois de commerce a disparu le long de ce cours d'eau, mais le sol environnant est bon.

AIGLES, (rivière "des").—Affluent de la rivière Mattawin, dans les comtés de St-Maurice et de Champlain. C'est une succession de magnifiques petits lacs, de rapides et de cascades encadrés de rochers à pic et de hautes montagnes qui offrent, à chaque instant, un coup d'oeil féérique. Cette rivière est poissonneuse et la région est fréquentée par la loutre, le castor, le vison, le caribou, etc. Le terrain environnant est rocheux et le bois brûlé.

AIGLES, (rivières "des").—Tributaire de la rivière Alex, dans le comté du Lac-St-Jean. Depuis l'embouchure de cette rivière, d'après le rapport de M. E. Fafard, A. G. (1894), jusqu'à sa source, la terre est bonne pour la culture. C'est un sable riche avec un fond de marne noire, très friable et presque pas rocheux. Le bois marchand a été en bonne partie enlevé.

A JOE, (rivière).—Petit tributaire de la rivière Romaine, située à l'embouchure du deuxième lac Brûlé. Le terrain environnant (rapport de l'arpenteur Piton, 1900) est montagneux et rocheux et le bois se compose d'épinette rouge et noire et de sapin. Autour du lac du même nom, le terrain est également ondulé et rocheux.

A LA CANELLE, (rivière).—Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. La région environnante est montagneuse et impropre à la culture. Il y a des rapides sur cette rivière.

A LA CARPE, (rivière).—Ce petit cours d'eau réunit ses eaux à celles de la rivière du Lièvre, dans la région de l'Outaouais. D'après un rapport fait en 1829 par Ingall et Addams, la rivière à la Carpe se contracte en un certain endroit et se précipite soudainement dans une déclivité de quelques pieds.

A LA CARPE, (rivière).—Ce petit cours d'eau traverse les 4ième, 5ième, 6ième et 7ième rang, du canton Pelletier, dans le nord du comté du Lac Saint-Jean et communique avec la rivière aux Rats. Poissonneux.

A LA CARPE, (rivière).—Ce cours d'eau se jette dans la rivière Manouan, tributaire de la Péribonka. M. Geo. Leclerc, A. G. (exploration de 1911) lui donne une largeur moyenne d'une chaîne et une profondeur de trois pieds. A partir de l'endroit où elle se jette dans la Manouan, jusqu'à son premier lac, cette rivière n'est qu'une suite non interrompue de rapides. M. Leclerc la tient pour une rivière propre au flottage du bois. Ses berges ont une hauteur moyenne de 5 pieds bien qu'en certains endroits elles atteignent 30 et 40 pieds. On rencontre de la petite truite de 8 à 10 pouces dans cette rivière. C'est aussi une bonne région de chasse: ours, renard, pécan, loup-cervier, perdrix, lièvre, caribou, canard. Le sol arrosé par cette rivière est accidenté et impropre à la culture. La forêt a été ravagée par l'incendie.

A LA HACHE, (rivière).—Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. Il forme des chutes et des rapides très forts dans les premiers milles. L'arpenteur Wm. Tremblay signale une chute de 40 pieds de hauteur au deuxième mille et une autre de 80

pieds un peu plus haut. Le terrain arrosé par cette rivière est montagneux et impropre à la culture. Région fréquentée par les animaux à fourrures.

A LA LOUTRE, (rivière).—Petit cours d'eau du côté sud de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Truite. C'est en plus une bonne région de chasse: martre, renard, loutre, ours, chevreuil, perdrix blanche.

A LA MARTRE, (rivière).—Un affluent de la rivière Gatineau. Sa largeur moyenne est de 35 mailles et sa profondeur de deux à trois pieds à eaux hautes. Le sol, rapporte l'arpenteur A. du Tremblay (1911) est fortement ondulé, c'est une succession de collines. La terre est impropre à la culture et il ne reste qu'un peu de bois. Tous les lacs traversés par ce cours d'eau sont poissonneux.

A LA MARTRE, (rivière).—Placée au sud de la rivière Rupert. Elle prend sa source au lac Mistassini et va se jeter dans le lac Némiskau. Cette rivière, au dire de l'explorateur O'Sullivan (1906), est très difficile à remonter sur les premiers sept milles, et dans cet espace, la région, de chaque côté, est pauvre, rocailleuse et maigrement boisée. Plus loin, la route devient plus facile et le terrain plus uni et mieux boisé.

A LA MARTRE, (rivière).—Située sur la côte sud du St-Laurent, dans le comté de Gaspé. Elle se jette dans le golfe après avoir traversé le canton Christie. Cette rivière est formée par les eaux qui s'échappent du versant nord-ouest des Monts Shickshocks et est grossie dans son cours par un grand nombre de petits ruisseaux qui lui servent de tributaires. A l'embouchure de cette rivière se trouvent les établissements des colons qui s'occupent à la fois de culture et de pêche. Le bassin de la rivière qui offre un abri sûr est fréquenté par les pêcheurs.

A LA PERCHE, (rivière).—Dans le comté de Pontiac. C'est un assez grand cours d'eau qui vient de l'Est et qui tombe dans le lac Kawisthe.

A LA PIPE, (rivière).—Ce petit cours d'eau traverse les trois premiers rangs du canton Taillon, comté du Lac-St-Jean et vient se jeter dans le lac St-Jean. Une nouvelle paroisse, St-Henri de Taillon, s'est formée dans le voisinage de cette rivière.

A LA TRUITE, (rivière).—Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 323 milles de Québec, et à sept milles et demi de la rivière Moisie. C'est une rivière torrentueuse et poissonneuse. Les bois, sur cette rivière jusqu'au lac à la Truite, ont été en grande partie détruits par le feu. On trouve du minerai de fer sur les côtés nord-ouest et sud-est du lac. Beaucoup de gibier de mer.

A L'EAU DOREE, (rivière).—C'est un tributaire assez considérable de la branche nord-ouest de la rivière Moisie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il est alimenté par plusieurs lacs. Dans la partie supérieure de la rivière, les bois sont l'épinette, le sapin et le bouleau. Les montagnes élevées et souvent escarpées qui avoisinent cette rivière rendent, d'après un rapport de l'arpenteur Vincent (1892) cette partie impropre à la culture.

A L'EPAULE, (rivière).—Petit cours d'eau, tributaire de la rivière Jacques-Cartier, dans le canton Tewkesbury, comté de Québec. Selon l'arpenteur J. M. Croteau (1889) le voisinage de ce cours d'eau est très montagneux et boisé en épinette, sapin et bouleau.

A L'EQUILLE, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac à l'Equille, en arrière du canton Callières, comté de Charlevoix et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit appelé **Port à l'Equille** ou encore **Port aux Quilles.** C'est Champlain lui-même qui a donné le nom d'**Equille** (espèce de petit poisson de la grandeur de l'éperlan) à ce cours d'eau.

ALLARD, (rivière).—C'est un des grands tributaires du lac Matagami et de la rivière Nottaway. Ce cours d'eau mesure au moins 80 milles de longueur; sur une distance de 40 milles, il est parallèle à la rivière Bell. L'arpenteur H. O'Sullivan qui l'a relevé a constaté la présence d'une grande quantité de bois d'épinette sur son parcours et signalé une cascade de 100 pieds de hauteur. Dénommé en l'honneur de l'hon. M. Allard, ministre des Terres et Forêts.

ALEX, (rivière).—Dans le comté du Lac Saint-Jean. Elle a une largeur moyenne de 150 pieds. Sa décharge est située sur la rive nord de la rivière Grande Péribonka, à environ vingt milles du lac St-Jean. L'arpenteur Mullarkey (1889) dit qu'elle offre beaucoup de facilité pour la descente des billots et du bois sur une distance de plus de quinze milles. A partir de là, le courant est interrompu par un violent rapide d'environ six milles de longueur. Cette rivière n'est qu'une succession de pouvoirs hydrauliques du commencement jusqu'à la fin, mais les plus importants sont les trois chutes au premier et au dixième mille. Le long des rives des grands rapides, on ne voit, en fait de bois, que des cyprès et de l'épinette rouge.

Il y a aussi la petite rivière **Alex** relevée en 1911 par l'arpenteur J. Maltais. Sa source se trouve à un mille des sources de la rivière Eternité, et sa longueur est d'une douzaine de milles. Elle coule en rapides et en cascades sur une distance de trois milles et arrose un terrain valloneux et montagneux. On y pêche la truite et le brochet.

A L'HUILE, (rivière).—Petit cours d'eau situé dans l'île d'Anticosti, du côté nord. On y prend truite et saumon. Beau territoire de chasse.

A L'ORIGNAL, (rivière).—Dans le comté de Pontiac. L'explorateur O'Sullivan qui a relevé cette rivière en 1895 dit qu'à un demi-mille de son embouchure se rencontre une cascade d'une hauteur de 25 pieds. A un mille au-dessus de cette chute, la rivière s'élargit en forme de lac ayant trois quarts de mille de longueur sur un demi mille de largeur. Elle forme par la suite une série d'autres baies ou expansions qui peuvent être appelées lacs à l'Orignal. Tout ce pays arrosé par la rivière est bien boisé.

A L'OURS, (rivière).—Située sur la côte nord, dans le comté de Saguenay, entre la rivière Romaine et la rivière Corneille. Elle se jette dans le golfe Saint-Laurent. Le cours de cette rivière est accidenté et généralement rapide. Le terrain environnant est très montagneux et tout à fait impropre à la culture. Les essences forestières sont l'épinette noire et le sapin de petite dimension. Cette rivière décharge plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur va-

riant de cent à 300 pieds. C'est un excellent territoire de chasse et de pêche. L'arpenteur J. B. A. Hould (rapport de 1899) signale plusieurs jolies cascades dont l'une de 60 pieds de hauteur, vers le cinquième mille.

A L'OURS, (rivière).—Ce cours d'eau passe à travers le canton Ashuapmouchouan, dans le comté du Lac-St-Jean et vient se jeter dans la rivière Chamouchouan, à quelques milles au sud de St-Félicien.

A L'OURS, (rivière).—Située au nord-est du canton Bégin, dans le comté de Chicoutimi. Sa largeur varie de vingt-cinq à soixante quinze mailles. D'après un rapport d'exploration de 1907 il s'y trouve peu de terre propre à la culture dans les environs et le bois y est presque tout brûlé. Cette rivière contient de la truite.

A MAURICE, (rivière).—L'un des tributaires de la rivière Saint-Augustin, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay.

AMEDEE, (rivière).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à l'est de la rivière Manicouagan. Sa largeur est de 20 à 25 chaines et son courant peu rapide. D'après l'arpenteur J. W. D'Amours (rapport de 1890), le terrain environnant est montagneux et inculte et la forêt se compose de bouleau, de sapin, d'épinette et de cyprès. Ce cours d'eau se jette dans la baie de Manicouagan.

ANGLAIS, (rivière "des").—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à l'est de la rivière Manicouagan. Le terrain environnant, d'après l'arpenteur W. D'Amours (rapport de 1890) est montagneux et boisé en bouleau, sapin, épinette et cyprès. Le bois est petit. On rencontre sur le parcours de cette rivière plusiurs lacs, dont les lacs "au Castor", du "Fer à Cheval", "Malfait", "Croche", "Sans Baie", "des Baies", "des Isles", aux "Trois Pointes", "des Chutes". Ce cours d'eau se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

ANSE-A-BEAUFILS, (rivière "de").—Petit cours d'eau, dans le comté de Percé, comté de Gaspé. Il est encaissé entre deux rives très élevées et très abruptes et n'a qu'une largeur de quinze mailles. Le bois se compose de sapin et d'épinette, et le sol est un peu accidenté sur les bords de la rivière. Ce cours d'eau se jette dans le Saint-Laurent à Percé.

Le nom de **Beaufils** lui viendrait d'après quelques-uns du premier colon qui y fit des défrichements.

ANSE-A-BRIAND, (rivière).—Située dans le canton Douglas, comté de Gaspé. Sur cette rivière, l'on trouve de belles carrières de grès ou pierre à aiguiser. C'est une famille du nom de Briand, du district de Québec, qui a donné son nom à cette rivière. Ce cours d'eau se jette dans la baie de Gaspé.

ANSE-PLEUREUSE, (rivière et lac).—Ce cours d'eau prend sa source dans l'intérieur des terres, comté de Gaspé, et vient se jeter dans le lac du même nom, près du fleuve. C'est une rivière petite, mais remarquable par l'une de ses chutes, dans la branche ouest, qui a plus de cent pieds de hauteur. On y prend de la truite de mer. L'arpenteur F. LeBoutillier (rapport de 1888) signale ici l'existence d'une bonne quantité d'épinette. Il relève aussi de hautes montagnes de chaque côté du lac. Le sol est généralement pauvre.

A PRUDENT, (rivière).—Petit cours d'eau qui circule dans le 10ième rang du canton Dequen, comté du Lac St-Jean. Cette rivière contient plusieurs bosquets d'épinette blanche.

ARAIGNEES, (rivière "aux).—Dans le canton Louise, comté de Beauce. Ce cours d'eau qui sillonne les trois premiers rangs de ce canton se décharge dans le lac Spider, canton Ditchfield.

ARGILE, (rivière).—Ce petit tributaire de la rivière du Lièvre, prend sa source dans le lac Echo, canton de Villeneuve, comté d'Ottawa, traverse les six premiers rangs du canton Portland, et vient se jeter dans la rivière du Lièvre à Notre-Dame-de-la-Salette. Tous les terrains bordés par cette rivière sont argileux.

ARNOLD, (rivière).—Située dans le canton Woburn, comté de Compton. Elle prend sa source sur les hauteurs formant la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, et après avoir suivi la direction nord sur une distance d'à peu près vingt-cinq milles, elle décharge ses eaux dans la rivière des Araignées, à un mille environ du lac Mégantic. A sept milles de son embouchure, son cours sinueux serpente tranquillement à travers les splendides terrains d'alluvion du canton Clinton et n'est navigable que pour les petits bateaux et les canots. Elle devient alors peu profonde, rapide, roulant ses eaux avec impétuosité sur un lit de cailloux de granit. La largeur moyenne de cette petite rivière n'excède pas cent mailles. Le long de ce cours d'eau la qualité du terrain varie un peu, mais en certains endroits le sol est excellent. La vallée de cette rivière est presqu'entièrement couverte de bois mêlé, avec l'épinette comme essence dominante. On y prend de la truite.

D'après Bouchette, cette rivière tire son nom du général américain, Arnold, qui en 1775, la fit passer à une partie de ses troupes lorsqu'il conduisit son armée à travers cette immense forêt pour assiéger Québec.

ASKATICHE, (rivière).—On rencontre ce cours d'eau à l'extrémité sud du lac Nikaubau dans lap artie nord du territoire du lac St-Jean. Cette rivière dont le cours est de 41 milles de longueur coule du sud au nord et sort du lac Normandin, dont la tête se trouve par environ 49o 02' de latitude et 74o 12' de longitude. On lui donne aussi le nom de rivière **Scatsie.** A douze milles de son embouchure, dit l'explorateur O'Sullivan (1898), la rivière ferme l'extrémité ouest du lac Askatiche. **Askatiche** est un mot montagnais que l'on traduit par "petite peau crue".

ASKOGWASH, (rivière).—Petit cours d'eau qui coule dans le lac La Motte, après avoir traversé les cantons Senneville, Varsan, Malartic, district d'Abitibi. Sa largeur moyenne est de deux chaînes jusqu'au portage du lac Natagagan. Les rives sont marécageuses et couvertes de gazon.

ASSEMETQUAGAN, (rivière).—Cette rivière du comté de Bonaventure décharge ses eaux dans la rivière Matapédia, à une douzaine de milles de l'embouchure de cette dernière. Elle se divise, près de sa source, en trois branches, qui ne sont que des ruisseaux. Les canots peuvent naviguer la branche de l'Est jusqu'à 25 milles de l'embouchure. Le pays qui la borde, d'après l'arpenteur J. E. Girard (rapport de 1890), est tout à fait sauvage et impropre à la culture ; les montagnes sont

escarpées et élevées. Le bois a peu de valeur pour le commerce. Le saumon fréquente peu cette rivière, mais en revanche, la truite y abonde. La chasse y est également abondante. Le caribou et l'orignal y sont en grand nombre, puis la martre, le pécan, la loutre, le vison, le renard, le loup-cervier, le castor.

ASSUP, (rivière).—Dans le district d'Abitibi. Dans la région, elle est plutôt connue sous le nom de **Yukon**, mais pour éviter un double emploi, M. Wilson, C. G. (1910) l'a appellé **Assup** qui est un nom sauvage signifiant "rets pour poisson". De son embouchure jusqu'à 5 ou 6 milles en montant, c'est un cours d'eau assez profond. Il forme partie de la route des canots du grand lac Victoria et communique avec le lac Matchimanitou par un portage de quatre milles.

ATIK, (rivière).—C'est un tributaire de la rivière Mégiskan, en aval du lac Millie, dans le district de l'Abitibi. Il a une longueur totale, d'après M. Wilson, C. G. (1910) de 65 ou 70 milles. Sur les premiers 23 milles jusqu'à la cache Hill, ce cours d'eau est très sinueux et compte de nombreux rapides. La plus grande partie de la forêt le long de cette rivière a été incendiée en 1906. D'après l'arpenteur Lacoursière (1912) le sol qu'elle arrose est presque partout sablonneux et peu boisé. Le Grand-Tronc Pacifique suit la rivière Atik d'assez près jusqu'au Canyon Creek.

ATIKONAK, (rivière).—Cette rivière sort du lac Sandgirt qui est un élargissement de la rivière Hamilton et vient se déverser dans le grand lac Atikonak, au nord de la rivière Romaine. Elle forme sur son parcours les lacs Ossokmanuan et Panchiamitkats. Les arbres, dans cette région, sont petits ; ils se composent d'épinette noire et de melèze.

ATIKOPI, (rivière).—Cette rivière du Labrador canadien qui vient du nord-ouest se réunit à la Manicouagan à Natokapan. Elle est interceptée par des rapides et des chutes. Elle prend sa source dans le lac Atikopi, et, au-dessous de ce lac, elle coule à travers une large vallée bordée de rochers et de collines. La région avoisinante, d'après un rapport de M. J. C. Langelier, (1901) est couverte de petit bois, épinette noire et mélèze, mais les collines sont absolument dénudées. Cette rivière se divise en deux branches d'un égal volume ; la première qui entre dans la baie sud-ouest est appelée rivière Kichewapistoakan, et la seconde qui entre par l'angle nord-est du lac porte le nom de rivière Atikopi.

AU CHIEN, (rivière).—Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent. Cette rivière, d'après l'arpenteur C.-E. Forgues (1890) présente une série de rapides. Les environs boisés en essences de petite dimension.

AULNAIES, (rivière des).—Affluent de la rivière du Milieu, dans le canton Brassard, comté de Berthier. Tout près de l'embouchure se trouve une cascade de 7 pieds de hauteur dont l'ingénieur Gauvin (rapport de 1907) a estimé la puissance hydraulique à 200 chevaux-vapeur. La partie située à l'est et à l'ouest de la rivière est presque tout en brûlés, d'après un rapport de l'arpenteur Laporte (1886).

AULNAIES, (rivière "des").—Dans le comté de Portneuf. Cette rivière, d'une largeur de trente pieds, coule sur un lit de sable, avec un cou-

rant très lent et vers l'orient. Elle prend sa source dans un lac situé à l'est, vient se perdre dans un autre à l'ouest pour se jeter ensuite dans la Batiscan. La montagne qui sépare cette petite rivière de la rivière Ferrée est la hauteur des terres entre la rivière Ste-Anne et la rivière Batiscan.

AULNETS, (rivière "des").—Dans le comté de Chicoutimi. Cette rivière traverse les cantons Bourget et Bégin et vient se jeter dans la rivière Saguenay. La vallée qu'elle forme est propre à la culture. Le cours de cette rivière est peu rapide ; il est propre au flottage des billots ; sa largeur varie de cinquante mailles à une chaine. Elle contient de la truite.

AULNETS, (rivière "des").—Située dans le canton Labarre. comté du Lac-Saint-Jean. C'est un affluent de la Belle-Rivière qui après avoir passé devant le village de Hébertville, vient verser ses eaux dans le lac Kenogamichiche. Cette rivière a 22 milles de longueur et environ 22 verges de largeur.

AULNES, (rivière "des").—Située sur la limite est de la seigneurie de Lauzon, dans la paroisse St-Joseph. comté de Lévis. Elle se jette dans le fleuve en face de la pointe de l'île d'Orléans.

AUX CANARDS, (rivière).—Petit cours d'eau de l'île d'Anticosti. à 250 milles de Québec. Elle coule du côté sud de l'île. On y pêche la truite. Les bords de cette rivière contiennent des fruits tels que fraises, pembina, cerises à grappes, groseilles, gadelles sauvages. Forêt giboyeuse.

AUX CHIENS, (rivière).—Petit cours d'eau du comté de Monmorency qui vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, près de Ste-Anne-de-Beaupré. Cet petit cours d'eau est à 18 milles de Québec.

AUX ECLAIRS, (rivière).—Tributaire de la Batiscan coulant à l'ouest de cette dernière rivière. Elle prend sa source au lac Batiscan. D'après l'arpenteur A. C. Talbot, les alentours sont boisés en épinette noire, sapins, bouleau.

AUX FEUILLES, (rivière).—C'est une rivière considérable roulant un volume d'eau presqu'égal à celui de la Payne et qui vient se jeter dans la baie d'Ungava. La baie formée par cette rivière **(Leaf river Bay)** a huit milles de largeur à son embouchure, mais à quelque dix milles en amont, cette largeur diminue à trois milles.

AUX HERBES, (rivière).—Située dans le comté de Pontiac. Les sauvages l'appellent la rivière Nikwiska. Le terrain environnant se compose d'un bon sol argileux, mais un peu marécageux.

AUX MEUNIERS, (rivière).—Petit affluent de la rivière Cousapsigan, tributaire du Saint-Maurice. Ce cours d'eau n'a qu'une demie chaine de largeur et est entouré de côteaux rocheux.

Le lac aux Meuniers laisse apercevoir une savane dans ses environs. (A. T. Genest, A. G. 1891).

AUX ORIGNAUX, (rivière).—Petit cours d'eau du canton Roux, comté de Bellechasse. L'une de ses branches traverse le canton Rolette. Cette rivière se jette dans la rivière Daaquam. Le sol qui borde ce cours

d'eau est en général propre à la culture et le bois dominant est l'épinette et le sapin.

AUX ORMES, (rivière).—Petit cours d'eau qui coule dans la paroisse de St-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière.

AUX PATATES, (rivière).—Cours d'eau situé du côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. D'après l'explorateur Joseph Bureau (1908) cette rivière est boisée de chaque côté en pin, épinette, sapin, bouleau et frêne. Le bois est de bonne qualité. Elle est fréquentée par la truite et le saumon ; et la région environnante constitue un excellent territoire de chasse où l'on rencontre la martre, le castor, le renard noir et argenté, la loutre, le chevreuil, l'ours, etc. Il y a aussi beaucoup de fruits sauvages.

AUX PINS, (rivière).—Petit cours d'eau sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est un tributaire de la rivière Laval dont la longueur est d'environ trente milles. Poissonneuse.

AUX RENARDS, (rivière).—Située sur le côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Appelée aussi **Fox Bay.** On y pêche la truite. La forêt environnante est giboyeuse: martre, renard, loutre, castor, ours, chevreuils. Fruits sauvages.

AUX POIVRIERS, (rivière).—Petit tributaire de la rivière Tête-Blanche, comté de Chicoutimi. Région environnante montagneuse et impropre à la culture.

AUX TREMBLES, (rivière).—Affluent de la rivière Ashuapmouchouan, dans le district de Chibougamau. C'est un cours d'eau peu profond et sinueux, entravé dans sa course par plusieurs bancs de sable et est à peine navigable pour les canots chargés, durant les temps secs. La rivière aux Trembles se trouve à environ 18 milles de Saint-Félicien, comté du Lac St-Jean.

AUX TROIS BRANCHES, (rivière).—Appelée aussi rivière Macaza. C'est un tributaire de la rivière Rouge, dans le comté d'Ottawa. Il se divise en trois bras appelés respectivement la crique Macaza, la crique Froide et la crique Chaude. Il se trouve beaucoup de pin blanc le long de ce cours d'eau.

AWANTJISH, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le premier rang du canton Awantjish, comté de Matane, et vient se jeter dans le lac Matapédia après avoir traversé le canton qui porte son nom et une partie de la Seigneurie du lac Matapédia.

AZIANNE, (rivière).—Tributaire de la rivière du Chef, dans la région nord du lac Saint-Jean. L'explorateur O'Sullivan (1901) dit que cette rivière est un cours d'eau considérable qui vient de l'est et qu'elle est alimentée par une quarantaine de lacs. A dix milles environ de son embouchure, elle se divise en trois bras formant des cours d'eau assez considérables et assez larges pour les remonter en canot, à une distance considérable dans les terres. A une demi mille en amont de l'embouchure, se rencontrent des rapides que l'on évite par un portage de cinq chaînes de longueur sur la rive ouest.

(A suivre.)

Les grands réservoirs naturels de l'univers

Le dernier rapport du ministère des Travaux publics d'Ottawa renferme un tableau très instructif des grands réservoirs naturels de l'univers. Ce tableau donne une idée approximative de leur distribution géographique, de leur grandeur et leur influence régulatrice sur les cours d'eau.

Désignation.	Système.	Altitude au-dessus du niveau de la mer en pieds.	Etendue en milles carrés.	Etendue proportionnelle au bassin de réception en totalité.	Emmagasinement en milliards de pieds cubes pour chaque pied de variation.
Supérieur	St-Laurent	601.6	31,800	39.5	886.5
Michigan	St-Laurent	581.2	22,400	32.9	638.4
Huron	St-Laurent	581.2	23,200	30.8	646.8
Saint-Clair	St-Laurent	575.3	495	7.3	13.8
Erié	St-Laurent	572.8	10,000	34.5	278.8
Ontario	St-Laurent	246.3	7,450	22.6	207.7
Baïkal	Yeniséi	1,360.0	12,430	6.0	346.5
Victoria-Nyanza	Nil	4,000.0	27,000	24.0	752.7
Albert-Nyanza	Nil	2,300.0	2,000	12.5	55.8
Tanganyika	Congo	2,700.0	12,650	12.0	352.7
Nyassa	Zambèze	1,600.0	9,000	24.0	250.9
Titicaca	Desaguadero	12,600.0	3,200	17.0	89.2
Genève	Rhône	1,218.0	223	8.0	6.2
Constance	Rhin	1,306.0	208	4.0	5.8
Neuchâtel	Rhin	1,421.0	92	11.9	2.6
Como	Pô	670.0	64	4.0	1.8
Maggiore	Pô	646.0	83	3.3	2.3
Garda	Pô	320.0	135	19.4	3.8
Yellowstone	Missouri	721.0	139	15.9	3.9

Noms géographiques

Il se trouve, sur la carte du Canada, un grand nombre de noms au sujet desquels il existe encore quelque incertitude ou au moins quelque hésitation de la part de certaines personnes. Je prends la liberté d'attirer l'attention des lecteurs du " Bulletin de la Société de Géographie " sur quelques-uns de ces noms, espérant contribuer par là à ce qu'on en vienne à une entente à leur sujet.

Archambault, canton du comté de Montcalm et lac situé dans ce canton.

M. P. G. Roy, écrit " Archambeault," et c'est ainsi qu'écrivait également, je crois, l'honorable ministre d'après qui ce lac et ce canton ont été nommés. Mais on rencontre plus souvent "canton Archambault", et c'est ce que portent les *Statuts refondus de la province de Québec.*

Arlaka, village du comté de Lévis. M. P. G. Roy, écrit " Arlaka," mais on voit aussi parfois " Harlaka." Il semble bien que ce mot est d'origine indienne et que l'étymologie ne demande pas qu'il commence par une *h,* alors pourquoi lui donner cette lettre pour initiale.

Ashuapmouchouan, un des tributaires du lac Saint-Jean.

Ce nom s'écrit de diverses manières et s'abrège en " Chamouchouan," qui me paraît bien assez long.

Baieville, village du comté d'Yamaska.

Les *Statistiques municipales pour* 1910 donnent "Baie Ville." Cette forme ne peut être bonne, *Ville* fait évidem-

(1) Les Noms Géographiques de la Province de Québec.

ment partie du nom propre du village ; alors il faut le joindre au mot *Baie*, et écrire "Baie-Ville " ou " Baieville." (1)

Bécancour, paroisse et rivière du comté de Nicolet.

Autrefois on terminait ce nom par un *t* ; quelques auteurs le terminent encore ainsi, mais la plupart écrivent : " Bécancour."

Beloeil, colline située sur le Richelieu.

On appelle parfois cette colline " montagne de Saint-Hilaire," parce qu'elle se trouve sur le territoire de la paroisse de ce nom. Mais on ne saurait contester que le vocable " mont Beloeil " est plus ancien que l'autre. La paroisse de Saint-Hilaire elle-même faisait d'abord partie de la paroisse de Beloeil. En 1694, il fut concédé à Joseph Hertel, une seigneurie qui prit le nom de Beloeil. Le nom de la montagne elle-même date peut-être de cette époque. " Montagne de Beloeil " est un vocable poétique, de belle allure, et qui décrit bien ce qu'il désigne : ce serait une perte, s'il disparaissait.

Bersimis, village industriel, à l'ouest de l'embouchure de la rivière Betsiamis.

Ce nom est une corruption de celui de la rivière, mais il est accepté. (1)

Betsiamis, rivière tributaire du bas Saint-Laurent et bourgade montagnaise à l'est de l'embouchure de cette rivière.

La véritable orthographe de ce mot, d'après Mgr Guay, est " Betshiamits." Mais cette orthographe a été modifiée

---

(1) Plus de cinquante noms de lieux de la province de Québec se terminent en **ville.** Sur ce nombre il y a des noms anglais et des noms français de belle origine, tels que Bienville, Iberville, Boucherville : à tous ceux-là, il n'y a rien à redire. Mais depuis quelques années, il semble y avoir une épidémie qui s'attaque aux noms de village en formation dans notre province, et plusieurs d'entre eux ne s'en tirent qu'affligés de la terminaison **ville.** De beaux noms français ont pris un air banal par l'addition de cet appendice. Tous n'en sont pas là, heureusement. Pontgravé, Jonquière, Lasalle, par exemple, sont des noms qui sonnent bien et qui ont de la distinction, et il y en a encore d'autres.

(1) **M. l'abbé Huard. Labrador et Anticosti,** p. 62.

(1(Bulletin des Recherches historiques, vol IX, page 93.

de bien des manières. La forme qui à la fois se rapproche le plus de l'orthographe primitive et paraît la plus employée est " Betsiamis." C'est ainsi qu'écrivent, entre autres, M. l'abbé Huard (2), M. P. G. Roy (3) et M. Rouillard (4)

Biche, rivière à la Biche, tributaire de la Saskatchewan-Sud, dans l'Alberta.

On a d'abord traduit " rivière à la Biche" par " Red Deer river," puis certains cartographes contemporains ont retraduit par " rivière du Daim Rouge." Voilà qui épaterait nos anciens voyageurs, s'ils pouvaient l'entendre.

Brébeuf, nom d'un ancien missionnaire, que l'on a donné à un canton du comté de Chicoutimi.

On trouve ce nom écrit tantôt " Breboeuf," tantôt " Bréboeuf," " Brebeuf " ou " Brébeuf." Cette dernière manière semble être la meilleure. C'est ainsi qu'écrivent Taillon, Dollier de Casson et le R. P. Martin, S. J., auteur d'une vie du saint missionnaire.

Cap-Chat, Saint-Norbert du Cap-Chat, village du comté de Gaspé.

" Cap-Chat " est une corruption de " Cap de Chate" ; voir ce nom ci-dessous. Le peuple a conservé la prononciation " chate," mais les statuts provinciaux ont décrété l'épellation " Chat." Espérons qu'à la première occasion on reviendra à la véritable orthographe.

Cascapédiac, rivière et petite baie du comté de Bonaventure.

Ce nom vient du micmac *Gesgapegiag*, " cela coule largement."

Plusieurs noms géographiques de la Gaspésie se terminent en *ac*, mis *ag*, suffixe micmac signifiant l'action ; c'est

---

(2) Labrador et Anticosti, p. 62.
(3) Les Noms géographiques de la Province de Québec.
(4) Bulletin du Parler français au Canada, vol. III, p. 178.

la troisième personne du singulier appliquée aux choses inanimées ; dans cette langue verbale, tout se conjugue !

C'est donc à tort que certains auteurs suppriment le *c* final dans ces mots d'origine micmaque. (1)

Chamouchouan, rivière tributaire du lac Saint-Jean.

Ce mot est une abréviation de "Ashuapamushuan." (2) A s'en tenir à l'étymologie, il devrait donc s'épeler " Shamuchuan," mais on écrit ordinairement " Chamouchouan."

Chate, cap de Chate, situé sur la côte du comté de Gaspé.

M. Rouillard (3) a bien prouvé que c'est " cap de Chate " qu'il faut écrire.

Chibougamau, lac du territoire de l'Abitibi.

Quelques auteurs écrivent " Chibougamou " ; d'autres, et M. Rouillard est du nombre, écrivent " Chibougamau." La commission de Géographie d'Ottawa s'est rangée elle-même à l'opinion de M. Rouillard.

..*Colombie-Anglaise,* une des provinces canadiennes.

L'usage paraît également partagé entre " Colombie-Anglaise " et " Colombie-Britannique." Quelle est la meilleure de ces deux expressions !

Courcelles, nom d'un ancien gouverneur du Canada, que l'on a donné à un village de la Beauce.

Dans le *Bulletin des Recherches historiques,* vol II, p. 142, on cite un document où ce gouverneur a signé " Courcelle " ; ce nonobstant, l'usage à peu près général est d'écrire " Courcelles."

(A suivre)

PAUL DESBOIS.

---

(1) Ces renseignements ont été fournis par le R. P. Pacifique.
(2) D'après le R. P. Lemoine, cité par M. Rouillard, Bulletin du Parler français, vol III, p. 176.
(3) Bulletin de la Société de Géographie, vol III et vol. IV, p. 42.

Chronique Géographique

Entre le Japon et le Canada.—Le parlement canadien a donné son adhésion à un récent traité anglo-japonais pour une durée de dix années.

Quoique fait exclusivement au point de vue anglais, ce traité assure toutefois certains avantages au Canada. Nous pouvons, par exemple, moyennant un tarif spécial, vendre au Japon, notre poisson, notre pulpe, notre papier et notre bois et cent autres produits commerciaux, et en échange, en importer, grâce à des droits de douane moins élevés qu'à l'ordinaire, du coton et des tissus orientaux.

Le nouveau traité garantit une liberté réciproque de commerce et de navigation. Les industriels des deux pays pourront envoyer les uns chez les autres des voyageurs de commerce.

***

Nouvelle expédition polaire.—Bien que le pôle nord soit découvert, cela ne met pas fin aux expéditions polaires.

La Société de Géographie de Paris vient d'organiser à son tour une expédition aux terres arctiques dont elle a confié le commandement à M. Jules de Payer, fils de l'explorateur autrichien qui découvrit, en 1873, au 80e degré de latitude nord, l'archipel de François-Joseph.

Le programme de l'expédition à laquelle s'intéresse le gouvernement français lui-même a été tout tracé. On explorera l'archipel François-Joseph, puis le groupe des îles Nansen, et on tentera finalement le passage vers le nord-est arctique. Chemin faisant, les observations scientifiques les plus développées seront entreprises.

L'expédition est pourvue de deux aéroplanes et d'un appareil de récepteur de télégraphie sans fil, lui permettant de recevoir chaque jour, jusqu'aux confins les plus reculés du monde, l'heure envoyée par la Tour Eiffel.

***

Chez les Esquimaux blonds.—L'explorateur Steffanson

est parti dans les derniers jours d'avril pour son expédition projetée dans l'extrême nord.

Son équipage se compose de quinze hommes et d'un certain nombre de savants. Parmi ces derniers, nous remarquons le Dr R. N. Anderson, du Musée d'histoire naturelle américain.

Les explorateurs se proposent de consacrer beaucoup de temps à étudier la direction et la vitesse des courants de l'océan.

On entend faire aussi une étude plus approfondie de cette peuplade que l'on a désignée sous le nom d'*Esquimaux blonds*.

Il semblerait d'après les nouveaux renseignements que l'on a recueillis que l'explorateur Steffanson serait loin d'être le premier découvreur des Esquimaux blonds, Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, dont le champ d'action s'étend jusqu'à la Mer Glaciale, a déclaré récemment à un journaliste de Montréal qu'il y a au moins soixante ans que l'explorateur Collinson avait signalé l'existence d'une tribu "ayant des traits différents, la figure ovale et le nez aquilin."

Et cela se comprend parfaitement. Tous ces parages ont été fouillés par les explorateurs de l'Arctique que les glaces ont retenus là pendant des mois et des années. Est-il vraisemblable qu'un pareil phénomène leur eût échappé ?

D'où viennent ces Esquimaux de type caucasique ? Du Groënland peut-être ; mais il n'est pas besoin d'aller chercher si loin leur origine. Qu'on fasse le compte des navires qui se sont perdus dans l'extrême nord, des équipages qui sont restés là-bas et du petit nombre des Esquimaux, et l'on en concluera peut-être qu'il y a eu là assez d'involontaires "colons" blancs, pour laisser des descendants. Il faut compter aussi avec les chasseurs de baleines qui ont laissé des traces là-bas et dont la présence est trop souvent une cause de démoralisation profonde et un obstacle à l'apostolat chrétien.

Vous avez des missionnaires dans ce pays ? a-t-on demandé à Mgr Breynat.—Certainement. Depuis deux ans, nous avons des postes à la rivière Copper Mine, visitée par Stefansson, visitée aussi par Samuel Hearne il y a cent cinquante ans tout près, et à la rivière Dease ; nous en aurons l'an prochain à l'île Victoria.

Et puisque nous parlons de missionnaires, ajouta Mgr

Breynat, laissez-moi protester contre la façon dont Stefansson a parlé des missionnaires protestants. Je le trouve injuste. Je connais l'oeuvre de certains de ces missionnaires, de M. Fry, entre autres, un jeune homme de beaucoup de mérites, qui s'est largement dévoué pour les Esquimaux.

M. Stefansson peut être tranquille, conclut Mgr Breynat : ce ne sont pas les missionnaires catholiques ou protestants, qui gâteront ses Esquimaux. Qu'il surveille plutôt les aventuriers qui n'ont d'autre mobile que le lucre et dont la morale est aussi large que leur appétit.

Le navires mis à la disposition des explorateurs par le gouvernement canadien les conduira à l'île Herschel, située à l'embouchure du fleuve Mackenzie, base des opérations.

L'expédition durera quatre années.

***

La Barrière Antarctique.—D'après Roald Amundsen, le découvreur du Pôle sud, la grande Barrière antarctique qui s'étend entre la terre Victoria et celle du roi Edouard, a une étendue d'environ 450 milles.

C'est sir James Clark Ross qui découvrit en 1841 cette colossale formation glaciaire qui a plus de cent pieds de hauteur. Ce mur de glace a été longtemps considéré comme inaccessible et comme formant un obstacle invincible à la pénétration vers le sud.

On sait qu'il a été franchi par Amundsen et par le capitaine Scott.

***

Le centenaire de Livingstone.—On a célébré en Angleterre au mois de mars dernier, le centenaire de la naissance du Dr David Livingstone, le fameux explorateur africain.

Cet anniversaire a fourni l'occasion de rappeler ses découvertes les plus remarquables dans le domaine géographique.

En juin 1851, Livingstone découvrit le Zambèse au centre de l'Afrique et en 1855 les fameuses chûtes Victoria du Zambèse qui sont aujourd'hui un centre d'attraction pour les touristes.

C'est également dans ce voyage qu'il aborda le bassin du Congo.

Sa deuxième grande expédition date de 1858. Un an

plus tard, Livingstone dont le nom était devenu célèbre dans le monde savant, faisait la découverte du lac Nyasa.

En 1871, le bruit de sa détresse, voire de sa mort, ayant couru, le monde savant s'en émut, et des expéditions de secours furent organisées. La plus célèbre de toutes, celle qui fut couronnée d'un complet succès, fut celle de Stanley. Elle a été relatée dans un livre célèbre intitulé: *Comment j'ai retrouvé Livingstone.*

Livingstone se refusa à reprendre avec Stanley le chemin de Zanzibar. Bien que fort affaibli par les fièvres et cinq années de rudes recherches, le docteur s'obstinait à vouloir reprendre la suite de sa reconnaissance de la région des Grands Lacs à la recherche des sources du Nil.

La fièvre et la dyssenterie eurent bientôt raison de lui. Il mourut au village de Tshitambo, dans l'Itala, le 1er mai 1873, à l'âge de 60 ans. Sa dépouille mortelle fut transportée à Londres et son tombeau placé dans l'abbaye de Westminster.

***

Document sur la baie d'Hudson.—La Société Historique de Saint-Boniface, Manitoba, a consacré son dernier Bulletin à la Relation de Jérémie sur la baie d'Hudson. Ce journal avait été publié à Amsterdam en 1732, mais l'édition depuis longtemps en était épuisée.

Jérémie était un officier français qui fut pendant plusieurs années le gouverneur du Fort Bourbon, dans la Baie James.

Jérémie note avec soin dans sa Relation les moeurs des sauvages de cette époque, les luttes homériques livrées par d'Iberville dans la baie d'Hudson. Son témoignage est d'autant plus précieux qu'il fut le témoin oculaire des victoires d'Iberville, sous lequel il servit avec éclat.

***

La Maison française.—Un ami de la France, M. Barton Hepburn, président de la Chambre de Commerce de New York, a fait don à l'Université Columbia d'un immeuble destiné à devenir une *Maison Française,* une maison qui sera en même temps, le siège du Comité France-Amérique de New York et qui deviendra le centre de la culture française aux Etats-Unis.

***

La puissance hydraulique au Brésil.—M. Paul Doumer, ancien ministre, observait récemment que la France était

un des pays les plus favorisés au point de vue des chutes d'eau ; on évalue, disait-il, à peu près à six millions de chevaux-vapeur la puissance moyenne des chutes reconnues dans ce pays.

Il remarquait, par la même occasion, que ce chiffre est bien dépassé par le Brésil où l'ensemble des chutes donne 800 millions de chevaux-vapeur.

***

Production mondiale du lin.—La plante connue sous le nom de lin ou de graine de lin *(Linum usitatissimum,* Linn.*)* a été cultivée depuis l'antiquité la plus reculée pour le fibre dont on fait la toile. De Candolle, dans ses "Origines des plantes cultivées", déclare qu'on la cultivait, il y a environ quatre ou cinq mille ans en Mésopotamie, en Assyrie et en Egypte. Dans l'ancienne Egypte, les prêtres devaient porter des vêtements de lin et l'on se servait de linceuls de lin pour embaumer les morts. Quand Joseph devint gouverneur de l'Egypte, il fut admis dans la caste des prêtres à laquelle appartenaient les Pharaons eux-mêmes, et comme une des premières marques de la faveur royale, il fut "revêtu de vêtements de lin fin." Il est question de la culture du lin en Egypte au sujet de la plaie de la grêle qui frappa le grain et l'orge, "car l'orge était en épis, et le lin était monté en graine." De nos jours, on cultive le lin autant pour sa fibre que pour sa graine, dont l'huile est employée de mille façons dans l'industrie, comme pour la fabrication des peintures à l'huile, des vernis et des encres à imprimer. Les résidus de la graine, quand l'huile en a été exprimée, forment des tourteaux pour l'alimentation des moutons et des bestiaux, et les déchets qui en restent sont un riche engrais.

A l'heure actuelle, voici la liste des pays où la culture du lin est le plus en honneur.

La Russie d'Europe lui consacre	3,467,000 acres
La Russie d'Asie " "	228,000 "
L'Inde " "	4,946,000 "
Les Etats-Unis " "	2,992,000 "
Le Canada " "	1,678,000 "
La République Argentine "	4,283,000 "

Détail intéressant à ajouter : c'est dans la Saskatchewan que se trouve la plus grande superficie ensemencée en lin au Canada. Cette province, en 1912, contenait 87 p. c. de toute la superficie ainsi ensemencée.

Les exportations canadiennes de graine de lin se sont élevées pour 1912 à 1,504,528 boisseaux.

***

L'automobilisme au Canada.—Un français établi à Montréal, M. Julien Chatel, écrit à *France-Canada*, supplément à la *Canadienne,* que d'après les statistiques fournies par le contrôleur des douanes à Ottawa, la France, en quatre ans, a réussi à importer au Canada 165 automobiles, alors que les Etats-Unis ont exporté ici durant la même période, plus de 40,000 machines.

De tels chiffres montrent que le marché du Canada est important, mais si la France est si sensiblement dépassée par nos voisins dans ce commerce, remarque M. Chatel, c'est qu'elle ne l'a pas assez recherché.

"Jamais, ajoute-t-il, l'industrie automobile française n'a livré la bataille canadienne, jamais jusqu'à cette année du moins, on n'a vu une manufacture française chercher par des procédés rationels à implanter ses produits au Canada.



Service transatlantique français.—La compagnie Générale Transatlantique française a finalement décidé d'établir un service régulier entre la France et le Canada.

Cependant, pour cette année, les deux bateaux affectés à ce service, la *Touraine* et le *Niagara,* ne feront que trois voyages. On espère, l'an prochain, améliorer ce service au point de vue de la fréquence des voyages et de l'augmentation des navires.



L'industrie des constructions navales.—Tout le monde admet que cette industrie est une source précieuse de revenus et l'on constate d'autre part que tous les pays industriels mettent de l'empressement à développer leurs chantiers.

M. A. J. de Bray, dans la *Revue Economique Canadienne,* consacre à ce sujet une étude très sérieuse et émet l'opinion que le Canada devrait s'appliquer à son tour à développer cette industrie chez lui.

"La situation géographique du Canada est meilleure, dit-il, que celle de plusieurs autres pays constructeurs ; ainsi, tandis que la Belgique n'a que 20 milles de mauvaises

côtes, mais possède en compensation une excellente voie de pénétration, le Canada est baigné par deux océans, possède des mers intérieures et un fleuve superbe avec un port progressant rapidement.

"Si, à certains égards, la Belgique est mieux placée que le Canada, celui-ci a en compensation l'immense avantage de trouver chez lui un débouché, par la demande nationale."



L'heure universelle.—Une délégation a été envoyée aux Etats-Unis par le gouvernement français avec instruction de préciser la différence de longitude entre Washington et Paris.

L'heure universelle est déjà donnée par le poste de la tour Eiffel et l'on espère que dans quatre ans l'heure qu'enverra Paris fera le tour du monde. Quand le poste de télégraphie sans fil d'Arlington, aux Etats-Unis, fonctionnera normalement, a déclaré l'un des membres de la délégation, il pourra transmettre l'heure universelle à toute l'Amérique.



La population juive au Canada.—Il s'est glissé une erreur dans notre dernier Bulletin au sujet du dénombrement des Juifs.

Le nombre exact des Juifs au Canada, d'après le recensement officiel, est de 74,564 individus.

En 1901, il n'y avait que 16,401 Juifs dans tout le Canada.

Sur ces 74,000 Juifs, il s'en trouve 26,767 établis dans la province d'Ontario, 30,268 dans la province de Québec, et 10,636 dans le Manitoba.



A propos de prononciation.—Dans une lettre qu'il nous adresse, M. J. T. Lavoie, A. M. et Ingénieur civil, nous fait remarquer que le nom des rivières *Nottaway* et *Pontiac* de la Baie James se prononcent différemment de leur épellation. La *Nottawâ* est le nom d'une tribu de la nation Cris,, et la *Pontac* (non Cris) s'applique à une particularité de la rivière.

Ces informations ont été données à M. Lavoie par les facteurs de la Cie de la Baie d'Hudson, de Révillon Frères, ainsi que par les missionnaires et des sauvages demeurant à la Baie James lors de son séjour et de ses explorations l'été et l'hiver derniers.

***

Chez les Esquimaux.—Le *Bulletin* a déjà annoncé qu'une mission avait été ouverte dans l'extrême nord-ouest de la baie d'Hudson, à Chesterfield Inlet, par les RR. PP. Turquetil et Leblanc.

Les missionnaires sont installés en cet endroit depuis le 3 septembre 1912. Ils s'y sont bâtis une modeste résidence qui sert en même temps de chapelle.

D'après une lettre communiquée à quelques-uns de leurs confrères, le climat est très dur dans ces parages. Le 22 septembre, le sol était déjà couvert de neige, et en octobre, il fit si froid que les Esquimaux ne pouvant plus tenir dans leurs tentes en peaux de phoque, durent se creuser des maisons de neige. En novembre, le thermomètre s'est approché de 50o.

Ce qu'il y a de plus terrible en ces régions, c'est le vent.

"Il faut venir en ce pays, écrivent les missionnaires, pour comprendre ce qu'est le vent et le température par un froid de 50 degrés. Ailleurs, dans le Nord, on voit de ces terribles tempêtes, mais il fait moins froid. Ici, nous ne savons plus ce que veut dire le bleu du ciel. Toujours ce vent furieux qui emporte d'épais tourbillons de neige et semble vouloir tout détruire. Inutile d'essayer de lutter contre lui; toute la force et le courage de l'homme n'y suffisent pas, et c'est ce qui abat. Ajoutez qu'à plus de 300 milles à la ronde, on ne trouve pas le moindre indice de végétation ou de verdure—pas même en été—et on me comprendra si je dis que ce pays fait l'impression d'un désert de glace où les éléments, le froid, le vent, la terre, l'eau, laissés à eux-mêmes, ont reçu pouvoir de nuire à l'homme autant qu'il le peuvent le faire."

***

Un monument à Sir William Logan.—Il est question d'élever un monument au grand géologue canadien, Sir William Logan, et c'est le Congrès de Géologie international du

Canada qui doit tenir ses assises à Toronto au mois de juin qui a pris l'initiative de ce mouvement. On croit que le Congrès proposera l'érection de deux tablettes commémoratives: l'une à Percé, et l'autre dans la capitale fédérale.



Le souvenir de Cartier.—M. John M. Clarke, directeur du *New York State Museum*, que nous avons l'honneur de compter au nombre des membres et des collaborateurs de notre Société, voudrait voir ériger un monument au découvreur du Canada à Gaspé. Notre correspondant nous rappelle avec beaucoup d'à propos que c'est à *Sandy Beach*, non loin du havre de Gaspé, que Jacques Cartier planta la croix et prit possession du pays au nom de son souverain. M. Clarke ajoute qu'il serait assez facile de localiser l'endroit où le grand découvreur mit pour la première fois le pied sur le sol canadien.

Ce n'est pas la première fois que ce projet est mis devant le public. Il y a un peu plus d'un an, la presse canadienne émettait déjà l'idée d'honorer le souvenir de l'illustre découvreur de notre pays par l'érection d'un monument, à Québec même. Rien n'empêcherait, si cette idée prenait corps, d'exécuter une réplique pour Gaspé même, puisque c'est là que Jacques Cartier prit possession, pour une première fois, du sol canadien.



La collection du Bulletin.—Ceux qui peuvent disposer d'anciens numéros du *Bulletin* de la Société de Géographie de Québec, antérieurs à 1908, nous obligeraient beaucoup en nous les faisant parvenir. Il y a même quelques-uns de ces numéros que nous serions disposés à acheter pour compléter certaines collections.



Les rivières Du Moine.—Il y a eu, dans le cours de l'hiver, deux explorations importantes dans le comté de Pontiac. Deux arpenteurs, dont l'un, M. Paul Joncas, et le second M. Paul Malouin, avaient été chargés de faire le relevé des deux rivières du Moine.

L'examen de la grande rivière Du Moine a été fait plus spécialement par M. Joncas qui a fait rapport que le terrain

le long de cette rivière était montagneux, contenant ça et là quelques endroits propices à la culture.

Tout autour du grand lac Du Moine et des autres nappes d'eau de la région, le terrain est plus bas et généralement bon pour la culture. La terre est moins sablonneuse autour des lacs *AuxEcorces, Tremblay,* des *Chantiers,* des *Sept Milles,* et à l'extrémité de la baie de l'Orignal.

La compagnie Eddy a actuellement une ferme en opération sur le grand lac Du Moine, et elle y cultive tout ce qui est nécessaire à l'approvisionnement de ses chantiers.

L'essence forestière prédominante dans cette région est le pin, mais il se rencontre aussi d'autres essences telles que l'épinette, le sapin, le bouleau, le tremble et le cèdre.

Il s'est déjà fait beaucoup de bois dans la région ; aujourd'hui, la compagnie Eddy semble vouloir borner son exploitation au grand lac Du Moine et à ses environs.

C'est tout un pays giboyeux que celui qu'ont parcouru nos arpenteurs. L'orignal, le chevreuil, l'ours, le vison, le ratmusqué, la loutre, le castor, le loup-cervier, le renard et le lièvre fréquentent ces parages. On y voit aussi des canards et des perdrix en très grande quantité.

Les lacs et les rivières contiennent, d'autre part, de la truite, du brochet, de la perche, du poisson blanc et du doré.

M. Malouin a relevé, dans le même temps, la petite rivière Du Moine qui est très accidentée jusqu'au lac Six Milles. Au-delà, les bords de la rivière sont plus plats, et les montagnes s'éloignent.

Le terrain est rocheux sur le commencement du parcours de la rivière, mais à partir du lac Six Milles, il est plutôt sablonneux ; on y trouve même de la bonne terre à culture.

Aux environs du lac Dix Milles le terrain est plat au bord du lac, avec un peu de terre forte à l'extrémité sud et du côté ouest du lac.

La rivière à l'Orignal coule elle-même à travers un pays marécageux.

Des chantiers ont été faits partout sur le bord des lacs et des rivières, et il faut s'éloigner des communications faciles pour trouver du bois de bonne dimension.

La contrée arrosée par cette rivière produit surtout du pin blanc et du pin rouge. L'épinette et le sapin se trouvent cependant un peu partout.

La petite rivière Du Moine comme la grande est un véritable paradis de chasse et de pêche.

Bulletin bibliographique

Abrégé de Géologie, par M. l'abbé V. A. Huard, directeur du **Naturaliste Canadien.**

Nous saluons avec plaisir l'apparition de ce nouvel opuscule scientifique destiné à nos maisons d'éducation. Il comble une lacune qui a été signalée en plusieurs occasions.

Il y a bien longtemps que l'on réclamait dans une foule de nos maisons d'éducation un petit traité de géologie pouvant être mis entre les mains des élèves. On se plaignait, en général que les traités en usage jusqu'ici étaient trop abtaits et plutôt propres à détourner de l'étude de cette branche intéressante de l'histoire naturelle. Ce reproche ne saurait plus être formulé. Le petit traité de géologie de M. l'abbé Huard, tout en s'inspirant des données de la science, est écrit simplement et avec une grande clarté. De nombreuses illustrations servent aussi à faire comprendre le texte.

Galerie historique.—M. le Dr N. E. Dionne, auquel nous devons déjà une série de travaux importants, poursuit sa Galerie historique. Ses deux derniers livres sont intitulé: 1. **Une dispute grammaticale** en 1842, entre M. le G. V. G. Demers et M. l'abbé Maguire, V. G. ; 2. La **Petite Hermine de Jacques Cartier,** et diverses monographies historiques.

Ces deux derniers ouvrages sont particulièrement intéressants.

Sur le Haut Yang-Tseu, guide du voyageur par Capitaine P. A. Lapicque. Ce travail est publié sous les auspices de la Société de Géographie commerciale de l'Indo-Chine.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 16 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années 25 fois par semaine, aller et retour, entre Le Bureau de Poste de Lévis et Les Boites aux Lettrs, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Lévis, Notre-Dame de Lévis, Guay, Villemay, Bienville et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 1er avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 16 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années. 19 fois par semaine, aller et retour, entre Guay et Lévis, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Guay, Notre-Dame de Lévis et Lévis et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 1er avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 23 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, sur la route de livraison rurale No 1 de Chicoutimi et Grande Baie, Québec, à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Chicoutimi, Grande Baie, Bagotville, Rivière du Moulin et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 5 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 23 mai 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre St-Casimir et St-Ubald à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Casimir, St-Ubald, Laganière et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 8 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 23 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majeté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années, douze fois par semaine, aller et retour, entre Nicolet et St-Grégoire, à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Nicolet, St-Grégoire et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 10 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 23 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 6 fois par semaine, aller et retour, entre Jetté et Intercolonial à partir au bon plaisir du Ministre des Poste.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Ste-Perpétue, Ste-Perpétue Sta. et Jetté et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 10 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 23 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 6 fois par semaine, aller et retour, entre Bécancour et Ste-Gertrude à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Bécancour, Ste-Gertrude, Deshaies, Grand St-Louis et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 10 avril 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 30 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 6 fois par semaine, aller et retour, entre St-Adrien et Wotton à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Adrien, Wotton, Plamondon's Mills, St-Elzéar de Ham, St-Alcide de Ham et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 16 avril 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 juin 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Lac Beauport et Rivière Jaune, à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Lac Beauport, Rivière Jaune et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, 18 avril 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 30 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Disraeli et St-Fortunat à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste Disraeli, Stenson, Sanborn, St-Fortunat et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 16 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministres des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 30 mai 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 12 fois par semaine, aller et retour, entre Bonaventure et la Station du chemin de fer (Quebec Orientale) à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Bonaventure et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 16 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministres des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le six juin 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Fontenelle et Péninsule Gaspé à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Fontenelle, Péninsule Gaspé, Rosebridge, et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division des Malles.
Ottawa, le 24 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 20 juin 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années, six fois par semaines, aller et retour, entre Black Lake et Richardville à partir du 1er juillet prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Black Lake, Richardville et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 2 mai 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 13 juin 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Rivière à Claude et Ste-Anne des Monts à partir du bon plaisir du Ministre des postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Ruisseau Arbour, Tourelle, Petite Tourelle, Ruisseau Castor, Cap au Renard, Rivières à la Marthe, Marsouins, Ste-Anne des Monts, Rivière à la Claude et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 28 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 13 juin 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Armagh et St-Philémon à partir au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Armagh, St-Philémon, Lafayette et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du service des Malles.
Ottawa, le 30 avril 1913.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Vol. 7—No 4 JUILLET et AOUT 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1913

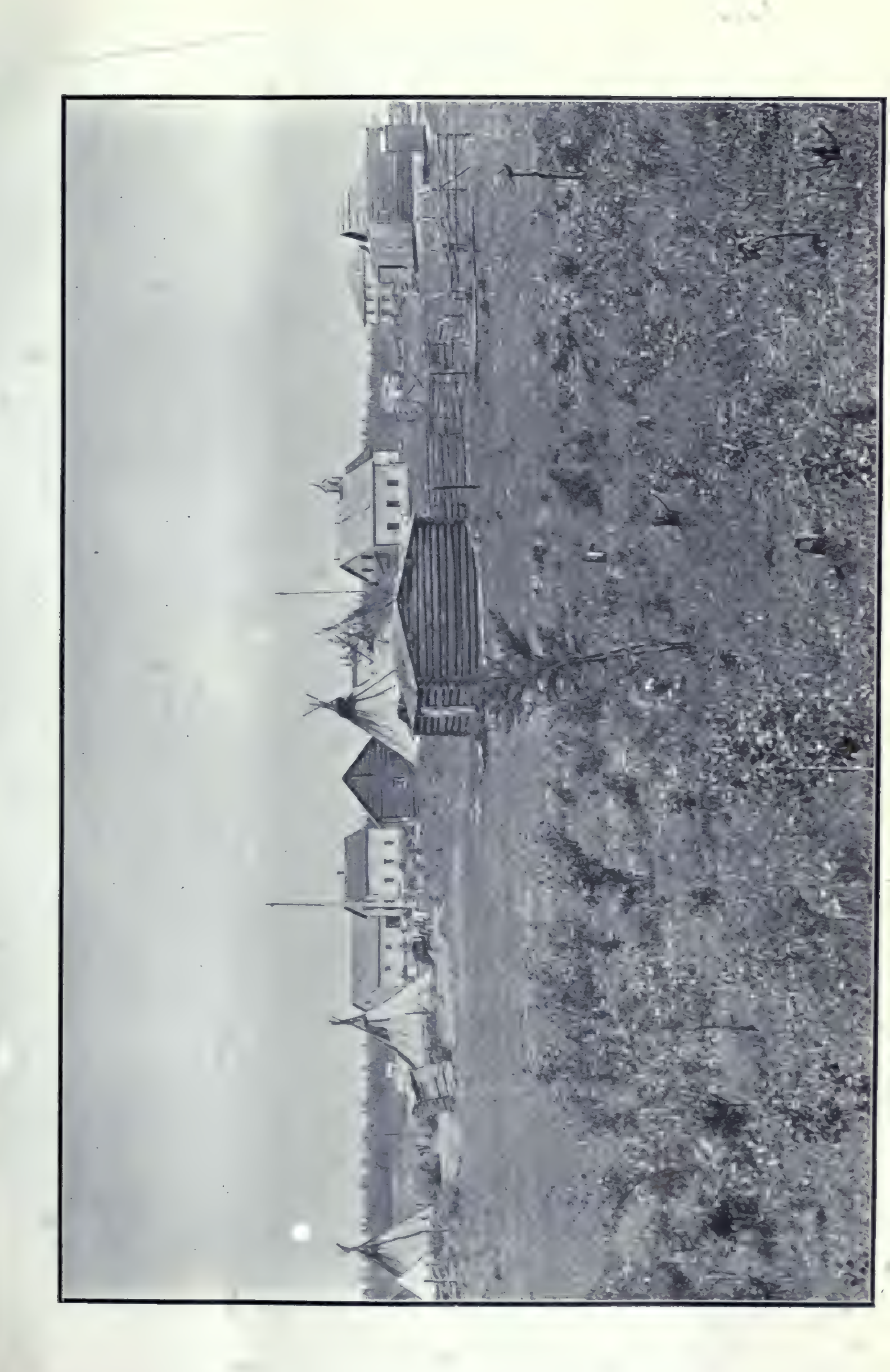


Sur la rivière à la Paix.—Une cache d'arpenteurs

Dans l'Ouest.— Colons sur le chemin conduisant à Athabaska-Landing



Pembrooke.—Barrage de la rivière des sauvages





L'Ouest Canadien.—Dans la prairie. Groupe de sauvages

E.90

Halage sur la rivière Athabaska



Arbre rongé par les castors sur les rives de la Maganasibi, comté de Pontiac



Rivière du Lièvre.—Chutes Dufferin—Région d'Ottawa



Découverte du lac Supérieur

A partir de 1621 la nouvelle compagnie des sieurs de Caen envoyait hiverner dans le haut Canada une dizaine d'hommes pour ramasser des pelleteries, soit en les achetant sur place, soit en induisant les Sauvages à s'organiser en caravane pour descendre aux Trois-Rivières. Ces coureurs de bois n'étaient pas gens à s'occuper de découvertes ou de questions géographiques, mais, l'un d'eux était Etienne Brulé qui avait reçu instruction de Champlain, en 1618, de remonter aux sources du Saint-Laurent, s'il voyait chance de pénétrer vers l'ouest.

Sagard, qui passa l'hiver de 1623-1624 chez les Hurons, dit que ce peuple ne connaissait pas le fer avant que d'avoir rencontré les Français, non plus que tout autre métal ou minéral "sinon qu'en certain endroit il y avait du cuivre rouge, duquel j'ai vu un petit lingot vers la mer Douce que le truchement Brulé nous apporta d'une nation éloignée de quatre-vingts lieues des Hurons."

Ailleurs il dit: "Environ quatre-vingts ou cent lieues des Hurons, il y a une mine de cuivre rouge de laquelle le truchement me montra un lingot, au retour d'un voyage qu'il fit à la nation voisine avec un nommé Grenolle."

Pour la troisième fois, il revient sur le sujet: "Le truchement Bruslé, avec quelques Sauvages, nous ont assuré qu'au delà de la mer Douce (lac Huron) il y a un autre grandissime lac qui se décharge dans icelle par une chute d'eau que l'on a surnommé le saut de Gaston, ayant près

de deux lieues de large, lequel lac, avec la mer Douce, contiennent environ trente journées de canot, selon le rapport des Sauvages, et du truchement quatre cents lieues de longueur."

En quatrième lieu, Sagard s'exprime ainsi: "L'un de nos Français ayant été à la traite en une nation du nord tirant à la mine de cuivre, environ cent lieues de nous (pays des Hurons) il nous dit à son retour y avoir vu plusieurs filles auxquelles on avait coupé le bout du nez pour avoir fait brèche à leur honneur."

La cinquième fois, enfin, il reprend l'explication: "L'un de nos Français nommé Grenolle ayant été à la traite du côté du nord, en une nation éloignée, environ cent lieues des Hurons, tirant à la mine de cuivre, nous a dit à son retour y avoir vu plusieurs filles auxquelles on avait coupé le bout du nez..."

Au mois de mai 1624, chez les Hurons, des pluies désastreuses gênaient les Sauvages dans le travail des champs, etc., et ils envoyèrent Grenolle demander au Frère Sagard de se rendre au Conseil et d'y faire des prières dans l'espoir d'arrêter ce déluge. Voilà bien la sixième fois que Sagard nous éclaire sur le fait que nous cherchons, puisqu'il constate de nouveau la présence de Grenolle.

Dans les récits du temps on voit Grenolle et La Vallée, en 1626 conduire le Père de la Roche-Daillon chez les Neutres, au sud des Hurons. Au printemps de 1627 Grenolle alla de nouveau chez les Neutres et retourna chez les Hurons avec ce missionnaire.

Grenolle existait aussi bien que Brulé.

Il ressort de ce qui précède, que Brulé et Grenolle ont visité le lac Supérieur, soit ensemble ou séparément, mais il faut admettre qu'ils y sont allés:

1. D'après les affirmations de Sagard, qui ne sauraient être mises en doute, car il écrivait pour parler du cuivre et de la singulière punition des filles de Sauvages, sans penser à la géographie et encore moins soupçonner

qu'il nous révélait le saut Gaston (nom du frère du roi) et le grandissime lac.

2. A cause du cuivre dont l'existence est indéniable. La principale mine est à l'île Royale. L'autre, du côté sud du lac.

3. En raison des distances indiquées qui, tout en étant approximatives, sont assez conformes à la mesure réelle.

4. La circonstance des nez coupés, une pratique retrouvée chez les Sioux, quarante ans plus tard.

Donc, en 1623, Brulé et Grenolle étaient reconnus, chez les Français du pays des Hurons, à titre de découvreurs du saut de Gaston et du lac Supérieur. L'événement paraît avoir eu lieu durant le séjour de Sagard dans le haut Canada puisque ce narrateur emploie deux fois l'expression "me montra un lingot au retour d'un voyage.... il nous dit à son retour..." Ceci indiquerait l'automne de 1623, ou l'hiver qui suivit, ou encore le printemps de 1624. Après tout, mettons que "à son retour" signifie "récemment" et nous dirons que ce fut en 1622.

Le Saut de Gaston ne conserva guère cette désignation. A partir de 1632 il n'est plus que le Saut, parfois on lui donne son nom algonquin Skaie, ou quelque chose approchant de ce terme. En 1669 il reçut le nom de Sainte-Marie, à cause du poste des missionnaires en ce lieu.

Champlain, répétant ses instructions à Brulé pour l'induire à se rendre compte de la région située au nord et à l'ouest de la baie Georgienne (1618) n'avait encore rien écrit de défavorable à cet interprète. En 1623, il dit l'avoir revu et ne manifeste aucun mécontentement contre lui. A-t-il appris, en cette occasion, la découverte du lac Supérieur ? Pas un mot là-dessus et par la suite toujours même silence.

Tout à coup, en 1624, Champlain dénonce la mauvaise conduite de Brulé puis, en 1629, il s'emporte contre lui. Ces sentiments hostiles nous expliquent peut-être la suppression du rapport et du nom de l'interprète en ce qui

concerne le lac Supérieur. Puisque Sagard était instruit de l'événement, Champlain ne devait pas l'ignorer. Dix ou même vingt Français en savaient autant, il n'y a aucun doute. Pourquoi ce mystère ? La découverte de la Pennsylvanie n'est nullement cachée en 1618. Est-ce que le mécontentement de 1624 serait allé jusqu'à supprimer le nom de Brulé sur la carte de 1632 ?

Cette dernière carte de Champlain utilise des renseignements qu'il ne possédait point par lui-même. Il trace plus ou moins bien la figure des terres et des lacs de l'ouest de la baie Georgienne d'après ce qu'on lui a dit. Il a fort mal entendu ces rapports puisqu'il place la baie des Puants où se trouve le lac Supérieur et qu'il rejette celui-ci dans le Wisconsin oriental. D'une baie imaginaire du lac Michigan, il nous fait suivre une grosse rivière venant du sud, accompagnée de ces mots: "Nation où il y a une quantité de buffles." C'est le pays des Illinois. La grosse rivière représente le lac Michigan. Champlain ne devait être renseigné sur ce point que par les Sauvages, à moins que Brulé n'eut passé par là, ce qui est problématique.

L'étendue d'eau qui tient la place du lac Supérieur sur cette carte porte pour désignation: "La nation des Puants", or ce peuple demeurait à la baie Verte.

Ce lac, imaginaire quant au nom, renferme une île "où il y a une mine de cuivre". C'est l'île Royale du lac Supérieur.

La nappe d'eau qui prend la place de la baie Verte et de la rivière des Renards est vaste et porte le nom de "Grand Lac". Sa sortie est dans le lac Huron, marquée par des rochers, des eaux qui bouillonnent, avec le terme "Sault", puis il y a un chiffre de renvoi à l'index de la carte.

Voici comment est rédigé ce renvoi:—"Sault de Gaston, contenant près de deux lieues de large, qui se décharge dans le Mer Douce, venant d'un autre grandissime lac,

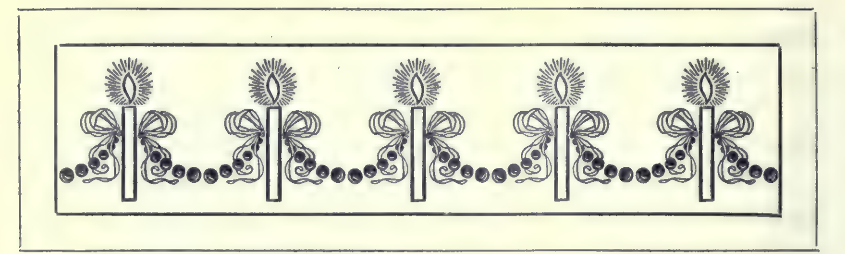
lequel et la Mer Douce contiennent trente journées de canot selon le rapport des Sauvages."

C'est le texte de Sagard, mais tronqué en ne mettant pas: "et d'après Brulé quatre cents lieues de longueur."

Lisez Sagard. Il nous dit que Brulé et Grenolle ont parcouru le lac Supérieur vers 1623.

BENJAMIN SULTE.





Toponymie de la Côte Nord du Saint-Laurent et du Labrador canadien

Le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec vient de faire préparer une carte complète de la Côte nord du Saint-Laurent et du Labrador canadien.

C'est la première carte de ce genre qui ait été publiée par les pouvoirs publics. Nous possédions bien, à la vérité, la carte de l'amiral Bayfield, dressé principalement à l'usage des marins, mais elle ne comportait point les détails topographiques contenus dans la nouvelle.

De plus, la présente carte offre cet avantage particulier que tous les cantons érigés en ces dernières années sur la Côte Nord y sont inscrits, avec en plus les dénominations nouvelles nécessitées par les circonstances.

Cette carte qui était en préparation depuis cinq ou six ans a été dessinée par M. Gustave Rinfret, chef des dessinateurs du ministère des Terres, qui a fait, en cette occasion, un excellent travail, et revisée par la Commission de Géographie de Québec.

La Commission de Géographie s'est surtout appliquée à rétablir certains noms géographiques primitifs qui avaient été déformés ou même remplacés à tort par d'anciens cartographes peu soucieux de notre histoire. Elle a, par la même occasion, baptisé un certain nombre de nappes d'eau qui n'étaient jusqu'alors désignées que par un chiffre et

substitué, en d'autres cas, des noms d'une belle allure française à des vocables barbares. C'était un travail nécessaire pour rendre la nouvelle carte intelligible et de consultation plus facile.

Ce n'est pas notre intention de mentionner tous les changements qui ont été effectués—d'autant plus que les nouvelles désignations géographiques paraîtront dans le *Dictionnaire des lacs et rivières* actuellement en cours de publication—mais nous rappelerons seulement que les dénominations imposées à ce territoire vaste comme une province ont été empruntées en grande partie aux missionnaires, aux pionniers et aux explorateurs qui, les premiers, ont porté leurs pas de ce côté. La Commission y a ajouté quelques beaux noms de France en reconnaissance de l'intérêt et des sympathies que lon a témoignés à notre pays et à nos nationaux de l'autre côté de l'Océan.

Au nombre des récentes dénominations attribuées à la Côte-Nord et au Labrador, se rencontrent les suivantes que nous tenons à signaler:

Bardoux, (Lac).—Nappe d'eau placée sur le parcours de la rivière Toulnustook. Dénommée en l'honneur de M. Jacques Bardoux, professeur à l'Ecole des Sciences politiques de Paris, et président de la *Canadienne.* M. Bardoux est un ami fervent du Canada.

Beetz, (Lac).—Ce lac se rencontre le long de la rivière Piasthibaie. Dénommé en souvenir de M. Beetz, belge, qui le premier, a installé sur les bords de cette rivière un parc d'élevage de renards noirs et argentés qui a obtenu un grand succès.

Blais, (Lac).—Situé dans le canton Montesson. On a cru devoir donner à cette nappe d'eau le nom du capitaine Narcisse Blais, de Berthier, qui navigua pendant 50 ans sur la Côte-Nord et qui fut justement tenu pour être l'un des marins les plus populaires et les plus expérimentés du golfe Saint-Laurent.

Bonneau, (Lac).—Placé sur le parcours de la rivière aux Outardes. Il s'agit ici de M. l'abbé E. Bonneau, qui fit la mission de la Côte-Nord en 1870 et qui a laissé des relations de ses voyages.

Bossé, (rivière).—Affluent de la rivière Manicouagan. Il n'était que juste de consacrer sur un point quelconque de cette partie du pays le souvenir de l'ancien préfet apostolique de la Côte-Nord, Mgr Ovide Bossé, décédé il y a quelques années.

Bryant, (Lac).—Sur la rivière Saint-Augustin. M. Henry G. Bryant est le président de la Société de Géographie de Philadelphie. Il a fait trois expéditions au Labrador. En 1912, il pénétrait une dernière fois dans le Labrador canadien par la rivière Saint-Augustin qu'il remonta jusqu'à ses sources. M. Bryant a publié récemment une jolie plaquette de son exploration lointaine.

Chardon, (Lac).—Situé sur le parcours de la rivière Kaouistagamac. Ce nom évoque le souvenir du R. P. Jean Chardon, S. J. natif de Rouen, qui fit, en 1740, la mission des Ilets de Jérémie.

Charest, (Lac).—Situé dans le canton Kéghaska. Etienne Charest qui fut le septième seigneur de Lauzon, s'était associé en 1718 à Charles Couillard, de Beaumont, pour faire le commerce de la pêche et des pelleteries au Labrador.

Chevalier, (rivière).—Petit affluent de la rivière aux Outardes. Dénommé en souvenir de M. Alfred Chevalier, naturaliste français, qui créa en 1858, à Bethsiamis, un musée d'histoire naturelle d'une grande valeur qui figura plus tard à l'exposition de Chicago, mais dont les pièces ne furent pas malheureusement rendues à ses propriétaires.

Garneau, (Lac).—Placé en haut de la rivière Romaine. Dénommé en l'honneur de l'hon. Nemèse Garneau, membre du Conseil Législatif, et descendant de l'historien national.

Gamart, (Lac).—Sur le parcours de la rivière St-Augustin. Ce nom rappelle celui du pilote Gamart qui, parti en 1506 de Rouen, fut l'un des premiers à pénétrer dans le golfe St-Laurent.

Guénard, (Lac).—Sur le parcours de la rivière Piasthibaie. M. Maurice Guénard, dont on a inscrit ici le nom, est le rédacteur en chef de la *Canadienne* de Paris et l'auteur d'une série d'études fort remarquables sur le Canada.

Hulot, (Lac).—Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes. Dénommé en l'honneur du baron Hulot, géographe distingué et directeur de la *Géographie* de Paris.

La Blache, (Lac).—Placé le long de la grande rivière des Outardes. Dénommé en souvenir du passage à Québec en 1912 de M. Vidal de La Blache, éminent géographe français.

La Chesnaye, (Lac).—Situé dans le canton Bourdon. Aubert de la Chesnaye fit, sous l'ancien régime français, le trafic des pelleteries sur la Côte-Nord.

La Valtrie, (Lac).—Sur la rivière St-Augustin. Le Sieur de la Valtrie possédait en 1720 une concession de pêche sur la rivière St-Augustin.

Maurice, (Lac).—Situé sur le parcours de la rivière Mingan. Dénommé en souvenir du R. P. J. B. Maurice, S.-J. qui fit en 1740 la mission des Sept-Iles et de Mingan.

Nouvel, (Lac).—Sur le parcours de la rivière aux Outardes. Le R. P. Nouvel, S. J. fit en 1665 la mission du pays des Papinachois.

Paquet, (Lac).—En haut de la rivière Piasthibaie. On a voulu ici rendre hommage au fondateur de la grande maison de nouveautés et de fourrures de Québec, feu Zéphirin Paquet.

Poincaré, (Lac).—Belle nappe d'eau située aux sources de la rivière Léandre. Dénommé ainsi à l'occasion de

l'accession de M. Raymond Poincarré, au poste de Président de la République Française, le 17 février 1913.

Puyjalon, (Lac).—Sur le parcours de la rivière Romaine. M. Henri de Puyjalon est l'ancien inspecteur général de chasse et de pêche de la province de Québec. Il explora une bonne partie des rivières de la Côte-Nord et a laissé des mémoires très intéressants sur cette partie du pays.

Kleckowski, (Lac).—Situé sur la rivière Romaine et dénommé en souvenir d'un ancien consul-général de France qui a laissé de profondes sympathies au Canada.

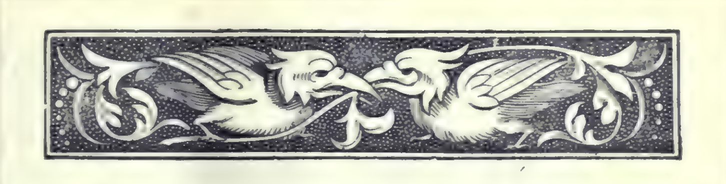
Couillard, (Lac).—Situé dans le canton Lalande. Marie Couillard, femme de Jacques La Lande, était associée à son mari et à un nommé Pachot, bourgeois de Québec, pour l'exploitation de la pêche et le commerce des fourrures, à partir de l'île-aux-Oeufs.

Courtemanche, (Lac).—Situé dans le canton du même nom. Augustin Le Gardeur de Courtemanche, officier du Roi, obtint du gouvernement la baie de Brador et continua le commerce de pêche commencé par François Bissot.

Fournel, (Lac).—Situé au nord du canton Pontchartrain. Louis Fournel, géographe et ancien seigneur de Bourlouis sous l'intendant Hocquart, découvrit en 1743 la baie des Esquimaux.

Froidevaux, (Lac).—Situé sur le parcours de la rivière Nipisso. Dénommé en l'honneur de M. Henri Froidevaux, géographe distingué de France, et archiviste général de la revue *La Géographie* de Paris.

EUG. ROUILLARD.



Exploration de la rivière Bulkley

Colombie Britannique

Le révérend Père G. A. Morice, O. M. I. qui a passé vingt-huit années dans la Colombie Britannique a communiqué au *Bulletin de la Société neuchateloise de Géographie* le récit d'une exploration faite par lui, en 1904, dans les vallées de la Bulkley inférieure et de la Morice, qui commencent aujourd'hui à se peupler, grâce à la récente construction d'un chemin de fer.

Le P. Morice a poussé son exploration jusqu'aux sources de la rivière Bulkley, qui se jette dans la Skeena par 55o 15 de latitude Nord, à l'Est de la chaîne côtière de la Colombie Britannique.

Non-seulement, dit-il, la source de cette rivière est encore inconnue des géographes et des rares Blancs qui se sont aventurés dans ce pays, mais le cours même n'en est marqué qu'approximativement sur les cartes.

En moyenne, la rivière a une largeur de 100 mètres. Elle est généralement rapide et court au travers d'un pays relativement plat, bien que bordé à distance de hautes montagnes. Son courant fait une douzaine de milles à l'heure. La terre paraît fertile ; elle est recouverte presque partout de grandes herbes, d'épilobes et de bouquets de tremble.

Son principal affluent est la *Morice.* Ses eaux lentes et noirâtres s'unissent à angle droit aux eaux plus ou moins limoneuses de la Bulkley.

Le second affluent, de moindre importance, est la *rivière aux Lampions,* qui est considéré comme le terminus de la navigation de la Bulkley.

Le P. Morice s'est arrêté un moment à l'embouchure de la rivière Gosnell, cours d'eau fameux par l'abondance des castors qui vivent au bord de l'une de ses deux branches.

La Bulkley est alimentée par plusieurs lacs, dont les principaux sont le lac *Loring* et le lac *Français.* Le premier se trouve à une altitude de 2,350 pieds au dessus du niveau de la mer et le second est une respectable nappe d'eau de 62 milles. Le lac Loring est encaissé entre des montagnes rocheuses à pic qui permettent de supposer de grandes profondeurs. Les marmottes fréquentent ces montagnes sur lesquelles pousse une espèce de plante appelée *herbe à marmotte.*

Le P. Morice remarque, en passant, que ces rongeurs, —les marmottes—ont une vue excessivement perçante ; aussitôt qu'ils ont aperçu un voyageur, quelquefois à la distance de plusieurs milles, ils lancent un sifflement strident qui leur a valu le nom de *siffleur* sous lequel ils sont connus des Canadiens-français. Sont-ils surpris par le chasseur ? Vite, ils se dressent sur leurs pattes de derrière, poussent leur cri d'alarme, et essaient, pendant quelques secondes, de se rendre compte s'ils ont affaire à un ami ou à un ennemi. C'est le moment de les tirer. Mais il faut viser de manière à pouvoir atteindre un point vital, car la marmotte a la vie très dure. Blessée, même mortellement, elle se réfugie immédiatement dans son trou, d'où l'on ne peut la déloger qu'à l'aide d'un fort crochet muni d'un manche dont la longueur doit être proportionnée à la profondeur du gîte.



Noms géographiques

Diamant, cap au Diamant, sur lequel est située la citadelle de Québec.

L'usage aujourd'hui est de dire "cap Diamant" ; mais M. P.-G. Roy [1] donne "cap aux Diamants" ; les anciens, je crois, employaient toujours l'article, peut-être plutôt au singulier qu'au pluriel [2]. Ne serait-il pas bien de revenir à cette forme, que l'influence de la langue anglaise nous a fait délaisser. On dirait alors "cap au Diamant" comme on dit "cap de Bonne Espérance" et "cap des Aiguilles".

Dupas, île ; une des îles situées à la tête du lac Saint-Pierre.

On écrit parfois "île du Pas" ou "île du Pads", mais il est bien établi que c'est "île Dupas" qu'il faut écrire.

Escoumains, rivière et village de la côte du bas Saint-Laurent.

On a écrit longtemps et indistinctement "Escoumins" et "Escoumains". Champlain écrivait "L'Esquemin", et ce nom venait de deux mots indiens *eskao,* "où il ya", et *min,* "graine" [3] Aujourd'hui, l'usage général est d'écrire *Escoumains.* Cette dernière forme a une allure plus française.

1.—Les **Noms géographiques de la Province de Québec.**

2.—**Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France,** vol. I, pp. 519 et 523.—Charlevoix, **Histoire de la Nouvelle France,** vol. III, p. 73, carte.

3.—R P. Lacasse, O. M. I.

Fossambault, village du comté de Portneuf.

M. P.-G. Roy [4] donne "Fossembault" et M. Sulte, [5] "Fossambault". La plupart des anciens manuscrits donnent raison à ce dernier.

Grosse île ; plusieurs îles de la Province portent ce nom.

Lorsqu'un adjectif devient le nom propre d'un accident géographique, il prend la majuscule, mais le nom commun qui l'accompagne garde la minuscule. Ainsi on écrit "la mer Rouge", "le lac Supérieur", "l'île Verte". En sera-t-il autrement si le nom commun suit l'adjectif devenu nom propre ? Je ne le crois pas ; et si une île s'appelle "Grosse", je ne vois pas qu'on puisse écrire son nom autrement que "Grosse île", sans trait d'union et sans majuscule au mot "île".

Jonquière, petite ville du comté de Chicoutimi.

M. F.-X. Gosselin a bien établi [6] qu'il ne faut pas terminer ce nom par une *s*.

Kiskissing, lac que l'on rencontre sur le Québec-Lac-Saint-Jean.

M. P.-G. Roy [7] écrit "Kiskissink" ; M. Rouillard, [8] "Kiskissing". L'étymologie de ce nom semble bien indiquer que sa terminaison n'est autre que le suffixe locatif algonquin *ing,* et que c'est M. Rouillard qui a raison.

Lévis, ville.

"C'est le chevalier de Lévis, le héros de la bataille de Sainte-Foy, qui a donné son nom à la ville qui fait vis-à-vis à Québec." [9] Et il n'y a aucun désaccord sur l'orthographe de ce nom.

4.—**Les Noms géographiques de la Province de Québec.**

5.—**Histoire des Canadiens français**, vol. III, p. 40.

6.—**Bulletin de la Société de Géographie,** vol. VI, p. 249.

7.—**Les Noms géographiques de la Province de Québec.**

8.—**Bulletin du Parler français au Canada,** vol. III, p. 177.

9.—**Histoire de la Seigneurie de Lauzon,** vol. 1er, p. 27.

Lévy, pointe de Lévy, située sur la côte du Saint-Laurent, un peu au-dessous de la ville de Lévis.

M. J.-E Roy [10] démontre bien que cette pointe a été nommée ainsi en l'honneur de Henri de Lévy, duc de Ventadour.

Quelques auteurs, et parmi eux Sulte [11] et Garneau, [12] écrivent "Henri de Lévis". Mais les nombreuses citations de M. J.-E. Roy, [13] auxquelles on en pourrait ajouter d'autres, prouvent que c'est plutôt "Lévy" qu'il faut écrire.

Limoilou, nom du manoir de Jacques Cartier, que l'on a donné à un faubourg de Québec.

L'usage est d'écrire "Limoilou", mais M. P.-G. Roy [14] donne "Limoïlou". Nous n'avons rencontré nulle part cette dernière forme qui doit être erronée.

Madeleine, cap de la Madeleine, situé près des Trois-Rivières.

Ce nom s'écrit parfois "Magdeleine", conformément à l'ancienne orthographe ; mais, plus souvent, aujourd'hui, on omet le *g.* M. l'abbé de la Ferté qui concéda aux PP. Jésuites la seigneurie du Cap de la Magdeleine signait lui-même *abbé de la Ferté de la Magdelaine.*

Madeleine, îles de la Madeleine, archipel du golfe Saint-Laurent.

Même remarque pour "cap de la Madeleine".

Manicouagan, rivière et presqu'île de la côte du bas Saint-Laurent.

M. Rouillard [15] donne deux formes de ce mot: "Maniquagan" et "Manicouagan" ; cette dernière forme a prévalu dans la province de Québec. En ces derniers temps, cependant, la Commission de Géographie d'Ottawa a intro-

---

10.—**Ibidem,** vol 1er, p. 20.

11.—**Histoire des Canadiens français,** vol. II, p. 18

12.—**Histoire du Canada,** vol. 1er, p. 71.

13.—**Histoire de la Seigneurie de Lauzon,** vol. 1er, p. 20

14.—**Les Noms géographiques de la Province de Québec.**

15.—**Bulletin du Parler français au Canada,** vol. II, p. 179.

duit *Manikuagan,* histoire de simplifier le nom sauvage, mais comment déraciner une forme connue depuis plus d'un siècle. La plupart des anciens missionnaires de la Côte Nord écrivaient invariablement *Manicouagan.*

Manitoba (le), province canadienne. [16]

"Il faut dire: "le Manitoba" a pour capitale Winnipeg, et non: "Manitoba" a pour...

On dit souvent "province de Manitoba". Mais puisque l'on dit "république du Brésil", "province du Nouveau-Brunswick", ne faut-il pas dire de même "province du Manitoba" ?

Matapédiac, rivière et lac de la vallée de Matapédia.

La tendance générale est d'écrire aujourd'hui "Matapédia". [17] Ce mot vient du micmac *matapegiag,* "cela coule en fourche". [18] On commet une faute en écrivant *Métapedia,* comme cela se voit sur certaines cartes. La première syllabe a une importance qu'il ne faut pas ignorer.

Matawan, rivière tributaire de l'Outaouais.

Matawan veut dire "endroit où deux rivières se réunissent pour n'en former plus qu'une". [19]

Comme on le voit, l'orthographe indienne ne demande qu'un *t* dans ce mot. Les anciens auteurs n'en mettaient qu'un. [20] Ce sont les exigences de la phonétique anglaise qui ont amené la réduplication de cette consonne dans le mot "Matawan", comme celle du *p* de "Mississipi" et d'autres consonnes encore.

C'est donc à tort qu'en français, aujourd'hui, on écrit parfois "Mattawan".

Matawin, rivière tributaire du Saint-Maurice.

16.—**Bulletin du Parler français au Canada,** vol. V, p. 318.

17.—M. Rouillard, **Bulletin du Parler français au Canada,** vol. II, p. 212.

18.—R. P. Pacifique.

19.—R. P. Arnaud, cité dans les **Noms géographiques de la Province de Québec,** p. 263.

20.—Collection **de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France,** vol. 1er p. 554.—Charlevoix, **Histoire de la Nouvelle France,** vol. III, p. 276, carte

"Matawin" est une corruption de *Matawan*, et, comme ce dernier, ne doit s'écrire qu'avec un *t*.

Maur, Saint-Augustin de Maur, village du comté de Portneuf.

La véritable orthographe est "de Maur". [21]

Mécatina, île, cap et rivière de la côte nord du bas Saint-Laurent.

On a écrit [22] "Meccatina", mais tant chez les anciens auteurs que chez les contemporains, [23] on trouve plus souvent "Mécatina".

Meules, île aux Meules, une des îles de la Madeleine.

Dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. V, p. 315, on lit: "Ile Etang du Nord au Grindstone", et, à la p. 317, "L'île Grindstone, que l'on appelait autrefois île aux Meules,..." Pourquoi pas encore et toujours "île aux Meules" ? *Les Noms Géographiques de la Province de Québec* (p. 203), donnent ce nom ; les *Statuts* provinciaux donnent "l'île de Meule".

Moisie, rivière de la côte nord de l'estuaire du Saint-Laurent.

Ce nom s'écrit parfois "Moisic", mais plus souvent Moisie. On n'a pas pu encore déterminer l'étymologie de ce mot.

Monnoir, mont de Monnoir, colline du comté d'Iberville, située presque au milieu de la Seigneurie de Monnoir.

Dès 1665, cette pittoresque colline reçut le nom de "Sainte-Thérèse". Plus tard on tenta de lui imposer un nom anglais, qui n'a jamais prévalu. [24]

Tout de même, le nom primitif semble être tombé en désuétude, et j'ai entendu appeler cette colline du nom de

---

21.—**Bulletin des Recherches historiques,** vol. VII, p. 52 et vol. IX, p. 83.

22.—**Bulletin du Parler français au Canada,** vol. III, p. 180.

23.—**Ordonnances et jugements des Gouverneurs et Intendants du Canada,** vol. II, p. 568.—Les **Noms géographiques de la Province de Québec.**

24.—**Bulletin des Recherches historiques,** vol. VII, p. 181.

"Monnoir". Cette appellation a dû avoir cours, car on la retrouve à plusieurs reprises dans les rapports de la Commission géologique pour les années 1863, 1894 et 1912.

"Mont de Mannoir" est un beau nom: pourquoi ne serait-il pas formellement adopté ?

Monts, pointe des Monts, sur la côte nord de l'estuaire du Saint-Laurent.

M. Rouillard a bien démontré [25] qu'il faut écrire Pointe-des-Monts.

Natashkuan, rivière de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

"Nataskouan ou Natashquan, comme on écrit partout aujourd'hui..." dit M. P.-G. Roy. [26] Ce n'est pas tellement partout qu'on ne rencontre encore, ici où là, quelque autre forme ; et il y aurait si peu à faire pour ramener ce mot à la véritable orthographe indienne, qui est "Natashkuan", d'après le R. P. Arnaud. [27]

Nipissing, lac de l'Ontario.

Ce mot s'épelle parfois "Nipissingue", mais beaucoup plus souvent "Nipissing", [28] ce qui est plus court et plus conforme à l'orthographe indienne.

Nomining, lac du comté de Labelle.

Ce nom s'écrit ordinairement "Nominingue". Mais ce qui le termine, c'est bien le suffixe locatif algonquin *ing,* que l'on trouve aussi dans *Kiskissing, Nipissing, Témiscaming,* etc. ; alors pourquoi ne suivrait-on pas l'orthographe algonquine dans ce nom comme dans les autres, pourquoi n'écrirait-on pas "Nomining" ?

25.—**Bulletin de la Société de Géographie,** Vol. IV, p. 38.

26.—**Les Noms géographiques de la Province de Québec.**

27.—Cité par Mgr Guay, dans ses **Lettres sur l'île d'Anticosti,** p. 156.

28.—Ainsi écrivent entre autres: Charlevoix, **Histoire de la Nouvelle-France,** vol II, p. 158 ; vol III, p. 276, carte ; Garneau, **Histoire du Canada,** vol.I, pp. 66, 96, 248 ; Sulte, **Histoire des Canadiens français,** vol. V, pp. 3, 5, 16 ; l'abbé Gosselin, **Mission du Canada avant Mgr de Laval,** p. 33 ; **Jean Nicolet,** p. 143 ; Rouillard, **Bulletin du Parler français au Canada,** vol. III, p. 288.

Nord-Canadien, chemin de fer qui en anglais s'appelle *Canadian Northern Railway.*

Après que la forme à donner à ce nom eut été discutée dans les pages du *Bulletin du Parler français au Canada,* le Comité du Bulletin s'est prononcé en faveur de "Nord-Canadien". [29] Je ne dis pas que personnellement je n'aurais pas préféré autre chose, mais je m'incline devant la décision du Comité, et il me semble que tous feraient bien de l'accepter. J'aimerais particulièrement voir disparaître l'expression "Canadien Nord", qu'emploient encore quelques-uns de nos journalistes.

Nottaway, rivière tributaire de la baie de James.

Sur une carte [30] dressée en 1744, ce cours d'eau est désigné sous le nom de "R. des Iroquois". Mais on est revenu au nom indien, que l'on a orthographié à l'anglaise. Il y a quelques années, feu l'abbé Cuoq, missionnaire à Oka, me dit que rivière Nottaway est une corruption de "rivière Natowé", qui signifie "rivière des Iroquois". De son côté, M. James White écrit: "Nottaway ; river, Abitibi, after the Iroquois Indians, called Nâdowé by the Chippawas'.." [31]

Jusque là la chose paraît claire, mais, voici qu'elle s'embrouille. M. J. T. Lavoie nous dit que le nom de cette rivière doit se prononcer *Nottawâ* et que *"Nottawâ* est le nom d'une tribu de la nation cris." [32] Voilà une question à éclaircir.

Ontario (l'), province canadienne.

Il ne faut pas dire: "Ontario" est la plus populeuse des provinces canadiennes, mais: "L'Ontario" est... Il faut dire "L'Ontario" tout comme l'on dit "le Pérou", le "Nouveau-Brunswick", et "province de l'Ontario" tout comme "république du Chili", "province de la Nouvelle-Ecosse".

Ouiatchouan, rivière du comté du Lac Saint-Jean.

29.—**Bulletin du Parler français au Canada,** vol VIII, p. 305.

30.—Charlevoix, **Histoire de la Nouvelle France,** vol. I, p. 505, carte.

31.—**Ninth Report of the Geographic Board of Canada,** p. 197.

32.—**Bulletin de la Société de Géograprie,** vol. VII, p. 190

L'orthographe "Ouiatchouan" paraît bien établie en français, quoiqu'en anglais on écrive ce mot autrement.

Outaouais, nom d'une tribu algonquine, que l'on a donné à la rivière dont cette tribu habitait les bords.

Ce nom a subi bien des variations, tant sous la plume des auteurs anglais que sous celle des auteurs français. O'Callaghan en énumère vingt-neuf, et sa liste n'est pas complète.

De toutes ces formes, deux ont survécu : "Outaouais" et "Ottawa".

Dans le *Bulletin des Recherches historiques,* vol. IV, p. 187, M. Benjamin Sulte, après avoir cité plusieurs formes employées par les auteurs du dix-septième siècle, ajoute : "Ce qui enlève toute idée d'une terminaison en *ais", et* plus loin : "*Ottawa* est incorrect puisqu'il faut Outaoua". Mais on ne saurait aujourd'hui songer à revenir à "Outaoua".

Des deux formes maintenant usitées, quelle est celle qui *se rapproche le plus de la forme primitive ?* Ce n'est pas "Ottawa", qui modifie les deux premiers éléments du mot, ceux précisément sur lesquels les anciens auteurs s'accordaient le mieux : le son *ou,* qu'il remplace par le son *o* et le *t,* qu'il double ; sans compter qu'il remplace le deuxième *ao* par *w,* ce qui n'est pas très grave, je concède. "Outaouais" modifie un son de la forme primitive, en y ajoutant deux lettres, et cela dans la dernière partie du mot, celle que les anciens auteurs écrivaient de tant de manières différentes et allongeaient si diversement.

Ce sont les exigences de la phonétique anglaise qui ont fait adopter la réduplication du *t* et la substitution de *o* à *ou ;* comme c'est sa physionomie plus française qui a fait répandre l'usage de "Outaouais".

Au point de vue de l'*ancienneté,* laquelle de ces deux formes l'emporte ? Outaouais" figure déjà dans deux documents de 1690 [33] ; puis dans un arrêt du Conseil Supé-

---

33.—**Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle France,** vol I, pp. 483 et 573.

rieur en date du 5 octobre 1722 ; [34] Charlevoix l'emploie à plusieurs reprises ; on le trouve dans une lettre de Montcalm. [35] Bibaud, Ferland, Garneau, Drapeau, Faillon, J. Viger, Joseph Tassé, l'abbé Verreau, entre autres auteurs, écrivent "Outaouais". C'est de nos jours que des écrivains de langue française ont commencé à employer "Ottawa" pour désigner la rivière. "La vallée de l'Outaouais, ou, comme on dit à présent, de l'Ottawa..." [36] écrivait M. Benjamin Sulte en 1882.

Aujourd'hui, pour désigner la tribu indienne, tous s'accordent à dire "Outaouais". Et cela, il me semble, devrait décider du nom de la rivière, lequel n'est autre que celui de la tribu, qui lui a été donné directement. Comment le nom de la rivière aurait-il pu évoluer autrement que celui de la tribu ?

Quoiqu'il en soit, l'*usage actuel pour désigner la rivière* est partagé entre "Outaouais" et "Ottawa". Parmi ceux qui orthographient de cette dernière manière, se trouve un de nos écrivains les plus éminents, M. Benjamin Sulte. J. C. Taché, [37] Buies, [38] Routhier, [39] De Montigny, [40] N. E. Dionne ; [41] sont du nombre de ceux qui écrivent "Outaouais". D'autres écrivent tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Somme toute, "Outaouais" me paraît pour le moins encore aussi usité aujourd'hui qu'"Ottawa".

Donc, m'appuyant sur chacun des quatre points de vue sous lesqeuls j'ai examiné la question, j'incline pour "la rivière des Outaouais" ou, plus brièvement, "l'Outaouais", plutôt que pour "l'Ottawa".

34.—**Arrêts et Règlements du Conseil Supérieur de Québec,** vol. II, p. 176.

35.—**Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle France,** vol. IV, p. 111.

36.—**Histoire des Canadiens français,** vol. III, p. 58.

37.—**Forestiers et voyageurs,** pp. 165, 212, 218.

38.—**L'Outaouais supérieur.**

39 —**De Québec à Victoria,** p. 24.

40.—**La Colonisation,** p. 15.

41.—**La Nouvelle-France.**

PAUL DESBOIS.

Les groupements ethniques au Canada

Le dernier dénombrement de la population du Canada qui est maintenant complété, nous permet de fixer définitivement la population globale pour chaque groupe ethnique :

GROUPES ETHNIQUES

Canadiens Français	2,054,890	Russes	43,142
Anglais	1,823,150	Polonais	33,365
Irlandais	1,260,899	Chinois	27,774
Ecossais	997,880	Pays de Galles	24,848
Allemands	393.320	Nègres	16,877
Autrichiens	129,103	Belges	9,593
Scandinaves	107,535	Japonais	9,021
Sauvages	105,492	Suisses	6,625
Juifs	75,681	Bulgares et Roumains	5,875
Hollandais	54,986	Grecs	3,594
Italiens	45,411	Hindous	2.342

Le tableau suivant nous montre d'autre part l'augmentation des groupes français, canadiens et acadiens, dans tout le Canada.

EXPANSION DE LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

Provinces	1901	1911	Augmentation
Colombie Britannique	4,600	8,907	93 %
Manitoba	16,600	30,944	92 %
Nouveau-Brunswick	79,021	98,611	23 %
Nouvelle-Ecosse	45,979	51,746	14 %
Ontario	158,671	202,442	27 %
Ile du Prince-Edouard	13,866	13.117	6 %
Québec	1,322,115	1,605,339	21 %
Alberta	....	19,825	....
Saskatchewan	7,040	23,251	522 %
Yukon	....	482	....
Territoires	....	226	....
Total pour le Canada	1,649,371	2,054,890	25 %

Un troisième tableau non moins instructif est celui du dénombrement de la population catholique dans tout le pays.

POPULATION CATHOLIQUE DANS TOUT LE CANADA EN 1913

Diocèses	Parois.	Missions	Prêtres	Popul.
1. Province ecclésiastique de Québec......	474	114	1,231	750,319
2. " " " Montréal...	378	25	1,373	843,471
3. " " d'Ottawa.	167	105	393	228,838
4. " " de Toronto.....	159	54	279	190,000
5. " " " Kingston...	111	125	164	142,500
6. " " " Halifax	233	168	403	318,155
7. " " " St-Boniface.	274	381	676	320,366
8. " " " Vancouver.	51	115	81	56,500
Total en 1913	1,847	1,097	4,562	2,850,159
" " 1912...............	1,773	1,028	4,133	2,671,149
Augmentation pendant l'année 1913...	74	69	429	179,010





Le Pas

Doit-on dire Le Pas ou The Pas ?

Cette question a été débattue, paraît-il, à Ottawa, devant le bureau géographique du Canada, et celui-ci en est venu à la décision que l'on devait écrire de préférence *The Pas*.

Disons de suite que Le Pas est une petite ville de la province du Manitoba devenue depuis peu le siège d'un évêché catholique.

La décision du bureau géographique du Canada a pris tout le monde par surprise et l'on se demande encore si les raisons qui ont pu motiver une semblable substitution de nom sont bien fondées.

On a prétendu tout d'abord que ce nom venait du mot cris *Paskwegaw,* qui veut dire "passage étroit dans une rivière".

En supposant que ce soit la véritable étymologie du mot *Pas* il convient de remarquer que la lettre *s* se prononce dans la langue crise alors que dans notre mot français *Le Pas* elle s'efface complètement.

Or, Le Pas a été prononcé de tout temps à la française et non à l'anglaise.

Cela n'a rien d'étonnant puisque la langue française était parlée par les Métis et même les Sauvages bien longtemps avant que la langue anglaise ne fut introduite dans cette partie de l'Ouest canadien. Il est même parfaitement prouvé que les premiers voyageurs sur les eaux de la rivière Saskatchewan venaient de la Province de Québec.

"Voilà 26 ans, écrivait naguère Mgr Charlebois, que je suis dans les missions environnantes et je n'ai jamais entendu prononcer *Pass*, même par les Anglais. Or, si le mot *Pas* est français, l'article qui le précède doit tout naturellement être français."

Il y a d'autres preuves. C'est le chevalier de la Vérendrye, d'après les historiens, qui nomma *rivière du Pas* cette partie de la rivière Saskatchewan qui coule entre les branches formées par les deux Saskatchewan, et cela afin d'honorer sa mère, Marie Dandonneau de Sable, de l'île du Pas.

De plus, la tradition établit que le mot *Le Pas* était en usage dans cette partie du pays jusqu'à l'année 1840.

A cette époque, le premier missionnaire de langue anglaise, le révérend M. Budd, vint s'établir ici, après avoir été catéchiste chez les Sauvages de York Factory. Or, le révérend M. Budd, en prenant possession de sa mission, trouva que la place s'appelait *Le Pas de la Rivière*, qui veut dire l'étroit passage de la rivière, ce qui est semblable en tous points aux termes géographiques dont on se sert en français pour désigner par exemple *Pas de Calais, Pas du Loup, Pas de Roland,* etc.

Il est vrai qu'à partir de 1840, la compagnie de la baie d'Hudson vint établir ici un comptoir et qu'elle s'avisa de changer, sans autorisation, le nom de *Le Pas* en celui de *The Pas,* mais depuis quand une compagnie ou même des particuliers ont-ils le droit de modifier un nom géographique consacré par la tradition et l'usage ? Ce serait un beau galimatias si ce droit pouvait être exercé par tous ceux à qui il en prend envie.

Il ne faut pas oublier d'autre part que le nom de *Le Pas* est employé dans tous les documents officiels et universellement connu sous cette forme. La compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* l'a même adopté pour sa station en 1908.

Nous avons de plus l'autorité du R. P. Morice O. M. I. qui affirme dans sa remarquable *Histoire de l'Eglise dans l'uOest* que l'origine de *Le Pas* est plutôt française qu'anglaise.

Bref, un de nos correspondants du Manitoba nous écrit à ce propos: "Puisque l'on conteste l'appellation de *Le Pas*, le moins que l'on pût faire pour nous rendre justice, ç'aurait été de nous consulter et de prendre le vote dans la ville pour décider la question en litige." Cet argument ne manque pas de valeur. Les citoyens de Le Pas ont certainement le droit de décider quel nom doit porter de préférence la ville qu'ils habitent.

EUG. ROUILLARD.



L'Olympe rendu à la Grèce

Au nombre des regrets que les voyageurs entendaient formuler autrefois par les habitants de la Grèce, ils recueillaient celui-ci, dans la bouche d'indigènes de toutes les classes et de toutes les conditions sociales:

"Dire que l'Olympe est toujours entre les mains de nos ennemis !"

Cet ardent désir de recouvrer toutes les terres helléniques, cet irrédentisme qui revendiquait les îles, mais surtout l'Olympe, la montagne sacrée, le berceau de la mythologie antique, a certainement été le principal facteur des victoires remportées par les troupes du diadoque. Et aujourd'hui, le grand rêve national va se réaliser: l'Olympe, dont tous les Grecs, dès leur enfance, ont entendu parler, dont ils ont appris les légendes merveilleuses, va sans doute faire retour à leur pays et à leur civilisation.

L'Olympe n'est pas une montagne, mais une chaîne de montagnes qui s'étend, dans la direction de l'est à l'ouest, au nord de la Thessalie, du golfe de Salonique à la vallée de Tempé. Cette chaîne se couronne d'une série de sommets qui n'atteignent pas tout à fait 3,000 mètres, le plus élevé, le mont Saint-Elie, ayant 28 mètres de moins que cette altitude. Si, du côté du golfe de Salonique, elle s'abaisse en

pentes douces, à l'autre extrémité, au contraire, elle plonge abruptement dans la vallée célébrée par les poètes.

Homère, dans le chant II de l'*Iliade,* donne à la montagne, outre l'épithète de longue, celles de crevassée et de ravinée. Il désigne par là les gorges profondes qui se creusent sur le versant nord de la chaîne, du côté de la Macédoine. De ces gorges, la plus pittoresque porte le nom de défilé de Litochoros. Au fond de ce gouffre mugit l'Enipée. Une autre de ces gorges porte un non illustre: l'Hélicon, du nom du ruisseau qui s'y fraie un passage.

Ce versant de la montagne est couvert d'ailleurs de superbes forêts de sapins, qui, naturellement, s'éclaircissent peu à peu et diminuent de taille à mesure qu'on s'élève: à partir de 2,500 mètres, la forêt a disparu, on se trouve au milieu de pentes rocheuses ou gazonnées ; sur le faîte de la montagne, la neige reste presque toute l'année.

Le flanc méridional ou thessalien de l'Olympe offre un aspect tout différent. Ici, point ou peu de forêts, pas de gorges profondes, mais des plateaux verdoyants qui se succèdent en gradins jusqu'au faîte. Ces pâturages nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, et l'aspect idyllique de la montagne est accentué par de clairs ruisseaux et des lacs aux eaux limpides.

Le faîte de l'Olympe, du côté de la Thessalie comme de la Macédoine, a, par contre, un aspect grandiose et même titanesque: les cimes qui le couronnent sont autant d'entassements de gigantesques blocs de granit qui semblent les débris des palais des Immortels dont l'imagination grecque aimait à décorer les sommets de la montagne.

Mais, si triste que semble, vu de près, l'aspect de ces vastes ruines, l'air limpide, l'azur éternel du ciel de la Grèce en adoucit la désolation. Vu de la plaine, l'Olympe reste toujours la montagne aux cimes éclatantes que, dans le chant XX de l'*Iliade,* Homère décrivait ainsi: "Elle n'est pas battue par les vents et les nuages ne l'atteignent pas ; elle est

entourée d'un air toujours limpide et elle brille d'un éclat merveilleux."

Ce sont les Eoliens, du moins selon les plus anciens témoignages un peu certains de l'histoire, qui ont été les premiers habitants des plateaux de l'Olympe ; mais ces parages semblent avoir eu des possesseurs antérieurs que la légende appelle les Piériens et les Perrhèbes. L'expédition des Argonautes n'a pas laissé ces peuplades indifférentes, puisque Orphée, l'aède de l'expédition, était Piérien, et que Mopsos, le divin de la flotte, était Perrhèbe. Quoi qu'il en soit, les Eoliens, où avaient fini par se fondre les populations antérieures, exercèrent, grâce à leur culture intellectuelle prématurée et à leur parenté avec le reste des Hellènes, une influence profonde sur l'imagination de ces derniers. Les divinités dont ils s'étaient plu à peupler leur montagne sainte devinrent celles de tous les Grecs, qui leur assignèrent également l'Olympe pour demeure. Homère et Hésiode, en donnant à ces légendes un caractère d'immortelle beauté, les imposèrent à leur tour à l'art et à la poésie : grâce à ces grands poètes, disciples eux-mêmes des Eoliens de l'Olympe, la montagne de Thessalie est demeurée pour notre imagination la demeure de Jupiter et de la lumineuse cohorte des autres grands dieux, chantés par des centaines de poètes, fixés sur le bois, la toile, l'airain et le marbre par une infinité d'artistes de tous les temps.

Le christianisme, en prenant possession de la montagne sacrée, n'en détruisit pas le caractère merveilleux. Des couvents ont été construits sur les flancs de l'Olympe, des prêtres montent en procession, le 20 juillet de chaque année, au sommet du mont Saint-Elie, que couronne une petite chapelle. Mais le peuple, sous des noms de saints, continue à révérer des figures légendaires bien antérieures au christianisme, ou, en tout cas, l'imagination grecque n'a pas perdu ses vertus créatrices. C'est ainsi que, dit-on dans la contrée, un des sommets de l'Olympe, le mont Kalogiros, sert de tombeau à saint Denis. Ces montagnards vont plus loin,

racontent des choses extraordinaires: des bergers ont vu, sur un des sommets, un palais merveilleux, dont le toit était d'or et répandait une lumière plus éblouissante que celle du soleil ; les colonnades de marbre blanc laissaient entrevoir à l'intérieur des figures lumineuses comme de l'ivoire et environnée d'une majesté sereine et terrible à la fois...

On le voit: c'est le miracle d'Homère qui continue !

Extrait du *Tour du Monde*".



L'élevage des animaux à fourrure au Canada

La Commission de conservation d'Ottawa a publié, sur l'élevage des animaux à fourrure au Canada, un rapport de M. J. Walker Jones, B. S. A. Le Canada a été longtemps connu comme une terre privilégiée, par les chasseurs d'animaux à fourrures, mais des essais de domestication et l'établissement de ranches pour l'élevage en captivité des animaux à fourrures pour leur fourrure elle-même, sont d'une origine toute récente. Une enquête faite en 1912 a révélé de nombreux cas où des animaux d'espèces variées étaient élevés en captivité pour leur fourrure. Des renards de deux espèces et de tous les genres de couleur, la mouffette, le vison, le raton, le pékan, le castor et le rat musqué furent trouvés dans les établissements d'élevage, tandis que la martre et la loutre étaient domestiquées pour leur fourrure. Dans un cas, un chat sauvage était retenu en captivité pour l'élevage, et même on a rapporté que le chat noir commun domestique était élevé pour sa fourrure sur les fermes nouvelles d'Ontario.

Quoique le rapport s'étende sur une large superficie du Canada, et embrasse de nombreuses espèces d'animaux à fourrures et autres, depuis la mouffette jusqu'au renne, son intérêt capital s'appuie surtout sur l'industrie de l'élevage des renards dans les provinces maritimes, spécialement dans l'Ile du Prince-Edouard. Des compagnies et des sociétés,

ayant un capital total de plusieurs millions, se sont formées pour l'élevage du renard noir et argenté et beaucoup essayent d'élever les animaux à fourrure, comme base de reproduction. En 1912, on a importé dans les provinces maritimes, plus de mille renards rouges et bleus, et les hauts prix persistant pour leur fourrure durant les dernières années, expliquent pourquoi l'élevage des animaux à fourrure a fait dernièrement un si rapide progrès. La valeur de la fourrure d'un renard noir de qualité choisie, s'élève de $500 à $2,500, mais la demande pour les reproducteurs a été si grande, que le prix s'est élevé à $25,000 pour un couple d'animaux reproducteurs.

L'espèce de renards qu'on trouve dans les provinces maritimes, est le *Vulpes rubricosa*, et les plus beaux renards qui soient en captivité sont, à ce qu'on rapporte, descendants de renards capturés dans l'Ile du Prince-Edouard. Quelques-uns pensent que le renard originaire d'Islande est une sous-espèce distincte, ou race géographique.

Une partie du rapport est consacrée à une discussion intéressante sur la possibilité d'obtenir à volonté des renards noirs ou argentés, par l'élevage, la fourrure de cette variété étant haut cotée, et atteignant les prix les plus élevés. Et, dans cette occasion, l'application des principes d'hérédité de Mendel vient au secours de l'éleveur de renards. On cite de hautes autorités scientifiques, y compris celle du professeur Batesen, de l'Université de Cambridge, Angleterre, et du professeur W. E. Castle, de l'Université d'Harvard, pour démontrer que la couleur noire ou argentée est "recessive" au rouge, d'après les théories de Mendel, ce qui signifie qu'on peut toujours élever des renards argentés en les mêlant à des renards rouges, suivant la méthode suivante. Les petits issus d'un premier croisement entre un renard rouge et un renard argenté, étant tout rouges, mais d'un type bâtard, des points plus noirs, jambes, museau et oreilles, il y a deux méthodes d'obtenir des pètits argentés dans la génération suivante. L'une de ces méthodes consiste à mêler ensemble les petits

du premier croisement, ce qui produit, en moyenne, un petit argenté contre trois rouges ; et l'autre, est d'accoupler un petit rouge d'un premier croisement, avec un renard noir ou argenté, quand la moitié des petits de la portée en résultant sont entièrement noirs ou argentés. Dans quelques cas, les éleveurs ont été découragés quand les petits du premier croisement sont tous arrivés rouges, et ils n'ont pas été plus loin; mais nos connaissances actuelles des lois de l'hérédité basées sur les principes de Mendel démontrent la possibilité d'élever des renards argentés à volonté, suivant des lois connues, plutôt que de se fier à une chance hasardeuse. Le professeur Batesen a même exprimé l'opinion qu'on pourrait aisément fixer une race de renards argentés.

Nous donnons les statistiques suivantes sur le nombre de renards élevés en captivité en 1912, et la vente des peaux de renards de l'Ile du Prince-Edouard, de 1905 à 1912.

1.—*Renards en captivité au Canada, en* 1912.

Province	Argentés	Croisement	Bâtards et rouges	Ranches
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard	650	150	1,000	200
Nouvelle-Ecosse	52	30	150	13
Nouveau-Brunswick	30	10	50	8
Québec	40	10	50	6
Ontario	30	40	150	14
Autres provinces et territoires	18	10	50	...
Total	800	250	1,450	241

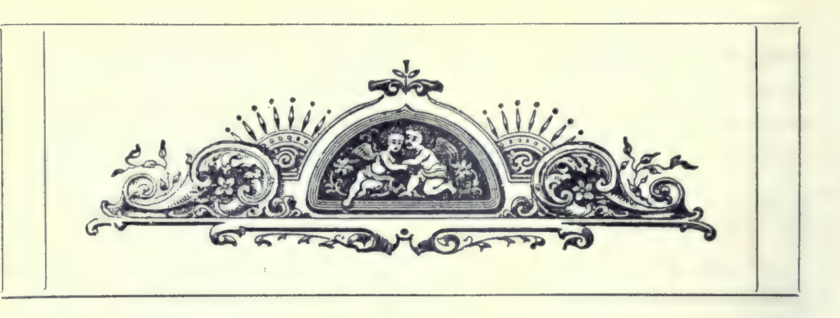
2.— ***Ventes de peaux de renards argentés, dans l'Ile du Prince-Edouard,***
1905-1912.

Année	Nombre de peaux	Valeur totale	Valeur moyenne
	nomb.	$ c.	$ c.
1905	11	5,937 33	539 76
1906	8	9,733 33	1,216 67
1907	28	22.892 80	817 60
1910	27	36,748 20	1,361 05
1911	10	10,852 67	1,085 27
1912	1	1,995 33	1,995 33
Total	85	88,159 66	......

Il n'est que juste d'ajouter que la province de Québec n'est pas demeurée étrangère à cette industrie. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler il y a quelques semaines. Nous citions alors les établissements de M. John H. Holt, au Sault Montmorency, celui de M. Beetz à *Piasthi* sur la côte nord du St-Laurent, celui de M. le curé Lavoie, à St-Joseph d'Alma, dans le Lac St-Jean..

Depuis cette date, d'autres établissements pour l'élevage des animaux à fourrures ont surgi. Mentionnons celui de Marieville, dans le comté de Rouville. Ici, une compagnie, au capital de $95,000, s'est organisée pour faire l'élevage du renard noir. Il y a enfin un établissement du même genre à Chicoutimi sous la direction de M. Méderic Tremblay.





Le Sommet du Mont McKinley

L'archidiacre Hudson Stuck, missionnaire de l'église épiscopalienne, parti de Fairbanks, dans le pays de l'Alaska, il y a plusieurs mois, pour faire l'ascension du Mont McKinley a atteint le plus haut pic du Mont le 7 juin courant, d'après une dépêche personnelle reçue à Seattle.

Voici à peu près, comme traduction, le sommaire de la dépêche :

" Expédition heureuse. Avons accompli la première " ascension complète du Mont McKinley, le 7 juin. H. P. " Karstens, R. G. Tatum, Walter Harper et moi-même, nous " sommes arrivés au sommet du pic sud, le plus élevé de " tous, par un temps clair, alors qu'il nous était possible " de calculer tous les angles des montagnes environnantes " et nous assurer que le pic où nous étions était le plus éle- " vé qui soit. Nous avons pu heureusement transporter à " cette hauteur notre baromètre, ce qui nous a permis, par " des observations régulières et celles prises à Gibben, de " fixer d'assez près l'altitude du pic.

" L'eau, nous l'avons fait bouillir à 174.9 degrés.

" L'estimation que nous pouvons faire dès maintenant " est que l'altitude du Mont est de 20,500 pieds au-dessus " du niveau de la mer.

" Il nous a été possible d'établir la trigonométrie de " plusieurs des pricipaux pics.

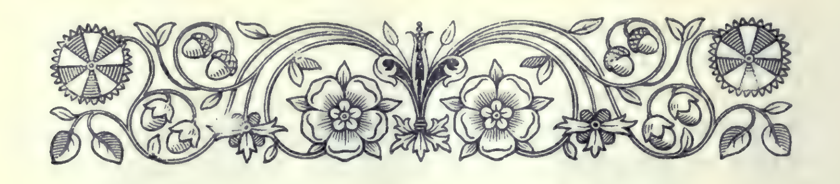
"Au moyen de lunettes marines nous avons pu voir dis- " tinctement le Mât de pavillon érigé en 1910 par l'expédi- " tion de Thomas Lloyd jusqu'au pic Septentrional, qui se " trouve être le plus bas des deux pics.

" Après avoir complété nos observations sur le som- " met, nous avons hissé le pavillon américain sur le bassin " supérieur et érigé une croix de six pieds de hauteur et " d'étendue, puis nous avons récité le *Te Deum* sur le point " le plus culminant de l'Amérique.

" La crête du nord-est est la plus accessible du sommet. " Par suite de violents tremblements de terre en juillet " 1912, les crètes les plus élevées ont été bouleversées ; voilà " ce qui a rendu notre marche difficile.

" Nous avons passé trois semaines de mauvais temps " à nous frayer un passage de trois milles dans la direction " que nous avons suivie. Voilà qui nous a retardé. Mais, " merci au bon jugement, à la fertilité de ressources, et à la " prudence de Karsten, nous avons réussi, et nous n'avons " pas eu un seul accident."





Dictionnaire des lacs et rivières de la province de Québec

B

BAIE DES ROCHERS, (rivière "de la").—Petit cours d'eau qui prend sa source dans les lacs situés en arrière de la paroisse Saint-Siméon, comté de Charlevoix, et qui vient se jeter dans la baie du même nom, sur le fleuve Saint-Laurent.

BAKER, (rivière) —Fort joli cours d'eau qui traverse les cantons Packington et Robinson, dans le comté de Témiscouata, se décharge dans le lac Meruimpticook pour de là se rendre à la rivière Saint-Jean. Il court sur un lit de sable, sans roches et sans chutes, mais n'est navigable que pour les canots. Le frêne, l'épinette blanche et le cèdre dominent dans tous les fonds de la rivière. Les lacs qui se déchargent dans cette rivière sont profonds et très poissonneux.

BALEINE, (rivière "de la").—Cours d'eau qui coule à peu près à mi-distance entre la rivière Koksoak et la rivière George, dans la partie est de l'Ungava. Elle débouche dans le fond de la baie d'Ungava. Cette rivière, d'après M. Low (1899) roule une masse d'eau égale à celle de la rivière Payne, et elle égoutte une grande superficie de terrain s'étendant vers le sud, entre les bassins des rivières Koksoak et George. Elle prend sa source dans de grands lacs à environ 200 milles dans l'intérieur. La pêche du saumon dans la partie inférieure de la rivière était autrefois une industrie rémunératrice, mais elle a diminué graduellement. Par contre, de toutes les embouchures des rivières de l'Ungava, celle de la Baleine semble être le lieu de prédilection des marsouins ou baleines blanches. On les harponne ou on les tue à coups de fusil, à marée basse. La pêche à la morue est aussi très rémunératrice à l'embouchure de cette rivière.

BALEINE, (rivière "à la").—Tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Elle prend sa source dans le lac à la Baleine. Tout le terrain environnant, d'après un rapport de l'arpenteur Damours est montagneux et inculte. Le bois se compose de sapin, cyprès et épinette. Il y a plusieurs chutes sur cette rivière, dont l'une de 50 pieds de hauteur.

BALEINE, (rivière "grande").—Grand cours d'eau de 200 milles de longueur qui sort d'un petit lac et va se jeter dans la mer d'Hudson Cette rivière fournit des cascades capables de développer des forces motri-

ces considérables. Les premières cascades se rencontrent à huit milles de l'embouchure de la rivière ; elles ont 30 pieds de hauteur et une force de 30,000 chevaux-vapeur. Dix milles plus haut se trouvent les deuxièmes cascades qui sur un parcours d'un mille forment des chûtes de 20, de 60 et de 40 pieds d'une force collective dépassant 100,000 chevaux-vapeur.

BALEINE, (Petite rivière "à la").—Ce cours d'eau placé au nord de la grande rivière à la Baleine et parallèle à cette dernière, est situé dans l'Ungava. A cinq milles environ de la mer, le cours de cette rivière fait un saut de 45 pieds et pourrait donner un pouvoir hydraulique d'une couple de mille chevaux. Six milles plus haut, une autre cascade de cent pieds de hauteur est susceptible de développer une énergie de 5,000 chevaux-vapeur.

BANC DE SABLE, (rivière).—Elle est bornée à l'ouest par une savane dénudée jusqu'à environ deux milles du lac des Brochets, dans le canton Bourget, comté de Chicoutimi et à l'est par la montagne à Cyrille. Le bois est en partie brûlé sur le parcours de cette rivière ; ce qui en reste, d'après une exploration de 1907, consiste en bouleau, sapin, épinette noire et blanche de petite dimension. La largeur moyenne de la rivière, d'après l'arpenteur Geo. Leclerc (rapport de 1912) est de 35 pieds et sa longueur de 25 milles ; on y prend du brochet à son embouchure. Il y a deux belles cascades sur le parcours de cette rivière, de son embouchure à son lac ; l'une de 45 pieds et l'autre de 65 pieds de hauteur La rivière doit son nom à un grand banc de sable que charroie la Péribonka, à son embouchure.

BARBUE, (rivière "à la").—Petit cours d'eau qui traverse la paroisse de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville.

BARLOW, (rivière).—L'un des affluents de la rivière Chibougamau, au nord-est de cette rivière, dans les cantons Blaiklock et Richardson, district d'Abitibi. M. Barlow qui a donné son nom à ce cours d'eau, est l'un des membres de la Commission qui a été chargée en 1911 de faire l'exploration minière de la région de Chibougamau.

BAS-DE-SOIE, (rivière).—Dans le canton Bergeronnes, comté du Saguenay. Dans le troisième rang de ce canton, au sud-ouest de la rivière, il n'y a, à part quelques lots ou blocs occupés, que des rochers. A l'est de la rivière le terrain est plus uni. Du côté ouest, se présente une montagne de douze cents pieds au-dessus du niveau de la rivière.

BASKATONGE, (rivière).—Affluent important de la rivière Gatineau qui prend sa source dans la lac du même nom. C'est une rivière aux courbes gracieuses et d'un cours paisible ; sa largeur, de 250 à 300 pieds, est remarquablement uniforme. L'ingénieur hydrauliste Gauvin déclare, dans son rapport de 1909, qu'elle est parfaitement navigable dans toute sa longueur, de même que le lac d'où elle prend sa source.

BATISCAN, (rivière).—Elle prend sa source dans les montagnes des Laurentides, dans le comté de Québec. Elle traverse le comté de Portneuf, angle sud-est du comté de Champlain, et se jette dans le Saint-Laurent, sur la rive nord du fleuve à la paroisse de Batiscan, 21 milles en bas de Trois-Rivières, et 57 milles en haut de Québec. Le cours de cette rivière passe dans une région montagneuse, et est interrompu par des rapides et des chutes en grand nombre. Cette rivière a 81 milles de longueur et reçoit les eaux de cent deux lacs. Elle est navigable à son embouchure sur une distance d'environ cinq milles,

jusqu'au pont du village de Ste-Geneviève-de-Batiscan. L'élévation de ses lacs, près de sa source, est de 1050 pieds au-dessus de la mer. La superficie de la vallée drainée par ce cours d'eau mesure 1,492 milles carrés dont sept pour cent est couvert d'eau.

BATISCAN, (rivière "Petite").—Petit cours d'eau dans les cantons Boucher et Polette, comté de Champlain. Il se jette du côté est dans la rivière Saint-Maurice, à deux milles en bas de la rivière aux Rats. Il communique avec la rivière Batiscan par cinq portages et quatre lacs. Bons pouvoirs hydrauliques. D'après l'arpenteur J. E. A. Gignac (1887), la vallée de la Petite Batiscan est en général assez avantageuse ; la terre est bonne quoiqu'un peu rocheuse.

BAUDE, (rivière "à").—Petit cours d'eau du canton Bergeronnes, dans le comté de Saguenay, à 3 milles de Tadoussac. Le terrain sur les deux côtés de ce cours d'eau est obstrué par des accores énormes, qui sont une suite de précipices de chaque côté de la rivière. Des montagnes dénudées et stériles forment le versant de cette rivière. On la dénomme aussi rivière du **Moulin-à-Baude.**

BAXTER, (rivière).—Ce cours d'eau du district de l'Abitibi se jette dans le lac Waswanipi.

BAYONNE, (rivière).—Dans le comté de Berthier (en haut). Après s'être enrichi de plusieurs petits cours d'eau dans le voisinage de l'église de Ste-Elizabeth, cette rivière entre dans la seigneurie de Berthier, et vient se jeter dans le Saint-Laurent, près du village de Berthier, en face de l'île Castor. Cette rivière est assez profonde et navigable sur une distance de quatre à cinq milles de son embouchure pour les bateaux chargés. Plus haut, la navigation est interceptée par des rapides et des chutes. Deux de ces chutes ont 16 pieds de hauteur. Altitude de la rivière: 177 pieds.

BEAUDETTE, (rivière).—Ce cours d'eau traverse la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et se jette dans le St-Laurent du côté sud à Gentilly, à environ 15 milles en aval de Trois-Rivières. Les rives de ce cours d'eau sont très basses dans les environs de Ste-Marie-de-Blandford.

BEAULIEU, (rivière "à").—C'est la principale branche de la grande rivière Bergeronnes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain qu'elle arrose, déclare l'arpenteur Dumais (1873) est presque tout propre au défrichement.

BEAUPORT, (rivière).—Située dans le comté de Québec. Elle prend sa source à un mille au-dessus de Charlesbourg et vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, près du village de Beauport.

BEAURIVAGE, (rivière).—Elle prend sa source dans les hauteurs qui couronnent le canton de Broughton, comté de Beauce, et vient mêler ses eaux à la rivière Chaudière à quelques arpents au-dessus de la chute de ce nom. Elle baigne les paroisses de St-Sylvestre, St-Gilles, St-Narcisse, St-Patrice, dans le comté de Lotbinière et entre dans la Seigneurie de Lauzon à St-Etienne. Non navigable. Son nom lui vient du premier seigneur de St-Gilles, Gilles Rageot, sieur de Beaurivage.

BEAUSEJOUR, (rivière).—Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. Il y a plusieurs chutes sur le parcours de cette rivière, dont l'une, d'après l'arpenteur Wm. Tremblay, a 50 pieds de hauteur. Région environnante montagneuse et impropre à la culture.

BECANCOUR, (rivière).—Après avoir pris sa source dans les cantons Broughton et Leeds, comtés de Beauce et Mégantic, cette rivière se mêle à plusieurs cours d'eau sortant des cantons Inverness, Halifax et Ireland Arrose les cantons Nelson et Somerset ainsi que le fond des cantons Stanfold et Bulstrode, dans la direction de l'est, pendant environ 46 milles, puis tourne au nord-ouest, coule l'espace d'environ 21 milles entre Aston et Maddington et va se décharger dans le fleuve St-Laurent. Cette rivière est coupée, en plusieurs endroits, par des chutes et des rapides. Citons notamment celle du Sault Rouge, à 3 milles du village de Ste-Anastasie de Nelson, qui alimente plusieurs moulins. Près de sa source, les rives de cette rivière sont assez élevées et rocheuses ; elles diminuent en élévation à mesure que l'on descend. On pêche dans cette rivière le maskinongé, le doré et d'autres poissons.

BEC-SCIE, (rivière).—Petit cours d'eau du côté sud de l'île d'Anticosti à 250 milles de Québec. On y trouve de la truite et du saumon. Forêt giboyeuse.

BEC-SCIE, (rivière).—Située sur la côte nord du St-Laurent, dans le canton Franquelin, comté de Saguenay, à trois milles à l'est de la Mistassini. A marée basse, elle est à peu près impénétrable à cause des battures de roches qui en garnissent l'entrée, mais à marée haute les petites embarcations peuvent y circuler Il y a deux chutes sur cette rivière, dont l'une atteint 25 pieds de hauteur à deux milles de son embouchure. Dans le bassin, d'après M. de Puyjalon, inspecteur de chasse et de pêche, on peut pêcher à loisir l'éperlan, la loche, sans compter la truite de mer qui y est fort belle. C'est aussi un excellent territoire de chasse. On rencontre beaucoup de bois de pulpe dans le voisinage immédiat de la rivière.

BEAUCHENE, (rivière).—Se jette dans le lac Onatchiway, au nord du comté de Chicoutimi. Il y a plusieurs rapides sur ce cours d'eau, et le bois, d'après l'arpenteur W. Tremblay (1898) comprend l'épinette noire et blanche, le bouleau et le sapin.

BEDARD, (rivière).—Située dans les cantons Labarre et Signaï, comté du Lac-St-Jean Cette rivière fournit plusieurs pouvoirs hydrauliques et offre (rapport de G. B. Du Tremblay, 1881) de magnifiques alluvions de chaque côté depuis le 7ème rang jusqu'au dixième inclusivement. Ce cours d'eau se déverse dans la Petite Décharge du Saguenay.

BELL, (rivière).—Elle prend sa source à la ligne de partage des eaux, près du grand lac Victoria, et se jette dans le lac Mattagand. Ses berges, d'après le rapport du Dr Mill, A. G. (1907), sont, en plusieurs endroits, de larges bancs de vase. Il n'y a qu'un étroit chenal au milieu de la rivière, ce qui rend difficile la navigation en canot. Cette rivière possède quelques bons pouvoirs hydrauliques, et notamment une chute de 50 pieds dont la puissance est estimée à 8,000 chevauxé vapeur. Le sol environnant peut convenir au foin, mais il est trop humide pour les patates et les céréales. Le climat est très rigoureux.

BELLAVANCE, (rivière) —Dans le comté de Champlain. L'arpenteur P. A. Landry (1888) la décrit d'un aspect montagneux, avec un sol pierreux et inculte sur ses bords. La forêt a été incendiée il y a plusieurs années ; il y a une nouvelle pousse de trembles et de bouleaux. Ce cours d'eau se jette dans la rivière du Milieu.

BELLECHASSE, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la seigneurie de Saint-Michel, comté de Bellechasse, traverse la seigneurie Saint-Valier et vient se jeter dans le Saint-Laurent.

BELLEFEUILLE, (rivière).—Ce cours d'eau désigné dans le principe sous le vocable sauvage de **Kakameonan,** sillonne les trois cantons de Royal, Roussillon, Languedoc et Privat, district d'Abitibi. Il a un peu plus de 20 pieds de largeur et une profondeur moyenne de sept pieds. Son cours est régulier, mais lent. Se décharge dans le lac Makamik. Ainsi dénommé en l'honneur du rév.. M. de Bellefeuille, Sulpicien, qui fut le premier missionnaire chargé en 1837 de la mission du lac Abitibi

BELLEISLE, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la seigneurie de Deschambault, comté de Portneuf, et se jette dans le Saint-Laurent, à Deschambault.

BELLE-RIVIERE, (rivière).—Elle prend sa source dans les lacs de Belle-Rivière, reçoit les eaux du lac Kenogamichiche, sépare les cantons Signaï et Labarre des cantons Mésy et Caron et se jette dans le lac Saint-Jean. Sa longueur est de 45 milles et sa largeur d'une centaine de pieds. Son principal affluent est la rivière des Aulnaies. Elle compte plusieurs chutes. La rivière et le lac Belle-Rivière sont des endroits favoris pour la pêche à la mouche. On y prend de la truite pesant jusqu'à sept livres.

BELVEDERE, (rivière "du").—Appelée en anglais **Lookout river** C'est un grand cours d'eau de l'Ungava qui vient du nord et qui est situé à une faible distance en amont de la Kenogamistuk. Il est divisé, dit M. Low (1893) en un grand nombre de chenaux à son embouchure par de basses battures de galets, sur lesquelles il tombe en rapides peu profonds, mais dont la pente est raide. A un mille en remontant la rivière sort d'une gorge étroite et profonde à l'entrée de laquelle il y a deux terrasses bien distinctes de 100 et de 250 pieds de hauteur. Ces terrasses sont occupées l'automne par les indigènes, pendant qu'ils guettent les troupeaux de caribous qui traversent la rivière dans le voisinage.

BELOEIL, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source en arrière de la seigneurie de Beloeil. Il reçoit les eaux d'un autre petit cours d'eau du nord-ouest et se jette dans le Richelieu en face des îles du Cerf.

BERGERONNES, (rivières).—Les "Petites Bergeronnes", rivière torrentueuse, sont à 122 milles de Québec et à 14 milles de Tadoussac, sur la côte nord du Saint-Laurent.

"Les grandes Bergeronnes" sont placées un peu plus à l'est Ce sont deux bonnes rivières à truite. Les lacs desservis par ces rivières sont assez nombreux. Le plus important est le lac des Sables, à 7 ou 8 milles de la mer. La forêt comprend bouleau, sapin, épinette. Il y a aussi de bons terrain sur les deux rives des "Grandes Bergeron-

nes". L'estuaire des Bergeronnes est quelque peu obstrué. Les bateaux plats et les yachts d'un faible tirant d'eau peuvent toutefois pénétrer dans l'une et l'autre de ces rivières à marée haute, jusqu'à une distance de trois milles. L'arpenteur Dumais signale (1872) un bon pouvoir hydraulique sur le 4ème mille des Petites Bergeronnes et une autre cascade de 200 pieds sur le cinquième mille.

BERLY, (rivière "à").—Située dans le comté de Charlevoix. C'est presqu'un rapide continu. Tout le pays environnant est montagneux et le sol pauvre. Comme bois, on y trouve de l'épinette et du melèze.

BERTHIER, (rivière).—Située dans le comté de Berthier, à 16 milles environ de la rivière Maskinongé. Non navigable.

BESSONS, (rivière "des").—ou Bessonne. Située à la hauteur des terres, au nord du canton Hackett, dans le comté de Champlain. Elle se jette dans le lac Isidore. Bon territoire de chasse.

BETHSIAMIS, (rivière).—L'une des plus importantes rivières de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Longue de 260 milles et navigable depuis son embouchure jusqu'à une distance de 36 milles en remontant. Elle se jette dans le Saint-Laurent à 67 milles de Tadoussac et à 179 milles de Québec. Cette belle rivière où le saumon abonde est la propriété exclusive des sauvages Montagnais. Les lacs qui forment ses sources sont peu profonds, mais alimentés par plusieurs petites rivières ou ruisseaux qui prennent leur origine dans la hauteur qui sépare le versant du Saguenay du grand versant du Nord. L'arpenteur G. B. du Tremblay a relevé quatre chutes dont la principale au 79ème mille a 79 pieds de hauteur. La région arrosée par cette rivière a été plusieurs fois ravagée par le feu. Il reste cependant encore beaucoup de bois propre à la fabrication de la pulpe. Les eaux de cette rivière sont très poissonneuses, disait M. Low, membre de la Commission géologique du Canada, en 1885 ; les pricipales espèces sont la truite, le poisson blanc, le brochet, la carpe, et en bas de la première chute, le saumon et la truite de mer.

BIC, (rivière "du").—Petit cours d'eau qui traverse la seigneurie du Bic, dans le comté de Rimouski et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à Ste-Cécile du Bic. A son embouchure, elle forme une petite baie dans laquelle les petits vaisseaux peuvent mouiller. Cette petite rivière prend sa source dans le lac Petit Bic, dans le 5ème rang de la paroisse St-Mathieu.

BISHOP ROGGAN, (rivière).—Petit cours d'eau placé au nord de Grosse Rivière, dans l'Ungava, et qui se jette dans la baie James. Ce nom étrange donné à la rivière, serait d'après M. Low, (1886) une corruption du mot sauvage **pichipoulan** signifiant réservoir pour le poisson. Tout le pays situé entre ce cours d'eau et la Grosse rivière n'est qu'une longue chaine de collines d'une hauteur variant en 50 et 200 pieds.

BLACK, (rivière "à ").—Située du côté ouest de la Péribonka, à environ 25 milles plus bas que les fourches de cette rivière. Ce cours d'eau a une largeur de 15 à 20 pieds et une profondeur d'un pied. Il se déverse dans la Péribonka par une chute en forme d'entonnoir d'environ 200 pieds de hauteur. L'arpenteur Geo. Leclerc a fait rapport (1912) que cette rivière était remplie de petites truites de huit à dix

pouces de hauteur et que les environs constituaient un bon terrain de chasse où l'on voit l'ours, le renard, la loutre, le vison, la martre, le lièvre, la perdrix, le loup-cervier, le canard.

BLANCHE, (rivière).—Elle traverse le canton Matane, dans le comté du même nom et se jette dans le fleuve St-Laurent, à Saint-Ulric de Matane, à environ 26 milles à l'est de Métis et 9 milles à l'ouest de Matane. Truite de mer.

BLANCHE, (rivière).—L'un des tributaires de la rivière Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa largeur moyenne est de 40 mailles et sa profondeur de trois pieds dans les hautes eaux et de 15 pouces dans les basses eaux. Ses berges sont de quatre à cinq pieds de hauteur, et l'on trouve du poisson dans tous les lacs qu'elle égoutte. Le terrain qu'elle arrose est inégal et souvent rocheux, et couvert de taillis de cyprès, d'épinette et de bouleaux.

BLANCHE, (rivière).—Située au nord-est du canton Bégin, dans le comté de Chicoutimi. C'est un tributaire de la rivière des Aulnets. Son cours, très rapide depuis le lac Tshitagama jusqu'au lac de Travers, est signalé par quelques chutes très éloignées. Le débit de cette rivière est peu considérable. Cette rivière est encaissée dans des montagnes de cinq cents à huit cents pieds de hauteur, depuis le lac Tshitagama jusqu'au lac de Travers. Elle contient de la truite en abondance, mais celle-ci ne dépasse pas sept pouces de longueur. Boisée principalement en bouleau et en épinette noire.

BLANCHE, (rivière).—Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à sept milles seulement de la rivière Laval. Cette rivière, quoique très irrégulière, coule sur un terrain moins montagneux que celui de la rivière Laval ; la contrée n'est légèrement qu'onduleuse. Elle est bordée de forêts riches en épinette et en pin rouge, jaune et blanc

BLANCHE, (rivière).—Elle prend sa source en arrière du canton de Kildare et entre dans la troisième concession du canton Rawdon, comté de Montcalm, où elle se réunit à la branche nord-est de la rivière Rouge.

BLANCHE, (rivière).—Elle prend sa source dans un lac du canton Lathbury, dans le comté d'Ottawa et forme deux bras qui traversent le canton Mulgrave et écoulent leurs eaux dans un grand lac, au sud du canton Lochaber, appelé **Lac Blanche** et renfermant un bon volume d'eau limpide. Cette rivière fournit quelques bonnes places de moulin. La forêt se compose de bois franc ; l'érable et le bouleau y dominent. C'est un cours d'eau flottable ; il se jette dans l'Outaouais, à un demi-mille à l'ouest du village de Thurso.

BLANCHE, (rivière).—Petit cours d'eau du comté de Maskinongé qui prend sa source au lac Thomas, dans le canton Huntertown et qui se divise en deux branches, l'une d'elles allant rejoindre la rivière Maskinongé et l'autre allant se perdre dans le lac Blanc.

BLANCHE, (Petite rivière).—Elle prend sa source en arrière du cinquième rang de Buckingham, entre dans le canton Templeton et vient se jeter dans l'Outaouais à l'extrémité sud-ouest du canton Buckingham.

BLEUE, (rivière).—Cette rivière, ainsi que ses deux branches, prennent leurs eaux dans le canton Armand, traversent les cantons Estcourt et Cabano, dans le comté de Témiscouata et viennent se jeter dans la rivière Saint-François. En certains endroits, cette rivière a beaucoup de courant et toutes ses branches peuvent fournir des pouvoirs hydrauliques. La terre, sur chacune de ses rives ainsi que sur celle de ses affluents, est d'une qualité supérieure. L'orme et le peuplier abondent. On prend de la truite dans cette rivière. L'arpenteur D. W. Mill (rapport de 1909) fait remarquer que la vallée de cette rivière est généralement large et que les berges sont peu élevées, sauf dans le voisinage de la ligne centrale, dans le 8ème rang, où le terrain prend un aspect particulièrement sauvage et accidenté ; là, la rivière se trouve encaissée dans des rives élevée et abruptes.

BLEUE, (rivière).—Tributaire situé à l'ouest de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le rapport de l'arpenteur J. W. D'Amour, (1890) constate que le terrain ici est montueux et inculte, et que le bois se compose de cyprès, sapin, bouleau et épinette.

BLEURIE, (rivière).—Ce petit cours d'eau prend sa source dans un lac du comté de Saint-Jean, et vient tomber dans la crique Jackson, presqu'en face de l'Ile-aux-Noix.

BLONDELLE, (rivière).—Petit cours d'eau, tributaire du Saint-Laurent, situé dans la paroisse St-Joachim, comté de Montmorency. Cette rivière est navigable pour les petits voliers employés au commerce de bois dans cet endroit.

BLOUIN, (rivière).—Petit affluent de la rivière aux Outardes sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. Paul Blouin, Surintendant du service forestier, au ministère des Terres et Forêts. Cette nappe d'eau a 9 milles de longueur.

BOISBOUSCACHE, (rivière).—Elle traverse le canton Bégon, dans le comté de Témiscouata et le canton Bédard, dans le comté de Rimouski. Assez bien boisé sur les rives.

BOISCLAIR, (rivière).—Petit cours d'eau qui sillonne la paroisse Saint-Edouard, dans le comté de Lotbinière. Il reçoit les eaux de plusieurs petits ruisseaux et va se réunir à la rivière du Chêne.

BOISVERT, (rivière).—Dans le comté de Chicoutimi. Son parcours est presque partout en rapides et en cascades depuis son embouchure, au lac Kenogami, jusqu'à une distance de 34 milles. Elle est bordée de montagnes de 150 pieds à 200 pieds de hauteur depuis son embouchure jusqu'à environ six milles vers sa source ; à partir de cet endroit jusqu'à environ trente milles, les montagnes s'éloignent de la rivière et en plusieurs endroits, le terrain est plan ou vallonneux. Ces montagnes sont de formation granitique, et d'après l'arpenteur J. Maltais, (1894), les terrains plans ou vallonneux se trouvant dans les environs de la rivière, sont de terre jaune et recouverts d'une couche de terre noire. Ces terrains, de même que ceux arrosés par les affluents de cette rivère, sont bien boisés en bois de commerce, tel que bois de pulpe, épinette blanche, rouge et bouleau. Très poissonneux.

BOITEUSE, (rivière).—Affluent de la rivière Shipshaw, situé à environ cinquante milles de son embouchure, du côté nord-ouest, dans le comté de Chicoutimi. Il traverse plusieurs lacs dont les principaux, le lac Vert et le lac des Iles, ont 16 à 18 milles de circonférence. Cette rivière, peu profonde, a un cours rapide. Une chûte de 20 pieds de hauteur se rencontre près de son embouchure et peut produire une force motrice assez considérable. L'arpenteur J. Maltais (1903) signale du beau bois de commerce sur cette rivière et les lacs qu'elle traverse. L'épinette noire et le sapin s'y trouvent surtout en grande quantité. La rivière comme les lacs sont poissonneux ; on y pêche le brochet, le poisson blanc et la truite qui y est très grosse La région est également giboyeuse. Les caribous s'y rencontrent en nombreux troupeaux, puis le vison, la loutre, le renard, le pécan, le loup-cervier et le castor.

BONAVENTURE, (rivière).—Cette grande rivière aux eaux cristallines sillonne les cantons de Hamilton et de Cox, dans le comté de Bonaventure, et va se jeter, après avoir fourni une course de 70 milles, dans la baie des Chaleurs, à cinq milles en amont du village de New-Carlisle. Le volume d'eau de cette rivière est considérable et sa largeur varie entre 70 à 100 verges dans la partie avoisinant son embouchure. Elle reçoit par ses deux rives les eaux de plusieurs affluents considérables et prend sa source dans la région montagneuse de l'intérieur de la Gaspésie. La vallée qu'elle arrose est composée en bonne partie de terre arable et est richement boisée d'épinette, de cèdre et de pin. Le cèdre y est de première qualité et tout aussi en abondance que l'épinette. La Bonaventure est en outre l'une des plus belles rivières à saumon et à truite du comté. On y prend des saumons d'un poids variant de 12 à 35 livres.

BOSSE, (rivière).—Petit affluent de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en l'honneur de feu Mgr O. Bossé, ancien préfet apostolique de la Côte-Nord et du Labrador canadien, (1882).

BOSTONNAIS, (rivières).—La Grande et la Petite Bostonnais sont deux tributaires du Saint-Maurice. La grande Bostonnais, d'une longueur de 55 milles, prend sa source au lac Najualand, comté de Québec et borde une série innombrable de lacs remplis de truite. Avant de se jeter dans le St-Maurice, cette rivière forme une belle chute de 200 pieds de hauteur. Sur une partie de la petite Bostonnais et sur le grand lac Wayamack, des chantiers, d'après le rapport de l'arpenteur J. E. A. Gignac, (1892) ont été faits partout et le jeune bois consiste en épinette, pin et bouleau. Dans la vallée de la Grande Bostonnais, les terres sont meilleures que sur la Petite Bostonnais et les montagnes assez éloignées Ces rivières doivent leurs noms à un métis venu des Etats-Unis pour s'établir ici et qu'on appelait pour cette raison **Bostonnais.**

BOUCHARD, (rivière).—Dans le canton Radnor, comté de Champlain. Cette rivière, longue de 7 milles et deux tiers, avec quatre chutes, prend sa source aux lacs Bouchard et Solitaire et se jette dans le Saint-Maurice. M. A. P. Low a trouvé près du lac Bouchard (1892) du minerai ferrugineux avec une certaine proportion d'acide titanique.

BOUCHER, (rivière).—L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur

Duberger (1888) cette rivière est entourée de montagnes de 300 pieds de hauteur et boisée en épinette, sapin, bouleau et cyprès.

BOULEAUX, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac Bouleau, dans la seigneurie de Rioux, comté de Rimouski, et va se déverser dans la rivière Boisbouscache, après avoir traversé les 2ème et 3ème rangs du canton Bégon, comté de Témiscouata.

BOULEAU, (rivière "au").—Cours d'eau d'une longueur de 47 milles placé à 350 milles de Québec, sur la rive nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après le rapport de l'arpenteur C. E Duberger (1892), le sol, composé de terre jaune, est de bonne qualité. L'épinette, d'un diamètre de 15 à 30 pouces, constitue la principale essence forestière. Cette rivière renferme beaucoup de truite et un peu de saumon. Le gibier de mer s'y trouve aussi en quantité.

BOULEAU, (Petite rivière "au").—Principal tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. L'arpenteur Duberger (1892) dit que cette rivière est entourée de montagnes d'une hauteur de 100 à 150 pieds et boisées de sapins, d'épinettes et de bouleaux.

BOULEAUX, (rivière "des").—Petit cours d'eau tributaire de la rivière Sault-au-Cochon, comté de Saguenay, placé au 65ème mille de cette dernière. Cette rivière, bordée de rochers escarpés, descend (rapport de P H. Dumais, A. G., 1872) vers le Sault-au-Cochon par un courant précipité et de chute en chute. Le long de la rivière est boisé de gros bois, tel qu'épinette, bouleau, tremble, sapin, etc.

BOUTEILLE, (rivière).—Tributaire de la rivière Mattawin, région du Saint-Maurice. Le terrain environnant est sableux avec de l'épinette et du cyprès.

D'autre part, les contours du lac à la Bouteille, qui est la source de la rivière, sont rocheux.

Le lac Bouteille qui est une jolie nappe d'eau se trouve située dans le canton Masson, comté de Maskinongé et se décharge dans la rivière du même nom.

BOYER, (rivière).—Elle prend sa source à Saint-Henri, comté de Lévis et vient se jeter dans le Saint-Laurent entre les paroisses St-Michel et St-Valier. L'abbé A. Gosselin est porté à croire que le nom de cette rivière lui fut donné par les premiers colons français désireux de perpétuer la mémoire du fameux chirurgien Boyer, de Rouen.

BRADOR, (rivière de la baie).—Placée dans le fond de la baie du même nom, sur la côte nord du golfe St-Laurent, dans le canton de l'Archipel Blanc-Sablon. Elle sort d'un lac de bonne dimension très rapproché de la mer. M. de Puyjalon la signalait en 1901 comme étant très riche en truite et assez bien pourvue de saumons.

BRECHE-A-MANON, (rivière).—Située dans le canton Percé, comté de Gaspé. Ce cours d'eau, d'une largeur de trente mailles, coule au fond d'un ravin d'une profondeur de 90 pieds. Le sol, dans les environs, est uni et propre à la culture.

BROADBACK, (rivière).—Située dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Partant de la partie nord du lac Long, cette rivière, dit M. R Bell, C. G. (1900), interceptée par plusieurs rapides, suit une course de 16 milles et tombe du côté est du lac Evans ; puis continuant sa route à travers le lac Sandy, elle descend vers la baie de Rupert. Ses principaux affluents sont la rivière Natwakamisi, la rivière Mauvaise, et la rivière Waswagami.

BROCHET, (rivière "au").—L'un des tributaires de la rivière Betshiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Après un parcours de deux milles, on rencontre, dit l'arpenteur de Courval, (rapport de 1905) une série de chutes et rapides qui se continuent jusqu'au Grand lac Brochet. Les berges de la rivière et du lac sont formés de montagnes assez hautes, mais accessibles. La forêt qui est facilement exploitable, se compose d'épinette, de sapin, de bouleau, et de tremble de huit pouces de diamètre. Cette rivière , ainsi que les lacs situés sur son parcours, sont peuplés de brochets et de carpes d'une taille assez respectable. On y rencontre aussi beaucoup d'animaux à fourrures.

BROCHET, (rivière).—Tributaire de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau Il y a plusieurs rapides sur ce cours d'eau qui traverse, d'après l'arpenteur de Courval (1905), un terrain accidenté, rocheux et sablonneux. La forêt comprend de l'épinette, du sapin, du bouleau et cyprès.

BROCHU, (rivière).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à quatre milles de la rivière Marguerite. Son embouchure est très large, écrit l'arpenteur C. E. Lemoine (1909) et est entourée de hautes dunes de sable. Il n'y a aucun havre propice, même pour les petits vaisseaux. Cette rivière offre un volume d'eau assez considérable, mais au bout d'un mille, elle se partage en deux branches dont la plus considérable est la branche-ouest. Les rives sont bien boisées de gros bois d'un pied de diamètre en moyenne, bouleau, merisier, épinette et sapin ; il y a aussi beaucoup de bois de pulpe.

BRULE, (rivière).—Dans le comté du Lac-St-Jean. Elle déverse ses eaux dans la Grande Péribonka, et depuis son embouchure jusqu'à ses premiers affluents, à part les lacs et les élargissements, n'offre que des rapides. Le terrain est cultivable, à certains endroits, d'après l'arpenteur E. Fafard (1894), le sol se composant de sable mélangé d'un peu de terre calcaire. On a fait autrefois, dans cette région, une grande quantité de pin et d'épinette, mais depuis le grand incendie du Saguenay, en 1870, ces terrains n'offrent plus aucune ressource. On pêche dans la rivière du brochet et de la ouananiche et la chasse dans les environs y est bonne selon un rapport de G. Leclerc, A.-G. (1912) On y voit l'ours, le renard, la loutre, la martre, le vison, le lièvre la perdrix, la belette, etc.

BRULE-NEIGE, (rivière).—Tributaire de la Mistassibi, au nord du Lac St-Jean. Il a 50 milles de longueur et 125 pieds de largeur. L'arpenteur A. Lamarre qui en a fait le relevé (1913) dit qu'il est canotable depuis sa source. La partie supérieure est assez bien boisée.

BULLET, (rivière).—Petit affluent de la rivière Clyde, dans le comté de Mégantic. Il prend sa source dans le canton Ireland.

(A suivre.)

Chronique géographique

—

L'expédition de Stefansson.—Aux dernières nouvelles, l'explorateur Vilhjamur Stefansson avait laissé Seatle le premier juillet 1913 pour se rendre à Moose, dans l'Alaska et là s'embarquer sur le vaisseau canadien, le *Karluk*, avec les quinze savants qui forment partie de l'expédition arctique.

Stefansson entend explorer la région située entre l'Alaska et le Pôle et chercher s'il y existe des terres. S'il s'en trouve, elles doivent être inhabitées, et en supposant qu'elles le soient, ce ne peut être que par des Esquimaux.



Honneurs au découvreur du Pôle Nord.—La Société de Géographie de Paris a donné une brillante réception au mois de juin dernier à l'amiral Peary, le découvreur du Pôle Nord. On lui a fait remise, à cette même séance, de la grande médaille d'or de la Société.

De son côté, le comité France-Amérique lui a offert un banquet qui a été présidé par M. Barthou, président du Conseil.

Au dessert, le général Brugère a souhaité la bienvenue à l'amiral Peary qui a fait preuve, a-t-il dit, d'une hardiesse, d'une endurance et d'une opiniâtreté qui lui ont valu l'admiration du monde entier.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis a remercié le peuple français de son amitié pour les Etats-Unis.

M. Barthou a rappelé le voyage qu'il fit en Amérique avec la mission Champlain, il y a 14 mois et au cours duquel il fit la connaissance de l'amiral Peary.

"Je connais, a poursuivi le président du Conseil, l'importance de sa découverte et sa valeur et quelle contribution intéressante elle apporte à la science, mais je sais aussi et surtout les qualités de vaillance, de courage, de méthode de l'amiral, qui a su faire d'un revers une étape, et d'une défaite une expérience."

M. Barthou, a ajouté:

"En lisant le récit de la découverte du pôle dans l'intéressant ouvrage qu'en a fait le vaillant explorateur, j'ai compris toutes les qualités déployés par l'amiral.

"On a dit qu'il faut craindre l'homme d'un seul livre, pour moi, j'admire l'homme d'une seule idée qui a su, vingt-cinq années durant, tendre vers le même but."

Après avoir dit que, de toutes les acclamations qui ont salué l'amiral, ce sont celles qu'il a entendues en France qui l'ont de beaucoup le plus touché, car elles sont la consécration définitive de sa gloire. M. Barthou a terminé en levant son verre à la santé et à la gloire de l'amiral et du peuple américain.

L'amiral Peary, qui s'exprime en anglais, a remercié en quelques mots, puis il a retracé, aux applaudissements de la salle, sa marche vers le pôle.

Quelques jours auparavant l'amiral Peary avait été reçu par le président de la République qui lui a remis la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.



Le coût du canal de Panama.—La longueur totale du canal de Panama, depuis les fonds de 12 mètres dans l'océan Atlantique jusqu'aux fonds de 12 mètres dans l'océan Pacifique, est de 50 milles, exactement la moitié de la longueur du canal de Suez.

Quand cette grande oeuvre sera achevée, écrit M. Quellenec, ingénieur-conseil de la compagnie du canal de Suez, elle représentera une excavation de quelque 170 millions de mtres cubes.

La dépense faite par le gouvernement des Etats-Unis pour achever le canal est énorme ; elle est évaluée actuellement à 375 millions de piastres. Avec les travaux imprévus et les fortifications, pour lesquelles le gouvernement des Etats-Unis se propose de dépenser 20 millions de dollars, elle atteindra vraisemblablement 400 millions de piastres.

D'autre part, un spécialiste, M. Emery Johnson, calcule qu'en 1915 le canal de Panama aura un trafic de 10,500,000 tonnes.

***

La production des huîtres aux Etats-Unis.—M. H. Smith, commissaire des pêcheries aux Etats-Unis, estime à plus de 42 millions de boisseaux la récolte des huîtres dans le monde entier. Cela représenterait une valeur de $25,-000,000.

De ce montant total, le même statisticien dit que la part des Etats-Unis est d'au moins 88 pour cent quant à la production et de 69 pour cent quant à la valeur.

La France ne viendrait qu'en deuxième lieu comme pays producteur de l'huître.

Il est assez intéressant de noter le fait que la culture des huîtres se pratiquait en Chine et en Italie, il y a 2,000 ans.

Aux Etats-Unis, les principaux Etats où la culture de l'huître est en honneur sont Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey, Maryland, Virginie et la Louisiane. La Virginie en produit à elle seule plus de 6 millions de boisseaux par année. Viennent ensuite le Maryland et le Connecticut.

***

Les pilotes du Saint-Laurent.—M. E. Gérardin consacre un article, dans la revue *France-Canada,* aux Pilotes du Saint-Laurent.

Il rappelle que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la profession de pilote était restée complètement libre. Tout pêcheur de la rive pouvait s'offrir à guider les bateaux montant ou descendant le fleuve, et réclamer, pour ses services, les plus fantaisistes rétributions.

Le 30 avril 1788, on songea pour la première fois à régler le pilotage, de façon à empêcher les abus dans le port de Québec.

De 1797 à 1849 de nouveaux statuts restreignirent la liberté individuelle des pilotes, tout en élargissant l'autonomie de leur groupe professionnel.

Un statut du 25 mars 1805 délègue le pouvoir de réglementer le pilotage à la "Maison de la Trinité de Québec." Cette assemblée comprenait 9 membres, appartenant à des professions maritimes, parmi lesquels le "maître du havre" et le "surintendant des pilotes".

Mais c'est en 1860, par un acte de la législature, que fut constituée définitivement la corporation des pilotes. Cet

acte règle encore aujourd'hui en principe la situation juridique de la corporation des pilotes, à laquelle furent transférés tous les pouvoirs jadis exercés par la Maison de la Trinité. Les pilotes eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs représentants librement choisis, délivrent le brevet de capacité qui ouvre l'accès de la profession.

Cette autonomie dont elle jouit a permis à la corporation de maintenir ses traditions avec un jaloux exclusivisme.

M. Gérardin fait remarquer en plus que la corporation des pilotes tend à se recruter dans un nombre de familles toujours plus restreint. Le père considère sa place comme un fief ; il fait de ses fils ses élèves et ses héritiers. Sur 103 pilotes et apprentis, la liste officielle nomme 30 Lachance. Ces familles entièrement dévouées à la même tâche entretiennent d'étroits rapports mutuels et, particulièrement, arrangent entre elles le mariage de leurs rejetons.



Les derniers Negritos.—L'*Océanie Française* rapporte qu'un certain nombre de savants américains viennent d'adresser une pétition au Congrès de Washington pour demander que des mesures de protection soient prises en faveur des Negritos des Philippines dont la race est menacée d'extinction.

Ces négritos étaient disséminés autrefois dans une importante partie de l'Extrême-Orient notamment dans la péninsule de Malacca. Aux Philippines, ils furent les seuls habitants de l'archipel, à une époque d'ailleurs fort éloignée.

Il ne reste actuellement que 25,000 Negritos aux Philippines, et encore les quatre cinquièmes d'entre eux ne seraient-ils pas de race pure, mais d'un type complètement modifié par des croisements divers. Les 5,000 Negritos de race pure sont de parfaits sauvages, d'une intelligence extrêmement rudimentaire et menant une vie purement animale.



Dans le Far West.—Le Bulletin de la Société de Géographie de Lille consacre une étude très documentée au Far West. Cette étude est sous la signature de M. A. Demangeon, professeur de Géographie à la Sorbonne.

Le distingué géographe prélude ainsi :

"Au delà des Grands Lacs, au-delà de Duluth, vers l'Ouest, c'est bien jusqu'au Pacifique un pays nouveau qui commence. Nous sommes dans le Far West, dans l'Extrême Ouest, nom bien mérité puisque près de 2,000 kilomètres séparent New York de Duluth et que pour gagner le Pacifique il y en a encore 2,500. Ici tout dérange nos conceptions d'Européens ; nous sommes d'un pays très petit et très vieux et nous entrons dans un pays très grand et très jeune. Tout est ici sur une échelle immense, sur d'énormes dimensions. Voici par exemple à l'Ouest du Mississipi des plaines infinies, sans arbres, plats, monotones, avec les champs de blé du Minnesota et du Dakota ; elles durent pendant 1000 km. Voici, au delà, les Montagnes Rocheuses ; vous en avez pour 500 km. Voici, au delà encore, dans l'Orégon, des coulées de lave ; vous songez à l'Auvergne, naturellement. Quelle misère ! La lave couvre ici des étendues grandes comme la France.

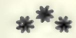
Et puis, ces régions immenses s'ouvrent à peine à la vie. Mais avèc quelle fièvre, quel débordement, quelle ampleur la vie s'y épanouit !"



La paroisse St-Pierre du lac Matapédia.—Cette paroisse, fondée en 1889, est située dans le comté de Matane, sur la route de l'Intercolonial.

C'est une des paroisses les plus florissantes de la vallée de la Matapédia. Elle est forte aujourd'hui d'une population de 1900 âmes et renferme des sciéries très importantes.

Jusqu'à ces derniers temps, on la désignait assez souvent du nom de son bureau de poste, *Cedar Hall.* Les citoyens de l'endroit, obéissant à un bon mouvement, se sont élevés contre cette appellation baroque et le nom de *Cedar Hall* a été changé en celui de *Val-Brillant,* en l'honneur du premier curé de l'endroit, M. l'abbé Pierre Brillant (1889-1911).



Conférences sur le Canada.—Dans les dernières semaines de juin, M. Edouard Montpetit, professeur à l'Université Laval de Montréal, a donné à Paris deux conférences : la

première sous la présidence de M. Louis Madelin, *Les survivances françaises au Canada,* la seconde, sous la présidence de M. E. Lamy, *L'avenir des relations entre la France et le Canada.*

Ces conférences avaient été organisées par la section du Canada du Comité France-Amérique et l'association de la *Canadienne.*

D'autre part, devant la *Société Bretonne de Géographie* de Lorient, M. de Marqueissac, commissaire pricipal de la Marine française, a donné une conférence sur les îles du Cap-Breton, du Prince-Edouard et d'Anticosti.

Le conférencier a fait remarquer que l'importance de ces îles du Saint-Laurent était très grande au XVIIIe siècle, plus grande qu'aujourd'hui même, malgré les progrès économiques qu'elles ont réalisé. C'était le temps où la France possédait le Canada, et où les Anglais, maîtres de Terreneuve et de l'Acadie, en surveillaient l'entrée. Louisbourg était alors la plus importante station navale sur la côte de l'Atlantique, et les Anglais lui firent subir deux sièges, en 1744 et en 1748 qui se terminèrent par sa chute.

M. de Marqueissac paraît heureux de dire que les anciens colons ont été remplacés par d'autres colons français du Canada et que l'on continue à parler au Cap-Breton et à l'île du Prince-Edouard le vieux langage de nos aïeux, avec l'accent traînant de la Normandie, d'où ces colons étaient originaires.



....*La crise sardinière en Bretagne.*—Le Bulletin de la Société bretonne de Géographie consacre à cette industrie qui s'en va périclitant une longue étude.

L'auteur, M. Al. Legrand fait remarquer tout d'abord que de temps immémorial la pêche de la sardine a été un des principaux revenus de la mer. Pline en fait déjà mention dans son *Histoire Naturelle* et certaines chartes des ports bretons du Moyen Age la signalent comme une ressource appréciable. De nos jours, elle compte en moyenne pour 12 millions et demi de francs.

L'industrie des conserves s'étend sur tout le littoral de l'Atlantique, de Camaret à la frontière espagnole, mais c'est en Bretagne qu'elle a le plus d'importance. Depuis la crise ouverte en 1902 par une série de mauvaises années de pêche

elle ne cesse de décliner et la voilà peut-être à la veille de disparaître de cette région. Ce serait un vrai désastre pour les populations de nombreux ports bretons. Là se trouvent en effet les deux tiers des établissements. Ils aident à vivre 20,000 marins pêcheurs, montant 3,700 bateaux et un personnel de plus de 30,000 personnes, ouvrières, soudeurs et employés divers attachés au service des usines.

On a fait en ces derniers temps appel au gouvernement pour trouver une solution à cette crise sardinière, mais cette solution n'est pas encore trouvée et il y a peu d'espoir qu'elle le soit.

***

Conférence sur Saint-Malo.—Le Bulletin de la Société Bretonne de Géographie nous apporte le compte-rendu d'une conférence de M. Herpin sur la Côte d'Eméraude et plus spécialement sur St-Malo.

"S. Malo était autrefois le port par excellence des corsaires. Ils avaient des chantiers de construction et de réparation très bien agencés et donnaient aux navires de commerce de la Hollande et de l'Angleterre une chasse incessante. Duguay-Trouin, le plus célèbre de tous, leur a infligé des pertes énormes, qui se chiffrent par dizaine de millions. Sous le premier Empire, Surcouf égala presque sa réputation. S. Malo vit toujours aux dépens des Anglais, mais les procédés ne sont plus les mêmes. C'est par le commerce des pommes de terre, du beurre, des oeufs et de la volaille, qu'il leur tire leur argent. La prospérité commerciale de S. Malo date de 1848. Les débuts furent pénibles. Les Malouins, dit M. Herpin, aiment à prendre, comme de bons corsaires, mais pas à donner. Lors des premières expéditions de légumes, la population s'insurgea et jeta à l'eau les cargaisons déposées sur le quai. La garde nationale eut bien de la peine à calmer cette effervescence. Aujourd'hui, les armements pour Terreneuve sont, avec les exportations, la principale source de bien-être."



Notre population rurale.—D'après une récente statistique officielle, la population rurale de la province de Québec est montée de 992,667 qu'elle était en 1901 à 1,032,618 en 1911.

La superficie en terres occupées en 1911 était de 15,-576,809 acres contre 14,444,175 acres en 1901.

En prenant la superficie totale des terres dans la province à la date du dernier recensement, il n'y avait que 7.12 pour cent occupé comme terrain agricole.

Le nombre de fermes ou terrains agricoles en exploitation en 1911 était de 97.63 acres contre 95.90 en 1901.



Le Transcontinental australien.—L'Australie suit l'exemple donné par le Canada. Elle aura, elle aussi, son Transcontinental. On vient en effet de commencer les travaux d'une ligne ferrée, qui traversera d'ouest en est toute l'Australie de Kalgoorlie à Port Augusta. Ce chemin de fer se reliera aux réseaux de Victoria, de la Nouvelle Galles du Sud et du Queensland ; il permettra de franchir une distance totale de 6000 kilomètres. La ligne coûtera plus de 90 millions : l'Australie fournit les matériaux et la main d'oeuvre, les rails seuls sont importés d'Angleterre.

On peut prévoir que ce chemin de fer jouera un rôle considérable dans le développement économique de l'Australie.



La culture du riz.—*La Quinzaine Coloniale,* dans un mémoire très documenté sur la culture du riz, dit que le riz est la base de l'alimentation de 602 millions d'habitants en Asie, de 28 millions en Afrique et de 10 millions aux Antilles et dans l'Amérique du Sud.

Les champs de riz occupent un étendue de 180,270,000 d'hectares et produisent 102,000,000 de tonnes.



Commerce du Japon.—Le Japon est en plein progrès au point de vue commercial, comme il l'était déjà au point de vue militaire.

Pour l'année 1912, ses exportations se sont élevées à 572,637,000 yen—(le *yen* équivaut à 50 sous)—et ses importations à 636,064,000 yen.

Ce sont les Etats-Unis qui constituent le plus grand marché du Japon. Vient ensuite la Chine.

Le Canada n'a exporté au Japon, en 1912, que pour 2 millions de piastres de marchandises.

Bureau Géographique.—Par une loi spéciale, l'Etat de New York vient de créer un bureau géographique composé de cinq membres. La tâche principale de ce bureau est de déterminer et d'établir la forme étymologique et historique des noms de lieux de l'Etat.

D'après cette même loi, nulle corporation, nul individu n'a le droit d'imposer un nom de lieu sans le consentement ou l'approbation du bureau.

On peut voir par là qu'on attache un peu partout de l'importance à cette question de noms géographiques que nous, Canadiens, nous avons trop longtemps dédaigné.



Ancien dictionnaire de la Nouvelle-France.—M. A. Léo Leymarie, publiciste français nous annonce la trouvaille d'un dictionnaire de géographie de 1726, où au tome III, se trouvent quelques feuilles sur la Nouvelle-France.

Cet in-folio ne porte pas de nom d'auteur, mais on l'attribue généralement à Claude Marin Saugrain, qui aurait obtenu l'autorisation de le publier dès 1723.

M. Leymarie a communiqué ces feuilles, pour publication, à notre confrère de l'*Avenir du Nord,* St-Jérôme, Terrebonne.



Noms de gares sur le Transcontinental.—Les officiers du Transcontinental canadien ont baptisé près de 200 gares qui doivent être installées le long du nouveau chemin de fer.

Les noms donnés sont plus ou moins appropriés.

Un certain nombre d'entre eux—comme *Kaka-Méo, Lake Spirit, Hurricanaw,* etc.—ont même soulevé des protestations dans la presse.

Il est évident que le choix de ces noms n'est pas heureux et que les officiers du Transcontinental auraient beaucoup mieux fait de suivre le conseil donné par la Commission de Géographie de Québec qui suggérait de donner aux gares nouvelles les noms même des cantons traversés par la voie ferrée. C'eut été le moyen d'éviter bien des noms baroques et de ne pas se placer dans la nécessité de couper des mots sauvages en deux parties, comme cela est arrivé pour *Kakameonan* et d'autres.

En toute justice cependant, nous devons dire que les autorités du Transcontinental n'ont pas infligé également des noms barbares à toutes les parties du pays par lesquelles doit circuler le nouveau chemin de fer. Pour ce qui concerne par exemple la région de Québec, les noms imposés aux gares sont pour la plupart des noms historiques français, avec par-ci par-là quelques noms d'hommes publics. Ces dernières dénominations avaient été communiquées au préalable à la Commission de Géographie de Québec et revisées par elles.

Nous ne sommes pas prêt non plus à admettre que le Transcontinental devait rayer complètement de sa nomenclature, tout nom sauvage, quelqu'il fut. Il a bien fait, à notre avis, de garder le vocable *Harricana* qui est euphonique et qui désigne au reste la plus grande rivière de toute cette région. Seulement, il importe d'orthographier ce nom, comme il doit l'être, *Harricana,* et non *Hurricanaw.*

Les autorités du Transcontinental ont été beaucoup moins heureuses dans le choix de certains noms anglais ou allemands dont elles ont décoré certaines gares du district de l'Abitibi. Ces dénominations ne comportent aucune signification pour nous et sont absolument déplacées dans les centres où l'on travaille spécialement à faire de la colonisation française.



Rapprochement de distances.—Les principaux ports canadien du Pacifique s'attendent à profiter largement, pour l'expansion de leur commerce de l'ouverture du canal de Panama. Comme on l'a déjà dit, du reste, la Colombie-Britannique et les provinces de l'Ouest vont se trouver en contact plus immédiat avec les marchés européens déjà exploités.

Cette nouvelle voie—le canal de Panama—rapproche en effet sensiblement les distances entre les ports de l'Atlantique, européen et américains, et Vancouver et Victoria dans la Colombie Anglaise. On peut en juger par les calculs suivants indiquant les distances en milles marins:

A	De Liverpool via		De Hambourg via		De New York via		De St. Jean. N. B., via	
	Cap Horn.	Panama.	Cap-Horn.	Panama.	Cap-Horn.	Panama.	Cap-Horn.	Panama.
Vancouver	14,342	8,676	14,723	9,195	13,975	6,102	14,475	6,500
Victoria..	14,200	8,594	14,641	9,113	13,893	6,020	14,393	6,418
Différence de distance par route de Panama	5,666 milles.		5,528 milles.		7,873 milles.		7,975 milles.	

Pour ce qui concerne l'Australie, voici les distances :—

Vancouver à Sydney, Australie...........	7,265	milles marins.
New-York à Sydney, Australie, via Cap-Horn..	12,852	"
New-York à Sydney, Australie, via Panama....	9,811	"
Liverpool à Sydney. Australie, via Suez.........	12,233	"
Liverpool à Sydney, Australie, via Panama....	12,342	"
Vancouver à Yokohama..............................	4,283	milles marins.
New-York à Yokohama, via Suez..................	13,079	"
New-York à Yokohama, via Panama............	9,798	"
Liverpool à Yokohama, via Suez..................	11,678	"
Liverpool à Yokohama, via Panama	12,872	"

Si les facilités voulues sont offertes, on ne peut s'expliquer comment des millions de minots de grain de l'Ouest ne trouveraient point leur débouché par le canal de Panama, et cela, sans préjudicier en rien à l'augmentation de ce genre de trafic pour les ports des lacs, de Montréal et de Saint-Jean.

Vu la courte saison, la route de l'est, par eau ou par chemin de fer, disait le sous-ministre des Travaux publics d'Ottawa, dans son dernier rapport, n'est pas et ne sera probablement jamais capable de suffire à la récolte toujours considérable de l'Ouest. De plus, une bonne partie du grain qui s'en vient vers l'est, par Fort-William et Port-Arthur, nous échappe par voie de Buffalo et des ports américains.

Système télégraphique du Canada.—Voici d'après les dernières statistiques, l'étendue des lignes télégraphiques au Canada :

Canada.	Longueur des lignes en milles.				Nombre de bureaux.
	Aérienne.	Sous terre.	Sous-marins.	Total.	
	Ligne sur poteaux.				
Great North Western Telegraph Co	11,386	....	....	11,386	1,227
Canadian Pacific Telegraph	12,004	5	....	12,007	1,338
Western Union Telegraph Co	2,639	32	....	2,671	217
Service télégraphique de l'Etat	8,856	....	256	8,856	....

Canada.	Longueur de fil en milles.				Nombre de bureaux,
	Aérienne.	Sous terre,	Sous-marins.	Total.	
	Ligne sur poteaux.				
Great North Western Telegraph Co	47.473	....	....	47,483	1,227
Canadian Pacific Telegraph	68,721	90	....	68,811	1,338
Western Union Telegraph Co	11,254	44	....	11,299	217
Service télégraphique de l'Etat	8,383	....	255	8,639	....

Bulletin bibliographique

La rivalité de la France et de l'Allemagne au Canada, par Michel Laglenne.

Cet opuscule publié sous les auspices de la **Canadienne** de Paris touche à un sujet particulièrement intéressant pour nous. On sait que la France qui aurait du se créer au Canada, il semble, une situation privilégiée, à raison des affinités de race et des facilités que lui donnait l'Entente cordiale, s'est laissé supplanter par l'Allemagne.

L'auteur étudie les différentes phases de cette lutte et s'emploie à démontrer aux négociants français qu'ils devraient déployer plus d'audace, plus de patiente ingéniosité, plus d'unité dans leurs efforts.

Monographies paroissiales.—M. H Magnan, du ministère de la Colonisation, vient de publier une seconde édition de ses **Monographies paroissiales.**

Le nombre des esquisses de l'auteur est de 270 et celle-ci portent principalement sur ls paroisses de colonisation.

Ce travail qui a été préparé avec beaucoup de soin et de précision rendra des services précieux à tous ceux qui s'intéressent au mouvement colonisateur. Il nous permet de suivre la marche progressive de chacun de nos foyers de colonisation et donne à tous des indications d'une grande utilité sur la nature du sol, sur la valeur de la propriété foncière, sur l'étendue des terres cultivées, sur le mouvement religieux. C'est en somme, un véritable recueil d'informations que l'auteur a agrémentées d'une centaine de gravures

M. Magnan a fait là une oeuvre utile et patriotique dont nous sommes heureux de le féliciter.

Le dernier évêque du Canada français, Monseigneur de Pontbriand.— 1740-1760—par le Vicomte du Breil de Pontbriand.

Mgr de Pontbriand ayant été intimement mêlé aux derniers et tragiques événements qui firent sombrer la Nouvelle-France, on devine déjà quel intérêt présente ce livre publié par l'un des membrs de son illustre famille.

Mgr de Pontbriand est une des belles figures de notre histoire. Il fut non-seulement un grand Pasteur préoccupé du salut des âmes, mais son patriotisme de même que sa charité et ses exhortations courageuses firent beaucoup pour relever le moral de la colonie réduite aux abois par les guerres continues et par les dilapidations des mercenaires de Bigot.

L'ouvrage est orné d'un excellent portrait du grand évêque.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 juillet 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, quatre fois par semaine, aller et retour, entre Rivière à L'Ours et Tremblay à partir du 1er octobre prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Rivière à L'Ours, Chute Shipshaw, Tremblay et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 27 mai 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 juillet, 1913 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 30 fois par semaine, aller et revenir, entre Arthabaska, Victoriaville, G. T. Ry Station, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Arthabaska, Victoriaville et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 27 mai 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHÉTEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er août 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, sur la route de Livraison Rurale No 1 de l'Ancienne Lorette, Québec, à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de l'Ancienne Lorette, Champigny, Les Saules et les Grands Déserts et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 18 juin 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 8 août 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Charlesbourg et Rivière Jaune à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Charlesbourg, Rivière Jaune, et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 26 juin 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 8 août 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années tel que demandé, entre Québec, les Sous-bureaux et les Boîtes aux lettres et Boîtes à Colis à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Québec, Faubourg St-Jean-Baptiste, St-Roch de Québec, Sans Bruit, St-Sauveur de Québec, du Palais, Stadacona et Limoilou et Candiac et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 25 juin 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 6 juin 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre le Lac Beauport et Rivière Jaune à partir au bon plaisir du Ministre des Postes

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Lac Beauport, Rivière Jaune et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 18 avril 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 juillet 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, cinq fois par semaine, aller et retour, entre Jonquière et La Décharge à partir du 1er octobre prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Jonquière nord, La Décharge, Bon Ami et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 29 mai 1913.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 4 juillet 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, aller et retour St-Donat et St-Gabriel de Rimouski, Québec à partir du 1er octobre prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Donat, St-Gabriel de Rimouski et au bureau de l'Inspecteur des Poste à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 22 mai 1913

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 8 août 1913 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour entre St-Siméon et Tadoussac à partir du bon plaisir du Ministre des Postes

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Siméon, Tadoussac, Port aux Quilles, Baie des Rochers, Pointe au Bouleau, Ste-Catherine's Bay, Dorell et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, G. C. ANDERSON,
Division du service des Malles. Surintendant.
Ottawa, le 25 juin 1913.

Vol. 7—No. 5 SEPTEMBRE et OCTOBRE 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

—

1913



Lac St-Jean — St-Félicien et le pont Carbonneau

Abitibi — Descente du rapide Barrière

Abitibi — Rives marécageuses de la rivière Solitaire

Rivière Madawaska Ont. — Lac Calabogie

Rivière dn Nord — Barrage de St-Andrews



Abitibi — Glissoire à la sortie du grand lac Roger

Pontiac — Lac Dow — Jaugeage



LE CANADA

Aperçu Physique

Généralités.—Le Canada, Dominion ou Puissance du Canada, embrasse la moitié de l'Amérique du Nord, en y comprenant les Iles voisines de l'Océan Glacial arctique que l'on rencontre entre le 140e de longitude O. (Greeuwich) et le Groënland.

Il faut en retrancher cependant *l'Alaska*, à l'extrémité N. O., dépendant des Etats-Unis, l'île de *Terre-Neuve* qui constitue toujours une colonie Anglaise, s'administrant pour son propre compte, ainsi que les petites îles Saint-Pierre et Miquelon appartenant à la France.

La *superficie* totale du Canada comprend environ 9.659.400 kilomètres carrés. Elle est un peu plus grande que celle des Etats-Unis y compris l'Alaska, à peine moindre que celle de l'Europe entière, égale à 18 fois la France.

La partie la plus septentrionale du territoire du Dominion est à la même *latitude* que le Nord de la Norvège et sa partie la plus méridionale à celle de l'Espagne du Nord et de l'Italie 41°41' (plus au S. que Rome).

De la côte de l'Océan Atlantique à celle de l'Océan Pacifique, le Canada, dans sa plus grande *largeur*, *mesure* 5,631 kilomètres, c'est-à-dire la plus grande étendue de l'Europe dans sa plus grande largeur (5.630 kil.). D'Halifax (Nouvelle-Ecosse) à Vancouver (Colombie Britannique), on compte 5.900 kilomètres par voies ferrées.

Du S. au N., le Canada, dans sa plus grande longueur, atteint 2.252 kilomètres, c'est-à-dire à peu près exactement la longueur d'une ligne droite tirée de Stockholm à l'extrémité du talon de la Botte de l'Italie (Cap Santa-Maria di Leucca).

Le Canada présente une *longueur de côtes* supérieure à celle de la Grande Bretagne et de l'Allemagne réunies avec quelque 4.800 kilomètres de lacs et de rivières navigables.

D'après l'ouvrage « *le Canada et la France* » :

1° Le total de la Superficie cultivable du Canada = 1.375.000 kil. carrés.

La superficie des terres cultivables mais non cultivées est de 1.243.000 kil. c. La superficie cultivée est de 232.000 kil. c. La superficie cultivée de la France est de 369.770 kil. c.

2° La superficie des forêts du Canada = 4.921.000 kil. c.

La superficie à moitié boisée = 200.000 kil. c.

La superficie boisée de la France = 83.971 kil. c.

3° La superficie Stérile du Canada = 1.554.000 kil. c.

De ces nombres, il résulte les constatations suivantes :

La surface des terres actuellement cultivées au Canada est près de 3 fois moins grande que la surface des terres cultivées de la France. Mais, tandis qu'en France les terres non cultivées sont rares, au Canada au contraire, la surface des terres propres à la culture est au total de 1.375.000 kil. c. *Il reste donc* 1.243.000 *k. c. de terres vierges propres à la culture*, c'est-à-dire que la superficie des terres aujourd'hui cultivées ne représente même pas le $\frac{1}{10}$ de la surface des terres cultivables.

Bien qu'il semble qu'une étendue de Forêts qui couvre encore près de 36% de la superficie totale du pays, ne puisse jamais être épuisée, les gouvernements provinciaux (celui de Québec surtout) ainsi que la Commission de Conservation des res-

sources naturelles constituée par le gouvernement du Dominion ont dû prendre des mesures énergiques pour obvier à leur épuisement par la colonisation, la consommation individuelle sous toutes ses formes, et les Feux de Forêts, ceux-ci étant la cause de destruction la plus grave.

Depuis 1906, des Réserves forestières ont été établies, la police des Feux et la coupe du Bois ont été reglementées, des Ecolcs ont éte fondées pour la formation d'Ingénieurs forestiers.

Configuration. — Le Canada présente la forme générale d'un quadrilatère ayant pour côté au N. l'Océan Glacial arctique, à l'Ouest, l'Océan Pacifique, à l'Est, l'Océan Atlantique, au S. la ligne conventionnelle qui marque sa frontière avec les Etats-Unis. Le côté N., non encore complètement exploré, n'a pu donner jusqu'ici que des fourrures ; le côté E., fait face à l'Europe avec sa haute civilisation ; le côté O. regarde l'Asie, avec ses immenses Empires, dont les habitants se comptent par dizaines et centaines de millions (Japon, 80 millions, Chine, 420 millions, Inde, 315 millions) et comprennent à eux seuls plus de la moitié de l'espèce humaine.

A l'exception d'une superficie relativement insignifiante d'environ 13.000 milles c., le Canada entier s'étend sur le versant septentrional du Continent américain et déverse ses eaux dans les trois océans qui l'entourent. La limite N. des terres Continentales se trouve à peu près à hauteur du 77° Latitude N., mais à l'E., les terres se continuent par les grandes Iles de l'archipel arctique et, au Sud de ces îles, elles disparaissent pour faire place à une grande mer peu profonde : *la Baie d'Hudson.*

Relief. — Au Sud de cette baie s'étend le Plateau Laurentien ou Bouclier Canadien.

Parallèlement à chacune des lisières S.-E. et S.-O. du plateau Laurentien, s'allongent les deux grands systèmes de montagnes du Continent Nord-Américain : les Appalaches à l'Est, les Cordillères à l'Ouest. Ces deux chaînes convergent vers le Sud et enferment entre elles, au Sud des grands Lacs, la plaine centrale du Continent, qui, plus au N. et à l'O. du plateau Lau-

rentien, s'étend à travers le Canada jusqu'à l'Océan Arctique. Mais à l'Est, dans le Canada, les Appalaches suivent de très près la bordure du bouclier canadien dont elles ne sont séparées que par la vallée du Saint-Laurent.

Quoique ces deux systèmes de montagnes soient disposés d'une facon symétrique, leur importance et leur caractère diffèrent essentiellement : La Chaîne des Cordillères embrasse à l'O. un territoire montagneux qui, sur de grandes étendues se maintient à plus de 1525 m. au-dessus du niveau de la mer et qui présente des sommets de plus de 3.050 mètres. De l'autre côté, à l'Est, les montagnes ou collines du système des Appalaches s'élèvent rarement, au Canada, au-dessus de 600 m. et, pour les plus grandes parties des Provinces de l'Est (Provinces maritimes,) l'altitude moyenne ne dépasse pas 300 mètres.

Le *Plateau Laurentien* ou Bouclier canadien, que l'on confond à tort avec les *Laurentides*, est un immense plateau rocheux qui, sous la forme d'un U à branches très écartées et d'inégale longueur, se déploie vers la partie N. E. du Continent, Une de ces branches occupe toute la péninsule du Labrador jusqu'au Saint-Laurent.

Toujours très large, elle contourne ensuite la baie d'Hudson, puis s'étend vers le N. O. en s'élargissant constamment ; elle longe, d'un côté la rive occidentale de cette baie et, de l'autre, atteint l'embouchure du fleuve Mackenzie, dans l'Océan glacial Arctique.

La surface totale de cet énorme massif, dépasse 5.180.000 kil. c. soit environ la moitié de celle du Canada tout entier.

Les *Laurentides* font partie de cet ensemble. Elles en constituent la lisière méridionale.

Etant données ses dimensions, le bouclier canadien ne saurait être, à proprement parler une chaîne de montagnes. C'est plutôt un léger renflement de la surface septentrionale du Continent couvert d'innombrables protubérances secondaires, très peu élevées elles-mêmes ; on s'en ferait une idée assez exacte en supposant que la croûte terrestre a été soumise là à une ébullition douce, les bouillons ayant été un jour figés instantanément.

C'est pour cette raison que le profil de ces montagnes ne ressemble en rien à celui des Rocheuses : Pas de pics, pas de lignes heurtées, mais seulement des courbes très douces, très gracieuses même, tout comme on en voit dans les montagnes géologiquement très vieilles.

La Base septentrionale dn Bouclier canadien est moins nettement tranchée que le côté sud. Au nord, les groupes de rochers s'abaissent, s'espaceut petit à petit et finissent par disparaître sous de vastes plaines d'argile qui se continuent jusqu'à la baie James. Au Sud, au contraire, la ligne de délimitation est parfaitement nette : Elle se dresse brusquement à des hauteurs qui ne sont guère dépassées dans l'intérieur du massif sauf au coin N. O. du Labrador. C'est cet ourlet méridional du bouclier qui porte le nom de *Laurentides.*

La ligne de faîte qui sépare les eaux du Saint-Laurent de celles de la baie d'Hudson, court sur le sommet de ce gonflement terrestre et le divise en deux parties de grandeur inégale. Son altitude ne dépasse guère 460 mètres. Le Bouclier canadien est donc une espèce de toit surbaissé. Et, comme la surface est essentiellement irrégulière et qu'on y rencontre des centaines, des milliers de mamelons distribués partout sans aucun ordre, les eaux météoriques, ne trouvant pas de ligne de drainage nettement accentuée, s'agglomèrent en un nombre incalculable de Lacs de toutes formes et de toutes dimensions suivant les irrégularités superficielles. Puis, quand l'accumulation des eaux a atteint des niveaux assez élevés, ces lacs se déversent au hasard des échancrures de leurs rivages, en des rivières sinueuses dont la direction est infiniment capricieuse, à tel point qu'il n'est pas rare d'en rencontrer qui, bien que rapprochées les unes des autres, coulent en sens inverse.

La ligne de partage des eaux qui limite le bassin de la baie d'Hudson traverse du N. E. au S. O. la péninsule de l'Ungava, s'inflêchit vers l'O. en traversant les provinces de Québec et d'Ontario, atteint le sommet du Lac Supérieur, fait une courbe au S. vers les Etats-Unis, puis, pénétrant à nouveau dans le Canada, se dirige à peu près dans la directîon de l'O. jusqu'aux

montagnes Rocheuses. Elle laisse alors, dans le Sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, une bande étroite de terrains dont les eaux se dirigent vers le Golfe du Mexique, puis, se redressant vers le N., passe au Nord d'Edmonton, et aboutit à la côte de la baie d'Hudson.

Cours d'eau. — Il n'y a rien de plus caractéristique au point de vue géographique et historique que le système fluvial canadien si grandiose par la longueur et le volume des cours d'eau, si important par les voies de communication qu'il ouvre dans tous les sens, dans toutes les parties du pays et par la force hydraulique qu'il procure.

La Rivière du Saint-Laurent avec ses affluents (dont l'Ottawa long de 1130 kilom.), arrose un immense bassin et forme, en amont de Montréal, avec l'aide des canaux de Sainte-Marie et du Niagara (Welland), une route navigable de près de 4.800 kil. de long, jusqu'au cœur du Continent.

Plus à l'Est, de Montréal au détroit de Belle-Ile, l'estuaire du fleuve et les eaux du golfe Saint-Laurent, forment une route maritime praticable aux plus grands vaisseaux.

Dans la baie d'Hudson et le détroit d'Hudson se jettent de nombreuses rivières qvi drainent les eaux du plateau Laurentien du Nord. Parmi les plus remarquables, on peut citer la rivière Saskatchewan qui prend sa source à l'Ouest, dans les montagnes Rocheuses et débouche à l'Est, dans le système des Lacs Winnipeg. Ces lacs se déversent eux-mêmes dans la rivière *Nelson*, dont l'embouchure se trouve dans l'angle N. O. de la baie d'Hudson ; au N. de la Saskatchewan, la rivière *Churchill*, avec ses affluents, forme une voie navigable de 2.000 kil. de long.

Dans l'Ouest du Canada, au N.-O. de la baie d'Hudson, existe une vaste contrée dont les eaux se jettent dans l'Océan Glacial Arctique. La plus grande partie en est arrosée par la rivière *Mackenzie* et ses affluents qui forment un système fluvial d'une longueur de près de 4.000 kilomètres.

A l'Ouest de la ligne de faîte qui traverse le Continent dans la région des Cordillières se trouve le Bassin du Pacifique, arro-

sé par de nombreuses rivières qui se sont frayé, de l'O. à l'E., un passage à travers la chaîne des montagnes orientée N. S. Au Sud la *rivière Fraser* et la *rivière Columbia* dont une partie seulement est au Canada, sont les deux principaux cours d'eaux. Au Nord, le *Yukon*, long de 2.850 kil. traverse l'Alaska pour aller se jeter dans la Mer de Behring après avoir arrosé un territoire canadien d'environ 145.000 milles de superficie.

Lacs. — Par leur nombre infini, par leur volume exceptionnel, les Lacs ne sont pas moins remarquables que les cours d'eaux.

Le long de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, ce sont les Grands Lacs qui présentent une superficie de plus de 246.050 kil. c., dont 82.360 pour le Lac Supérieur, le plus grand, 18.800 pour le Lac Ontario, le plus petit.

Puis viennent par degré d'importance, le système des Lacs Winnipeg et Winnipegosis, le Lac Athabasca, le Grand Lac des Esclaves, le Grand Lac des Ours, etc...

Cours d'eau et lacs (quand ils auront été l'objet des travaux d'amélioration nécessaires et projetés en grand nombre), deviendront de plus en plus un facteur puissant dans l'unité politique du pays, en même temps que de sa prospérité agricole, commerciale et industrielle. (Voies de communication et Houille blanche).

Exploration et Découverte. — Dans un très grand nombre de cas, c'est par la mission, soit protestante, soit catholique, que l'attention du monde civilisé a été attirée sur des contrées dont on ignorait plus ou moins la configuration géographique, les habitants, la faune et la flore. Poussés par le désir d'apporter l'Evangile à des populations païennes, des hommes de foi ont affronté souvent de grands périls ; ils se sont exposés au danger du climat ; ils ont consenti aux plus grands sacrifices. Ce sont ces missionnaires qui ont renseigné et renseignent le mieux sur les Régions septentrionales du Canada. Par exemple : au Labrador, les missionnaires Moraves, ont été les premiers vers 1771 à révéler les usages et les coutumes des Esquimaux. Cette mission compte aujourd'hui 6 stations dont celle de Killineck près du Cap Chidley à 61° latitude Nord.

D'autre part les Explorateurs, les Ingénieurs des Mines, les agents des Services Géographiques et Géologiques des Gouvernements (général et provinciaux) du Dominion étendent sans cesse les premières notions acquises sur les territoires du N. O. D'après leurs rapports on peut affirmer que jusqu'au 60° Latitude Nord tous ces territoires conviennent à la colonisation. Aussi ont-ils été attribués aux diverses provinces, et des voies ferrées seront créées ou sont projetées dans le but de faciliter la production et l'exploitation de ces régions considérées, il y a peu de temps encore, comme le domaine exclusif des animaux à fourrure.

Climat. — Dans une contrée s'étendant sur un aussi grand nombre de parallèles et de méridiens, les conditions géographiques et climatériques sont naturellement très variées (1). On peut dire, cependant, qu'en général, le Canada est un pays au climat rigoureux, uu pays où, à l'exception des côtes de l'Extrême Ouest, les hivers sont longs et rudes. Ils y durent 4 à 7 mois, mais les 8 ou 5 autres mois sont relativement chauds, car le printemps et l'automne sont de très courte durée. En outre, ce n'est guère qu'au cœur de l'hiver que se font sentir les grands froids, et tous ceux qui ont vécu au Canada savent à quel point ces froids secs sont moins difficilement supportables et à quel point ils sont plus sains que les hivers humides de la plupart des pays froids de l'Europe centrale.

La neige est un des facteurs essentiels de la richesse du Canada. En couches épaisses et dures, elle couvre le sol pendant 4 à 5 mois et procure aux plantes un sommeil tranquille et absolu, à l'abri de l'atmosphère glacé.

A l'heure du dégel, sa fonte très rapide imbibe abondamment la terre, et les plantes se réveillent en quelques jours grisées d'eau, d'air et de soleil, tant leur épanouissement est soudain.

---

(1). L'altitude, les lacs, les vents régnants, etc., exercent sur la température une influence dominante.

C'est grâce à la neige que les transports peuvent se faire dans des régions presque inaccessibles dans la belle saison. C'est en hiver que s'approvisionnent facilement les postes des maisons de fourrures dans le Nord. C'est en hiver que les entreprises minières, dont les propriétés sont éloignées de toutes voies de communication, peuvent, en attendant la construction des voies ferrées, faire leurs approvisionnements de toutes sortes : vivres, matériels, machines... au moyen des traîneaux qui circulent partout sur la surface de la neige glacée. On peut répéter avec sir Wilfrid Laurier : « L'hiver est la gloire du Canada ».

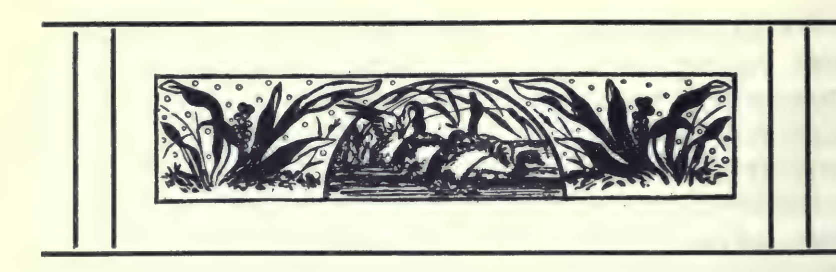
A un autre point de vue le climat coustitue un agent puissammeut efficace de sélection parmi les Immigrants, au Canada : — L'Homme « *minus habens* » c'est-à-dire faible physiquement et moralement ne résistera pas aux rigueurs de l'hiver et à ses exigences. La classe des faibles, des paresseux. des oisifs, des dissipateurs, dit le professeur Grant, ne peut les supporter, et, ajoute-t-il : « le climat anglais refroidit, mais ne tue pas ; au Canada, « les gens de cette classe doivent travailler, émigrer ou mourir ».

Il est à constater, du reste, qu'au Canada, comme ailleurs, le climat se modifie au fur et à mesure que progresse l'agriculture raisonnée et scientifique : Céréales, Forets, Prairies. . etc. .

Colonel GARD (1)

---

(1) Le colonel Gard est membre de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. C'est avec son autorisation que cette savante étude est publiée dans notre Bulletin.



Au Labrador par la rivière Natashquouan

—

Il est bien étrange que, en dehors du Rév. Père Arnaud et du Dr Grenfeld, la plupart des renseignements qui nous viennent du Labrador, nous les devons à des explorateurs des Etats-Unis.

Le dernier article que nous avons sur le sujet et que nous sommes forcé de résumer, est emprunté au *Bulletin de la Société de Géographie de Philadelphie*, livraison de juillet 1913.

Le docteur Charles W. Townsend en est l'auteur.

Seulement, nous devons exprimer ici le regret que la Société de Géographie de Québec, après trente-six ans d'existence, ne soit pas encore en position de faire de pareilles explorations dans le pays du Canada, au nord et à l'est de Québec, et que son œuvre reste l'apanage de sociétés américaines.

Nous ne blâmons pas celles-ci, assurément ; elles prennent leur bien là où elles le trouvent ; mais nous blâmons le gouvernement du Canada de ne pas agir. Les occasions ne manquent pas de faire de bon, d'excellent travail. Pourquoi donc ne pas se mettre en besogne et appuyer les sociétés nationales qui sacrifient et leur temps et leurs deniers depuis un grand nombre d'années ?

Il y a trois ans, le Dr Townsend faisait les cents pas sur la grève de sable de l'embouchure de la Natashquouan, dans le

sud du Labrador, et examinait les sauvages qui arrivaient justement de l'intérieur avec leurs paquets de fourrures et voulaient surtout explorer les bords de la rivière.

Le docteur Townsend se trouvait là en juillet 1912, après un voyage bien orageux, à partir de Québec.

La rivière Natashquouan, dit-il, est l'une des belles grandes rivières qui égouttent le bassin méridional de la péninsule du Labrador et se déverse dans le golfe Saint-Laurent. Le mot Labrador, quoique souvent donné à toute la péninsule, ne s'applique qu'à la bande étroite de terre côtière à l'est, qui prend naissance à Blanc-Sablon, se développe jusqu'au Cap Chudleigh et appartient à Terre-Neuve. La péninsule du Labrador comprend le vaste territoire situé à l'est et au nord d'une ligne tirée du fond de la baie James jusqu'à son point du golfe Saint-Laurent où le 50e parallèle coupe la côte. Ce territoire a une superficie de quelque onze mille milles carrés, et une ligne de côtes d'environ 3000 milles.

Le Natashquouan est l'une des principales artères de communication pour les Montagnais qui passent les mois d'hiver dans l'intérieur, pays inconnu et qui reviennent au mois de mai, avec leurs fourrures, produit de leurs chasses. Ces fourrures, ils les vendent aux facteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson et aux autres traficants d'occasion qu'ils peuvent rencontrer.

En retour, ils reçoivent des marchandises ou de l'argent. Marchés conclus, ils assistent à leurs fêtes religieuses, aux baptêmes, mariages, sépultures, etc.

Au mois d'août, ils se rembarquent dans leurs grands canots, bien pourvus de provisions et disparaissent de la civilisation.

De temps à autre, des sauvages apparaissent du côté de la côte, à la suite d'une marche en raquettes excessivement rapide de plusieurs milles, à partir de leur terrain de chasse.

Durant l'hiver de 1911-12, la descente des Montagnes, du côté du fleuve, fut plus considérable que jamais. Une femme de la tribu avait perdu la tête. Pour l'empêcher de commettre

des assauts meurtriers, on avait dû l'attacher. La malheureuse mourut. Les sauvages, fort effrayés à l'idée que son esprit détraqué pouvait hanter le pays, apportèrent sa dépouille mortelle au beau milieu de l'hiver, au lieu du printemps, comme c'est la coutume.

Un mois se passa avant qu'ils se décidassent à retourner à leurs terrains de chasse.

Aux Sept-Isles et à Mingan, on a construit des chapelles pour les sauvages ; mais les célébrations religieuses du groupe de Natashquouan ont lieu à quelque quinze milles plus bas, à Musquaro. Les Sauvages y vont passer quelques semaines.

D'après le recensement publié en 1908, les Montagnais, dans cette partie de la côte, étaient au nombre de 694, distribués comme suit : 76 à Natashquouan, 241 à Mingan et 377 aux Sept-Isles.

Les missions des Sauvages le long de la côte, aussi bien que celle des petits villages échelonnés à l'est jusqu'à Blanc-Sablon sont desservies par des pères Eudistes, qui furent bannis de France en 1903. Monseigneur Blanche, directeur de l'Ordre, est d'avis que, vraiment, entre Versailles et les Sept-Isles, il y a un bien grand changement.

Les terrains de chasse des Montagnais embrassent toute la moitié-sud de la péninsule du Labrador ; absolument comme les Nascouapis occupent de même façon la plus grande partie des baies de la grande rivière et celle d'Hamilton. Les Nascouapis sont des membres de la nombreuse famille algonquine qui autrefois occupait la plus forte moitié-est du continent.

On retrouve bien des bribes de leur langue ; ils varient peu, distance donnée, de mots comme celui de Mississipi, « la grande rivière » et celui de Massachussets, « la place des Montagnes ».

Par l'intermédiaire d'interprètes, M. Townsend a essayé de retracer la signification du mot Natashquouan. Traduit par Hinds, ce mot voulait dire « là où les loups-marins attérissent ». Suivant Sir James LeMoine, il signifiait « là où l'ours met bas » Dans l'ouvrage de monsieur Eug. Rouillard sur les noms géo-

graphiques de la province de Québec, Natashquouan se traduit par « lieu où l'on chasse l'ours». C'est le Rév. P. LeMoine, linguiste distingué, qui a donné lui-même cette traduction à M. Rouillard.

Deux sauvages intelligents, interrogés séparément par M. Townsend, lui ont répondu dans leur langage harmonieux qu'ils ne savaient rieu du mot Natashquouan, et que les deux premières traductious étaient erronées.

Le mot Montagnais pour ours est *Moush* ou *Maskkou*, pendant que le mot pour désigner le loup-marin est *atsouk.* Pas un de ces deux mots n'apparait dans le langage de Natashquouan.

Si quelques-uns des Montagnais sont de haute taille, cependant la plupart d'entre eux sont de petite stature, mais nerveux, très solides ; ils ont des pieds et des mains délicats ; les traits de leur physionomie n'indiquent rien des faiblesses des blancs ; il sont fort loin du grog. Les jeunes femmes ont généralement bonne mine. Bien des sauvages accusent dans leur complexion l'immixion du sang des blancs. Les hommes s'arrangent les chevenx derrière les oreilles, tandis que les femmes nouent leurs cheveux noirs à droite et à gauche. Les hommes portent des bas de plusieurs couleurs par dessus la culotte jusqu'au-dessus du genou, des mocassins et des chemises de laine ou de toile ; les femmes, elles, portent de petites jupes à carreaux, un fichu de couleur voyante sur les épaules et des bonnets couleur rouge ou noire, avec bordures en broderie. Cette façon de faire sa chevelure et de porter le bonnet semble avoir toujours existé dans la tribu, car Hind, en 1861, en fait la même description.

La rivière Natahshquouan, à son embouchure, a bien plus d'un mille de largeur et est remplie de barrages de sable.

A sa première chute où l'on arrive par uue série de rapides, de cascades et d'îlots boisés, la dépression est bien de quinze à vingt pieds. Sur la rive gauche de la chûte on aperçoit les bâtiments pittoresques du club de pêche et de chasse du Labrador, *Labrador Fish and Game Club.* Ce club s'occupe surtout de la pêche au saumon. La maison du club fût autrefois cons-

truite en 1878 par les acteurs bien connus, Sothern aîné et Florence.

Après une navigation difficile de deux milles on arrive à la deuxième chute, divisée en trois parties par deux îles boisées et rocailleuses.

A deux milles plus haut, on rencontre la troisième chute qui est de toute grandeur, et se déploie sans interruption, de rive à rive, sur une distance d'au moins un tiers de mille. Sa grande largeur empêche de calculer exactement sa hauteur. Dans les rapports d'exploration on lui donne cent pieds d'altitude. Mais les dernières indications du baromètre n'ont donné que soixante pieds. C'est tout au plus si elle a soixante-dix pieds.

Du haut des rochers granitiques qui bordent la troisième chute, en pleine buée, en plein mugissement de la cataracte, on peut apercevoir, à environ deux mille plus haut la blanche cascade de la quatrième chute, juste au moment où elle émerge du cadre magnifique que lui fait la forêt noire. Cette chute, haute de quarante pieds, est la seule des trois ou quatre qui se trouvent au même niveau, car ici, la rivière qui revêt la forme d'un lac est un peu empêchée dans son cours par des îles considérables et très boisées, au moment où elle se précipite.

Au pied de la chute, le saumon pullule dans un bassin ; on leur aperçoit le dos, les écailles et la queue ; parfois, on les peut voir tout entiers remontant le courant. De temps à autre, un, deux, trois, jusqu'à cinq, sautent tout pétillants hors de l'eau, et exécutent un plongeon dans la chute, tout simplement pour être rejetés en arrière.

Parfois l'un d'eux retombe à fleur d'eau, sur les rochers, et s'y débat jusqu'au moment où il finit par regagner l'eau profonde. On dirait que ces poissons n'ont ni chair ni ossature, mais qu'ils sont faits de caoutchouc ou de ressorts d'acier, vu la force et l'énergie qu'ils déploient pour se remettre à flot. En cette circonstance, M. Townsend a pu en saisir un par le dos ; il pesait vingt-cinq livres. De la même façon le Dr Schmitt, à Anticosti, un jour put en prendre neuf à la main.

Entre la quatrième et la cinquième chute, on compte entre vingt à vingt-cinq milles; cette dernière, n'est, à vrai dire, qu'une série de minuscules cascades. Sur les cartes du gouvernement, elles sont indiquées comme mesurant trois, vingt-deux, douze et dix-huit pieds de hauteur, c'est-à-dire en totalité quarante-cinq pieds, sur un parcours d'un peu plus d'un mille.

Ces indications ont été confirmées par de subséquentes observations barométriques.

Pas facile la navigation au-dessous: remous, courants, cascades, portages, toute la nomenclature s'y trouve.

Un faucon pattu, dit le Dr Townsend, qui était perché, immobile, comme s'il eût été empaillé, en plein vent, entre les montagnes dominant la chute, franchit soudain l'espace; un canard bec-scie se laissa glisser à fleur d'eau, pendant qu'un épervier s'envolait dans la forêt du côté opposé.

Quant aux arbres, l'épinette noire, le sapin et le bouleau blanc sont les principaux qui croissent dans le pays, de même que les aulnes et les saules nains. Le mélèze y est plus rare; cependant c'est un arbre du pays. On y rencontre des arbres de respectables dimensions. Toutefois leur développement dépend de leur topographie, soit sur la côte, soit dans l'intérieur Chose surprenante, sur les côtes est et sud où les conditions sont très défavorables, on a trouvé du sapin de treize pouces de diamètre à Battle Harbour; un autre indiquait cinquante-quatre ans; une épinette noire de six pouces de hauteur à l'île aux Esquimaux, avait cinquante-trois ans; un mélèze nain, sur la même île, mesurant un pouce et demi était âgé de seize ans.

Au dessus de la cinquième chute, rivière paisible pendant trente milles, mais, gare à l'aviron!

Le même soir, monsieur Townsend campa sur la rive droite ou ouest de la chute sous l'égide de la *Oush-tou-kouan-Mousk*, autrement dit de la montagne à la tête d'ours, qui s'aventure le museau sur les bords de la rivière. Sur la grève, pistes de porcs-épics et de lièvres; sur d'autres grèves, pistes d'oies sauvages, de martres, de rats-musqués et de visons; pas de plus

gros gigier. Nulle piste humaine, excepté en certains endroits où les sauvages ont déjà campé.

Au delà de la montagne-à-la-tête-d'ours se dressent les gros rochers de la Montagne-du-Diable, comme les sauvages l'appellent dans leur langue, *Moutshou-Manitou-Outshou.* La Montagne-du-Diable surgit jusqu'à une hauteur de huit cent pieds et même davantage au dessus de la rivière. Elle est de formation granitique.

M. Townsend et ses compagnons restèrent vingt heures dans la forêt humide, toujours comptant sur un changement de temps. Ils avaient naturellement fait un feu, et il leur fut intéressant de constater comment le feu se creusa un trou profond dans le vieux terreau de la forêt, puis, graduellement, se fraya un chemin à travers les racines des arbres. Toute cette nature était tellement saturée d'humidité qu'il n'y avait pour personne aucun danger que le feu portât bien loin ses ravages. Le fait leur remit en mémoire un accident arrivé à deux autres explorateurs (Cary et Cole), lorsqu'un jour ils abandonnèrent et leurs canots et leurs provisions dans le haut de la rivière Hamilton et se rendirent à pied le reste du voyage jusqu'aux grandes chûtes. N'ayant pas éteint à leur départ leur feu de camp, celui-ci se raviva dans le sol, pour finalement éclater en plein air et couper toute retraite aux explorateurs. Cependant, ceux-ci ne se laissèrent pas décourager ; ils repartirent, et, après un terrible trajet de plus de 200 milles, finirent par sortir de l'impasse.

Durant la soirée, les voyageurs eurent un concert de grives, grives solitaires, grives au dos olivâtre, avec çà et là la note plus discordante de la pie ou geai du Canada.

On compte dans le pays le faucon à queue rouge, l'épervier, des grives, le moineau à gorge blanche, le bec-scie, le pinson, les fauvettes, le grand hibou du Labrador surnommé le Duc de la Virginie, au plumage beaucoup plus foncé que celui du hibou du sud. Mentionnons aussi le roitelet à crête rubis, petit oiseau pas plus gros que le pouce.

Beaucoup de saumon dans la grande rivière, mais presque pas de truite ; dans les lacs celle-ci déborde.

A côté du camp des voyageurs, en plein sur la rive occidentale de la rivière, au-dessus de la cinquième chute, se dressait une petite montagne de granit, haute de 200 pieds, et dominant la rivière. Le Dr Townsend y eut une petite aventure qui lui fit désigner la montagne sous le nom de « La petite montagne de l'Ours » et la rivière sous le vocable de « La petite rivière de l'Ours ».

Un compagnon du Dr Townsend, désireux de faire de la grande chasse, était parti avec l'un des hommes. Monsieur Townsend, lui, s'occupa de prendre la température de l'air et de faire de la botanique sur le sommet de la montagne. Tout à coup, il aperçut un gros ours qui, tout innocemment se repaissait de bluets. L'homme féroce succéda chez lui au débonnaire botaniste. Mettant deux cartouches dans sa carabine, il se mit en frais de se rapprocher de l'animal. L'ours le flaira, car il se dressa de toute sa hauteur sur ses pattes de derrière, huma l'air à deux ou trois reprises, puis se laissa cheoir sur le sol. Soudain il repartit trottinant à l'amble, puis, se recoquevillant, se mit à courir en exécutant des bonds énormes.

Quand M. Townsend essaya de le rejoindre, l'ours avait disparu dans la forêt à deux cents pieds au-dessous.

Du haut de cette petite montagne, le paysage au loin était d'une sauvagerie absolue

Ce pays n'était pas originairement dénué de végétation forestière. Les nombreuses souches blanchies par le temps et restées sur le sol l'attestent. Le feu y a dévasté d'énormes étendues de terrains. D'après Hind, d'immenses feux de forêts eurent lieu au Labrador en 1785, 1814, 1857, et 1859. Il y a des signes irréfutables de reforestration. Mais combien de dizaines d'années, même de siècles faudra-t-il pour rétablir l'ancien ordre de choses ?

Les vestiges de la dernière période glaciale sont partout pleinement visibles. Les dépressions du sol indiquent par le compas quelques degrés au sud 18° ouest, et, comme la varia-

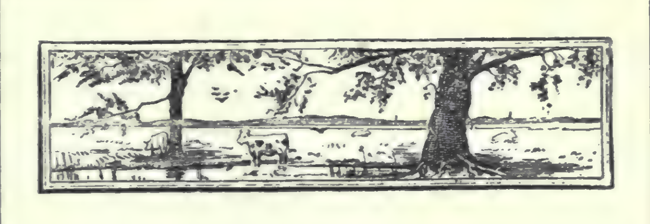
tion magnétique en est d'environ 30° à l'ouest du nord, la direction des glaciers doit être allée vers le sud, 12° est.

Malgré que la Natashquouan coule en grande partie vers le sud, son cours se trouve parfois à angle droit de cette direction, et, ici, les dépressions vives ou rugueuses de l'âge de glace traversent le lit de la rivière. Ceci indiquerait clairement que le lit de la rivière a été de la sorte farfouillé dans sa vieille formation pré-cambrienne, avant l'âge de glace, et que, pratiquement, il n'y a pas eu de changement depuis dans la configuration générale des rochers et des dunes. Dans ces dunes, le Dr Townsend put recueillir de minces couches de sable noir que les habitants, à l'embouchure de la rivière, regardent avec vénération, les considérant comme une source possible de grande richesse. Ce sable noir est de l'oxyde de fer magnétique.

La plupart des voyageurs au Labrador, dans leurs récits, consacrent beaucoup d'espace au supplice que leur font endurer les moustiques. Il faut, suivant monsieur Townsend, porter des vêtements imperméables aux mouches, car elles s'introduisent dans tous les sinus et co-sinus des habits. Il importe de se bien couvrir la tête, le cou et les oreilles, d'utiliser de l'onguent à moustiques, et, par dessus tout d'avoir une grande philosophie. Il recommande la recette suivante ! Citronelle dans de l'anoline, 25 pour cent, à mettre dans des tubes malléables. Il est contre la voilette qui nuit à la vue et à la respiration.

Comme les voyageurs, à leur retour, descendaient l'un des endroits les plus escarpés, les plus rudes, de la rivière Natashquouan, l'un d'eux, Charlie, se mit à murmurer entre les dents. « Beaucoup de rapides, beaucoup de chutes, beaucoup de portages, beaucoup de pluie, beaucoup de mouches, oui, beaucoup. Je ne reviendrai jamais ici. Sale pays !

N. LeVasseur



Noms Géographiques

Pacifique-Canadien, chemin de fer transcontinental.

La forme donnée ici a été acceptée par le *Bulletin du parler Français au Canada*, vol. VIII, p. 305.

Pas (*le*), ville du Manitoba.

De la Vérendrye [1] construisit, sur la Saskatchewan, un fort auquel il donna le nom de son grand-père maternel, le seigneur de l'île Dupas. Le fort est devenu une ville, et son nom s'est transformé en "le Pas". De sorte que nous avons maintenant au Manitoba une ville qui s'appelle "le Pas", comme il y en a une en France qui s'appelle "le Havre". Et de même que l'on dit: "Je vais au Havre", il faut dire: "Je vais au Pas", et non: "Je vais à le Pas".

Patapédiac, rivière tributaire de la Ristigouche.

Il ne faut pas retrancher le *c* final de ce nom, qui vient du micmac *patapegiag* [2].

Péribonka, rivière qui se déverse dans le lac Saint-Jean.

On rencontre parfois "Péribonca", mais plus souvent "Péribonka".

---

1. *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. V, pp. 97 et 138.
2. M. Rouillard, *Bulletin du Parler français au Canada*, vol. III, p. 212.

Pluie (à la), lac et rivière situés entre le lac Supérieur et le lac des Bois.

Pour déprécier l'appellation française "lac à la Pluie", on a imaginé de raconter que ce lac avait été appellé "René" parce qu'un homme de ce nom s'y était noyé, que "René" était devenu "Rainy", et que les Canadiens français étaient bien dans l'erreur en traduisant "Rainy lake" par "lac à la Pluie".

Or, dans *l'Ouest canadien*, par M. l'abbé Dugas, on trouve, à la page 62, qu'en 1688, un Canadien du nom de De Noyon parcourut la rivière "Takimamiwen", et la description qu'il en donne indique bien qu'il s'agit de notre "rivière à la Pluie"; à la page 64, qu'en 1721, De la Nouë propose de faire un établissement sur les bords du "lac Takimamiwen", à cent lieues de Kaministigoya; à la page 65, que "Takimamiwen" signifie "il pleut toujours", de là le nom "à la Pluie"; et à la page 70, qu'en 1731, de la Vérendrye envoie établir un poste sur un lac qu'il appelle "lac de la Pluie", et dont il parle comme d'une chose connue. Ross, dans son "Red River History", à la page 289, écrit: The success of Wesleyans at lac la Pluie was not...

Elle est charmante, vraiment, l'histoire du "lac René"!

Pot-à-l'eau-de-vie, îlot situé dans le Saint-Laurent, non loin de Fraserville.

M. Rouillard [1] a bien démontré que le nom de cet îlot est d'origine française et que ce nom est "Pot-à-l'eau-de-Vie"; donc plus de "Brandy-Pot".

Québec (*le*,) province canadienne.

Peut-on dire "le Québec" pour désigner la province de Québec? — Oui, répond le *Bulletin du Parler français.* "Le Québec" paraît étrange; nos oreilles n'y sont pas habituées. Mais ce serait, il nous semble, la forme régulière». [2]

Ristigouche, rivière qui se jette dans la Baie des Chaleurs.

---

1. *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. VI, p. 416.
2. *Bulletin du parler français au Canada*, vol. V, p. 318.

Il est reconnu[1] qu'il faut écrire "Ristigouche" et non "Restigouche".

Rosiers, cap des Rosiers, situé sur la côte de la Gaspésie.

M. Rouillard a prouvé[2] qu'il faut écrire non "cap Rosier" mais "cap des Rosiers".

Sable, cap de Sable, situé au sud de la Nouvelle-Ecosse.

On écrit souvent "cap Sable"; ne faudrait-il pas plutôt "cap de Sable"? Si je ne me trompe, c'est ainsi qu'on écrivait autrefois[3].

Saint-Vallier, nom du deuxième évêque de Québec, que l'on a donné à un village du comté de Bellechasse.

On écrit assez souvent "Saint-Valier", surtout pour désigner le village. Mais le *Bulletin des Recherches historiques*, vol. VI, p. 95, donne des raisons concluantes d'écrire "Saint-Vallier".

Sainte-Claire, lac et rivière situés entre le lac Erié et le lac Huron.

On trouve déjà "lac de Sainte-Claire" dans Charlevoix[4]. Il n'y a donc pas de lac ni de rivière "St. Clair".

Sainte-Foy, paroisse et champ de bataille.

M. l'abbé H.-A. Scott a établi[5] qu'il faut écrire "Sainte-Foy".

Salaberry de Valleyfield, ville. Il ne faut pas oublier que l'industrieuse cité située à l'embouchure du canal de Beauharnois s'appelle non "Valleyfield" mais "Salaberry de Valleyfield". N'y aurait-il pas moyen de rendre plus vivante la partie historique et glorieuse de ce nom?

Saskatchewan, nom d'une rivière de l'Ouest, que l'on a donné à une province.

---

1. M. Rouillard *Bulletin du Parler français au Canada*, vol. III, p. 212, et *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. V, p. 217.
2. *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. T, p. 86.
3. *Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, vol. I, p. 440; vol. II, p. 354, etc. Garneau, *Histoire du Canada*, vol. I, p. 82.
4. *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III, pp. 256, 276, 277, etc.
5. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. X, p. 269.

On rencontre parfois " le Saskatchewan ". Mais l'usage constant de nos gens de l'Ouest a été de dire, tant pour désigner la rivière que la région qu'elle arrose, "la Saskatchewan", et je ne vois pas de raison de dire autrement.

Saskatchewaniens, habitants de la Saskatchewan.

Il est bien évident que quand il s'est agi de nommer la province qu'ils érigeaient à l'ouest du Manitoba, nos gouvernants ne se sont pas fatigués les méninges afin de trouver un nom court et harmonieux. Mais maintenant que le fait est accompli, et qu'ils ont adopté le nom de "Saskatchewan", il faut bien nous soumettre et tirer de ce mot le meilleur parti possible.

M. Henri Bourassa écrivait il y a quelque temps[1] : "Les Saskatons",... qu'on me pardonne le néologisme. Mais comment appeler les habitants de la Saskatchewan ? Assurément pas les "Saskatchewannais !"

Non, pas "Saskatchewannais", car aujourd'hui la terminaison *ais* s'ajoute surtout aux noms de villes. "Saskatons" ne me semble pas non plus ce qu'il faut. Parmi les noms de peuples, seuls quelques noms anciens se terminent par *ons* : *Bretons*, *Saxons*, *Lapons*.

Ce sont les suffixes *iens* et *ains* qu'on emploie surtout aujourd'hui pour désigner les habitants d'un pays : *Canadiens*, *Brésiliens*, *Manitobains*. Il me semble donc que les habitants de la Saskatchewan devraient s'appeler "Saskatchewaniens". S'il faut abréger, ne pourrait-on pas dire "Saskatiens" ou même "Saskiens", puisque "Sask." est l'abréviation de "Saskatchewan" ?

Saut Saint-Louis, situé dans le Saint-Laurent, près de Montréal.

Pourquoi dirions-nous "rapides de Lachine" au lieu de "saut Saint-Louis", qui est un beau nom et date du temps de Champlain ?

Et, à ce propos, je comprends que l'on conserve l'ancienne

---

1. *Le Devoir*, 15 juillet 1913.

orthographe du mot *sault* quand ce mot fait partie d'un nom propre ancien, comme dans le nom de ville du "Sault-Sainte-Marie" ou celui du village du Sault-au-Récollet"; mais quand ce mot ne fait qu'accompagner le nom propre, pourquoi ne pas l'écrire à la manière moderne : *saut* ?

Shawinigan, tributaire du Saint-Maurice et chute de ce dernier, dont on a donné le nom à une ville et à un canton.

Ce mot a été épelé diversement. Il y a plus de vingt ans, M. l'abbé N. Caron proposa [1] l'orthographe "Chawinigane", "et nous sommes enclin à lui donner raison", écrivit [2] M. Rouillard en 1905.

Ce nonobstant on continua de mettre une *s* au commencement de ce mot, quelle que soit la manière dont on écrive le reste. Il est rare qu'on le fasse commencer par un *c*.

L'*e* muet final est parfois employé, mais plus souvent omis. Et à cela je ne vois pas grand mal. Il est admis que "Shawinigan" est un mot algonquin, or "l'*n* algonquin, à la fin d'un mot, n'est pas nasal, comme en français, mais se prononce comme en latin" [3]. Et nous avons tant de noms indiens qui se terminent par cet *n* sonore, que ce ne serait guère la peine de faire une exception pour celui qui nous occupe en ce moment.

Donc, si on modifie la forme proposée par M. l'abbé N. Caron en subtituant une *s* au *c* initial et en retranchant l'*e* muet final, on obtient "Chawinigan", ce qui est précisément la forme la plus employée. Ainsi écrivent entre autre MM. Benjamin Sulte [4] et P.-G. Roy. [5]

Shikshoks, montagnes de la Gaspésie.

Ce mot a été appelé "Shikshooks", "Shickshocks", "Shikshoks" et "Chikchâks". "Les sauvages, dit le R. P.

---

1. *Deux voyages sur le Saint-Maurice.*

2. *Bulletin du parler français au Canada*, vol. III, p. 210.

3. *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N.-O., p. 9.

4. *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. V, pp. 211 et 252.

5. *Les Noms géographiques de la Province de Québec*, p. 443.

Pacifique, écrivent *Sigsog*, "montagne rocheuse, nue et abrupte". L'*s* se prononce, comme *sh* anglais, et le *g* un son difficile à rendre pour les Européens. C'est ce *g* que dans d'autres mots micmacs on a remplacé par un *c*[1]."

Alors ne semble-t-il pas que la forme qui à la fois est la plus simple et se rapproche le plus de l'orthographe primitive est "Shikshok" ou, pour le pluriel, "Shikshoks"?

Témiscaming, lac.

On remplace parfois par un *k* le *c* du milieu de ce mot, mais cela se fait rarement. C'est sur la désinence que l'usage s'est le plus partagé. On l'orthographie souvent *ingue*, mais plus souvent encore *ing*. Et c'est à bon droit, puisque cette désinence est le suffixe locatif algonquin[2]. Ce suffixe se rencontre dans plusieurs autres noms; on ne saurait mieux faire que de l'écrire toujours de la même manière, et de la manière dont il s'écrit dans la langue d'origine.

"Témiscaming" se rencontre notamment dans un écrit[3] datant de 1690; dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III, p. 276, carte; dans un écrit[4] de l'abbé de Bellefeuille daté de 1837; dans les *Recherches historiques*, vol, VII, p. 16. C'est la manière dont écrivent MM. Rouillard[5] et P.-G. Roy,[6] et d'autres encore.

Trois-Rivières, ville.

Le *Bulletin du Parler français*, vol. V, p. 318, dit: "La ville s'appelle-t-elle "les Trois-Rivières" ou "Trois-Rivières"? Aux Trois-Riviérais de répondre." Je ne sache pas que les Trois-Riviérais aient encore répondu; mais ce qui me paraît

---

1. Voir "Cascapédiac" et "Patapédiac", ci-dessus.

2. *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N.-O., ancien missionnaire, p. 42.

3. *Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, vol. VI, p. 554.

4. *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. VI, p. 114.

5. *Bulletin de la Société de Géographie* vol. VII, pp. 232 et 351.

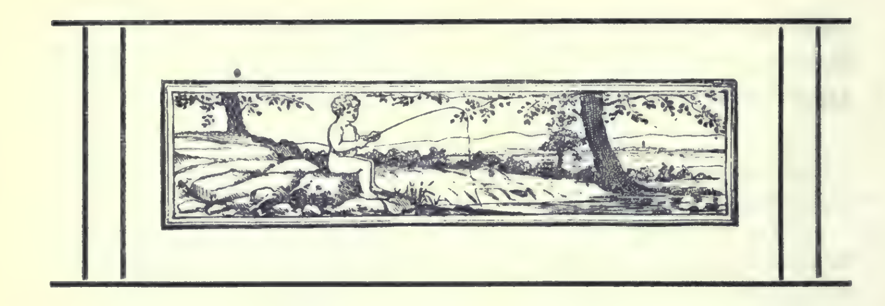
6. *Les Noms géographiques de la Province de Québec*, p. 461.

indubitable, c'est que Champlain et les autres anciens auteurs[1] disaient : "les Trois-Rivières", "aux Trois-Rivières", "la ville des Trois-Rivières", et que M. Benjamin Sulte dit de même.

PAUL DESBOIS.

1. *Les Voyages de Champlain.* — *Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, vol. 1, p. 307. — Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. I, p. 609.





LA NAVIGATION D'HIVER

Les expériences du Professeur Barnes

Il s'agit de la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, problème agité depuis de longues années et qui pourrait bien finir par recevoir une solution favorable.

On s'en est occupé sérieusement à la dernière réunion de la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec tenue dans la ville de Chicoutimi, au mois d'août, et il semblerait, d'après les discours qui ont été prononcés, qu'il est devenu possible aujourd'hui, grâce aux progrès de la science et à certaines découvertes récentes, de surmonter toutes les difficultés que l'on entrevoyait dans le passé.

C'est ce qui ressort des observations faites à l'une des séances de la Fédération, par M. Joseph Picard, l'un des principaux officiers de la chambre de commerce de Québec et membre de notre Société de Géographie.

M. Picard s'est appuyé sur le témoignage du professeur Barnes, de l'Université McGill, de Montréal, pour étayer ses conclusions.

Il est hors de doute que le professeur Barnes qui a fait de ca sujet l'une de ses études favorites est nne autorité dans cette question de la navigation d'hiver. Il est même l'inventeur d'un appareil remarquable qui sert à retracer, à une certaine distance des vaisseaux, les banquises ou icebergs. Cet appareil, connu sous le nom de micro-thermomètre, est extrêmement sensible et enregistre à un millième de degré près, les diverses variations de la température de l'eau.

Au cours de ses expériences, le professenr Barnes a constaté l'etrange phénomène physique qu'un iceberg fondant dans l'eau salée crée par cette fusion un courant qui porte l'eau froide à disparaître de la surface, dans ses environs, pour y laisser nn courant d'eau relativement plus chaud. Il en résulte par conséquent que l'eau est beaucoup plus chaude dans le voisinage d'un glacier qu'elle ne l'est à quelques milles de distance.

Le professeur a constaté de plus par son micro-thermomètre, que la température de l'eau est beaucoup plus basse dans le voisinage des côtes. Il est sûr de posséder maintenant le moyen nécessaire pour signaler la présence des glaces dans le brouillard et l'approche de la terre.

Pour arriver à un résultat pratique, il ne resterait plus, qu'à employer un brise-glaces du genre de ceux que la Russie emploie dans les ports de la mer Baltique. Sans doute, les brise-glaces canadiens, comme le *Montcalm* et le *Lady Grey* ont fait un excellent travail. mais ils n'ont pas, comme ceux de la Rnssie, les dimensions ni la capacité requises pour donner des résultats décisifs. Le brise-glaces du genre « Ermack » dont se sert présentement la Russie arrive assez souvent à passer à travers plus d'un pied de glace solide avec une vitesse de neuf nœuds, et en traînant à sa remorque huit vaisseaux à la fois.

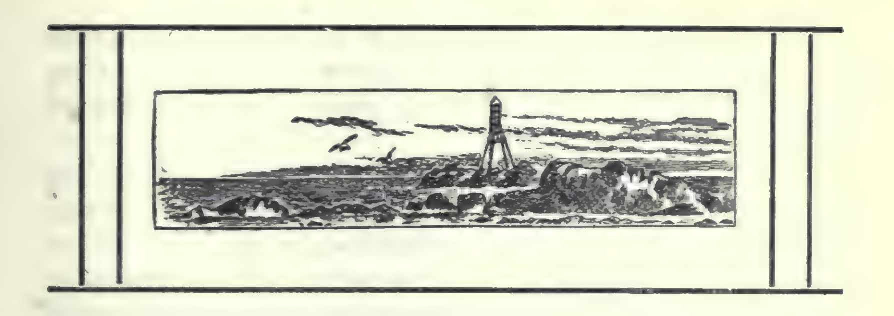
Le *Ermack* est un vaisseau de 335 pieds de long, 71 pieds de large, jaugeant 8,000 tonnes avec un tirant d'eau de 22 pieds et une force de 10,000 chevaux. On prétend qu'il peut aisément démolir de la glace d'une épaisseur de 35 pieds. C'est un brise-glaces de ce genre qu'il nous faudrait dans le détroit de Cabot en particulier.

Le professeur Barnes a déclaré en outre qu'il faudrait très peu de dépenses pour faciliter la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Il s'agirait tout simplement de jalonner le chenal et d'établir des endroits favorables pour jeter l'ancre dans un cas de tempête de neige.

Nous ne savons pas encore ce que le gouvernement fédéral entend faire à ce sujet. Toutefois, il a été saisi de la question par la Fédération des Chambres de Commerce qui l'ont invité à seconder les efforts du professeur Barnes en lui procurant les moyens de poursuivre ses expériences.

E. R.





Les ports Nelson et Churchill

Les hydrographes du gouvernement canadien étudient depuis plus de deux ans les facilités que peuvent offrir à la navigation les ports de Nelson et de Churchill, sur la baie d'Hudson, mais leurs travaux n'étant pas encore terminés, ils n'ont pas cru devoir formuler une opinion définitive.

Ils représentent toutefois que le port de Churchill, bien que n'étant pas d'une grande étendue à l'heure actuelle, est susceptible d'agrandissement, car près de la rive est, il y a de l'eau profonde.

Le port de Churchill est situé en latitude nord 48°-56'-10" et en latitude ouest à 94°-10', et vers le centre de la rive ouest de la baie d'Hudson.

L'accès au port de Churchill est très bien indiqué et il est comparativement assez facile d'y arriver. Le premier atterrage (en venant du détroit d'Hudson) est le cap Churchill, qui ressort bien de la basse rive ouest et fait contraste avec la rive sud; on peut s'en approcher à une assez faible distance. De ce cap au port il y a 35 milles, et un navire peut serrer la rive suffisamment pour l'avoir parfaitement en vue jusqu'à ce qu'il distingue la pointe apparente des Esquimaux et la balise placée à l'entrée du port.

Cette approche est importante et offre un contraste frappant avec celle de la rive entière qui va des environs du cap Churchill à la baie James, laquelle présente un bas-fond d'une largeur de plusieurs milles.

L'entrée de Churchill contourne presque aussitôt sur une largeur de 1,100 pieds et elle atteint jusqu'à 90 pieds d'eau, alors qu'il n'y en a pas moins de 6 brasses au dehors.

Le port lui-même est en deux parties, l'une intérieure et l'autre extérieure, mais la première est si basse qu'elle est inutile et nuit à la dernière, en ce qu'elle fournit une vaste superficie où l'eau s'engouffre avec le flot des marées pour former ensuite avec le jusant de forts courants à l'entrée.

La partie extérieure ou port proprement dit a une longueur d'environ 3,000 verges du nord au sud avec une largeur moyenne de 2,000 verges, soit une superficie d'un mille et demi carré, dont la plus grande partie, cependant, est très basse. L'étendue d'eau, d'une profondeur de plus de 18 pieds à l'entrée, mesure à peu près 1,600,000 verges carrées ou un demi-mille carré environ. Il n'y a donc pas assez d'espace pour permettre à plus de trois ou quatre navires d'y jeter l'ancre.

La rive est du port est une longue pointe étroite de pas plus de 40 pieds de hauteur, comprenant 3,000 pieds à la base et diminuant graduellement en un petit rocher à la sortie. Sur une distance de 6,000 pieds, à partir de l'entrée, cette pointe donne sur un bas-fond et une nappe d'eau de 700 pieds de large sur 18 de profondeur. Si l'on fait choix de ce port, on aura là un excellent site pour y placer des cales et des jetées pouvant suffire à un trafic considérable.

La rive ouest du port est formée d'une autre pointe large d'euviron 8,000 pieds et se terminant par une petite île et les restes du vieux fort Prince-de-Galles. Cette pointe n'est pas considérée être aussi propice pour y construire des quais, des jetées et des chantiers de construction navale ou de chemin de fer.

Port-Nelson est situé approximativement à 57°-03 de latitude du nord et 92°-35' de longitude ouest, soit à 120 milles

à peu près de Port-Churchill. Les approches de ce port sont assez difficiles, au dire des inspecteurs du gouvernement, mais on peut y remédier par des phares flottants et des bouées à gaz et par la création d'une ville. En tout cas, les inspecteurs lui préfèrent le port Churchill, à cause de sa facilité d'accès.

A Nelson, le chenal est long et peu profond. Il a aussi peu de largeur et les courants en rendent la navigation difficile.

Tous les quais devront être construits à une longue distance (2 milles) de la terre ferme, et la roche servant aux remplissages devra être amenée de fort loin.

Ces deux ports ont été aussi visités au mois de juillet 1912 par l'un des ingénieurs forestiers du ministère des Terres et des Forêts, M. F. Laliberté, qui était chargé plus spécialement de se rendre compte de la valeur des essences forestières de la région avoisinante.

A Churchill, écrit M. Laliberté, ou plutôt dans l'intérieur, c'est la plaine ouverte presque partout, excepté près des cours d'eau et sur quelques petits oasis où pousse le saule arctique avec une hauteur de 3 à 4 pouces et une épinette de savane.

M. Laliberté a visité à Churchill le célèbre fort du même nom, que le fameux d'Iberville prit aux Anglais.

Le fort Churchill, remarquable par sa construction très forte, et effectuée selon les meilleurs plans du génie militaire du temps, est placé dans une position qui commande à la fois la mer et la plaine. Il devait paraître une forteresse inexpugnable, et l'on se demande encore aujourd'hui, ajoute M. Laliberté, quel prodige de valeur a dû faire d'Iberville pour y planter le drapeau français.

Churchill, qui est aujourd'hui bien délaissé, ne tire à la vérité son importance que du poste de police montée que le gouvernement canadien y entretient.

La richesse forestière de Port-Nelson est aussi médiocre que celle de Port-Churchill. M. Laliberté n'a relevé sur le littoral que de l'épinette noire d'une hauteur de 25 à 30 pouces, du saule et du tamarac. Le peuplier et le tremble y sont assez rares.

Le sol de toute la contrée avoisinant ces deux ports est argileux, mais une épaisse tourbe le recouvre. De plus, les savanes sont fréquentes et remplies de lacs et de tourbières.

E. R.





LES ESQUIMAUX BLONDS

La primeur d'une découverte

Un trappeur canadien-français, arrivé tout récemment à Edmonton venant des rives de l'océan polaire, M. G. L. Deschambault, a déclaré à l'un de nos confrères que l'honneur lui revenait de la découverte de cette tribu d'esquimaux blonds dont il a été tant parlé il y a quelques mois.

On se souvient qne de retour d'un voyage au nord, le printemps dernier, l'explorateur Stefansson annonça qu'il avait rencontré une tribu d'esqnimaux à la peau blanche et aux cheveux blonds qui jamais encore n'avait eu l'occasion d'être approchée par des voyageurs. L'aspect de ces esquimaux, si différents du type ordinaire, porta à croire qu'ils descendaient de navigateurs norvégiens ayant fait naufrage au dix-septième siècle sur les côtes septentrionales du Canada.

Or, Deschambault prétend que plusieurs mois avant Stefansson il découvrit lui-même cette tribu ; il y a environ deux ans, dit-il, il entreprit un voyage d'exploration sur les bords de la rivière Coppermine, à la recherche de fourrures ; après plusieurs mois de séjour dans les régions désertes situées au nord-est du

Mackenzie, il apprit par son guide l'existence d'une tribu d'esquimaux géants et dont la chevelure présentait une couleur extraordinaire ; la curiosité de Deschambault fut vivement piquée et il résolut de se mettre à la recherche de cette tribu que l'absence du gibier dans le nord, cet été là, avait contraint à descendre beaucoup plus au sud que de coutume.

Ces esquimaux furent découverts sur le bord septentrional du Grand Lac des Ours ; leur langage était absolument incompréhensible pour le guide esquimau et ces hommes blonds semblaient frappés de stupeur en voyant les trappeurs ; il était hors de doute que jamais encore ils n'étaient venus en contact avec des hommes civilisés.

Ces esquimaux blonds aux yeux bleus étaient dépourvus des instruments les plus rudimentaires ; leurs seuls outils consistaient en os d'élan taillés, ils semblaient se nourrir exclusivement de poissons et s'abritaient sous de misérables tentes de cuir dans lesquelles on ne pouvait tenir que couché.

La tribu se composait d'environ 300 personnes. Deschambault et ses compagnons demeurèrent pendant trois semaines chez les esquimaux blonds avant l'arrivée de Stefansson.

Le fond de la Mer

Le *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Anvers* nous apporte le compte-rendu d'une conférence de M. J. Thoulet, professeur à l'institut océanographique de Paris, sur « le fond de la mer ». Il y a dans cette conférence des passages qui sont intéressants à noter.

« L'océanographie, a dit tout d'abord le conférencier, est la science qui s'occupe d'étudier les masses d'eau qui forment les

mers, la nature du sol sous-marin, la densité de l'eau, ses propriétés physiques, la nature des vagues, les courants marins, les glaces, etc.

Les océans et les mers s'étendent sur les trois-cinquièmes de notre globe. Certaines mers ont une énorme profondeur, on est arrivé à sonder jusqu'à 9.400 mètres (28,200 pieds), ce qui n'est pas la plus grande profondeur des mers. On peut se fairc une idée de l'étendue de ces dépressions sous-marines. si l'on songe que la montagne la plus élevée de notre globe s'élève à 8,800 mètres. Pour apprécier la quantité d'eau qui remplit le bassin océanique, qu'on se figure qu'un grand fleuve débitant par minute un kilomètre cube d'eau depuis la naissance du Christ jusqu'à ce jour, ne pourrait pas encore avoir rempli le bassin s'il avait été vidé.

Il faut utiliser une série d'instruments bien appropriés pour arriver à connaître ce qui se passe au fond de la mer. Pour les sondages, on se sert d'un fil d'acier supportant un poids lourd et ainsi le frottement étant faible, le poids au bout du fil arrive à toucher le fond. La pression de l'eau est effrayante à 9,400 mètres, car déjà à un mètre elle est d'un atmosphère.

Pour dresser une carte où l'on distingue le relief sous-marin, il faut procéder à des sondages nombreux ; on obtient ainsi une série de points qu'on entoure d'une courbe isobathe.

La connaissance du sol sous-marin intéresse la géologie, la navigation, la pêche et la pose du télégraphe sous-marin.

Le professeur Buchanan a inventé un instrument, espèce de tube, pour découper des boudins sous-marins. Les échantillons du sol sous-marin ramassés à la surface sont étudiés ; cela permet de faire de la géologie statique et d'établir par la comparaison des terrains que, sur telle partie de terres actuelles, il y avait telles mers avec des vagues poussées par des vents de telle vitesse.

On trouve dans le fond de la mer des diamants, des émeraudes, des saphires.

Avec tous ces éléments, on dresse des cartes bathymétri-

ques pour les profondeurs, et des cartes lithologiques pour la nature du sol et du fond de la mer,

Au bord des continents, l'aspect du fond de la mer est varié, c'est ainsi que le long des côtes de Norwège, les pentes marines sont abruptes, le long des côtes belges, au contraire, les pentes sont douces.

La zone des rivages de la mer dépassée, on rencontre, souvent uue grande monotonie; il en est ainsi de San-Francisco en Australie. La mer Noire a un fond formant cuvette. La Méditerranée est plus accidentée. Il y a des Alpes sous-marines.

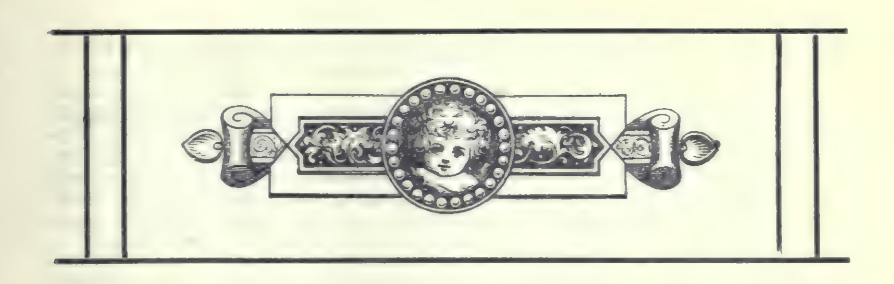
Les études océanographiques ont une partie pratique; ainsi, en Norwège, où on utilise le thermomètre pour la pêche, on parvient à savoir par la température de l'eau où se trouvent les bancs de morue.

L'action des vagues offre un vaste champ d'observations intéressantes. Les vagues font sentir seulement leur action dans les fonds qui n'ont pas de grandes profondeurs. Les grands fonds sont calmes.

Ils existe des volcans sous-marins; on en connaît un près de l'île San-Miguel dans les Açores; il a un cratère de l'étendue du lac de Genève et il provoque des vagues de fond qui se font sentir jusque sur les côtes de France.

Des êtres vivants se trouvent à toutes les profondeurs. Ces êtres sont adaptés au milieu dans lequel ils vivent. Comme au-delà de 200 mètres de profondeur règne une obscurité complète, les poissons qui y vivent sont phosphorescents, leur corps est faible en général et leur gueule énorme."

J. THOULET.



Dictionnaire des lacs et rivières de la province de Québec

C

Cabano, *(rivière)*.—Elle prend sa source au lac Long, dans le canton de Packington, traverse le canton Cabano, dans le comté de Témiscouata, et vient se jeter dans le lac Témiscouata, près de Saint-Louis de Ha! Ha! Les terres, dans les environs, sont belles et planes. La partie située à l'ouest de la rivière du centre est montagneuse et rocheuse. Il y a beaucoup de cèdre et d'érable dans le canton de Cabano. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 496 pieds.

Cachée, *(rivière)*. — Elle prend sa source à l'encoignure sud-ouest de la seigneurie de Lanaudière, dans le comté de Maskinongé, et réunit ses eaux à celles de la petite rivière Maskinongé.

Cachée, *(rivière)*. — Petit cours d'eau du canton Tewkesbury, dans le comté de Québec. C'est un des tributaires de la rivière Jacques-Cartier. Les explorateurs Ingall et Adams (1829) ont décrit le terrain bordant cette rivière comme excessivement rude, montagneux et rocheux. Cette petite rivière fournit plusieurs sites de moulins. D'après l'arpenteur F. W. Blaicklock (1864) la vallée de cette rivière a trois quarts de mille de largeur en quelques endroits, dans d'autres, les montagnes s'approchent tout près du rivage. Sur la rive ouest, les montagnes sont escarpées et rocheuses; celles de la rive Est s'élèvent en pente plus douce. Le cours de la rivière Cachée est très rapide et son lit est semé de gros cailloux roulés. Sa longueur est d'environ 50 à 60 chaines.

Cachée, *(rivière)*. — Affluent de la rivière Shipshaw, situé à un mille environ aval de la rivière *Nisipi*, dans le comté de Chicoutimi. Cette rivière, d'après l'arpenteur J. Maltais (1905), est entrecoupée de rapides et de chutes dont quelques unes ont cent pieds de hauteur. Les terrains qu'elle traverse sont montagneux et en partie impropres à la culture "Bois de pulpe en quantité", épinette noire, sapin, épinette blanche et bouleau. Pays giboyeux: caribou, loutre, castor, vison, etc.

Calamité, *(rivière).* — Petit tributaire de la rivière La Sarre, prenant sa source dans le canton Demeloise et arrosant les cantons La Reine et La Sarre, dans l'Abitibi. Sur un parcours de quatre milles, l'explorateur O'Sullivan (1908) a trouvé partout le même terrain argileux, uni et fortement boisé d'épinette noire et grise, d'épinette rouge, etc. Cette rivière reçoit les eaux de cinq ruisseaux assez volumineux. Elle doit son nom bizarre à M. Moberly, ingénieur de chemin de fer, qui éprouva tant de mécomptes et de fâcheuses aventures en la remontant qu'il crut devoir l'appeler " Calamité ". Le chemin de fer du Transcontinental passe presqu'au confluent de cette rivière avec la rivière du Poisson Blanc.

Caldwell, *(rivière).* — Petit cours d'eau qui prend sa source dans le canton Demers, traverse la partie nord-ouest de la seigneurie de Témiscouata et vient se jeter dans le lac Témiscouata.

Calumet, *(rivière).* — Située dans le canton Grenville, comté d'Argenteuil. Cette rivière, d'un cours très rapide et qui mesure 60 à 70 pieds de largeur, n'est navigable que sur un parcours très restreint. Bouchette lui prête une longueur de 40 milles et elle passe pour être très poissonneuse. Ce cours d'eau qui est presque parallèle à la rivière Kingham, se jette dans la rivière Ottawa.

Calumet, *(rivière "du").* — Se trouve située sur la rive nord du fleuve St-Laurent, comté de Saguenay, à environ quatre milles et demi en aval de la rivière Petite Trinité. Son parcours est d'environ dix-sept milles et est caractérisé, dit l'arpenteur J. Maltais (1897), par des chutes qui ont au delà de 200 pieds de hauteur. En général, le terrain qu'elle arrose est montagneux depuis ses sources jusqu'à trois milles de son embouchure et le reste onduleux et valonneux. Le sol est de terre jaune et de terre forte argileuse depuis son embouchure jusqu'à une distance de 3 à 4 milles, et en terre sablonneuse et rocheuse sur le reste de son parcours. Les principales essences forestières sont l'épinette blanche, d'une belle pousse, l'épinette noire, le sapin et le bouleau. Le saumon, d'après le même rapport, constitue la principale pêche de cette rivière, et les forêts de la vallée qu'elle arrose sont peuplées de renards, loups-cerviers, loutres et castors.

Cruche, *(rivière "de la").* — L'un des tributaires de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Le terrain avoisinant est généralement montagneux et les principaux bois sont l'épinette noire, rouge et blanche.

Canal Sec, *(rivière "du").*—Ce cours d'eau tombe dans la rivière Péribonka à environ douze milles et demi en aval de l'embouchure de lu rivière Manouan, sur la rive est. C'est une rivière propre au flottage du bois, ayant une profondeur de 4 à 5 pieds et habitée, d'après le rapport de l'arpenteur J. Maltais (1911) par la truite, le brochet et le poisson blanc. D'autre part, on y rencontre le caribou et des animaux à fourrure comme la marte, le vison, le loup-cervier, le pékan, le renard. Le terrain sur ce cours d'eau est généralement valonneux, montagneux, et peu propre à la culture; les essences forestières sont surtout l'épinette noire et blanche, le cyprès, le pin rouge, le sapin et le bouleau.

Canards, *(rivière "aux").* — Située dans le canton Saguenay, comté de Chicoutimi. Elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent, à quelques milles en deça de la rivière Saguenay. On rencontre neuf lacs sur le parcours de cette rivière, depuis son embouchure jusqu'à sa source. L'arpenteur J. C. Demeules (rapport de 1886) relève çà et là des montagnes et des ro-

chers dénudés. En certains endroits, on voit du cèdre, du merisier et du sapin. Dans les environs du neuvième lac, le terrain est savanneux.

Caouasacouta, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Vermillon, dans le comté de Champlain. A une distance de sept milles de son embouchure, cette rivière forme une succession non interrompue de rapides qui se continue jusqu'au lac Caouasacouta. Cette rivière est flottable, mais dénuée de bois dans sa partie inférieure. Ce n'est que vers le lac Boivin, le lac Schiller, le lac l'Equerre et le lac Caouasacouta que le bois est d'une belle venue, comprenant pin et épinette.

Caps, *(rivière des).* — Petit cours d'eau du comté de Kamouraska qui vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, un peu en bas de la rivière Fouquette.

Cap-Chatte, *(rivière).* — Elle prend sa source dans les terres, en arrière du canton Romieu, comté de Matane, longe l'extrémité ouest du canton Cap Chatte, comté de Gaspé, et vient se déverser dans le golfe St-Laurent à St-Norbert-de-Cap-Chatte, à 2½ milles au nord-est du cap de ce nom. Cette rivière, avec ses deux branches, le ruisseau à Cossette et plusieurs autres ruisseaux, forment des mornes et des précipices de toute sorte qui font de ce terrain une espèce de chaos. C'est une excellente rivière pour la truite de mer, la truite saumonée et le saumon.

Caplan, *(rivière).* — Elle traverse la paroisse Saint-Charles de Caplan, dans le comté de Bonaventure et vient se jeter dans la baie des Chaleurs. Le caplan d'où elle tire son nom est un petit poisson de mer qui sert d'appât pour la morue.

Cap Rouge, *(Rivière "du").* — Située dans le comté de Québec. Cette jolie rivière, navigable pour canots et petites chaloupes, prend sa source en arrière de l'ancienne seigneurie de Desmaure, passe dans la seigneurie de Gaudarville, et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, près de la paroisse de St-Félix du Cap-Rouge. C'est un petit cours d'eau des plus pittoresques.

Capucins, *(rivière).* — Située dans le canton Romieu, comté de Matane, sur la rive sud du Saint-Laurent. Elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent. On y pêche la truite de mer.

Carcajou, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Ouasiemska, dans la partie nord-ouest du territoire du lac St-Jean. Cette rivière, d'après l'arpenteur F. Vincent (1894), se trouve à cent douze chaînes au nord de l'embouchure de la rivière Nistocaponano.

Carcajou, *(rivière).* — C'est un tributaire da la rivière Kinojévis, dans le comté de Témiscaming. Ce cours d'eau est assez profond, mais peu rapide et obstrué par une foule d'arbres tombés. M. l'arpenteur J. E. Fafard (1912) dit qu'il est navigable pour une couple de milles à partir de son embouchure. Elle peut être avantageusement utilisée pour le flottage des billots.

Caribou, *(rivière).* — Petit cours d'eau du comté de Chicoutimi, qui prend sa source dans le canton Tremblay et vient se jeter dans le Saguenay. Il a un arpent de large.

Caribou, *(rivière).* — Désignée aussi sous le nom de branche nord-est de la rivière Rimouski. Les terrains qu'elle arrose, surtout dans le canton

Flynn, du comté de Rimouski, sont assez bas. Le sol se compose en grande partie de terre jaune et grise mêlée d'argile.

Caribou, *(rivière "grande).*—Affluent de la rivière Isukustuk, qui est elle-même un tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Montagneux et inculte, d'après l'arpenteur J. W. D'Amours, (1891). Les montagnes ont une élévation moyenne de 150 à 200 pieds de hauteur. Bois de différentes essences, mais de moyenne dimension. On rencontre sur cette rivière le lac au Caribou.

Cascapédia, *(rivière "grande").* — Située dans le comté de Bonaventure. Elle sort du lac Cascapédia qui se trouve à environ 76 miles, et coule à travers des montagnes dont la beauté grandiose peut être difficilement surpassée. A deux milles du lac, la largeur de la Cascapédia n'est que de vingt verges, mais un peu plus loin cette largeur augmente jusqu'au point d'atteindre 500 verges à son embouchure. Le cours de la Cascapédia n'est obstrué par aucune chute, et forme un courant uniformément rapide. La Cascapédia renferme de nombreuses îles couvertes de beaux arbres et vient se jeter dans la baie des Chaleurs entre les cantons Maria et New-Richmond. Elle est tenue pour l'une des plus riches rivières à saumon de toute la province. On y a pris des saumons de 40, de 50 et même de 60 livres. Cette rivière est généralement affermée à des amateurs de pêche. Des canots peuvent la remonter jusqu'à une distance de près de 100 milles.

Cascapédia, *(rivière "Petite").* — Cette rivière du comté de Bonaventure, d'un cours d'environ 75 milles, prend sa source dans les monts Schickshocks et se partage en deux bras à 22 milles de son embouchure dans la baie des Chaleurs. Elle coule à l'est et parallèlement à la grande rivière Cascapédia, à une distance de six ou sept milles, et sillonne tout le canton New-Richmond. Sans avoir l'importance de la grande Cascapédia pour la pêche au saumon, la Petite Caścapédia ne laisse pas d'avoir une certaine valeur. Sa profondeur est de trois à quatre pieds et sa largeur de deux à quatre chaînes.

Cascouïa, *(rivière).*—Située dans le canton Kénogami, comté de Chicoutimi. Elle part du lac Cascouïa et vient se jeter dans le lac Kénogami, après avoir passé devant la paroisse de St-Cyriac. Sa profondeur qui atteint une dizaine de pieds la rend navigable à partir du lac Kénogami sur une distance de huit milles. Cette petite rivière est poissonneuse, et le terrain, de chaque côté, est plat.

Cassian, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Jacques-Cartier, dans le fief St-Ignace, comté de Québec. Il prend sa source au lac Cassian, dans le canton de Stoneham. Cette rivière qui contient de la truite tout aussi bien que le lac du même nom, a quatre ou cinq milles de longueur. Le lac *Cassian* n'a qu'un mille d'étendue.

Csstor Noir, *(rivière "du").* — Située au nord de la rivière Mattawin, dans la région du Saint-Maurice. Dans son cours inférieur, d'après Ells, C. G. (1896), cette rivière est très violente et court à travers une vallée étroite, bordée de chaque côté de collines élevées de gneiss gris-rougeâtre devenant grisâtre à l'air. Les lacs situés sur la branche occidentale de cette rivière sont atteints par un long portage qui part de la Mattawin, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière Antikaïgamak. Les principaux lacs que l'on rencontre sur la branche de cette rivière sont les lacs *Eveleen, Brown* et *Howe.*

Castor, *(rivière "au").* — Tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte Nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur Duberger (1892) cette rivière est entourée de montagnes de 75 pieds de hauteur et boisée de sapins et d'épinettes de huit pouces.

Castor Noir, *(rivière).* — Affluent de la rivière Batiscan, dans le canton Laure, comté de Québec. Le terrain environnant est plan et le bois consiste en épinette blanche et rouge (A. C. De La Chevrotière A. G. 1887).

Castors, *(rivière "des").* Petit tributaire de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Il y a de la truite dans cette rivière ainsi que dans tous les lacs qui s'y déchargent.

Causapscal, *(rivière).* — Principal affluent de la rivière Matapédia dans laquelle il débouche à 35 milles du confluent de cette dernière avec la Ristigouche. Son cours est d'environ 70 milles. Les deux côtés de cette rivière n'offrent à la vue que des côteaux escarpés et nus et des rochers arides qui s'élèvent eux-mêmes progressivement jusqu'à une hauteur de 250 à 300 pieds. Dans la vallée, d'après l'arpenteur S. Lepage (1888), le terrain est, en général, inculte. Le bois comprend l'épinette blanche et grise, le cèdre, le bouleau, le sapin, le merisier, mais le gros bois est en trop petite quantité pour une exploitation profitable. Toutefois, au ruisseau des Huit milles et à celui des Quatre milles, le bois est sain, assez beau et en quantité suffisante. Sur le sommet des côteaux, le terrain quoiqu'accidenté est propre à la culture. Il y a de nombreuses cascades sur cette rivière. Bonne pour la truite et le saumon.

Cenelles, *(rivière "aux").* — Tributaire de la rivière Mattawin, dans le comté de Maskinongé. Elle est rapide mais d'un faible volume d'eau. Sa profondeur n'est pas au delà d'un pied à l'eau basse et de trois à quatre pieds à l'eau haute. D'après un rapport de 1897 par l'arpenteur J. B. Saint-Cyr, la plus grande partie du terrain qui l'avoisine, est en vieux brûlé et la majeure partie de terre rocheuse, excepté dans les deux premiers milles de son parcours. A son embouchure, elle se partage en deux branches: la branche du milieu et la branche de droite. Au nord-est des lacs de cette dernière branche, le sapin, l'épinette, le bouleau et le pin sont les essences dominantes. L'épinette est belle et en assez grande quantité. Région giboyeuse. Dans la partie supérieure de la rivière, la marte, le vison et la loutre se rencontrent en grande quantité. Aussi orignaux et caribous.

Centre, *(rivière "du").* — Tributaire de la rivière Batiscan, dans le comté de Champlain. Terrain accidenté. Le rapport de l'arpenteur Talbot (1885) signale la présence du merisier, du bouleau, du sapin, et de l'épinette le long de cette rivière.

Chaloupe, *(rivière).* — La Grande et la Petite Chaloupe sont deux cours d'eau qui prennent leur source dans la seigneurie de Lanoraie, comté de Joliette. Le plus considérable de ces deux cours d'eau se divise en deux branches, à l'ouest de l'église Ste-Elizabeth, et entre dans la seigneurie de Berthier pour se jeter ensuite dans le Saint-Laurent à un mille audessus de la ville de Berthier.

Chaloupe, *(rivière).* — Petit cours d'eau de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec, du côté sud de l'île. Il y a des fruits sauvages tout le long de la rivière. On y pêche la truite. La forêt est giboyeuse.

Chaloupe, *(rivière).* — Petit cours d'eau de la Côte nord du St-Laurent, dans le comté de Saguenay. Sa source est à environ 25 milles de son embouchure, mais la navigation en canots se trouve obstruée par les chutes et rapides que l'on rencontre sur les derniers sept à huit milles. Les sauvages, dit l'arpenteur C. C. Duberger (rapport 1891), n'utilisent pas cette rivière pour se rendre dans l'intérieur; l'hiver, les habitants de l'endroit la parcourent jusqu'à sa source et y trouvent du gibier en abondance. Le sol est pauvre et le bois qui est petit ne peut servir que comme combustible. Ses tributaires sont nombreux et petits: les rivières Bonne, du Porc-Epic, à Hilaire, à Vibert, à Robichaud. La truite de moyenne grosseur est rès abondante.

Chambers, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain environnant est sablonneux et boisé en bouleau, épinette et sapin. L'arpenteur C. E. Forgues (1891) signale une chute de cent pieds de hauteur à l'embouchure de cette rivière, c'est-à-dire à environ douze milles de la mer.

Chamouchouan, *(rivière).* — Elle forme la décharge du lac Chamouchouan, dans la région de Chibougamau, au nord du lac St-Jean. Au sortir du lac, cette rivière coule au nord-est sur une longueur de 18 milles, puis s'infléchit brusquement au sud-est pour recevoir la Chigoubiche à 40 milles plus bas. D'après M. Durieux, I. M. (rapport de 1908) la vallée de la Chamouchouan se divise en deux parties d'aspect tout différent. De Roberval jusqu'au pied des rapides de Piémonka, soit sur une distance de 30 à 35 milles, la rivière coule entre des falaises sablonneuses et argileuse et les terres s'étendent à droite et à gauche en plaines légèrement ondulées. Des rapides Piémonka jusqu'à la tête des chutes de la Petite Chaudière, la Chamouchouan coule au contraire entre de hautes collines rocheuses formant sur une longueur de 20 à 22 milles une série ininterrompue de rapides et de chutes. Les cascades, sur les premiers 36 milles, peuvent développer une force motrice de 300,000 chevaux-vapetur. Ce grand cours d'eau, d'après l'arpenteur P. H. Dumais, (1894), a une largeur de ¾ de mille à son embouchure et de 400 pieds à cent milles plus haut. Sa profondeur moyenne est de 5 à 6 pieds et il est navigable sur une distance de 45 milles, jusqu'à St-Félicien, dans le comté du Lac St-Jean. Une partie de la rivière arrose les cantons Parent et Normandin, du côté est et ceux de Ashuapmouchouan, Desmeules et Dufferin, du côté ouest. Le sol, surtout dans les parties basses de la rivière, est très riche, mais les bois sont presque tous de seconde venue et postérieurs au grand incendie de 1868. La Chamouchouan vient se jeter dans le lac St-Jean, à un mille et demi au nord-ouest de St-Prime. Cette rivière est aussi appelée *Ashuapmouchouan*

Champlain, *(rivière).* — Ce cours d'eau prend sa source dans le comté de Champlain et vient se jeter dans le Saint-Laurent, au village Champlain, après avoir traversé les villages de St-Maurice, de St-Luc, etc. Ses principaux tributaires sont la rivière Brûlé, la rivière au Lait.

Chasse, *(rivière "à la").* — Située sur la côte nord du Saint-Laurent, à l'est de Manicouagan, comté de Saguenay. L'arpenteur W. Damours rapporte que le courant de cette rivière est faible, que le terrain environnant est assez uni et que le bois se compose d'épinette et de sapin. Sur le parcours de cette rivière qui vient se jeter dans le golfe Saint-Laurent, on rencontre un lac portant le nom de "Lac à la Chasse".

Chats, *(rivière "des").* — Ce petit cours d'eau fait communiquer le lac des Chats avec le lac des Iles, dans la région du St-Maurice. L'arpenteur

Genest (1891) dit que les rives sont rocheuses et que la forêt se compose d'épinette blanche et rouge et de bouleau. On y pêche la truite et le doré. De plus, on a trouvé dans le voisinage de la rivière et du lac des Chats des indices de minérai d'argent.

Chat Sauvage, *(rivière)*. — Petit cours d'eau du canton Pohenegamook, à l'ouest du lac de ce nom, dans le comté de Témiscouata. Il prend sa source dans la province de Québec et va se perdre dans le nord de la province du Nouveau-Brunswick.

Chateauguay, *(rivière)*. — Elle prend sa source dans l'Etat de New-York, sépare le canton Hinchinbrook de celui de Godmanchester,. dans le comté de Huntingdon, divise le village de Ormstown de celui de Jamestown, passe entre Georgetown et Williamstown, puis entre dans la seigneurie Châteauguay et vient tomber dans le Saint-Laurent, après avoir baigné les deux côtés de l'île St-Bernard. Vers le milieu de la troisième concession de Ormstown, la rivière reçoit les eaux de la rivière Outarde et près de Williamstown celles de North Creek, de la rivière Noire et d'autres tributaires. La rivière Châteauguay est navigable sur une distance considérable au-dessus de son embouchure pour les bateaux et les canots.

Chatignie, *(rivière)*. — Petit tributaire de la rivière des Escoumains, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il prend sa source dans le lac du même nom qui est poissonneux. Tout le bois a déjà été exploité (rapport de P. H. Dumais, 1872) pour les chantiers de la maison Têtu. La rivière Chatignie est composée d'une suite de lacs plus ou moins grands qui permettent de *draver* le bois avec facilité. Le terrain qui l'entoure est sablonneux et rocheux

Chaudiére, *(rivière)*. — C'est un des cours d'eau les plus étendus de la province de Québec. Il sort du lac Mégantic, mais prend sa source véritable dans les hautes terres qui séparent le Vermont et le Maine de la Beauce. Cette rivière baigne 107 milles de pays et draine de 2,500 à 3,000 milles carrés de terres; environ trente milles de chaque côté de ses bords. Sa largeur varie de quatre à six cents pieds. Elle traverse une partie du comté de Dorchester, arrose toute la Beauce, et vient se précipiter dans le fleuve St-Laurent, presqu'en face de Québec, après avoir formé, à quatre milles de son embouchure, une cataracte pittoresque dénommée le *Saut de la Chaudière,* d'une hauteur de 130 pieds. Cinquante rivières et une vingtaine de lacs alimentent la Chaudière. Ses principaux tributaires sont les rivières *Famine, Gilbert, du Loup* etc. Depuis son embouchure jusqu'à une vingtaine de lieues dans l'intérieur, la région parcourue par la Chaudière est fertile et bien peuplée. Le chemin de fer du Québec Central longe les rives de la Chaudière et de l'Etchemin.

Chef, *(rivière "du")*. — C'est l'affluent le plus considérable de la rivière Chamouchouan. Il se réunit à cette dernière à 84 milles du lac Saint-Jean, et à 918 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a plus de cent milles de longueur et son volume d'eau est énorme. Cette rivière qui est parsemée le long de son parcours d'une myriade de lacs poissonneux prend elle-même sa source dans le grand lac File-Axe. A deux milles et demi environ en amont de l'embouchure de la rivière Dorée, la rivière du Chef fait brusquement un détour vers le sud-ouest, et son altitude est ici de 980 pieds. L'explorateur O'Sullivan (1901) signale sur le parcours de cette rivière la Baie du Gros Brochet où les sauvages viennent s'approvisionner de poisson.

Chensagi, *(rivière).* — Ce petit cours d'eau se jette dans le lac Gull, district d'Abitibi.

Chevelures coupées, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Ruban dans la région du St-Maurice. Elle traverse, d'après l'arpenteur A. du Tremblay (1911), un terrain sablonneux peu propre à la culture. Cette rivière a une profondeur de trois pieds aux hautes eaux et de 12 à 15 pouces aux basses eaux. Ses berges sont basses. Elle renferme sur son parcours de grands lacs poissonneux. Les anglais la dénomment *Hair cutting.* Il y a beaucoup de truites dans cette rivière.

Chibougamau, *(rivière).* — Cours d'eau du district de l'Abitibi. Sortant du lac Chibougamau, cette rivière circule à travers les cantons Mackenzie, Devlin et Blaicklock, et communique avec la rivière Waswanipi. Les explorateurs signalent l'existence de bon bois de pulpe tout le long de cette rivière, avec quelques brûlés çà et là.

Chicot, *(rivière).* — Ce cours d'eau traverse la partie est de la paroisse St-Eustache, comté des Deux-Montagnes, et se jette dans la rivière Jésus ou des Mille Iles.

Chicot, *(rivière).* — Ce cours d'eau sillonne les paroisses de St-Cuthbert et de St-Barthélémi, dans le comté de Berthier (en haut).

Chicots, *(rivière).* — Petit cours d'eau qui longe la partie ouest du canton Delisle, dans le comté du Lac St-Jean et qui va se déverser dans la grande décharge du Saguenay.

Chicoutimi, *(rivière).* — Elle prend sa source à la hauteur des terres, près du lac Jacques-Cartier, comté de Montmorency, mêle ses eaux à celles du lac Kenogami, sort de ce lac par son extrémité occidentale, pour se précipiter finalement dans la rivière Saguenay, à Chicoutimi. Son cours, du lac Kenogami au Saguenay, est de 17 milles de longueur. Elle n'est navigable en canots qu'à 2½ miles de son embouchure. D'après l'arpenteur L. M. Deschênes (1888), cette rivière, de son point de départ jusqu'à la rivière Noire, est en eaux mortes bordée de montagnes escarpées et très hautes, et complètement déboisées par le feu, quoique quelques-unes d'entre elles soient reprises en jeunes bouleaux et peupliers. Du confluent de la rivière Noire avec la rivière Chicoutimi on rencontre des rapides assez rapprochés les uns des autres et la rivière coule dans un canal étroit encaissé dans des rochers très hauts, offrant des sites convenables pour bâtir des moulins en différents endroits .Dans cette partie, le sol est généralement pauvre et rocailleux. La magnifique cascade qui termine cette rivière, dans la ville même de Chicoutimi, et dont la force hydraulique est évaluée à plus de 30,000 chevaux-vapeur, a permis à un syndicat canadien-français, d'installer à ses pieds l'une des plus grandes fabriques de pulpe du pays.

Chien, *(rivière "au").* — Affluent de la rivière Isukustuk, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. D'après l'arpenteur J. W. D'Amours (1891) le terrain est inculte et les montagnes rocheuses presqu'à pic, de 200 pieds de hauteur, se poursuivent jusqu'à la tête du lac au Hibou. Bois mêlé de peu de valeur.

Chienne, *(rivière "à la").* — Tire son nom d'un rapide situé près de son embouchure, sur la rivière Mattawin, comté de Saint-Maurice. Elle est navigable en canot pour les premiers six milles. Les deux autres milles

sont marqués par deux cascades: la première d'une hauteur de 200 pieds, et l'autre de 75 pieds. Ces deux milles conduisent d'après un rapport de l'arpenteur J. Bernard *(1888)*, à une région entrecoupée de collines, puis à une contrée de plaines. Cette rivière est renommée pour la pêche au brochet et à la truite. Les seules essences forestières sont le cyprès, le tremble et le bouleau.

Chigoubiche, *(rivière).* — Affluent de la rivière Ashuapmouchouan dans la partie nord du territoire du lac St-Jean. Cette rivière qui a une longueur de 25 milles environ coule dans ses huit premiers milles entre des collines rocheuses de gneiss dont le sommet laisse apparaître la roche dénudée. La forêt se compose surtout de tremble, d'après l'ingénieur des mines, E. Dulieux, (rapport de 1908) dans les parties du sol meuble, de cyprès sur les pentes sableuses et d'épinette de petites dimensions sur les flancs des collines. Du 8ème au 14ème mille, la vallée s'élargit, les rives s'abaissent et les collines font place à une plaine sans relief présentant quelques étendues de bonne terre. Dans les trois derniers milles, les plaines disparaissent et la rivière présente une succession de petits rapides encombrés de cailloux. Les sauvages utilisent généralement cette rivière pour se rendre au lac Chamouchouan et au delà. La distance par la route de canots entre Roberval et Chigoubiche est de 60 milles. D'après l'arpenteur H. O'Sullivan, la rivière contient d'excellents bassins de pêche: le brochet et le doré y foisonnent, mais on n'y trouve ni truite mouchetée, ni ouananiche.

Chisholm, *(rivière.)* — Petit tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Entouré de montagnes de 75 pieds de hauteur, et boisé, d'après le rapport de l'arpenteur Duberger (1892) de sapin et d'épinette de dix pouces de diamètre.

Chloridorme, *(rivière).* — Petit cours d'eau situé dans le canton Chloridorme, comté de Gaspé. Dans les vallées formées par les rivières du Petit et du Grand Chloridorme, l'on rencontre plusieurs petits lacs où se trouvent des morceaux de terre susceptibles de culture, mais le meilleur sol se trouve sur le bord de la mer. La population établie à l'embouchure de ces rivières est composée de pêcheurs.

Chute Ecumeuse, *(rivière "de la").* — Les anglais la dénomment *Foam Fall river.* C'est un tributaire de la rivière Ashuapmouchouan, au nord du lac St-Jean. Elle forme une chute pittoresque d'une hauteur de 26 pieds. On peut en tirer, d'après l'arpenteur O'Sullivan (1901) une force motrice de six à sept cents chevaux-vapeur.

Cinq, *(rivière "des").* — Située dans le comté de Champlain, seigneurie du Cap de la Magdeleine.

La grande rivière des Cinq, avec ses branches, mesure une longueur de 16½ milles. La petite rivière du même nom ne dépasse pas 3½ milles.

Ce cours d'eau paraît prendre son nom des cinq rapides qui s'étendent du St-Maurice jusqu'aux premières eaux navigables de la rivière Mattawin. Il donne quatre bons pouvoirs hydrauliques, dont le dernier en aval, mesure deux cents pieds de chute. Le sol est généralement de bonne terre jaune, à partir de la petite rivière jusqu'à la Mattawin. La forêt se compose d'épinette, de tamarac, de cèdre et de pruche et sur les lacs à la Pêche, des érablières. Ces deux rivières se jettent dans le Saint-Maurice.

Claude, *(rivière).* — Ce cours d'eau prend sa source en arrière du canton Duchesnay, comté de Gaspé, et se jette dans le golfe St-Laurent. Son

cours est rapide. Un rapport de l'arpenteur Le Boutillier (1888) signale la présence de l'érable, du merisier, du bouleau, de l'épinette et du sapin. A l'est du lac Claude, le terrain est montagneux et à l'ouest, bas et savaneux.

Clyde, *(rivière).* — Elle prend sa source dans le lac William, comté de Mégantic, passe dans le lac Saint-Joseph, et après avoir reçu les eaux de la rivière Noire et de la rivière Bullet va se déverser dans la rivière Bécancour.

Coacoachou, *(rivière).* — Placée à 70 milles environ à l'est de Natashquan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle est d'un accès facile, les embarcations de fort tonnage pouvant venir mouiller sur huit brasses et sur un bon fond. Cette rivière est fréquentée par une énorme quantité de truites, et celles-ci, d'après M. de Puyjalon, (1899) y sont quelquefois d'une grosseur surprenante, d'une activité et d'une vigueur qui ne se rencontrent qu'en ce cours d'eau. Les sauvages remontent fréquemment cette rivière qui les conduit à l'intérieur par des voies faciles. Il y a du gibier de mer en grande quantité.

Coaticook, *(rivière).* — Ce cours d'eau prend sa source dans l'Etat du Vermont un peu au-dessous de la petite ville de Norton, puis entre dans le canton de Barford, comté de Stanstead et poursuit sa course dans le comté de Compton. Il vient se jeter dans la rivière St-François, dans le voisinage de Lennnoxville. Ce cours d'eau, à un mille de la petite ville de Coaticook, présente une série de cascades qui s'étendent sur une longueur d'un mille.

Coban, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Waswanipi, en aval de la rivière Otchisk, dans le territoire de l'Abitibi.

Cold Stream, *(rivière).* — Petit cours d'eau que l'on rencontre dans le canton Adstock, comté de Beauce. Il se décharge dans le lac Saint-François. Les berges sont escarpées et le sol rocheux.

Colombier, *(rivière).* — Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle coule sur un terrain généralement plan et débouche dans le fleuve à deux milles à l'est de la rivière Blanche. Sur le huitième mille se rencontre une chute de plus de vingt pieds de hauteur. Le bois, dans le voisinage, consiste en épinette grise, et en bouleau et épinette rouge. Magnifique rivière pour la truite de mer et le gibier de toute espèce.

Comporté, *(rivière).* — Affluent de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Elle prend sa source dans le lac du même nom, dans la seigneurie de la Malbaie. Son nom lui vient du premier concessionnaire de la seigneurie, Philippe Gautier, sieur de Comporté, l'un des directeurs de la Cie de la baie d'Hudson. Ce cours d'eau se jette dans l'estuaire du St-Laurent, près de la Malbaie. Le lac Comporté renferme de la truite.

Coo-Coo, *(rivière).* — Tributaire de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau. Ce cours d'eau prend sa source dans les environs du lac Sandy et est semé de rapides et de cascades. Le terrain qu'il traverse, d'après l'arpenteur de Courval (1908), est onduleux, rocheux et sablonneux. Comme bois on y voit de l'épinette, du sapin et du bouleau.

Coquille, *(rivière).*—Petit cours d'eau qui se décharge dans la rivière Brûlé., tributaire de la Péribonka. Il abonde en petites truites.

Corbeau, *(rivière).* — Dans le comté de Pontiac. La tête de ce cours d'eau se trouve à environ 90 pieds au-dessus du niveau du lac des Iles. Le lac du Corbeau et un autre petit lac sont les tributaires de cette rivière. Il y a une grande quantité de pin dans la région environnante.

Corneille, *(rivière).* — Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à l'est des rivières Romaine et de l'Ours. Son cours, assez rapide, est interrompu par plusieurs chutes. Cette rivière décharge plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur variant de 100 à 300 pieds. D'après l'arpenteur J. B. A. Houde (rapport de 1899), il n'y a, pour ainsi dire, aucun bois le long de cette rivière; depuis le premier lac jusqu'au troisième, on ne rencontre guère que du bois brûlé et des roches. Au point de vue de la chasse et de la pêche, cette rivière a beaucoup de valeur. La truite y mord très bien et l'on y rencontre beaucoup d'animaux à fourrures.

Côté, *(rivière "de").* — Affluent de la rivière Boiteuse, dans le comté de Chicoutimi, situé à sept milles de l'embouchure de cette dernière. Peu profonde, mais assez considérable pour le flottage des billots. Elle traverse, d'après l'arpenteur J. Maltais (1907), des terrains vallonneux dont une grande partie est propre à la culture. Bois de pulpe en abondance; épinette noire et sapin. Bons terrains de chasse: caribou, martre, vison, castor, loup-cervier, loutre, renard.

Côté, *(rivière "à").* — Située dans le comté du Lac-Saint-Jean, à l'ouest du canton Demeules. Elle se décharge dans le lac du même nom. Les parties sud-est et sud-ouest du lac, d'après l'arpenteur J. Gagnon (1873), jusqu'à la rivière au Saumon, sont très propres à la culture. La partie nord-ouest est montagneuse et les bois sont d'une moyenne venue.

Couchepaganiche, *(rivière).* — Petit cours d'eau qui sillonne le canton Caron, dans le comté du Lac St-Jean. Il se jette dans le lac Saint-Jean.

Coucoucache, *(rivière).* — L'un des affluents du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Il se trouve placé entre les rivières Flamand et Vermillon. De son embouchure au lac du même nom, cette rivière n'offre aucun caractère particulier; elle traverse, dit l'arpenteur J. O. Lacoursière (1894) un terrain généralement montagneux et rocheux. La végétation est la même que sur la Vermillon.

Couleuvre, *(rivière).* — Petit cours d'eau du teritoire du Saint-Maurice, peu profond et serpentant d'une manière tout-à-fait extraordinaire parmi des buissons et des broussailles. Cette rivière devient de plus en plus étroite à mesure que l'on avance.

Coulonge, *(rivière).* — Cours d'eau du comté de Pontiac d'une longueur d'environ 110 milles. Il prend sa source dans une série de lacs au nord du comté et vient se jeter dans l'Outaouais à Mansfield. Ses branches principales sont désignées par la branche est et ouest. Cette belle rivière, d'une profondeur de trois à quatre pieds, est navigable pour des canots et très propre au flottage du bois. Elle forme aussi plusieurs cascades qui peuvent donner de bons pouvoirs hydrauliques. La région qu'elle sillonne est boisée en pin, et déjà de grands chantiers y ont été faits. Comme poisson, on y trouve du doré et du poisson blanc. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 366 pieds.

Cousapsigan, *(rivière)*. — L'un des tributaires de la rivière Saint-Maurice, situé à 43 milles en amont du poste des sauvages Weymontachingue. Appelée aussi rivière de la Jonglerie ou Wabano, mais mieux connue, dit l'arpenteur A. T. Genest, (1891) par les sauvages Tête-de-Boule sous le nom de *Kunjunsibi* ou Cousapsigan. La profondeur de cette rivière varie de 10 à 40 pieds et son courant ordinaire est d'environ un mille à l'heure. Les rives ont une élévation variant de 6 à 8 pieds. De même que pour la rivière St-Maurice, les pointes de la Cousapsigan sont belles et attrayantes et formées d'une excellente terre. Il y a plusieurs îlots dans cette rivière. (Voir rivière *Jonglerie*). Le feu a ravagé la partie supérieure de cette rivière, mais la région du grand lac au Cyprès a été épargnée. Le gibier de toute sorte fréquente cette rivière.

Crique à Bastien. — Tributaire de la rivière aux Rats, dans le comté de Champlain. Ce cours d'eau se divise en deux parties: sur la première, du lac à Deux Queues au rapide Croche, dans le Saint-Maurice, le terrain est bien montagneux et rocheux, tandis que du lac à Deux Queues au lac Mékinac, le terrain est plus plat et s'étend sur une distance de trois milles de profondeur le long de la crique. La différence du niveau entre les deux lacs est de 250 pieds.

Crique à Tom. — Tributaire de la rivière aux Rats, dans le comté de Champlain. Le terrain environnant est très montagneux, et la rive gauche couverte d'une nouvelle pousse de bois. Peu favorable à la culture.

Croche, *(rivière)*. — Petit cours d'eau du comté de Québec qui fait communiquer le lac Croche avec le lac Batiscan. Le terrain dans le voisinage est accidenté et montagneux et le bois, d'après l'arpenteur Pagé (rapport de 1887), se compose d'épinette rouge, de sapin et de bouleau.

Croche, *(rivière)*. — Tributaire du Saint-Maurice, comté de Champlain. Sa longueur est d'environ 100 milles et son cours assez capricieux. Cette rivière traverse une vallée unie et richement boisée d'orme, de frêne, de bouleau, tremble, peuplier, merisier, épinette, sapin, saule etc. De distance en distance, de petits tributaires viennent lui apporter leurs eaux; le principal est la rivière Brûlé, sur le 75ème mille. La Croche compte plusieurs chutes, la première au 55ème mille, mais le plus grand rapide est au 69ème mille. Dans le canton Langelier qu'elle traverse, la rivière touche au lac de l'Equerre et prend un peu plus loin la forme de lacs plus ou moins larges qui se suivent jusqu'au portage Ouiatchouaniche. La rivière Croche doit son nom au cours sinueux qu'elle suit. Son embouchure n'est éloignée que de trois milles de la Tuque. D'après l'arpenteur P. P. V. du Tremblay (1873) la rivière Croche coule sur un lit de sable jaune, sans aucune roche; elle n'a que peu de profondeur et n'est navigable que pour de petites embarcations. C'est un bon pays de chasse, suivant M. Henri Bélanger A. G. (1913). On y rencontre l'orignal, le vison, la loutre, le renard, le loup-cervier. Il se fait des chantiers considérables, le long de ce cours d'eau.

Croche, *(rivière)*. — Située dans la région de Chibougamau. Elle conduit au lac Chamouchouan. M. Durieux, I. M. (rapport de 1908) représente cette rivière coulant dans une plaine basse, marécageuse, le plus souvent en savannes. Les bois n'y ont aucune valeur, un incendie récent ayant dévasté cette région.

Cyprès, *(rivière)*. — Située dans les comtés de Montcalm et de Joliette, au nord du canton Lussier. Ce cours d'eau est navigable pour de grands

canots, mais les terrains environnants offrent beaucoup de brûlés. (E. P. Quinn, A. G. 1874).

Cyprès, *(rivière)*. — Située à environ 15 milles en oval des fourches de la Péribonka. C'est dit M. Geo. Leclerc, A. G. (rapport de 1912) une belle petite rivière se divisant en deux branches. La branche de gauche conduit à un grand lac de 4 milles en longueur. On n'y voit pas de bois, tout ayant été détruit par le feu. Il n'y a pas de poisson, sauf à l'embouchure où il se preud du brochet et de la ouananiche. Le printemps, cette rivière monte d'environ huit pieds.

Cyriac, *(rivière)*. — Petit cours d'eau de quarante-cinq milles de longueur situé du côté sud du lac Kenogami, comté de Chicoutimi. Il coule parallèlement à la rivière Moncouche et se jette dans le lac Moncouche. On peut le naviguer en canots sur un certain parcours.

Chronique Géographique

La rivière Matane. — M. l'arpenteur Elzéar Laberge, de Montmagny, a fait dans le cours de la présente année, le relevé de la rivière Matane et de ses tributaires.

On sait que cette rivière débouche dans le fleuve Saint-Laurent, et qu'elle est assez renommée pour la pêche à la truite et au saumon.

M. Laberge lui donne une largeur moyenne de quatre chaînes et assure qu'elle est profonde en certains endroits. Les berges varient de cinq à douze pieds. Il n'existe qu'une chute de 16 pieds sur le parcours de cette rivière et celle-ci est tout près de l'embouchure

La Matane peut être naviguée en canot jusqu'au grand lac Petchédec, soit une distance de 44 milles.

On fait des chantiers le long de ce cours d'eau depuis près de 40 ans, de sorte que la majeure partie du bois de commerce est enlevée et qu'il ne reste plus qu'une nouvelle pousse d'épinette, de sapin, de cèdre, de merisier et de bouleau.

A la tête des tributaires cependant, il se rencontre encore beaucoup de bois de dimension pour le commerce.

Quant au sol, l'arpenteur Laberge dit qu'il est composé de terre grise argileuse dans les terrains bas, mais sablonneux et rocheux en bien des endroits, où le terrain est plus élevé. En général, à part de quelques plateaux, il y a peu de terrains propices à la culture.

M. Laberge est d'opinion que toute la partie du terrain non arpentée, depuis la rivière Matane jusqu'au bassin de Gaspé devrait faire partie d'une réserve forestière. Il y a dans cette étendue de fortes rivières rendant l'exploitation du bois très facile.

En matière de conclusion, M. Laberge dit que tous les lacs et rivières de cette région sont poissonneuses et que l'orignal et le chevreuil abondent.

***

La péninsule du Labrador. — A la faveur d'une carte que vient de publier le ministère des Terres et Forêts de Québec et que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, on peut se rendre compte de l'étendue immense de ce territoire.

L'ancien directeur du service géologique du Canada, le Dr G. M. Dawson, disait, il y a une vingtaine d'années, que le Labrador contenait les parties les moins explorées du continent américain.

Il est de fait que jusqu'à ces derniers temps on ne connaissait guère que le littoral du Labrador et que même aujourd'hui l'intérieur est loin d'avoir été complètement exploré. Les arpenteurs-géomètres de Québec et la Commission géologique du Canada ont bien relevé de temps à autre quelques-uns des grands cours d'eau qui sillonnent une partie du Labrador mais peu ont pénétré jusqu'à leurs sources, et nous ne possédons encore que des données assez vagues sur l'intérieur.

La rigueur du climat et le sol ingrat de la côte expliquent d'autre part le peu d'attraction que cette région exerce sur les

voyageurs. Jacques Cartier, dans une célèbre description du Labrador, qu'il explora, du reste, assez superficiellement en 1534, représentait déjà cette contrée comme étant d'une aridité extraordinaire. Il l'avait tout simplement baptisé de "terre de Caïn".

Des recherches modernes, cependant, effectuées tantôt par les explorateurs de la Commission géologique du Canada et plus récemment par des explorateurs américains, ont montré que de vastes espaces de l'intérieur possédaient de grandes ressources végétales et minérales. La population de cette région, qui a plus de 500,000 carrés, est estimée à 14,500 habitants, dont 3,500 Sauvages et 2000 Esquimaux. La pêche et la traite des fourrures sont la principale occupation des indigênes.

* * *

Dans la Saskatchewan.—Un fonctionnaire officiel écrivait récemment que la Saskatchewan tenait le premier rang dans tout le Canada pour la production du blé. Et à l'appui de cette assertion on rappelait que dans les douze dernières années cette province avait produit à elle seule plus de 500,000,000 de minots.

On connait déjà l'étendue de cette province. Elle couvre une superficie de 250,650 milles carrés, c'est-à-dire qu'elle est aussi vaste que la France ou deux fois les Iles Britanniques.

La superficie des terres cultivables est de 155,092,480 acres et il n'y a encore que 9,276,670 acres de cultivés, soit un peu plus de 11 pour cent de l'étendue totale arpentée.

La population de la province qui n'était en 1901 que de 91,279 s'est élevée en 1911, à 492,432 âmes.

Les principales villes de la province sont par ordre d'importance: *Regina*, avec une population de 30,213 habitants. C'est le siège du gouvernement provincial et d'un évêché catholique.

Saskatoon vient ensuite avec une population de 25,000 habitants. Il y a ici une université et un hôpital.

Prince Albert compte 15,000 habitants. Cette petite ville renferme huit églises, deux évêchés, l'un catholique, l'autre protestant, un orphelinat pour les enfants pauvres, un hôpital catholique et un hôpital protestant, six grandes briqueteries qui donnent un total annuel de 15 millions de briques, trois moulins à farine, des manufactures d'acier et de chars et trois journaux, dont l'un est rédigé en langue française.

La quatrième ville est *Moose-Jaw* qui est également en plein développement. Elle a déjà une population de 13,000 habitants.

Quatre fleuves principaux arrosent et fertilisent cette province : La Churchill, 1000 milles, la Souris 450 milles, la Qu'Appelle, 270 milles.

Quant aux voies ferrées, elles s'étendaient au 31 décembre 1912 sur une longueur de 4,167 milles alors que 30 embranchements nouveaux sont en construction pour 1913.

* * *

La ville de Toronto. — C'est la capitale de la province d'Ontario et la seconde ville en importance du Canada.

S'il faut s'en rapporter à l'almanach des adresses pour 1912, sa population serait présentement de 443,751 âmes. Elle vient immédiatement après la ville de Montréal qui en compte plus de 600,000.

Toronto fut constituée légalement en cité en l'année 1834. Elle n'avait alors qu'une population de 9,254 habitants. On peut voir combien elle a progressé rapidement dans cet intervalle. Son ambition est d'arriver à occuper le premier rang parmi les villes du Canada.

Cette ville occupe un espace de 28 milles carrés et compte 48 parcs et jardins.

La propriété foncière cotisable était évaluée en 1911 à $390,539,148 alors que la propriété exemptée de la contribution municipale se chiffrait par $40,054,475.

Les écoles publiques de Toronto sont au nombre de 74:

avec 51,714 élèves et 1025 instituteurs. Les écoles séparées sont fréquentées par 6,065 étudiants. Il y a en outre deux grandes universités, l'Université de Toronto et l'Université McMaster, 7 *High Schools* fréquentés par 3,054 étudiants.

Toronto compte encore 700 établissements manufacturiers disposant d'un capital de 75 millions de piastres et donnant de l'emploi à 70,000 ouvriers.

La dette civique de Toronto est actuellement de $43,110,471, avec un fonds de réserve de $9,907,203.

Ses banques sont au nombre de trente, avec un capital de 70 millions de piastres.

* * *

Chez les Têtes de Boule. — C'est, comme on sait, le nom d'une tribu sauvage de la famille algonquine, qui habite le haut de la rivière Saint-Maurice.

Cette tribu est entièrement catholique et pour la première fois, au cours du mois de juillet dernier, elle a reçu la visite de Mgr Latulipe, Vicaire Apostolique du Témiscaming.

C'est à l'un des principaux postes de la compagnie de la baie d'Hudson, à *Weymontaching*, que Mgr Latulipe a rencontré les sauvages qui lui ont fait une réception enthousiaste. Ils étaient au nombre de 500.

Dans une autre livraison du *Bulletin*, nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette branche de la famille algonquine. Un rédacteur du journal, *Le Bien Public*, des Trois-Rivières, en dresse à son tour une esquisse qui est à peu près conforme à celle que nous avons donnée :

“ Au physique, dit-il, les Têtes de Boule sont de taille en-dessous de la moyenne mais d'une forte charpente osseuse. Deux yeux ronds brillent comme des mures au fond d'orbites que protègent mal des sourcils ténus et clairsemés comme les bons épis dans un champ ravagé par les sauterelles. Un cou court soutient sans pretention une tête qui présente tantôt la forme d'une sphère aplatie aux pôles, tantôt celle d'un parallélogramme. Au sommet de cette boule croit une luxuriante végétation d'où

par-ci, par-là, irradient *sauvagement* des mèches de cheveux d'ébène raides comme les clous d'un peigne à filasse; forêt vierge où le peigne proprement dit n'a pu guère pénétrer. Des pommettes saillantes, des oreilles fines et veuves de l'anneau légendaire. un menton proéminent sur lequel se développent paresseusement quelques bribes de poils follets donnent à l'ensemble de ces figures imberbes un aspect qni, sans être séduisant ne manque pas absolument d'attraits.

L'embonpoint est inconnu chez les Têtes de Boule.

Ils ont renoncé, pour les chaleurs du moins, aux peaux de bêtes pour vêtements. L'accoutrement est plutôt moderne sans être du Fashion Craft. Seuls, en effet, les bébés portent les robes fourreaux, emmaillottés qu'ils sont, pauvres martyrs, en leurs hottes étroites ! ! !

Sous le rapport de l'intelligence ces enfants des bois n'ont peut-être rien à envier aux fiers urbains".

* * *

L'émigration européenne. — La grande émigration européenne qui se dirige depuis un certain nombre d'années du côté des Etats-Unis, du Canada et de l'Amérique du Sud constitue, au dire des économistes, le phénomène humain le plus important qui ait eu lieu depuis l'invasion des Barbares.

Le dix-neuvième siècle avait déjà été marqué par un exode considérable, puisque c'est dans ce siècle que les Européens sont parvenus à constituer dans les deux Amériques, l'Australie, le nord de l'Asie et le sud de l'Afrique. des sociétés dont l'effectif numérique dépasse largement cent millions d'hommes.

Le vingtième siècle s'ouvre, et l'on constate que l'émigration devient encore plus intense. Elle approche, en moyenne, de 1,500,000 âmes par an pour l'ensemble de l'Europe. Sur ce million et demi d'hommes qui s'éloignent chaque année de leur pays pour des terres nouvelles, il est vrai qu'un quart au moins y reviennent ; l'émigration nette serait donc voisine de 1,200,000 individus.

Depuis 1900 jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire en une douzaine d'années seulement, le Nouveau-Monde a reçu 12 à 15 millions d'hommes venus de l'Europe. C'est certes beaucoup plus, observe un économiste français, qu'il n'est entré de Barbares dans le vieil empire romain.

*
* *

Le Transsibérien. — La construction de cette grande voie ferrée a exercé une influence salutaire sur le développement économique de la Sibérie. Nou-seulement elle a assuré le mouvement rapide et régulier des échanges, mais elle a encore créé en dix ans des villes qui rivalisent avec les centres séculaires et fait sortir du sol les richesses impérissables qui demeuraient ignorées.

Le chemin de fer qui a coûté plus d'un milliard de roubles ne rembourse pas encore les dépenses de son exploitation, mais tout de même les recettes tendent à augmenter, en même temps que la région qu'il parcourt se développe sensiblement.

Comme annexe au Transsibérien on construit actuellement un autre chemin de fer qui aboutira au sud du lac Baïkal, près de Missovaya. Quand il sera terminé, l'on ira de Paris à Pékin en neuf jours et demi au lieu de quatorze.

*
* *

Les marchés mondiaux de caoutchouc. — New York, Liverpool, Hambourg, Anvers, le Havre, sont aujourd'hui, par ordre d'importance, les principaux marchés mondiaux du caoutchouc.

New York, qui doit à l'extraordinaire développement de l'industrie américaine, d'avoir sans cesse besoin de quantités croissantes de caoutchouc brut, reçoit presque la moitié du caoutchouc produit dans le monde. Près de 60% du caoutchouc vendu à New York vient du Brésil.

En Europe, c'est Liverpool qui est le principal port importateur de Para. Environ 40% de la production brésilienne de caoutchouc sont importés à Liverpool.

L'Afrique occidentale et orientale, les colonies africaines

allemandes expédient à Hambourg la plus grande partie du caoutchouc négocié sur ce marché.

***

Le coût du Transcontinental canadien. — Le Canada a déboursé jusqu'à ce jour pour le Transcontinental national $136,000,000. On croît que le coût total sera d'environ 165 millions de piastres, ce qui est un assez joli denier, même pour une voie ferrée.

Cette grande voie est à la veille d'être parachevée. Il ne reste plus à vrai dire que quelques milles entre Winnipeg et Moncton, où les rails n'ont pas encore été placés.

Il y a tout lieu de croire qu'au commencement du printemps de 1914, les trains circuleront sur toute la ligne.

***

Exploration au Groënland.—L'exploration qui a été effectuée, en 1912, par le Danois *Rasmussen* au Groënland, a permis d'achever la détermination de la configuration de la côte septentrionale de cette grande île que son étendue peut faire considérer comme un continent.

Un des résultats de l'expédition a été la constatation que la terre de Peary, découverte par cet explorateur, n'était pas une île, mais une presqu'ile qu'un isthme assez large rattachait au continent.

Le séjour de Rasmussen et de son compagnon French au Groënland et dans les terres arctiques a duré près de trois ans pendant lesquels il a parcouru plus de 12,000 kilomètres.

Dans l'isthme où séjournèrent les voyageurs s'élève une haute terre sans glaciers et très giboyeuse. Ce fut une ressource très grande pour les voyageurs de trouver ainsi du gibier qui leur permit de se ravitailler. Les bœufs musqués étaient nombreux dans cette région.

Rasmussen fit dans ces parages d'intéressantes observations et trouva des cercles de pierres ayant servi à assujettir sur le

sol des tentes d'Esquimaux. Comme le dit M. Charles Rabot, dans la *Géographie*, cette découverte prouve que le peuplement de la côte orientale du Groënland s'est fait par une migration venant de l'ouest en passant par l'extrémité septentrionale de cette grande terre.

* * *

La capitale de la Finlande. — Fondée en 1550 par Gustave Vasa après sa victoire sur les Danois, longtemps ravagée par la guerre, la famine et l'incendie. Helsingfors n'acquit son importance politique, intellectuelle et sociale, que lorsqu'elle devint la capitale de la Finlande et le siège de l'Université à la suite des événements de 1809. En 1710 elle ne comptait que 745 habitants ; elle en a aujourd'hui 150,000.

Ses principaux monuments sont d'abord, au centre de la ville, l'église luthérienne de Saint-Maurice, bâtie en style renaissance, puis l'Université et le Palais de la Diète avec une frise représentant Alexandre 1er recevanr les hommages des Etats de Finlande.

Daus les services publics, la langue russe est imposée mais en fait, c'est la langue suédoise qui domine. Toutefois celle-ci tend de plus en plus à céder le pas à la langue finnoise.

Helsingfors est une ville extrêmement originale. Son originalité consiste, non pas comme ailleurs dans les vénérables vertiges du passé, mais dans le goût étrange qui préside à la constitution des maisons. On y retrouve le sentiment artistique que les Finnois tiennent de leurs ancêtres d'Asie. Pas un coin de rue qui ressemble à l'autre. De même chaque maison a sa physionomie particulière, avec un seul trait commun, la massivité de l'édifice et la surcharge de l'ornementation. Faire énorme, atteindre le colossal, telle paraît être l'ambition de l'architecte finnois.

UNE EXPÉDITION ARCTIQUE

Jeudi, 25 septembre dernier, la *Minnie Maud*, goëlette de 86 tonneaux, rentrait dans le port de Québec, à l'Anse-des-Sauvages, retour d'un voyage de près de quatorze mois à la Terre de Baffin, avec le capitaine J. E. Bernier, son commandant, et neuf hommes d'équipage.

La *Minnie Maud* laissait Québec, le 28 juillet 1912. Le 28 août suivant, il arrivait à la Terre de Baffin, qui s'étend depuis l'extrémité est du détroit d'Hudson, jusqu'à mille milles au nord.

A son arrivée, en mettant pied à terre dans un endroit où il avait déjà fait construire une maison, il constata le fait que le steamer *Algeson*, baleinier, s'étant perdu, son équipage de quarante hommes s'était emparé de sa maison, avait fait bombance à même ses provisions et celles qu'il y avait déjà laissées au nom du gouvernement canadien, qu'ils en avaient ensuite emportées avec eux, ainsi que des fourrures pour une valeur de $4000 que lui, le capitaine Bernier, avait achetées des Esquimaux.

En route pour la Terre de Baffin, la *Minnie Maud* avait rencontré le steamer *Neptune*; les deux capitaines avaient échangé des visites, mais celui du *Neptune* ne fit jamais mention du fait qu'il avait à son bord les quarante hommes d'équipage du steamer *Algeson*.

Il découvrit l'affaire plus tard.

Les Esquimaux qu'il interrogea lui dirent que les gens de l'*Algeson* les avait informés que jamais le capitaine Bernier reviendrait.

Tout de même, le capitaine Bernier après avoir constaté l'étendue de la déprédation, s'installa dans sa hutte, et s'en est bien trouvé avec son équipage tout le temps de son séjour.

La rumeur s'était répandue qu'on avait trouvé de l'or sur la grande île. Le capitaine Bernier et le capitaine Num du *Neptune* affirment que c'est faux. Le capitaine Bernier avait

apporté avec lui tous les instruments nécessaires pour des épreuves aurifères.

Quant à la chasse et au trafic des fourrures, le capitaine a été très chanceux. Il a rapporté mille peaux de loup-marin, onze cents peaux de renard, cent-vingt peaux d'ours blanc, vingt peaux de loup, soixante-cinq barils de saumon salé et quarante-cinq barils d'huile de loup-marin.

Tout satisfait qu'il soit de son expédition, le capitaine Bernier assure qu'il n'en entreprendra plus d'autre du côté des régions arctiques.

Le capitaine dit qu'il quitta la Terre de Baffin le 28 août dernier, que cette course de 300 milles jusqu'à Québec lui a pris vingt-neuf jours. Il aurait pu arriver plus tôt si sa goëlette eut marché à la vapeur, mais, voilière comme elle est, il lui a fallu contourner les banquises. Ce qui l'a tant soit peu chagriné dans le Saint-Laurent, c'est de voir le steamer *Arctic* utilisé comme phare flottant à la Traverse. A son avis, le steamer méritait un meilleur sort, car c'est l'un des meilleurs bateaux qui ait jamais été construit pour la navigation des mers arctiques. Construit en Allemagne par le gouvernement allemand au prix de $200,000, on ne peut certes pas reproduire son type ici au Canada. Mais l'*Arctic* subit la destinée de bien des gens.

La Terre de Baffin est une précieuse acquisition pour le Canada. Le monde commercial de ce pays n'en connaît presque rien. Le pays est très salubre. La durée des étés y est d'environ cinq mois. La saison des chaleurs dure deux mois; le reste du temps, il fait froid.

Seulement il y a un grand inconvénient: c'est que l'île ne produit pas de légumes. Les fleurs sauvages y croissent en quantités et sont de très belles variétés.

L'île abonde en ressources de toutes sortes sur sa superficie de 216,000 milles. C'est un grand pays de chasse. Ses rivières sont remplies de saumon.

Quant à la navigation de la baie d'Hudson, l'opinion du Capt. Bernier est qu'elle est possible durant quatre mois, mais avec une armature spéciale et bien établie en fait de signaux, de navires et de marins.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 12 septembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, aller et revenir, entre St-Samuel de Horton et la Station I. C. R., à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Samuel de Horton et Ste-Eulalie et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 26 juillet 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 10 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 12 et 6 fois par semaine, aller et revenir, entre Weedon Centre et la Station Q. C. R. et South Ham et Weedon Centre, à commencer le 1er janvier prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Weedon Centre, Wedon Station et South Ham et au bureau de l'Inspcteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 25 août 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 10 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par

semaine, aller et revenir, entre Route Rurale No. 1 de Victoriaville, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Victoriaville et Warwick et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 29 août 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, sept fois par semaine, aller et revenir, entre Quai de Rimouski et Rimouski, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Rimouski et Quai de Rimouski et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumision.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 12 septembre 1913

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 3 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Route de Livraison Rurale et Richmond No. 1, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Richmond, Trenholm, Sydenham, Place Francœurville, St-Félix de Kingsey et au bureau de l'Inspecteur

des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 21 août, 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre St-Clément et St-Eloi, à commencer le 1er janvier prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Clément, St-Eloi, Le Petit Bois Franc et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 10 septembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 3 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six et trois fois par semaine, aller et retour, entre Linière et Armstrong et Armstrong et la Frontière des Etats-Unis, Route rurale No. 1, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Linière, Armstrong, Marlow et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 25 août 1913.

Vol. 7 — No. 6 NOVEMBRE et DECEMBRE 1913

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

—

1913





Entrée du canal de Grenville, rivière Ottawa.



Troupeau de jeunes orignaux dans le parc Wainwright, Alberta.



Buffles pâturant dans le parc Wainwright, Alberta,

La rivière Saskatchewan, sud, à Elbow.

Saskatchewan — Vue de la rivière Qu'Appelle, au nord de Tugaske.

Troupeau de rennes envoyés à Québec en 1911 à bord du steamer *Montmagny*.

Troupeau de rennes destinés à être placés dans le territoire du Labrador.



LE CIMETIERE DE L'ATLANTIQUE. (1)

Situé au sud-est extrême de l'île de Terreneuve, et peut-être l'un des plus renommés du monde, se trouve le cap Race. Son importance il la doit à sa situation géographique, mais la triste notoriété qui s'attache à son nom provient du long et lamentable catalogue de naufrages dont ses côtes ont été témoins.

Avec les lignes rapides et les compagnies rivales faisant la navigation transatlantique, le cap Race est de plus en plus connu. Il y a 15 ans environ, les navires des lignes New-Yorkaises passaient eux aussi dans ces parages. Aujourd'hui, craignant la rencontre des icebergs ou des débris de naufrages, cherchant aussi à éviter le danger de collisions avec les vaisseaux pêcheurs, mais par dessus tout ayant peur d'être entraînés à la côte, les steamers américains ont adopté une route arbitraire passant plus au sud, quoique la route du cap Race soit sans contredit la plus brève entre les ports septentrionaux de l'Amérique du Nord et ceux de l'Europe occidentale. Le cap Race coupe, à vrai dire, la route des steamships, que ceux-ci viennent de l'ouest ou qu'ils partent de l'est, rien de surprenant alors si

1. La plupart des notes qui composent cet écrit proviennent d'articles sur Terreneuve par P. F. McGrath.

la vigie du cap Race signale tous les ans le passage de près de quatre mille vaisseaux, sans compter ceux que dérobe le brouillard ou la nuit et les steamers que ne peuvent apercevoir les gardiens. C'est dans ces parages que se sont accompli peut-être, depuis quelques siècles, les plus terribles tragédies maritimes : aussi les annales du cap Race sont-elles fort chargées. Si sur la carte officielle indiquant les désastres connus depuis plus de quarante ans vous ajoutez les naufrages non inscrits, mais soupçonnés, vous trouverez plus d'une centaine de naufrages complets, c'est-à-dire perte de vaisseaux, de l'équipage et des passagers. Cela représente plus de deux mille pertes de vie et au delà de $150,000,000, et notez bien que ne sont pas inscrits les vaisseaux échoués et qui ont été renfloués. Dans une seule année on a vu 8 steamers et 2 voiliers venir à la côte, causant la mort de 21 personnes et pour plus de $2,000,000. Toutes sortes de navires trouvent une tombe commune au cap Race ; un jour c'est un steamer de Montréal qui se jette à terre, un autre jour c'est un vaisseau de New-York qui s'abime sur les rocs; un navire chargé de coton, de Galveston, sera la troisième victime et tout près de là s'échouera un bateau chargé de pétrole provenant de Philadelphie ; aujourd'hui l'on pourra sauver tout l'équipage, demain la mer ne rendra pas une seule victime.

Si l'on excepte la route par le détroit de Belle-Isle, le plus court chemin d'Amérique en Europe passe près du cap Race ; malheureusement là aussi règnent les épais brouillards engendrés par le mélange incessant des eaux chaudes du Gulf Stream et celles du courant froid du Labrador. Ces deux courants à directions contraires provoquent un vaste remous ou contre-courant qui balaye l'océan, se déchire aux roches du cap Race et forme deux tronçons : L'un remonte la côte vers Saint-Jean et l'autre s'engouffre dans la baie Sainte-Marie. Malgré tout, la direction de ces courants demeure incertaine, aucune carte marine ne l'indique avec précision et le vent qui domine l'altère, change l'allure, la marche, la vitesse des tourbillons, si bien que les Terreneuviers les plus intrépides redoutent leurs incessantes variations. Aussi bien, le navigateur ignorant ces remous

ou celui qui ne se précautionne pas suffisamment, trouvent-ils une commune perte, entrainés fatalement à la dérive.

Pour le steamer venu d'Europe, c'est le courant de Saint-Jean qui le plus souvent l'entraine sur les rochers que lui cachent les brouillards du cap Race; le capitaine parti d'Amérique doit craindre plutôt le remous de la baie Sainte-Marie qui le conduirait au désastre.

Du reste, c'est toujours par temps brumeux, lorsque de gros nuages plombés s'épanchent sur l'océan que les naufrages ont lieu. C'est alors que le navigateur devrait ralentir sa marche, consentir à perdre du temps; mais d'ordinaire, à cause de la concurrence des lignes rivales l'on continue à pleine vitesse, se fiant aux vigies pour signaler le danger. Pauvres précautions en vérité, car on ne peut voir d'assez loin, et c'est au moment où le steamer est à terre et s'abime sur les rochers que l'on découvre le danger ou que le pilote reconnaît être sorti de sa course.

La zone vraiment dangereuse au cap Race se trouve comprise dans un rayon de quinze milles environ : là, chaque récif est indiqué sur les cartes par le désastre de quelque grand navire, les crevasses des rochers sont à vrai dire calfeutrées de haillons et chaque pied carré des fonds marins est couvert de membrures de coques ; partout gisent lamentablement les restes épars de sinistres naufrages. La côte monotone et accore est jonchée de débris charriés par les lames, usés, déchiquetés par les roches : le plus souvent c'est dans une petite crique aux eaux plus stables que l'on découvre les cadavres amenés par les vagues. Et dans ces anses sauvages, désertiques, se dressent les tombeaux des pauvres victimes de la mer : combien de tristes histoires le pêcheur n'a-t-il pas à raconter, naufrage, désespoir, salvage inoubliable laissant dans chaque cabane quelques dépouilles des grands coursiers de l'Atlantique.

Toutefois, sur cent vaisseaux, quatre-vingt-dix-neuf passeront en toute sécurité sans que leurs équipages songent que sur la grève, tout près d'eux attendent les barques des pêcheurs remplies de leurs agrès de sauvetage, qu'au loin résonne le son

lamentable des cornes et des sirènes, et que çà et là apparaissent des falots que balancent, à leur bras les gardiens qui veillent sur toute la péninsule.

Souvent c'est la lueur douteuse de ces fanaux qui a averti le matelot du voisinage de la côte et des écueils, lui permettant parfois de changer la course du navire et d'éviter les brisants.

C'est surtout dans l'orage, quand la mer est démontée, que les barques des Terreneuviers sont réfugiées au havre, c'est alors que les steamers au large courent le plus grand danger de s'abattre sur la côte.

En 1889, au nord du cap Race, sur deux milles de longueur et dans l'espace de vingt-quatre heures, trois steamers se jetèrent à la côte.

« Vous êtes le bienvenu, monsieur, disait un vieux pêcheur, s'adressant à l'un des capitaines de ces vaisseaux, au moment où celui-ci mettait pied à terre, hors de la barque de sauvetage, vous êtes le bienvenu, car voilà trois nuits que nous passons sur les rochers à vous attendre ». Cette naïve confession indique une étrange phase dans la vie des pêcheurs de Terreneuve. En effet ces insulaires ne sont pas seulement des pêcheurs, mais si l'on peut ainsi dire, ils sont aussi des *naufrageurs*. Non pas qu'il faille entendre ce dernier mot avec le sens criminel qu'il comporte, mais le terme leur convient en ce qu'il indique leur habilité à sauver, à dégager même les vaisseaux qui viennent se jeter sur les récifs. Besogne de dévouement et de témérité, mais à laquelle chaque pêcheur est habitué, besogne parfois aussi peu rénumératrice que la pêche. Comme équipage de schooners, ces marins excellent dans le rude métier de plongeur et sont habiles à recueillir les richesses enfouies dans ces parages. Leur expérience et presque un secret instinct les avertissent de l'imminence des naufrages, et dans ces occasions, infatigables, insoucieux des intempéries, ils font la garde sur la côte, prêts à sauver les naufragés et si possible la cargaison.

Aussi bien le Terreneuvier de la côte sud compte-t-il un peu tous les ans sur quelques naufrages pour lui aider à vivre.

« Comment vos paroissiens se tireront-ils d'affaire, cet

hiver » demandait à l'abbé Hennebury, curé de Trepassey près du cap Race, l'évêque de Saint-Jean, Monseigneur Power.

« Parfaitement, Monseigneur, répondit le pasteur, avec l'aide de Dieu et quelques naufrages ! »

Toujours au poste chaque fois que le naufrage désole la côte, ces braves *naufrageurs* risquent gaiement leur vie pour sauver les malheureux que la tempête leur envoie, luttant sans songer à leur propre péril, montés sur de lourdes barques ou attentifs à la côte, guettant les pauvres victimes que leur lance la vague.

Issus de forte race irlandaise, les Terreneuviers gardent les qualités ancestrales. Braves, d'esprit aventurier, ils sont toujours au poste, surtout quand il s'agit d'une existence à sauver ou d'un mort à qui il faut donner la sépulture chrétienne. D'une hospitalité presque prodigue, ils accueilleront cordialement les malheureux et prendront grand soin de ceux que le hasard et le naufrage jettent à leur porte. Et il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de ces pêcheurs soient des décorés de la *Royal Humane Society*, ils ont tous à leur actif quelque sauvetage.

Un des habitants possède à lui seul un record d'un genre nouveau ; il a enseveli au delà de 230 cadavres recueillis sur les grèves.

Il faut avoir vu ce rivage terreneuvien, à l'aspect formidable, pour comprendre le dévouement, la hardiesse, le courage téméraire dont est faite la vie des habitants. Côte inhospitalière, aux rocs entassés et désolés se déroulant sur tout le parcours de l'île, et que nul homme et nul animal ne sauraient escalader. Grève usée par les vagues qui viennent s'y réduire en poudre, y montent sans relâche, l'assaut de leurs galets roulés, démolissent, petit à petit, les amas basaltiques, y poussent avec furie tout ce que les flots peuvent porter.

Aussi, malheur au navire qui s'est échoué ; dans deux jours, parfois en moins encore, il est bientôt déchiqueté et les sauveteurs doivent se hâter s'ils veulent monter en lieu sûr quelque partie du chargement.

Il y a quelques années, le steamer *Assyrian*, de la ligne

Elder Dempster, vint à la côte par un épais brouillard, à quelques milles du phare ; le vaisseau avait une cargaison générale pour Montréal ; il ne paraissait pas endommagé et demeura ainsi plus de huit jours. Les armateurs croyant pouvoir le renflouer facilement refusèrent de le décharger. Une après-midi s'éleva subitement une tempête qui broya l'arrière du navire sur les rocs ; l'eau pénétrant, ce ne fut plus bientôt qu'une ruine ; le lendemain c'était une perte totale de plus de $420.000. Et le malheureux navire endommageait en même temps un remorqueur venu pour lui porter secours.

Parfois un vaisseau sur la crête des lames frappe de front les rochers aigus de la côte ; le flot se retire entraînant le steamer à pic comme une charge de plomb ; seuls quelques espars, quelques débris du pont surnagent un instant, suprême témoignage de la catastrophe. C'est encore un bâtiment sans cargaison, venu sur son *ballast.* Un voilier parti de Bergen pour charger à Québec du bois carré, naviguant sur lest heurta les récifs de la baie de Trepassey. L'équipage fut sauvé mais les insulaires visitant l'épave n'y trouvèrent pas de cargaison et l'un d'eux exprima son mécontentement : « Qu'avons-nous fait au Seigneur cette année : la pêche a manqué et voilà qu'Il ne nous envoie qu'un maudit norvégien chargé de roches ! »

ADOLPHE GARNEAU, ptre.

(*A suivre*)



LES NOMS GEOGRAPHIQUES DANS LES PROVINCES MARITIMES

—

INTRODUCTION

Les noms géographiques appartiennent surtout au domaine de l'histoire. Ils servent à éclairer d'un jour plus complet le

monde du passé. Ganong les appelle des fossiles, au moyen desquels des phases, voire même des époques eutières de l'histoire, laissées vagues par les relations de l'époque, se dessinent avec plus de précision et de certitude. L'étude de ces noms est donc un complément de l'étude de l'histoire.

Mais quand ces noms rappellent des scènes de grandeur véritable et des souffrances injustes, quand ils évoquent des exploits de héros et des gestes de martyrs, alors ces noms empruntent un peu de la vénération qui s'attache à toute grandeur et à toute souffrance. Ce n'est plus l'intelligence qui les étudie, c'est le cœur qui les vénère. Or s'il est des noms qui aient marqué des établissements plus promettants ; des traces d'explorateurs plus fécondes ; des villages plus paisibles, plus vertueux, plus bénits ; des scènes plus douces et plus amères, des traits plus beaux d'héroisme et plus douloureux de souffrance; il faudra supprimer les noms de l'ancienne Acadie.

C'est donc moins une étude qu'un devoir de piété filiale que de recueillir ces noms de jadis, de les conserver avec amour et jalousie, pour fortifier et prouver par là notre culte envers l'Acadie d'autrefois.

Mais nous sommes dans une section philologique. Il faut bien donner à notre travail quelque teinte de ce grand mot.

Sans plus retarder, nous dirons que notre intention est de lier chacun des noms que nous aurons à mentionner à l'un des grands principes qui régissent l'origine des noms géographiques. Selon Ganong, ces noms naissent surtout de l'une de ces quatre manières :

A : par voie de *répétition*, c'est-à-dire qu'ils répètent un nom plus ancien, en faisant abstraction de sa signification

B : par voie de *description*. Les noms sont descriptifs ou d'une particularité du sol, ou d'une ressemblance avec un objet familier, ou d'une personne ou d'un événement, ou du titre de propriété. Ce sont de beaucoup les plus nombreux. Ils ne sont

pas généralement donnés d'une manière expresse, mais ne servent d'abord que de phrases descriptives, et, après force répétitions, sont employés comme noms propres.

C : par voie de *commémoration*, quand ils sont choisis d'une manière délibérée, pour honorer une personne, ou rappeler un lieu. Ces noms sont plus rares. Ils ne découlent pas spontanément de l'instinct descriptif du peuple, mais sont imposés par l'explorateur, le chef, ou, en général, par une personne revêtue de quelque autorité.

D : par voie *d'évocation* : Les noms sont alors imposés pour évoquer des sentiments de beauté ou de tendresse, une légende ou une idée de bon augure. Ces noms sont surtout employés pour désigner des endroits de récréation et de plaisir.

* * *

Nous tenons à faire remarquer que la liste des noms que nous présentons est loin d'être complète, et ne vise pas à l'être, mais à ne mentionner que ceux qui offrent un intérêt plus spécial.

Nous avons puisé nos renseignements dans Ganong, Bourinet, et dans les historiens de l'Acadie.

Ière PARTIE

LES NOMS FRANCAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

SECTION Ière.—LES NOMS ANCIENS

PAR. I. LA PÉRIODE D'EXPLORATION

Nous appelons les noms anciens ceux qui ont été imposés par les explorateurs et par les colons jusqu'à l'année 1760. Les noms imposés après cette date sont appelés « noms nouveaux ».

Jacques-Cartier en 1534, nous donne pour le Nouveau-Brunswick, les noms de

Baie Saint-Lunaire, nom commémoratif, donné à la partie supérieure du détroit de Northumberland. Cartier pensait que l'ile Saint-Jean était attachée à la terre ferme, et que ce qui apparaissait du détroit n'était qu'une baie.

Cap d'Espérance ou *d'Espoir*, aujourd'hui cap Miscou, nom *évocateur*, car Cartier en voyant la baie Chaleur eut l'espérance de trouver le passage désiré pour s'avancer plus avant vers l'ouest. Champlain mentionne le cap d'Espoir dans ses relations, mais il le place près du Rocher Percé, de sorte que plusieurs pensent que le Cap *Despair*, non loin de Rocher Percé, est une transformation du cap D'Espoir, de Cartier.

Baie Chaleur, (nom commémoratif) donné à cause de la grande chaleur de la journée. C'est le seul nom de Cartier qui subsiste aujonrd'hui. *Champlain* dans ses relations et sur ses cartes géographiques parle de la

Rivière Saint-Louis (nom commémoratif) aujourd'hui Vaughan's Creek, dans le comté de Saint-Jean, sur la baie Fundy. Ce nom subsiste dans Pt. Tooley, donné à la partie est du havre Quaco.

Cap de Mine (nom descriptif) à cause de la présence d'une mine non loin du cap. Aujourd'hui très probablement *McCoy Head.*

Cap Rouge (nom descriptif) aujourd'hui *Red Head.*

Cap St-Jean (nom commémoratif) aujourd'hui probablement Negro Head.

Isle aux Margos ou *iles jumelles* (nom descriptif), imposé probablement à cause de la présence des margots. Aujourd'hui les iles *Wolves*, sur les côtes du comté de Charlotte.

Isle gravée (nom descriptif) probablement ainsi nommée à cause du gravier sur cette île. Aujourd'hui *White Head Island*,

Isle Sainte-Croix (commémoratif), petite ile dans la rivière Ste-Croix. Aujourd'hui Dochest Island, sur la côte du Maine.

Rivière Saint-Jean (commémoratif), aujourd'hui St-John River.
Rivière Française (commémoratif), aujourd'hui baie Fundy.

Par. II. Période de Colonisation

Le gouvernement français essaya d'abord de coloniser l'Acadie au moyen de compagnies de commerce, mais la tentative ne réussit pas. A peine si l'on compte quelques petits villages dans la partie qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Plus tard vers 1635, le système seigneurial fut adopté. De grandes étendues de terrain étaient concédées à des seigneurs qui s'engageaient à les défricher au moyen de leurs serfs.

Ainsi le long de la rivière Saint-Jean, près de son embouchure, nous trouvons les noms d'établissements, tels que :

Sainte-Anne, (commémoratif), deuxième établissement en importance sur la rivière Saint-Jean. Aujourd'hui *Fredericton.*

Freneuse, (commémoratif, ou descriptif du titre de propriété), petit village autour de la résidence du Sieur de Freneuse, aujourd'hui *Upper Mangerville*, dans le comté de Sunbury.

Chofour, (descriptif du titre de propriété). Quelques maisons situées à l'endroit où se trouve aujourd'hui *Gagetown.* Les noms actuels de *Long-Reach* et de *Oak Point*, sur la rivière St-Jean, dans le comté de King, portent sur les anciennes cartes les noms de *Longues-Vues* et de *Pointe aux Chênes.*

Saint-Jean, (commémoratif), petit village à l'embouchure de la Rivière Saint-Jean. Il y avait des forts, tels que :

Fort Saint-Joseph, ou Nashruoak (nom commémoratif), construit par Villebon en 1692, abandonné en 1700. Situé près de *Gibson*, comté d'York.

Fort Boishébert, ou Nerepsis, (descriptif), nommé après Boishébert, qui l'occupa en 1753. Il avait été probablement construit par les Sauvages. Aujourd'hui *Westfield*, comté de King.

Fort Latour, nommé d'après Latour, construit en 1632 à l'embouchure du fleuve Saint-Jean, probablement sur la rive est, près de *Portland Point*,

Fort Saint-Jean, (commémoratif), construit par Villebon en 1700, abandonné peu après.

Le long des rivières *Petitcodiac* et *Misseguash*, les principaux établissements étaient :

Beauséjour, (descriptif ou évocateur), village fondé probablement en 1671, et qui donna naissance à plusieurs autres villages. Aujourd'hui *Wesmoreland Point*, comté de West, En 1750, le fort Beauséjour fut construit, et devint plus tard fort *Cumberland.*

Le Lac, (descriptif), village d'importance, fondé vers 1705, par l'extension de Beauséjour, détruit en 1755. Aujourd'hui, un peu au nord, se trouve *Rye's Corner.*

Au lac, ou *Oulac*, rivière indiquée sur les cartes de l'époque et qui a conservé son nom.

La Coupe, (descriptif), autre village non loin de *Le Lac.* Ce nom a été conservé.

Baie Verte, (descriptif) ou *Baie de St-Claude.* Ce nom a été conservé. Il y avait vers 1690, sur la côte, un village d'importance.

Tintamarre, (descriptif), rivière ainsi nommée à cause du bruit de ses eaux ou du gibier sauvage qui abondait sur ses côtes. Il y avait aussi le village de Tintamarre. Aujourd'hui *Tantamar.*

Pré des Bourques ou *Pré des Richards*, deux petits villages fondés vers 1715, par l'extension de Beauséjour. Aujourd'hui *Sackville* et *Upper Sackville.*

Fort Gaspereau, nom tiré de la rivière *Gaspereau*, à cause de la présence, dans cette rivière, d'un poisson appelé de ce nom par les Acadiens. Le fort *Gaspereau* fut construit en 1751, et devint fort Monckton en 1755.

Rivière Sainte-Marguerite, (nom commémoratif), aujourd'hui Missiquash.

Jolicœur, nommé sans doute d'après un seigneur ou un colon français ; désignait une longue étendue de terrain plus élevée, sur laquelle étaient construits, entre autres, les villages de *Le Lac* et *La Coupe.*

Le cap *Tormentine* d'aujourd'hui est appelé cap *Tourment*, par Juneau, en 1685, probablement ainsi désigné à cause des tempêtes de mer.

Isle La Valière, sans doute nommée d'après la seigneurie *La Valière.* Aujourd'hui *Tongues Island.*

Isle aux Meules, dans la baie de Shepody, sans doute désignée ainsi à cause de la présence des pierres à meule. Aujourd'hui *Grindstone Island.*

Les anciennes cartes indiquent :

Cap Enragé, qui désigne la violence des tempêtes. Le nom subsiste encore aujourd'hui.

Cap Maringouin, (descriptif), probablement ainsi nommé à cause de la présence des insectes de ce nom.

En suivant la côte est du N.-B., en allant vers le nord, nous rencontrons les noms de :

Cocagne, (nom évocateur d'un pays d'abondance), rivière et village. La rivière fut nommée par Denys vers 1665, à cause, dit-il, de l'abondance du poisson et du gibier.

De Chauffours, village nommé d'après la seigneurie Chauffours, et situé autour de la présente ville de Richibouctou, ou peut-être du cap de Richibouctou.

Ban des Ouines, origine incertaine, apparait dans un document de 1760. Ce nom aurait été imposé selon quelques-uns, d'après le capitaine de ce nom. Aujourd'hui *Bay du Vin.*

Boishébert, (nommé d'après Boishébert), place de refuge, fondé vers 1750, devint considérable après l'expulsion ; fut détruit vers 1758. Aujourd'hui *Beaubear's Island*, dans la rivière Miramichi, et *Wilson's Point.*

Rivière Sainte-Croix, (commémoratif), ancien nom français pour la rivière Miramichi.

Isle au Pendu, indiqué sur les anciennes cartes. Aujourd'hui *Fox Island*, dans la baie de Miramichi.

Isle Chrétienne, (nom commémoratif), probablement de Isabelle Chrétienne, reine d'Espagne. Aujourd'hui *Vin Island*, près de Fox Island.

Pointe Acadienne, quelquefois appelée Pointe Canadienne, village de quelque importance situé vis-à-vis de Newcastle.

Pointe du Village, (descriptif), village d'importance relative, indiqué sur une carte de 1754. Aujourd'hui *Burnt Church*, à cause de l'incendie de l'église par les Anglais en 1758.

Rivière du Cache, (descriptif), ainsi nommée parce que plusieurs s'étaient réfugiés en cet endroit pendant l'expulsion. Subsiste encore aujourd'hui.

Rivière des six Bretons. Cette désignation viendrait probablement du meurtre de six anglais, effectué à cet endroit. Aujourd'hui probablement *Bartigogue River*.

Isle à Monsieur, indiquée sur une carte de Jumeau, sur la rive est de de l'ile Shippagan. Cette île n'a pu être localisée.

Isle-au-Trésor, indiquée sur les anciennes cartes, nommée ainsi sans doute à cause des trésors que l'on y croyait cachés, est probablement aujourd'hni *Money Island.*

Passage de Saint-Simon, (nom commémoratif), d'un capitaine de vaisseau de ce nom. Aujourd'hui *St. Simon's Inlet.*

Cap Saint-Martin, (commémoratif), indiqué sur les anciennes cartes, se trouvait sur la côte de l'île de Shippegan, vis-à-vis de Pigeon Hill.

Saint-Charles, (commémoratif), mission des Jésuites, fondée en 1634 ; le site n'est pas connu de façon certaine. L'opinion la plus probable fixe l'endroit au sud de l'ile Miscou, près du havre Miscou.

Cap-au-Lièvre, sans doute nommé ainsi par la présence de ces animaux. Aujourd'hui *Grindstone Point*, sur la baie Chaleur.

Pointe-aux-Pères, nommée ainsi parce que des missionnaires y avaient été inhumés. Aujourd'hui *Bathurst.*

Rivière du Loup Marin, (descriptif), aujourd'hui *Eel River.*

Rivière Saint-Joseph, (commémoratif), aujourd'hui *Ristigouche River.*

En 1672, la concession des seigneuries se fit sur une large échelle. Autour de la rivière Sainte-Croix, nous trouvons les seigneuries de :

Sainte-Croix, cédée à Razilly par la compagnie de la Nouvelle-France en 1632. Cette seigneurie avait 12 lieues de largeur et 20 de longueur, aujourd'hui une partie des comtés *Charlotte* et *York.*

Chartier, petite seigneurie cédée à sieur Michel Chartier en 1695. Aujourd'hui la paroisse civile de *St-Stephen.*

Périgny, concédée à Paul Dailleboust, sieur de Périgny en 1693 ; aujourd'hui l'île de *Grand Manan.*

Saint-Aubin, seigneurie concédée en 1684 à Jean Serreau de Saint-Aubin. Aujourd'hui les paroisses civiles de *Sainte-Croix*, de *Saint-Patrice*, dans le comté de Charlotte.

Meusnier, concédée au seigneur de ce nom sur la rivière Magaguadouis, autour de la paroisse civile actuelle de *St-George.*

Sur la rivière Saint-Jean

Martignan, (1672), à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, du côté de l'ouest.

Juibert, (1672), à l'embouchure de la rivière *Saint-Jean*, du côté de l'est.

Soulanges, trois seigneuries, toutes trois sur la rive est de la rivière Saint-Jean, dont l'une se trouvait dans le comté actuel de King's, et l'autre dans les comtés de *York* et *Sunbury ;* l'autre dans le comté de *Queen's.*

Breuil, seigneurie concédée en 1689 à Pierre Chesnet, sieur de Breuil, deux lieues en longueur, une et demie en largeur, sur la rive sud de la rivière *Kennebacasis.*

Plenne, (1696), à Bernard d'Amours, sieur de Plenne, sur la rive nord de la rivière Kennebecasis.

St-Denis, donnée à Jacques Pottier, sieur de St-Denis, aujourd'hui *Hong Reach.*

Deszouttins, (1696, sar la rive ouest de la rivière Saint-Jean, aujourd'hui *Oak Point*, dans le comté de King's.

Chartier, (1691), sur la rive est de la rivière St-Jean, aujourd'hui *Gagetown*, dans le comté de Queen's.

Freneuse, (1684), sur la rive est, aujourd'hui la paroisse civile de *Burton*, dans Sunbury.

Bellefond, (1690), sur les deux rives de la rivière Saint-Jean, dans les paroisses civiles de Dumfries et Queeusbury, du comté de York.

Clignancourt, (1684), sur la rivière St-Jean, dans les comtés actuels de Carleton et de Victoria.

Vilrenard, (1697) aujourd'hui les paroisses civiles de *Kingsclear* et de *Douglas.*

St-Castin, (1689), aujourd'hui la paroisse civile de *Cambridge*, dans le comté de Queen's.

Dans la région de la rivière Petitcodiac

Villieu, (1700), aujourd'hui les paroisses civiles de *Hopewell et Killsborough*, dans le comté d'Albert.

Lavallière, (1676), seigneurie qui renfermait tout l'isthme actuel de Chignecto. C'était la plus cultivée et la plns prospère.

Dans a région de Richibouctou

St-Paul, (1697), seigneurie de trois lieues carrées, concédée à Paul Dupuis en reconnaissance de ses services. Aujourn'hui Cap Pelé, dans le comté de Westmoreland.

Linoville, (1697) seigneurie de cinq lieues carrées qui s'étendait de la rivière Cocagne, en allant au sud-est, jusqu'au Cap Pelé. La présente ville de Shediac se trouvait à peu

près au centre de cette seigneurie. Son propriétaire était Sieur Mathieu de Lino, marchand à Québec.

Duplessis, (1696) aujourd'hui la paroisse deCocagne.

Chauffours, (1684), cette seigneurie comprenait le comté actuel de Kent.

Dans la région de Miramichi

Fronsac, (1687), la partie nord du comté actuel de Northumberland.

Dans la région de Nipisiquit

De Grez, (1689) petite seigneurie à l'endroit où se trouve aujourd'hui Pokemouche, dans le comté de Gloucester.

Esnault, (1693), seigneurie qui comprenait les paroisses actuelles de Saint-Isidore, Inkerman et Caraquette.

Saint-Pierre, (1719), aujourd'hui l'ile Miscou.

Gobin, (1680), située à peu près à l'endroit des paroisses de Beresford et de Bathurst, dans le comté de Gloucester.

Iberville, (1690) étendue de terrain de 12 lieues de longueur sur les côtes du comté actuel de Restigouche.

SECTION DEUXIEME

LES NOMS NOUVEAUX

Nous ne mentionnerons que les noms qui offrent un intérêt particulier à l'histoire. C'est dire que nous omettons du coup les noms patronaux.

Dans le Comté de Restigouche

Charlo, rivière et village, probablement ainsi nommé d'après le premier habitant.

Louison, rivière, nommée ainsi probablement d'après Louis la Violette, un des premiers habitants.

Belledune, (descriptif), rivière dans le comté de Restigouche : village dans le comté de Gloucester.

Dans le comté de Gloucester

Pabineau, rivière et lac, (descriptif), ainsi nommés à cause de la présence des arbres fruitiers dont le fruit est appelé par les anciens acadiens *pabina.*

Paquetville, paroisse civile, fondée en 1782, nommée après le R. P. Paquet.

Petit Rocher, (descriptif) village formé en 1797 par des Acadiens du village de Bathurst, qui émigrèrent en cet endroit, à cause de ses avantages pour la pêche.

Grande Anse, fondée vers 1810, par l'extension de Caraquet.

Dans le comté de Kent

Acadienville, (commémoratif) unité administrative et paroisse, fondée en 1874.

Grande Digue, (descriptif), à cause de la présence d'une longue digue. Etablie de façon permanente vers 1767.

Dans le comté de Westmoreland

Barachois, (descriptif) paroisse à l'est de Shediac, fondée vers 1800, ainsi nommée à cause de la présence d'un Barachois.

Cap Pelé, (descriptif). fondé vers 1813, par des habitants de Memrancook et autres paroisses environnantes.

Dans le Madawaska

La rivière actuelle de Saint-François, fut antrefois appelée petite rivière de Saint-François, et celle de *Madawaska*, rivière de *Saint-François de Sales.*

Saint-Hilaire, paroisse et unité administrative. Ce nom patronal a été choisi à cause d'un bienfaiteur de ce nom, Hilaire Cyr.

Saint-Jacques, nom patronal choisi en l'honneur de l'évêque, Mgr James (Jacques) Rogers.

Saint-Basile, paroisse et unité administrative. L'Eglise fut nommée dès 1792, parce que disent les archives, la mission annuelle ayant été faite dans le mois de juin, le titulaire de cette église sera Saint-Basile-le-Grand .. dont la fête est célébrée le 14 juin.

Saint-Léonard, nom commémoratif d'un colon influent de ce nom.

Saint-Françis, paroisse ainsi nommée à cause de la rivière Saint-Francis.

Sainte-Anne, n'est que le nom patronal de l'église paroissiale.

— —

IIème PARTIE

Les noms francais dans la N.-Ecosse et le Cap Breton

—

Acadie, origine incertaine ; probablement d'origine européenne, probablement d'origine indienne, signifiant terre d'abondance. Dans la commission de DeMonts, ce nom est écrit *la Cadie.* Plus tard, certains documents contiennent *L'Arcadie.* Par ce nom étaient désignées la plus grande partie de l'état du Maine et les provinces actuelles du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Ile Sable, (descriptif), ainsi nommée probablement à cause des bancs de sable non loin de ses côtes. La première tentative de colonisation fut faite en 1528 par le baron de Léry et de St-Just. Aujourd'hui Sable Island. *Cap de Sable*: Poste de Latour, subsiste aujourd'hui.

Port Rossignol, nom commémoratif d'un capitaine français qui fut saisi pour avoir commercé sans l'autorisation de De Monts. Aujourd'hui *Liverpool.* Le lac Rossignol d'aujourd'hui a été nommé sans doute d'après ce capitaine.

Port Royal, (descriptif), ainsi nommé à cause de la beauté du site. Premier établissement français dans l'Amérique du Nord (1605). Aujourd'hui Annapolis.

La Hêve, poste de Razilly. Aujourd'hui Lunenburg.

Beau-Bassin, (descriptif), aujourd'hni Cobequid Bay. Il y avait aussi le village qui devint important dans l'Acadie.

Bassin-des-Mines, aujourd'hui Mines Basin.

Les Mincs, étendue de territoires, au sud de Mines Basin, aujourd'hui le comté de Hauts. Cet endroit fut ainsi appelé, parce que, sans doute, les premiers, comme le remarque Rousseau, qui s'y dirigèrent, cherchaient des mines d'or.

Grand Pré, (descriptif), aujourd'hui Cornwallis, dans le comté de King's.

Ile Haute, Baie Sainte-Marie, l'*Ile Longue*, que l'on trouve traduits en anglais, sont des noms de la période française.

C. *Fourchu,* (descriptif), aujourd'hui Pubnico Head.

Pte-Blanche, (descriptif), aujourd'hui White Head.

Passage de Fronsac, (commémoratif), aujourd'hui Gut of Canso.

Baie des isles, (descriptif). désignant le littoral sud du comté actuel de Guysborough.

Village des Sauvages, (descriptif), aujourd'hui Cap St-George et les alentours dans la partie nord-est du comté actuel d'Antigonish.

Cap Saint-Louis, (commémoratif), aujourd'hui un cap autour de *Croydart Point.*

Le Cap-Breton

Ile du Cap Breton, (commémoratif), nommée ainsi probablement par les pêcheurs bretons. Après la prise de Terre-neuve en 1713, les Français émigrèrent sur cette île et l'appelèrent l'*Ile Royale.*

Havre-à-l'Anglais, devint plus tard *Louisbourg* (1715), forteresse fameuse dans l'ile Royale. Louisbourg est un nom commémoratif de Louis XIV.

St-Pierre, poste de Denis. Aujourd'hui *St. Peter.*

Port Toulouse, nommé après Toulouse en France. Aujourd'hui St. Peter's Bay.

Sainte-Anne, (commémoratif), autre poste de Denis, alors qu'il avait obtenu de Razilly sa vaste seigneurie.

Cap du Nord, subsiste aujourd'hui dans North Cape.

Port Dauphin, commémoratif sans doute du Dauphin en France, Aujourd'hui *St. Anne's Bay.*

Baie des Espagnols, fondée vers 1713. Dès lors, on commença à faire l'exploitation des mines de charbon. Aujourd'hui Sydney.

Baie de Miré, indiquée sur les cartes de l'époque. Aujourd'hui *Mira Bay.*

Ile Madame, mentionnée par Franquet en 1751, et le *Bras d'Or* subsistent encore aujourd'hui.

L'Ardoise, nommée par Franquet en 1751. Subsiste encore aujourd'hui.

Rochefort, pointe sur laquelle était construit Louisbourg.

IIIème PARTIE

Les noms francais dans l'Ile du Prince-Edouard

—

L'île Saint-Jean, (commémoratif), ainsi nommée probablement en l'honneur de Saint Jean-Baptiste. Aujourd'hui l'ile du Prince-Edouard.

Cartier en 1534 longea la côte est de l'ile Saint-Jean et y laissa au moins trois noms.

Rivière des Barques, aujourd'hui *Richmond Bay.*

Cap d'Orléans ou d'*Angoulême,* commémoratif du duc d'Orléans en France. Aujourd'hui *Cape Kildare.*

Cap des Sauvages, (descriptif), ainsi désigné sans doute à cause de la présence des Sauvages. Aujourd'hui *North Point.*

En 1719, l'ile Saint-Jean fut concédée au comte Saint-Pierre, et dès lors s'ouvrit une nouvelle période dans l'histoire de cette ile.

Port la Joye, nom évocateur. En 1719, le comte Saint-Pierre y trouve quelques familles de pêcheurs. Il choisit ce poste pour le centre de ses opérations. Aujourd'hui *Charlottetown.*

Havre Saint-Pierre, (commémoratif), fondé en même temps que le Port La Joye. Aujourd'hui *St. Peter's Bay.*

Trois-Rivières, village d'importance fondé vers 1827, ainsi nommé à cause des trois rivières qui se jettent dans la baie. Aujourd'hui *Georgetown.* La baie *Cardigan* d'aujourd'hui était appelée baie des Trois-Rivières.

Rivière du Nord-Est, du *Nord* et de *l'Ouest,* les trois rivières qui se jettent dans le Port LaJoye. Aujourd'hui Hillsborough River, *York River* et *Eliott River.* Après l'année 1735, ces trois villages avaient quelque importance.

Saint-Louis, (commémoratif), paroisse d'autrefois. Aujourd'hui *Scotch Fort.*

Les Etangs, ou Etang du Naufrage. Petit poste fondé en même temps que le Havre Saint-Pierre, par des naufragés, rapporte-t-on. Ce poste n'était pas éloigné du *Havre Saint-Pierre.*

La Pointe Prime, descriptif sans doute, comprenait toute la partie sud-est de l'île. C'était une paroisse d'importance. Aujourd'hui Pointe-Prime désigne un cap de cette partie de l'île.

La Sainte-Famille, comprenant Malpec et Bedec, autre paroisse. Aujourd'hui Halifax Bay.

Pointe-de-l'Est, (descriptif). En 1720, une famille vient s'y établir. Plus tard ce poste acquit quelque importance. Aujourd'hui *East Point.*

Bédèque, fondée après 1735, mission comprise dans la paroisse de la Sainte-Famille. Aujourd'hui *Summerside.*

Havre aux Sauvages, mission fondée vers 1735, comprise dans la paroisse Saint-Louis, aujourd'hui *Savage Harbour.*

La Baie Fortune, mission fondée après 1735. Aujourd'hui *Fortune Bay.* Vers 1754, les relations de l'époque mentionnent quelques missions e. g. *la rivière des Blonds*, *rivière des Crapauds* (subsiste encore) *Havre à Tranche Montagne*, etc., sur la côte est à partir de Bédèque jusqu'à la Pointe-Prime. Pichon, en 1752, mentionne sur le parcours de Hillsborough River, la *Rivière de la Traverse*, *Anse du Nord-Ouest*, *Anse au Sanglier*, etc.

Grande-Anse, aujourd'hui *Orwell Bay.*

Cap à l'Ours, aujourd'hui *Cape Bear.*

Souris et Rustico, sont aussi mentionnés dans la période qui précède l'expulsion. (1)

Abbé FRANCOIS BOURGEOIS.

OTTAWA

—

CE NOM

Personne n'a dit, autrefois, et personne ne peut dire aujourd'hui comment les Outaouas, Ottawa, Ottaways se nommaient

---

1. La présente étude fait partie des travaux transmis au Congrès de la langue française. Le secrétaire du Congrès a bien voulu nous la communiquer, pour publication. E. R.

eux-mêmes. Ils ne savent ce que signifie ce nom ; ils ignorent depuis quand ils le portent. L'arrangement de ces trois syllabes constitue pour eux un mystère.

Ce nom n'appartient pas à leur langue, et de plus il est défiguré à outrance.

En premier lieu, il leur fut donné par les Hurons du lac Simcoe, de la baie de Machedash et ceux du comté de Bruce.

Les Français l'ont adopté des Hurons, l'ont modifié : il s'est répandu de cette manière. Longtemps après, les Anglais l'ont accommodé à leur façon de parler et d'écrire.

Tel qu'il est à présent, il a une physionomie inexplicable —mais je vais l'expliquer.

Un Huron serait fort en peine de le définir, à moins qu'on ne lui rende sa forme primitive — comme on va le voir.

Ce que j'ai dit là-dessus, il y a assez longtemps, était dans la mesure de mes connaissances. On s'instruit davantage par le travail et en vieillissant.

Je n'exprime aucune opinion. Les faits parlent d'eux-mêmes. Celui qui suppose, prouve qu'il ne sait pas. Je dis ce que je sais, voilà tout. Les opinions sont libres, cependant, en histoire, comme dans les comptes de marchands, il vaut mieux s'en tenir aux faits et articles qu'aux opinions de ceux qui n'ont pas vu les comptes.

I

Champlain fut le premier qui se trouva en face des Outaouas. C'était l'été de 1615, comme il sortait de la rivière des Français et entrait dans le lac Huron : « Nous fîmes rencontre de trois cents hommes d'une nation que nous nommâmes (elle ne portait donc pas déjà ce nom, comme on l'a cru) les *Cheveux Relevés*, pour les avoir fort relevés et agencés et mieux peignés que nos courtisans... Ils se peignent le visage de diverses couleurs, ayant les narines percées et les oreilles bordées de patenôtres ».

Les Sauvages algonquins de la connaissance de Champlain n'étaient pas peignés ; leur chevelure longue couvrait les oreilles, les joues et les épaules.

Quant aux oreilles percées et ornées de petits coquillages, c'était une mode assez répandue. Certains traducteurs du mot «Ottawa» y attachent une importance imaginaire. C'est une hantise, une persistance, une vision étonnante de leurs «sens abusés», comme dirait ce bon Racine.

Le Frère Sagard, qui était chez les Hurons en 1623, dit: «Nous allâmes cabaner en un village d'Andatahouats, que nous disons *Cheveux Relevés* ou *Poils Relevés*, qui étaient venus (de l'île Manitoualine) se poser proche de la mer Douce (chez les Hurons) à dessein de traiter avec les Hurons et autres qui retournaient (revenaient) de la traite de Kébec. Ces sauvages sont d'une certaine nation qui portent leurs cheveux relevés sur le front, plus droits que les perruques des dames, et les font tenir ainsi droits par le moyen d'un fer (le fer était inconnu des Sauvages) ou d'une hache (de pierre) chaude, ce qui n'est point autrement de mauvaise grâce». Le même a écrit la phrase suivante: «Les Cheveux Relevés et les Gens des Bois sont comme une seule nation». Le terme «Cheveux Relevés» dura jusque vers 1660.

En disant: «Gens des Bois» le Frère traduit le nom d'Ondatahouat que les Hurons donnaient à ces Sauvages.

La langue huronne est une langue-mère. L'algonquin aussi.

Inutile de traduire en français un mot huron en le prenant pour un mot algonquin.

Inutile de vouloir expliquer un terme algonquin si on le prend pour un mot huron.

C'est pourtant de cette manière que l'on a toujours procédé.

II

Le *Journal des Jésuites* de 1654 s'explique ainsi: «Ondataouat, gens de langue algonquine (cela ne veut pas dire que le mot est algonquin) que nous nommons Cheveux Relevés, à cause que leur chevelure ne descend point en bas, mais qu'ils font dresser leurs cheveux comme une crête qui porte en haut». Ce passage est répété dans la Relation de la même année.

Un pareil toupet contrastait évidemment avec la coutume des mal-peignés, tant Algonquins que Hurons et Iroquois, ou encore Montagnais et Micmacs.

Le *Journal* dit clairement que Ondataouat est le nom des Sauvages appelés aussi Cheveux Relevés. Il ne prétend pas nous donner Cheveux Relevés comme traduction d'Ondataouat — pas plus que Yankee est la traduction de Brother Jonathan. Ce sont deux termes — l'un huron, l'autre français — pour désigner un même peuple.

Si l'on veut savoir pourquoi cette désignation de Gens des Bois, je dirai que les Hurons vivaient d'agriculture, par conséquent en plaine, dans une contrée sans arbres, tandis que leurs amis de Manitoualine, occupés, avant tout, de chasse et de pêche, se contentaient d'habiter la forêt.

Les Français du premier demi-siècle de la colonie ne fréquentaient que les Hurons, dans le Haut-Canada. Ils devinrent bientôt familiers avec le terme Ondataouat et, supprimant la première syllabe, ils en firent « Outaoua ».

Comment le peuple de Manitoualine s'est-il laissé imposer ce nom venu de leurs voisins?

Il devait s'attribuer un nom quelconque, un nom à lui, comme les Pétuneux du comté de Bruce, les Castors d'Algoma, les Sakis de la baie Verte, les Noquets du voisinage du saut appelé plus tard Sainte-Marie, mais nous n'en savons rien, vu que pas un auteur de relations, lettres ou livres de ce temps, ni fonctionnaires, ni voyageurs, ni traiteurs n'en disent un mot. Pas un ! Silence partout. Vingt plumes, la plupart bien exercées, cent personnes qui nous éclairent sur mille choses concernant les Sauvages, aucun ne nous renseigne à cet égard.

Voici comment apparaît dans ces écrits le nom nouveau :

Relation,	1654,	Ondatahouaouat.
"	1656,	Ondatahouaouat.
"	1660,	Outaouaks, 8ta8ąks.
"	1663,	Outaoüak.
"	1664,	"
"	1665,	"

" 1667, Outaoüacs.
" 1668, "
" 1669, Outaouacs.
" 1670, Outaoüaks.
" 1671, Outaoüacs.
" 1672, "

Les Relations ne paraissent plus imprimées après cette date. Ceux qui ont publié l'édition de 1848 en trois volumes y ont annexé un index fort commode mais rien ne les justifie d'avoir écrit : « Outawais » dans cet index. Ils se rappelaient peut-être le texte de Charlevoix qui est une simple erreur de jugement, ou peut-être une faute typographique.

La terminaison en « a » est la bonne pour le singulier. Le pluriel prend « ac » et « ak », mais non pas « ics » ou « iks ».

Les actes du gouvernement, ceux des notaires, des cours de justice, emploient souvent Huitahuiat, 8ta8a, ce qui semble indiquer la prononciation populaire.

Chez les écrivains de 1615 à 1710, le siècle où les Outaouas jouissaient de toute leur importance, on ne rencontre pas une seule fois l'orthographe « Outaouais ».

A propos, que veut dire « ü »? En écrivant à la plume on peut mettre le tréma afin de faciliter la lecture, mais pourquoi faire usage d'un pareil signe dans l'imprimé? C'est nous forcer à dire ou-ta-o-u-a. Le Père de Noue se trouve ainsi appelé no-u-e — et bien d'autres avec lui. Voyez, par exemple, Gi ro-u-ard.

1615. — Champlain : Cheveux Relevés.

1625. — Sagard : Cheveux Relevés et Gens des Bois.

1654-56. — Relations des Jésuites : Ondataouaouat, Outaouak. En 1669; Outaouac.

1654. — *Journal des Jésuites :* Ondata8a8ak, 8ta8ak, 8ta8at. Le chiffre 8 se prononce « huit » en français et « we » doux en anglais.

1963-70. — Conseil Souverain de Québec : 8ta8au, 8ta8ak.

1660. — Marie de l'Incarnation : Outaouak.

1665. — Dollier de Casson : Outaoua.

1665 à 1715. — Nicolas Perrot : Outaoua.
1700. — La Potherie : Outaoua.
1720. — Charlevoix : Outaouais.

L'innovation est de 1720 par un homme qui n'avait pas, comme ses prédécesseurs, la connaissance des gens et des choses dont il parlait.

Reprenons les faits à la date où les Outaouas se sont manifestés — au moment où ils entrent dans l'histoire.

III

En 1650 les Iroquois chassèrent le peuple de Manitoualine. Il se refugia à la Baie Verte, peu après au lac Supérieur, côté sud. En 1654 quelques-uns d'entre eux se rendirent à Montréal pour vendre des pelleteries, ce qui fut l'origine d'une traite qui alla en augmentant par la suite et devint le grand commerce du Canada. Ces caravanes, c'était ou le Grand Tronc ou la voie ferrée du Pacifique — toutes choses étant relatives.

Qui sait si le mot « trafiquants » donné par Bancroft comme traduction d'Outaoua ne lui a pas été inspiré par ce fait ?

Depuis 1650 la rivière dite des Prairies et des Algonquins, ou la Grande Rivière, ou la branche ouest du Saint Laurent n'était guère fréquentée par les Français ; on n'y voyait plus d'Algonquins.

Comme ce grand cours d'eau n'avait aucun nom officiel, rien n'empêchait d'en adopter un à la place de tous les autres. Cela eut lieu sans la participation des autorités, par le seul fait que les Outaouas venaient à la traite de Montréal en passant du lac Huron au Nipissing puis à la Grande Rivière.

Vers 1660 le terme « Rivière des Outaouas » commençait à devenir général parmi les gens de Montréal et, avec un peu de temps, il fit oublier ceux qui l'avaient précédés. Cependant, dans un acte de 1675 au sujet des terres de la Petite-Nation, c'est encore « sur le Saint-Laurent » qui est employé, tant on avait pris l'habitude de voir le grand fleuve sortir de ce côté, au lieu des Cascades et de la décharge du lac Saint-François.

La « Grande Rivière » resta toujours chez les habitants de Vaudreuil, pour désigner cet affluent et la distinguer du fleuve proprement dit.

Les anciens voyageurs préféraient entrer et sortir de cette Grande Rivière par le nord de l'île de Montréal, et de là vient que le terme de « Rivière des Prairies » resta à cette branche, tout en disparaissant de la rivière même.

Enfin « la route des Outaouas » prévalut à la longue et ou abrégea le terme en disant « l'Outaoua » tout court.

Il va de soi qu'après l'arrivée des Anglais, ceux-ci écrivirent Utawa et Ottawa sans se gêner, ce qui fait que nous l'avons maintenant sous cette dernière forme.

Que de noms géographiques ont subi pareille déformation ! Nous avons sur l'Ottawa la ville de Quyon qui croit avoir un nom français parce que celui-ci représente de très loin un mot de notre langue qui ne se met pas dans le dictionnaire. Nous avons aussi le rapide Quenechouan devenu Quinzechiens, sans qu'on se rappelle maintenant son origine sauvage.

Dans sa carte de 1660, Ducreux place sur l'île Manitoualine trois mots latins : *natio surrectorii capillorum*, ce qui veut dire cheveux relevés.

Cette carte est inexacte. De 1650 à 1670 les Outaouas vécurent au Wisconsin. C'est de la baie Verte et de la décharge du lac Supérieur qu'ils partaient pour se rendre à Montréal. En 1671 la moitié d'entre eux retourna à l'île Manitoualine.

Dès 1660 la traite « d'en haut » faisait époque, chaque été, dans le commerce de la colonie. Toutes les petites nations du Nippissing, de la côte d'Algoma, du saut Sainte-Marie, de la baie Verte, envoyaient des contingents pour former cette caravane annuelle — mais les Outaouas conduisaient tout — c'étaient les Anglais de ce temps-là — aussi disait-on : « la traite des Outaouas » et « la rivière des Outaouas » pour désigner la voie fluviale par laquelle ils se rendaient à Ville-Marie. L'arrivée de ces nombreux canots ouvrait la grande foire de l'année.

IV

Dix ou douze personnes se sont exercées à traduire « Ottawa » — prenant invariablement la langue algonquine pour la base. Elles ont réussi à accomplir des jeux de mots par à peu près, comme pour la chute des chats sauvages — les Chats — dont on a fait Shaw.

Il y a trente ans, les journaux se passaient à tour de rôle un écrit disant que les Sauvages du Saguenay comprenaient fort bien le mot Ottawa — et que cela voulait dire « celui qui montre ses oreilles ». Voilà les oreilles du texte de Champlain dans la bouche des Montagnais... des Montagnais à qui on avait lu le passage de Champlain... des Montagnais qui ne savent rien de la langue huronne.

Demandez à un Huron ce que signifie Ondatahouat, il vous dira : Gens des Bois. Un iroquois de même.

N'allez pas proposer « Ottawa » ni « Outaoua » — car le pauvre Sauvage y perdrait son grec et son latin, tout de même, et à plus forte raison un savant Montagnais aidé d'un érudit Français.

Il ne faut ni attacher de l'importance ni s'étonner des différentes manières que les Français et surtout les Anglais ont adopté ou tenté d'adopter pour écrire ce nom. La plupart du temps leurs fantaisies indiquent le manque d'étude ou de simple connaissance, et en ce qui concerne le texte de Champlain ou celui de Sagard, s'ils les ont lus, je dirai qu'ils sont de pitoyables lecteurs.

Sur le sens du mot Ottawa les opinions sont divergentes — parce que « Ottawa » ne signifia absolument rien et que l'on n'a pas songé à retrouver la source de ce mot corrompu. Il n'y a là ni difficulté, ni mystère, mais seulement un malentendu provenant du manque de système dans les recherches — mais, que dis-je ! a-t-on fait des recherches ? Visiblement, non. Tout se borne à interroger des Algonquins qui ne peuvent rien y comprendre, tandis que nos livres renferment la clé du mystère.

Dans le volume II, p. 114 des papiers de la Société Histo-

rique du Wisconsin, M. Alfred Brunson dit que dans cet Etat, il y a un lac appelé Ottawa, où les Français trouvèrent les *Courtes Oreilles* — et il traduit Courtes Oreilles par Ottawa.

Lorsque les Français, en 1660, connurent ces sauvages du Wisconsin, il y avait quarante-cinq ans que les Cheveux Relevés du lac Huron s'appelaient Ondataouats, et quant au lac Ottawa du Wisconsin, il ne fut visité par ces Ondatahouats qu'en 1657 — ce qui attira bientôt des Français de ce côté, et alors le lac prit le nom d'Outaouas qui est une contraction d'Ondataouat pure et simple.

Dans les Etats du Wisconsin et du Michigan il y a dix-sept localités du nom d'Ottawa.

Dans l'ouest on voyait la tribu des Longues Oreilles et celle des Courtes Oreilles qui n'étaient pas des Outaouas.

Champlain a remarqué la manière dont les Cheveux Relevés ornaient leurs oreilles — avec des patenôtres, dit-il. Sans doute ! Les patenôtres, ou grains de chapelets, ou petites pierres voyantes ou légers coquillages brillants, ne sont pas la même chose que les lanières de cuir coloriées et autres fanferluches en pendants d'oreilles qu'il avait vues chez d'autres bandes d'aborigènes — mais ceux qui ne savent pas lire interprètent ses paroles comme des traductions de mots ou de noms.

Parceque Champlain a fait mention des oreilles, il faut que ce soit le nom de la tribu, et parce qu'il nomme ces gens Cheveux Relevés il faut que ce terme signifie Outaoua !

McKenney, Leiber, Schoolcraft disent que Otaway signifie oreille. Cela est impossible, Otaway, Ottawa, même Outaouas n'est pas un nom explicable, car il est corrompu et raccourci. Par quel tour de force l'expliquer dans n'importe quelle langue ? A force de tirer les oreilles des Outaouas, on leur persuade quelquefois que leur nom vient de ce cartilage, mais pas toujours, car il s'en trouve qui n'avouent pas, en dépit de la torture.

Ecoutons M. l'abbé Belcourt, missionnaire du nord-ouest : « Le nom Ottawa, Outawak, ceux qui ont des oreilles, vient de la pratique de fendre l'oreille et d'y insérer des bandes de peau ou d'étoffe ».

L'explication montre que M. Belcourt est parti du principe que le nom est Ottawa. Cette erreur fondamentale est aggravée ici par une mauvaise lecture des textes de Champlain, Sagard, etc., que j'ai cités. Il rapporte tout aux oreilles, alors que nous savons bien — et lui aussi devrait le savoir — que le nom de Cheveux Relevés n'a rien à faire avec les oreilles, sans compter que Cheveux Relevés ne signifie aucunement Ottawa.

Cette façon d'arranger les oreilles était commune à cent peuplades. Pourquoi l'attribuer aux seuls Outaouas?

Bancroft parle étrangement: « Les Ottawas, fugitifs de la magnifique rivière dont le nom rappelle leur souvenir, se réfugièrent près de la baie de Saginaw, au lac Huron ».

Jamais les Outaouas n'ont habité la rivière Ottawa. Jamais il n'ont vécu à Saginaw. Leur histoire est toute autre.

Il continue: « Ottawa n'est autre chose que le mot algonquin employé pour *trafiquants* ».

Ottawa n'est d'aucune langue. L'origine est Ondatahouat ou Ondataouat et c'est du pur huron-iroquois, une langue qui n'a pas un mot semblable à ceux de l'algonquin. Et voici qu'on trouve «trafiquants» dans «Hommes des Bois»! Cela rime comme tarte à la crême.

Le Père Hanipaux écrivait de l'île Manitoualine en 1869 que les Outaouas de sa mission ne savaient ni « d'où vient leur nom ni ce qu'il signifie ». Je le crois sans peine puisque ce nom n'appartient pas à leur langue et que, de plus, il est transformé d'une manière méconnaissable.

Vouloir nous imposer les dires de Bancroft, Schoolcraft, O'Callaghan, Parkman, Shea, c'est nous mettre à la remorque de gens qui n'ont point étudié la question. J'en dirai autant de Vail, Brunson, Arnaud, Smith, Taylor, Copway, Zorn qui ne font que des trous dans la lune.

V

Beaucoup d'écrits avaient été faits au XVIIe siècle sur l'histoire du Canada sans instruire les Canadiens, attendu que

les ouvrages imprimés étaient très rares parmi eux. Tout le XVIIIe siècle s'écoula dans cette douce ignorance.

Au milieu de ce dernier siècle se place la publication de *l'Histoire* de Charlevoix qui résume assez bien la série des événements depuis la découverte du Canada jusqu'à 1715 — mais ce livre était déjà une rareté le lendemain de sa publication — non pas que l'édition s'en trouvât épuisée, tout au coutraire, on la garda sous clé. Pourquoi ? Nous n'en savons rien. Il s'en suit que nous connaissions très peu cette source de renseignements sur notre passé et que l'ignorance resta générale, sauf le cas de certaines familles où l'on conservait un petit nombre d'écrits imprimés à titre d'objets curieux. C'est vers 1840, je crois, que le dépôt de cette édition a été exhumé, par hasard, et cela explique que, dans ma jeunesse, j'ai acheté Charlevoix à un prix ridiculement bas — prix courant alors — prix du vieux papier.

Nous étions donc sans histoire connue et, d'autre part, tellement occupés à faire de l'histoire nouvelle que les temps d'autrefois ne nous intéressaient nullement. Un nombre restreint d'hommes qui se donnaient la peine de rechercher les livres et de les étudier, possédaient une idée générale et assez vague de l'ensemble des choses composant ce passé lointain. Rien de cela ne pénétrait dans les classes moyennes et encore moins dans le peuple. Ni écrivain, ni orateur ne s'appliquait à répandre de semblables connaissances, comme on le fait de nos jours.

Quand « ce vint sur les 1806-1810 », ainsi que dirait « un vieil chroniqueur », on manifesta un commencement de désir de comprendre l'histoire de cette partie du monde, et l'on fit des recherches pour savoir si, par hasard, quelqu'un s'était avisé d'en dire quelque chose, tant bien que mal. On tomba sur Charlevoix.

Toutes les autres sources de renseignement que j'ai mentionnées plus haut et qui sont les seules authentiques, les seules dignes d'attention, étaient encore inconnues.

Charlevoix parut comme une œuvre de miracle, les tables de la Loi retrouvées, le texte sacré, la révélation, le mystère

dévoilé, le compendium de la science historique, le dernier mot du grand secret.

Or, dans un passage de Charlevoix, il y a deux erreurs manifestes et assez étranges, car cet écrivain ayant vécu en Canada aurait pu connaître la vérité le plus aisément du monde.

Il dit que les « Outaouais » habitaient la rivière « qui porte leur nom ».

« Outaouais » n'est pas dans la note historique. Le peuple en question n'a pas habité sur les bords de l'Ottawa.

Charlevoix écrivant *Outaouais* n'avait rien pour le justifier. Qui sait même s'il s'est aperçu de la nouveauté qu'il créait? Ce qui me fait croire à sa négligence, c'est que, dans la phrase où il emploie cette épellation de fantaisie, il nous fait savoir que les Outaouais habitaient la rivière qui porte leur nom— fait supposé car il n'a jamais eu lieu. Le passage dont je parle est écrit à la volée, sans précaution, et « va comme je te pousse ».

Les curieux de 1806-10, privés de tout moyen de se renseigner, adoptèrent la double erreur de Charlevoix et la répandirent dans leurs écrits. Nous sommes encore sous cette fausse impression.

Sagard, Champlain et d'autres, qui sont si clairs sur ce point, étaient restés dans les limbes. Rien d'étonnant que Bibaud, Viger, Garneau, ces révélateurs de mérite, aient adopté le seul texte ouvert à leurs investigations. C'est à nous, mieux informés, à nous en défaire.

L'orthographe « Outaouais » se trouve, observe M. Paul Desbois, dans des documents de 1690 et 1722, à Québec. Peut-être que l'imprimeur y est pour quelque chose. En tout cas, c'est une rareté qui ne peut faire loi : elle arrive dernière et fausse, après tous les textes qui sont l'évangile sur cette question.

Ceux qui « s'accordent, aujourd'hui à dire Outaouais » ne s'accordent que par manque de savoir, et ils sont en désaccord avec les vraies sources de l'histoire. Auprès des témoignages que je cite—et bien d'autres semblables sont faciles à produire—cette orthographe n'a que la valeur d'une exception.

MM. Bibaud, Garneau, Ferland, Faillon, Viger, Verreau,

Tassé, Drapeau — n'oublions pas Montcalm — écrivent « Outaouais », mais cela ne constitue pas une autorité, pas même une opinion. Ces écrivains ont tout bonnement copié Charlevoix. Ils ne connaissaient que lui et ne pouvaient faire autrement que de l'imiter. Aucun de ces messieurs — ni personne au monde — ne s'est avisé de retrouver les origines du nom — tous ont banalement reproduit l'épellation de Charlevoix — Buies comme Montcalm, Laverdière comme Taché, moi même comme le dernier des parleurs — mais c'est agir en perroquet, rien de plus.

VI

En 1854, juste deux siècles après le passage des Outaouas par la rivière des Algonquins, le seul ouvrage imprimé un peu connu était encore celui de Charlevoix fortifié par nos récents écrivains.

Les citoyens de Bytown, qui cherchaient un nom pour relever leur ville naissante et lui faire conférer ce que l'on nomme un acte d'incorporation, se jettèrent avec enthousiasme sur le texte de Charlevoix. Bytown devint Ottawa. Je tiens ceci des conseillers municipaux du temps.

On n'avait pas encore fait sortir de l'ombre les ouvrages anciens dont j'ai parlé, mais j'avais lu Sagard et les Relations des Jésuites, lorsque, en 1866, je fis une sorte d'enquête dans le greffe de la municipalité d'Ottawa et je vis que Charlevoix, répété par Viger, Garneau, Bibaud, était au fond de l'affaire, même on me dit naïvement que le nom anglais de la ville est « Ottawa » tandis qu'il faut écrire « Outaouais » en français ! C'est « aussi pire » que Leghorn et Livourne.

VII

Le mot Ottawa n'a aucun sens, mais son origine étant comme je le prétends, signifie Hommes des Bois.

Ceux qui imaginent d'en faire Cheveux Relevés, Oreilles, Trafiquants disent qu'ils ont consulté des Algonquins. La belle

affaire! traduire du grec au moyen de l'allemand. Demandez à un Russe d'expliquer « tabouret », il se guidera d'après le son des syllabes et trouvera « queue de lièvres ».

Ottawa, 20 octobre 1913. BENJAMIN SULTE.

Dictionnaire des lacs et rivières de la province de Québec

D

Daaquam, *(rivière).*—Dans les cantons Langevin et Daaquam, comtés de Dorchester et de Bellechasse. C'est un tributaire de la grande rivière St-Jean qui va se jeter dans la baie de Fundy, au Nouvau-Brunswick. Ce cours deau' dont la profondeur moyenne est de trois à quatre pieds, est tortueux et d'un cours tranquille. Ses bords sont plantés d'arbres et les terres sur la rive nord d'une qualité supérieure ainsi que les bois francs. Il est aussi poissonneux et offre en plusieurs endroits de bons pouvoirs hydrauliques. En 1864, on avait trouvé de l'or sur les bords de cette rivière.

Dagenais, *(rivière).* — Petit cours d'eau du canton Palmarolle, dans le district d'Abitibi. Il se jette dans le lac Abitibi. D'après l'arpenteur C. E. Lemoine (1912) cette rivière est navigable, ayant en certains endroits une profondeur de 30 à 40 pieds, avec une largeur à son embouchure de quatre chaînes. La forêt qui l'entoure se compose d'épinette, de tremble et de sapin. Peu poissonneuse.

Daîm, *(rivière).* — Dans le canton Launay, district d'Abitibi. C'est un tributaire de la Bellefeuille. Elle a une largeur de vingt pieds. Ses bords sont bas et parfois savaneux.

Darby, *(rivière).* — Située dans le golfe St-Laurent, comté de Saguenay. La *Darby,* appelée aussi rivière à *Fortier,* est peu volumineuse et débute par un rapide d'un mille de longueur entrecoupé de roches. Un portage suffisant suit la rive droite de ce rapide et conduit au premier lac, auquel la rivière sert de réservoir. Ce premier lac franchi, la *Darby* se continue par une succession de rapides, d'eaux mortes ou fosses à saumon et de lacs jusqu'au grand lac Bouskakama. Le mouillage dans le bassin est excellent. Le poisson de sport est très abondant dans cette rivière. On y rencontre la truite, le saumon rouge, le smoll et le brochet dans les lacs. Bons terrains de chasse.

Darmouth, *(rivière).* — Elle se jette dans la baie de Gaspé après avoir traversé les cantons de Beaujeu, Blanchet, Sydenham, Gaspé Baie-Sud et décrit un cours d'une cinquantaine de milles. Cette rivière est renommée par son saumon. Elle renferme vingt-trois îles ou îlets.

Darlens, *(rivière).* — Petit affluent de la rivière Ottawa qui coule dans le canton Montanier, district d'Abitibi.

Dauphine, *(rivière).* — Petit cours d'eau situé sur l'île d'Orléans, comté de Montmorency. Il traverse la paroisse St-François. A été longtemps désigné sous le nom de rivière *Delphine,* puis parfois sous celui de *Bellefine.* Sur la carte du Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roi, en 1669, cette rivière est appelée *Dauphine.*

David, *(rivière).* — Dans le comté de Yamaska, à 19 milles de Sorel. Le village de St-David est bâti sur les bords de ce cours d'eau.

David, *(rivière).* — Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac David et traverse le canton Joliette, dans le comté de Joliette. C'est un tributaire de la rivière Noire. Les arpenteurs signalent des pouvoirs hydrauliques sur cette rivière. Il y a, d'après l'arpenteur J. W. Martin (1855), d'assez bonne terre dans la vallée de cette rivière.

Décharge, *(rivière).*—Nom donné à un bras de la rivière Saguenay par lequel s'écoulent les eaux du Lac St-Jean, entre l'île d'Alma et le canton Delisle, dans le comté du Lac St-Jean. Les forces hydrauliques de ce cours d'eau ont été estimées en 1900 par M. l'ingénieur Gauvin à 375,000 chevaux-vapeur. Ces pouvoirs hydrauliques sont depuis 1900 la propriété de la Cie Oyamel. On pêche la *ouananiche* dans la Grande-Décharge, notamment aux îles Maligne et aux rapides Gervais. On s'accorde à dire que la Grande-Décharge est un endroit qui n'a guère de rival comme territoire de sport. C'est sur une des nombreuses îles de la Grande-Décharge que s'élève le Island House.

Décharge, *(Petite).* — C'est le nom que l'on donne à un bras de la rivière Saguenay par lequel s'écoulent les eaux du Lac St-Jean, à Saint-Joseph d'Alma, dans le comté du Lac Saint-Jean. Sa longueur totale est d'environ neuf milles. D'après l'ingéieur C. A. Gauvin, les différents rapides de la Petite Décharge peuvent produire une force motrice de 4,333 chevaux-vapeur.

De l'Ouest, *(rivière).*—Ce cours d'eau traverse une partie du canton Chatham, dans le comté d'Argenteuil et vient se jeter dans la rivière du Nord à trois arpents au-dessus de *Chute-Mills.* A quatre milles de son confluent, elle se partage en quatre branches qui sont impropres à toute navigation par le fait qu'elles sont entrecoupées par des rapides et de petites cataractes. La largeur moyenne de cette rivière de l'Ouest qui prend sa source dans les lacs situés en arrière de Chatham, est de 120 pieds. On y prend de la truite et de la carpe.

De l'Est, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Batiscan, dans le comté de Québec. Sur les deux premiers milles, dit l'arpenteur P. H. Dumais, (1873) cette rivière n'est qu'une suite de rapidss et de chutes de 10 à 25 pieds de hauteur, et le plateau où se trouve le lac des Passes a plus de 400 pieds d'élévation au-dessus de la rivière Batiscan.

Dentelle, *(rivière).* — L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle prend sa source dans

le lac du même nom et contient de la truite en quantité. Dans son rapport de 1905, l'arpenteur De Courval constate que les montagnes environnantes d'un accès assez facile sont boisées en épinette, sapin, bouleau et tremble, le tout facilement exploitable.

Descente des Femmes, *(rivière "de la")*.—Petit cours d'eau qui traverse le canton St-Germain, comté de Chicoutimi, et vient se déverser dans une anse sur le Saguenay. Cette anse qui porte le même nom que la rivière est occupée par une colonie. Le gouvernement fédéral a construit un quai de 219 pieds dans cette anse.

Désert, *(rivière)*. — Rivière du comté d'Ottawa, coulant vers le sud à travers le sixième rang du canton de Lytton et dans le canton Egan. Elle se jette dans la rivière Gatineau à Maniwaki, après un parcours de 75 à 80 milles. Bonne rivière flottable. Des deux côtés de ce cours d'eau, le sol est surtout argileux, recouvert de terre jaune en bien des endroits. Dans l'intérieur, entre les rivières Gatineau et Désert, c'est un mélange d'argile et de gravier; vers l'ouest, le terrain est de qualité inférieure et plus boisé. Cette rivière est poissonneuse: truite et brochet.

Des Seize, *(rivière)*. — Dans le comté de Pontiac. La région environnante est accidentée, mais bien pourvue de pin et d'essences mêlées. Il y a d'anciens chantiers sur cette rivière et un nombre considérable de petites chaussées. L'explorateur O'Sullivan (1894) dit que la rivière est remplie de truite mouchetée d'un aspect magnifique.

Devost, *(rivière)*. — Petit cours d'eau qui sort du lac Jally, dans le canton Montminy, comté de Montmagny, traverse les deux premiers rangs de Patton et va se mêler à la branche nord-ouest de la rivière Noire. Il y a un peu de poisson dans cette rivière. Cette rivière tire son nom d'un chasseur qui venait là chaque automne et qui n'en repartait que le printemps.

Diable, *(rivière "du")*. — Située dans les comtés de Terrebonne et de Montcalm. C'est une rivière très agitée, contenant nombre de chutes, rapides, remous. Elle coule entre les cantons Grandison et Wolfe et vient se joindre à la rivière Brûlé après avoir serpenté entre le pied de la Montagne Tremblante et celui de la Montagne Bleue. La contrée arrosée par cette rivière est très giboyeuse et très boisée. Elle forme des pouvoirs hydrauliques importants.

Ditton, *(rivière)*. — Dans les cantons de Ditton et Emberton, comté de Compton. Il y a la grande et la petite Ditton. En eau basse, cette rivière est obstruée par des barres de sable et des amas de bois. Il y a des terres à prairies d'une certaine étendue le long de cette rivière et de celle du Saumon. Ces deux rivières sont petites et prennent leur source dans le voisinage de la frontière. Ce sont des rivières torrentielles, aux crues et aux baisses soudaines. La principale se divise en trois grands bras. On trouve de l'épinette en abondance dans le canton Emberton que traversent ces deux rivières. La rivière Ditton est un affluent de la rivière au Saumon. Sa largeur à l'eau basse, n'est que de 8 à 20 verges.

Dorés, *(rivière "aux")*. — Elle traverse les cinquième et sixième rangs du canton Dufferin, comté du Lac St-Jean. C'est un tributaire de la rivière au Saumon. Le terrain est uni, d'après l'arpenteur G. Gagnon (1871) depuis son embouchure jusqu'au 9ème mille. C'est en plus un sol de qualité supérieure, composé en grande partie de terre argileuse, grise, noire

et pauvre. A partir du 9ème mille, le terrain est montagneux et pour une grande part impropre à la culture. La branche nord-est de cette rivière et ses tributaires traversent des terrains proprs à la culture couverts de bois franc et mou d'une belle pousse. Les poissons les plus communs de cette rivière et des lacs qui l'avoisinent sont le doré et la witouche.

Dorée, *(rivière)*. — Tributaire de la rivière du Chef, dans la région nord du lac St-Jean. L'explorateur O'Sullivan dit que cette rivière est alimentée par huit lacs d'assez grandes dimensions.

Dorval, *(rivière)*. — Dans le canton Labarre, comté du Lac St-Jean. Elle coule en grande partie dans une vallée de terres argileuses et marneuses en traversant des fonds d'une beauté remarquable, couverts de foin sauvage, et offre plusieurs pouvoirs hydrauliques.

Dos de Cheval, *(rivière)*. — Affluent de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi, à 15 milles en aval de l'embouchure de la rivière Boiteuse. Elle coule vers le nord-ouest, presque parallélement à la rivière Shipshaw, sur une distance d'environ 14 milles. Cette rivière est assez considérable pour faire le flottage des billots. Le terrain qu'elle traverse, valonneux en certains endroits, est propre à la culture et bien boisé en bois de pulpe d'une belle pousse: épinette noire, sapin et bouleau. Bon territoire de chasse.

Drolet, *(rivière)*. — Petit cours d'eau qui prend sa source au lac Drolet, dans les 6ème et 7ème concessions du canton Gayhurst, comté de Beauce, et qui déverse ses eaux dans la rivière Chaudière.

Du Chêne, *(rivière)*. — Cours d'eau assez considérable qui vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, à Ste-Emmélie de Lotbinière. D'après Bouchette, arpenteur, ce cours d'eau est navigable jusqu'au portage, à deux milles du fleuve. Ses principaux tributaires sont la rivière Huron, la rivière Bois Clair, la rivière à la Chienne, la rivière Henri.

La Petite rivière du Chêne qui coule à quelque distance de la première, prend sa source dans le comté de Nicolet.

Du Chêne, *(rivière)*. — Elle traverse les paroisses St-Benoît et St-Eustache, comté des Deux-Montagnes, et vient se jeter, près de l'église St-Eustache, dans la rivière Jésus ou Mille-Iles.

Duchesne, *(rivière)*. — Un affluent de la rivière Péribonka d'une longueur de sept milles. Son embouchure se trouve à environ six milles en amont du lac Tchitagama, du côté est. Cette rivière, d'après l'arpenteur J. Maltais, (1911) est en rapides depuis son embouchure jusqu'à une distance d'un mille et demi, puis un peu plus loin elle présente trois cascades de 50 à 60 pieds de hauteur. Sa largeur moyenne est d'environ 50 mailles, avec une profondeur de 4 à 5 pieds d'eau. Les terrains sont généralement valonneux, et le bois consiste en épinette blanche, noire et rouge, pin, sapin et bouleau.

Du Foin, *(rivière)*. — Petit cours d'eau de la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, qui vient jeter ses eaux dans la baie des Sept Iles.

Dufresne, *(rivière)*. — Le plus important cours d'eau des rangs du nord du canton de Lussier, dans le comté de Montcalm. Il serpente à travers une vallée fertile assez étendue. Cette rivière se décharge dans la rivière Ouareau.

Du lac Batiscan, *(rivière).* — Dans le comté de Québec. Ses rives sont accidentées. Une chute de 35 pieds sur le cinquième mille et une autre de 30 pieds sur le 10ème mille forment les deux échelons qui nous montent sur les hauteurs où se trouve enclavé le lac Batiscan. Un tiers du terrain, sur son parcours, est propre à la culture et bien boisé, surtout en bouleau. Cette rivière se décharge sur le 41ème mille.

Du Mariage, *(rivière).* — L'un des affluents de la rivière Mégiskan, ainsi baptisée par l'explorateur O'Sullivan, (1895) l'ayant découverte le jour anniversaire de son mariage. Le même explorateur dit que l'on ne saurait trouver nulle part au Canada de meilleure terre que celle qui se rencontre le long de cette rivière; le terrain est généralement uni et en pente douce vers l'ouest. Il y a sur ce cours d'eau plusieurs petits rapides et cascades. La forêt se compose d'épinette rouge, de bouleau et de peuplier. A 32 milles de l'embouchure se rencontre un lac long d'environ trois milles et large d'un mille et demi.

Du Petit Mai, *(rivière).* — Petit cours d'eau situé à trois milles à l'est de la rivière Trinité, sur la côte nord du Saint-Laurent. Il dessert quinze à dix-huit lacs. Bonnes places de pêche.

Dupuis, *(rivière "à").*—Tributaire de la rivière à Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après le rapport de C. P. Duberger, A. G. (1892), cette rivière est encadrée de montagnes de 150 pieds de hauteur et boisée en sapin et épinette de 10 pouces de diamètre.

Du Sault, *(rivière).* — Affluent de la Péribonka, se déversant dans cette dernière à environ neuf milles et demi en aval de la rivière Manouan. A son embouchure, ce cours d'eau (rapport de J. Maltais, A. G. 1911) fait un sault à pic d'environ 80 pieds; il est propre au flottage des billots, sa profondeur étant de six à sept pieds. C'est une bonne rivière à truite et une région giboyeuse où l'on trouve le vison, la marte, le loup cervier, le renard, etc. Quant aux terrains arrosés par cette rivière, on les tient pour vallonneux et montagneux.

Duval, *(rivière).*—Petit cours d'eau très rapide du canton Cox, dans le comté de Bonaventure. Il fait une chute d'une vingtaine de pieds, dit l'arpenteur Geo. Roy (1907) en atteignant la rivière Bonaventure. Sa largeur moyenne est d'une demi chaîne. La forêt avoisinant comprend le cèdre, l'épinette, le sapin, le merisier et le bouleau.

E

East Main, *(rivière).* — Ce cours d'eau d'une longueur de 150 milles, sépare le territoire d'Ungava de la province de Québec. Il se déverse, vers l'ouest, dans la baie James. A son embouchure sa largeur est d'environ un mille et demi. Ses rives sont d'abord basses et sablonneuses, mais plus loin, la rivière forme une succession de rapides, et les rives s'élèvent de 50 à 100 pieds. A 25 milles de son embouchure, la rivière se partage en deux branches, presqu'égales en étendue. On rencontre sur son parcours une chute de 120 pieds. Le peuplier baumier et le bouleau blanc sont les principaux bois de cette région. L'explorateur O'Sullivan constate dans son rapport de 1905 que cette rivière contient en abondance de l'esturgeon et toute espèce de poissons, comme le brochet, la truite, le poisson blanc, etc. Le poste de la compagnie de la baie d'Hudson se trouve situé sur la côte sud de la rivière, à trois milles de l'embouchure. La marée,

d'après M. Low, directeur du Bureau Géologigue (1897), se fait sentir jusqu'à 17 milles en remontant la rivière. La *East Main* est désignée aussi sous le nom de Grande Rivière de l'Est.

Eau Claire, *(rivière " à l' ").* — Grand cours d'eau de la péninsule du Labrador qui sert de décharge au lac à l'Eau Claire et coule dans une gorge profonde et étroite dans le lac du Golfe, sur la baie d'Hudson. La vallée de cette rivière est, d'après M. Low, C. G. (1898) boisée de petite épinette et de petit mélèze. Le caribou des déserts n'est pas très abondant dans cette région; par contre, le ptarmigan des saules a été trouvé partout en grand nombre.

Eau Morte, *(rivière " à l' ").* — Située dans l'Ungava. Du lac de Sem au lac Natuakami, soit une distance de 54 milles, ce cours d'eau, d'après un rapport de M. Low (1898), n'est qu'un mélange embrouillé de rapides et de changements de direction. Le nombre total des rapides est de 64, ou plus d'un par mille. Ils ont tous très peu de profondeur, sont remplis de cailloux, et il est dangereux de les descendre avec des canots. La largeur de la vallée varie d'un quart de mille à un mille, et de petites épinettes et de petits mélèzes croissent dans les bas-fonds et presque jusqu'au sommet de ses murailles rocheuses. La rivière n'est pas très poissonneuse.

Eaux Mortes, *(rivière "des").* — Dans le canton Hackett, comté de Champlain. Cette rivière égoutte les six derniers rangs de ce canton, du rang IV au rang IX, où elle déverse ses eaux dans la rivière au Brochet qui les conduit au lac Mékinac. Elle reçoit les eaux d'une chaîne de petits lacs disséminés dans le deuxième rang. Le sol environnant, d'après un rapport de l'arpenteur J. Bignell (1908), se compose d'une terre jaune cultivable, quoique pierreuse. La végétation forestière qui est forte et vigoureuse comprend surtout de l'épinette et du pin blanc.

Echafaud aux Basques, *(rivière " l' ").* — Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac du même nom situé dans le canton Callières, comté de Charlevoix et vient se jeter dans le Saint-Laurent, à neuf milles de Tadoussac.

Le lac "L'Echafaud aux Basques" abonde en truites.

Ecorces, *(rivière "aux").* — Située dans la partie nord du comté de Montmorency et dans la région du Lac St-Jean. Elle se jette dans le lac Kenogami. L'aspect de cette rivière est assez pittoresque; elle compte cinq milles de rapides à son embouchure, après quoi des eaux mortes, quelques petits rapides et un lac qui porte son nom. Le sol, de chaque côté, est généralement plan et couvert de magnifiques forêts de bois de commerce. Elle compte parmi ses tributaires la rivière aux Canots. Cette rivière, dont la largeur moyenne est de trois chaînes, est poissonneuse.

Ecorces, *(rivière "aux").* — Tributaire du grand lac Du Moine. Elle se jette à l'extrémité de la baie des Chicots, sur le grand lac Du Moine. Ce cours d'eau est assez profond et partout navigable en canot, écrit P. Joncas, A. G. (1912). Il est bordé d'aulnes, d'épinette et surtout de sapin. La coupe du bois a déjà été faite sur ce cours d'eau. La longueur de cette rivière est d'environ 10 milles.

Emma, *(rivière).* — Petit cours d'eau du comté de Champlain. Il se décharge dans le lac Algonquin.

English, *(rivière).* — Située dans le comté de Châteauguay. Elle se jette dans la rivière Chateauguay, à Howick.

Envies, *(rivière "des").* — Petit cours d'eau du comté de Champlain qui se jette dans la rivière Batiscan. Il est situé à 33 milles de la rivière Pierre. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 467 pieds.

Epervier, *(rivière).* — Placée entre les deux lacs Wayagamak, dans le comté de Champlain. On rencontre sur son parcours les lacs de l'Isle, lac Noir, lac Rond. Elle se jette dans la rivière Petite Bostonnais. Excellent territoire de chasse.

Epinette, *(rivière " à l' ").* — Placée au sud-ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac. Elle prend sa source dans le lac à l'Epinette et reçoit les eaux des lacs du Vieillard et de Bonne Femme. Le pays environnant, d'après M. O'Sullivan, (1895) est tout en brûlé.

Epinette Rouge, *(rivière).* — Petit cours d'eau qui traverse les 3ème et 4ème rangs du canton de Crespicul, comté du Lac St-Jean et vient se jeter dans le lac des Commissaires. Les rives sont boisées en épinettes.

Epinettes, *(rivière "des").* — Dans le comté de Chicoutimi. Elle prend sa source au portage de l'Aviron qui sépare le lac Shipshaw du premier lac de la rivière des Epinettes. Cette rivière ne mesure que 36 milles et égoutte un terrain généralement uni, avec quelques petites montagnes çà et là. La partie inférieure de la rivière, en approchant du lac Pipmuakan, est accidentée et rocheuse, à l'est et au nord-ouest.

Epiphane, *(rivière).* — Petit tributaire de la rivière Alex, dans le comté du Lac Saint-Jean.

Escalana, *(rivière).* — L'un des tributaires du Saint-Maurice. Cette rivière n'a que quelques milles de longueur, déchargeant le lac Escalana et se jetant dans le lac sud des lacs Bureau. A quelques milles avant d'arriver au lac Obidjouan, cette rivière se divise en deux branches. Le terrain, le long de cette rivière, est, d'après l'arpenteur de Courval (1906), ondulé et rocheux, et le sol sablonneux. Le bois consiste en jeune bouleau, épinette, cyprès et sapin.

Escoumains, *(rivière).* — Sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 131 milles de Québec et à 20 milles de l'anse de Tadoussac.

La rivière dite des Petits Escoumains se trouve à cinq milles à l'est des Grands Escoumains. De nombreux lacs alimentent cette rivière.

Dans la région qu'arrosent ces rivières, il y a peu de bois propre au commerce; les essences qui dominent sont l'épinette et le sapin.

Le saumon et la truite fréquentent cette rivière. C'est aussi un bon territoire de chasse.

Escuménac, *(rivière).* — Ce cours d'eau qui descend des monts Schickshocks aux sommets couverts de neige, roule une eau glacée et claire comme le cristal. Il traverse une partie du canton Angers dans le comté de Bonaventure. Ses principaux affluents sont le "Grand Nord", le "Petit Nord", et le ruisseau Argument. Les rives de cette rivière et de ses affluents sont boisées, d'après l'arpenteur Roy (1907) en cèdre et en épinette. Ce cours d'eau est en outre bordé de chaque côté de montagnes escarpées d'un accès assez difficile. Il y a cependant, à partir de l'embouchure, une vallée d'un demi mille de chaque côté de la rivière, mais qui se rétrécit graduellement jusqu'aux Fourches. La truite est abondante dans cette rivière. *Escuménac* est un mot micmac qui signifie poste d'observation par sa situation pittoresque.

Esquimaux, *(rivière "des").* — Une des grandes rivières du Labrador canadien. On l'appelle aussi rivière St-Paul. Elle se divise en deux branches à quatre milles environ de son embouchure et se jette dans le havre de Bonne-Espérance, à trente milles environ à l'ouest de Blanc-Sablon. Elle est navigable pour les vaisseaux d'un tonnage assez considérable jusqu'à cinq milles. Cette rivière, selon un rapport de l'arpenteur H. Robertson (1892), est bordé de montagnes de granit et sauf l'entrée de la baie Cartier où se rencontre une prairie naturelle de 3¼ de milles, la végétation est absente partout. Les seuls bois qui y croissent, et ceux-ci sont généralement petits, sont le sapin, l'épinette et le bouleau. Sur les bords immédiats de la rivière, il n'y a que du bois rabougri. On range ce cours d'eau parmi les plus belles rivières à saumon de la Côte, dans le comté de Saguenay. Le poids moyen du saumon est de 17 à 20 livres; il est absolument semblable à celui de la rivière Matapédia. Le loup-marin fréquente aussi cette rivière. Cette région est encore fréquentée par l'ours, le caribou et par différentes espèces de gibier d'eau et de marécage. Les eiders et les canards noirs affectionnent particulièrement ces parages.

Etamamiou ou Etamamu, *(rivière).* — Située dans le golfe St-Laurent à 15 milles à l'est de la rivière Coacoachou. Son accès est facile et le havre excellent. Cette rivière est une suite de lacs où la truite abonde et où l'on prend aussi du saumon. Le terrain est très montagneux et en très grande partie brûlé, ne laissant à découvert que des rochers. L'on trouve cependant du bois à certains endroits, mais ce bois est très petit, consistant en sapin, bouleau et très peu d'épinette blanche. Il n'y a nulle part de terrain cultivable, (L. V. de Courval, A. G. 1892). Cette rivière est aussi renommée comme territoire de chasse de premier ordre. On y voit le renard, la martre et presque tous les animaux à fourrure. L'outarde, le cachégat et la perdrix blanche nichent dans cette région. Etamaniou, mot montagnais signifiant lac à deux décharges.

Etchemins, *(rivière "des").*—Cette importante rivière se précipite des hauteurs de Bellechasse, traverse les cantons Roux, Standon, Cranbourne, Frampton, arrose, dans le comté de Dorchester, les paroisses de Saint-Edouard, St-Léon, St-Malachie, Sainte-Claire et St-Anselme, touche à St-Henri, comté de Lévis et fait son entrée dans St-Jean-Chrysostôme par une chute pittoresque. Elle sépare ensuite cette dernière paroisse de St-David de l'Aube-Rivière, puis celle-ci de St-Romuald et vient se précipiter dans le St-Laurent à trois milles en amont de Québec. Depuis son entrée dans la paroisse St-Anselme la rivière Etchemin a rapproché sensiblement sa course de la rivière Chaudière, si bien que rendue au fleuve elle n'en est plus séparée que d'environ trois milles.

La rivière des Etchemins fut ainsi appelée par Champlain parce que les aborigènes de la tribu qui portait ce nom en suivaient le cours pour se rendre à Québec.

Etchipotchi, *(rivière).* — Tributaire de la rivière Waswanipi, dans le district d'Abitibi.

Eternité, *(rivière).* — Dans le comté de Chicoutimi. Petit cours d'eau situé un peu plus haut que la rivière de l'Anse Saint-Jean et qui se jette dans la rivière Saguenay près du fameux Cap Eternité qui a une élévation de 2,000 pieds. C'est une rivière où il se prend du poisson.

Eternité, *(rivière).* — Affluent de la Grande Péribonka dont l'embouchure se trouve à environ 18 milles en aval de la rivière Manouan. Ce cours d'eau d'environ 9 milles de longueur, offre une série de cascades et de chutes.

La hauteur de trois de ces chutes à un quart de mille de l'embouchure de la rivière, varie, d'après J. Maltais, A. G. (1911) de 100 à 150 pieds. Le terrain arrosé par ce cours d'eau est montagneux sur les deux premiers milles; plan et onduleux pour le reste. Les bois sont l'épinette blanche et noire, le sapin et le bouleau. On pêche la truite dans cette rivière. La forêt est aussi giboyeuse: martre, vison, castor, renard, loup-cervier. Beaucoup de Caribous. Ce cours d'eau d'après l'arpenteur G. Leclerc (1912) tire son nom des montagnes qui le bordent au nord.

Etienniche, *(rivière)*. — Un des principaux tributaires de la rivière au Serpent, situé à dix milles de l'embouchure de cette dernière, dans le comté du Lac St-Jean. L'arpenteur J. Maltais qui a relevé (1919) cette rivière sur un parcours de vingt milles et demi, rapporte qu'elle traverse plusieurs grands lacs, qu'elle coule presque tout le temps en eau morte, qu'elle est très avantageuse pour le flottage des billots et que sa largeur moyenne est d'environ deux chaînes. Elle est en outre profonde, limpide, et son eau d'excellente qualité. Cette rivière, tout comme les lacs qu'elle traverse, est très poissonneuse; on y prend du poisson blanc, du brochet et une espèce de grosse truite appelée le *magouche*. Le terrain qu'elle arrose est uni, propice à la culture et assez fortement boisé en épinette noire, sapin, bouleau et épinette blanche. Les animaux sauvages de la région sont le caribou, l'ours noir, le vison, la martre, le loup-cervier, le pécan et le castor.

F.

Famine, *(rivière)*. — L'un des plus importants tributaires de la rivière Chaudière, dans le comté de Beauce. Elle sort d'un réseau de petits ruisseaux, près de Ste-Germaine, dans le comté de Dorchester, et se jette à St-Georges, Beauce, près de la Pointe Sainte-Barbe. Cette rivière qui descend à la Chaudière dans une direction sud-ouest, avec un fort volume d'eau, compte plusieurs affluents notables: la rivière Cumberland, Abénakis, etc. Elle est interceptée par plusieurs chutes dont l'une de 40 pieds sur le lot 6 de Watford et une autre série de chutes à deux milles environ de la Chaudière. On considère que la quantité d'or qui a été sortie de cette rivière est assez importante. C'est en 1850 que l'on commença sur cette rivière les premiers travaux pour l'extraction de l'or. Ces travaux furent de temps à autre interrompus puis repris.

Faribault, *(rivière)*. — Petit affluent de la rivière Chibougamau placé à l'est de cette rivière, dans le district d'Abitibi. Ainsi nommé en l'honneur de M. Faribault, membre de la Commission Géologique du Canada, (1911).

Ferrée, *(rivière)*. — Petit cours d'eau du canton Macpès, comté de Rimouski. Il se décharge dans les lacs du même nom. Aux alentours de la rivière et des lacs, les bois dominants sont le cèdre, l'épinette, le sapin et le bouleau.

Ferrée, *(rivière)*. — Dans le comté de Portneuf. Elle coule sur un lit de roc avec beaucoup de rapidité et va se perdre vers le sud-ouest dans le lac Long. Elle est bordée du côté sud-ouest par un fort rocher. Les explorateurs Ingall et Adams (1829) lui prêtent une largeur de 60 pieds.

Feuilles, *(rivière "des")*. — Grand cours d'eau du territoire de l'Ungava. Exempt de chutes et de rapides, il est facilement navigable. Les indigènes le remontent aisément dans leurs grandes pirogues de peaux jus-

qu'au lac Minto, une distance en droite ligne d'environ cent cinquante milles. Les saules et les bouleaux arctiques poussent en immense quantité le long de ce cours d'eau qui est fréquenté par les caribous des déserts.

Flamand, *(rivière).* — L'un des affluents du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Ce cours d'eau serpente entre deux montagnes éloignées l'une de l'autre de 20 à 25 arpents, formant un plateau presque continu jusqu'à la branche du nord-ouest. Selon un rapport de J. O. Lacoursière, A. G. (1894), l'aulne croît sur les bords de la rivière; les autres essences sont le cyprès, le saule, l'épinette et le sapin; sur les montagnes, le bois est en partie brûlé. Cette rivière est navigable jusqu'au lac du même nom; il y a bien quelques rapides mais de peu d'importance. Du lac Flamand au 36ème mille de la rivière, le terrain est très accidenté, et il y a beaucoup de bois marchand sur les hauteurs. La branche nord-ouest de cette rivière est très considérable et compte plusieurs rapides. Le terrain qu'elle arrose est des plus montagneux et rocheux; c'est presqu'un brûlé continu. Cette rivière fut appelée Flamand, en 1829, du nom d'un chasseur canadien de ce nom qui avait passé les 40 dernières années de sa vie parmi les Têtes de Boule et qui avait fait la chasse sur tout le terrain arrose par ce cours d'eau.

Fleurs, *(rivière "des").* — Petit cours d'eau du canton Standon, comté de Dorchester. C'est un tributaire de la rivière Etchemin.

Fou, *(rivière).* — Petit cours d'eau du comté de Champlain. Alimenté par les lacs Fou, William, Michel, Goujon ; il vient se jeter dans la rivière St-Maurice.

Fouquette, *(rivière).* — Petit cours d'eau du comté de Kamouraska qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, un peu plus bas que St-André.

Fraie au Saumon, *(rivière "de la").* — Tributaire de la rivière au Saumon, dans le comté du Lac St-Jean. L'arpenteur G. Gagnon dit dans son rapport de 1871, que de chaque côté de la rivière jusqu'au quatrième mille le sol est bon et que la forêt se compose de bouleau, d'épinette rouge et blanche, de sapin, le tout d'une bonne dimension. A partir du 4ème mille, le terrain se fait montueux et rocheux. Cette rivière compte beaucoup de rapides.

Fraser, *(rivière).* — Cours d'eau qui prend sa source dans les derniers rangs du canton Latulipe, comté de Pontiac, traverse les septième, huitième, neuvième et dixième concessions du même canton, et vient se jeter dans le lac des Quinze. Cette rivière est représentée comme très poissonneuse, par M. l'arpenteur T. Simard (rapport de 1909). On y prend du brochet, du maskinongé, de l'esturgeon, du doré, de l'achigan et du poisson blanc. Région giboyeuse. Elle est navigable pour les canots (rapport de Kieffer, I. F. 1911) jusqu'à 10 milles de son embouchure.

Friponne, *(rivière).* — Petit cours d'eau du comté de Montmorency. Il prend sa source au Petit Lac, dans la paroisse St-Joachim et va se jeter dans le fleuve St-Laurent, près de St-Joachim.

Chronique Géographique

—

A propos d'un nom géographique.—Comme on a pu le voir dans le dernier *Bulletin*, le nom de *Couillard* a été donné à l'un des nombreux lacs de la Côte-Nord. Le curé d'Iberville, M. l'abbé A. Couillard-Després qui se rattache à cette grande famille canadienne-française, nous fait remarquer à ce propos que Louis Couillard de Lespinay, fils de Guillaume, fut aussi un grand pêcheur et voyageur, sur la côte nord du Saint-Laurent. Il obtint même, outre l'Ile Rouge, vis-à-vis de Tadoussac, une concession de terre à la Rivière du Saumon, d'environ une lieue de longueur sur trois ou quatre lieues de profondeur.

***

Nouveau diocèse canadien. — Le nouveau diocèse qui vient d'être formé et qui s'appellera *Mont Laurier*, se composera de 28 paroisses, de 7 missions, d'une population catholique de 30,423 âmes et de 30 prêtres séculiers, tous de langue française. Mont-Laurier où demeure le nouvel évêque, Mgr F.-X. Brunet, possède une populatiou de 1,600 âmes. Au nombre des paroisses les plus importantes du diocèse sont Maniwaki, Gracefield et Sainte-Agathe-des-Monts.

Les limites du diocèse de Mont-Laurier sont, à l'ouest, le diocèse de Pembrooke, au nord, la hauteur des terres ou les limites du vicariat apostolique de Témiscamingue ; à l'est, le diocèse de Montréal ; au sud, la limite sud des cantons Arundel, Amherst, Addington, Preston, Wells, Bigelow, Blake, Northfield et Wright.

***

Congrès de Géographie. — C'est le 15 juillet dernier que s'est ouvert à Paris le 31e Congrès des sociétés françaises de Géographie sous la présidence du prince Bonaparte.

La France et ses colonies comptent 41 sociétés géographiques dont la plupart étaient représentées au Congrès.

On y a lu des travaux d'une importance spéciale et adopté plusieurs vœux qui seront présentés aux pouvoirs publics.

L'un de ceux-ci porte sur les noms français répandus dans le monde grâce à la valeur des marins français et qui ont été fâcheusement supprimés des cartes géographiques. On espère arriver à les rétablir, surtout en Australie, à la suite des représentations qui seront faites au gouvernement anglais.

* * *

Vers le Manitoba. — Il se fait un mouvement, depuis quelques semaines, pour engager les cultivateurs de la Province de Québec qui sont tentés d'aller se fixer aux Etats-Unis, de se diriger de préférence vers le Manitoba. Le principal promoteur de ce mouvement est M. l'abbé G. Bouillon, missionnaire colonisateur, qui a transmis à ce sujet une éloquente circulaire aux journaux. « Que chaque paroisse de la vieille province, dit la circulaire, nous envoie deux ou trois familles, et nous serons bientôt, sinon maîtres de la situation, du moins en état de faire respecter nos droits ».

M. l'abbé Bouillon rappelle qu'il reste encore dans le Manitoba de très belles terres à acquérir et que le Canadien-français se trouvera là chez lui, puisque le Manitoba a la même organisation paroissiale que la nôtre, et que partout où se rencontrent des groupements canadiens, il y a un curé de langue française.

Le prix des fermes est de $20 à $35 de l'acre, soit pour un quart de section, c'est-à-dire 160 acres, $3,000 à $4,000.

Ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter une ferme peuvent prendre un bien de famille ou homestead à raison de $10,00 pour 160 acres.

Pour faciliter cette émigration, on a organisé un bureau central à Winnipeg, avec une succursale à Montréal, au no 306, rue St-Antoine.

* * *

La science géographique. — La Société Saint Jean-Baptiste de Montréal vient d'ajouter un cours de géographie générale à ses leçons d'histoire, d'hygiène et de langues.

Le cours est donné au Monument national par M. Emile Miller, auteur d'un ouvrage d'une réelle valeur, *Terres et Peuples du Canada.*

Nous ne saurions trop féliciter la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de cette heureuse innovation. La géographie, qui est à proprement parler la clef de l'histoire, est une science pour laquelle trop de nos compatriotes manifestent de l'indifférence. On n'en saisit pas, même dans certains milieux instruits, l'importance, et l'on n'en devine pas davantage les résultats pratiques.

Partout ailleurs qu'au Canada cette science est en honneur et aucun effort n'est négligé pour en inculquer le goût aux populations.

* * *

La population du Canada. — Lors du dernier recensement de la population du Canada en 1911, autant que l'on peut se fier sur les données de ce recensement, 78 pour cent de la population étaient nés au pays.

Les gens nés en Angleterre ou dans les possessions britanniqnes, représentaient un total de 11½ pour cent de la population totale, et ceux de race étrangère formaient un total de 10½ pour cent.

Proportions établies, il se trouve que nous avions huit individus sur dix d'origine canadienne, onze sur cent de naissance britannique, et près de onze par cent de provenance étrangère.

La province de Québec occupe le premier rang dans le pourcentage des naissances dans ses limites; ce pourcentage est de 98.28.

L'Ile du Prince Edouard vient ensuite avec un pourcentage de 98.12.

En troisième lieu se présente la Nouvelle-Ecosse avec 97.33 pour cent de naissances dans le total de sa population.

Le Nouveau-Brunswick a enregistré une fraction légèrement au-dessous de 96 pour cent; Manitoba, 64½ pour cent, la Colombie Anglaise 50 pour cent, l'Alberta, 45½ pour cent et la Saskatchewan, 41 pour cent de natalité dans leurs limites respectives.

En sorte que, le tout résumé, huit individus sur dix ont vu le jour au Canada.

* * *

France-Amérique. — Au mois de juillet dernier, le comité *France-Amérique* de Paris, sous la présidence de M. Henri Roujon, de l'Académie française, banquetait le président de l'Université d'Harvard, M. Lowell.

Comme on lui portait un toast, M. Lowell a fait en français cette jolie réponse :

« M. le président, tout à l'heure, disait avec juste raison que des liens profonds unissaient les Etats-Unis à la France. En effet, de quelque côté que nous nous tournions en Amérique, nous voyons des noms français. Si nous allons au Nord, c'est le Canada ; si nous allons au Sud, c'est la Louisiane ; à l'Ouest, c'est Saint-Louis ; partout, c'est la France qui a parcouru l'Amérique beaucoup plus que nos ancêtres l'ont fait. En ces temps reculés, les Français n'étaient pas toujours des voisins très agréables, car ils étaient amis des Peaux-Rouges : or les Peaux-Rouges avaient la coutume de couper les cheveux de nos ancêtres un peu trop court (*rires*).

« M. Roujon nous a dit tout à l'heure que l'amitié s'était établie entre nos deux peuples à l'occasion de la guerre ; je pense qu'elle était bien antérieure à la guerre. Le premier lien qui a existé entre les Français et les Américains était un lien intellectuel. Nos peuples étaient inspirés par les livres de Montesquieu qu'on lisait beaucoup avant la Révolution ; ce sont ces livres qui ont dessiné en grande partie les idées des Américains. L'union par les armes est venue plus tard : tout d'abord, çà été l'union des idées ».

* * *

Les côtes de l'Ungava.—L'un des ingénieurs forestiers du ministère des Terres et Forêts, M. F. Laliberté, chargé de faire en 1912 l'exploration du bassin de la rivière Nottaway a longé la côte ouest de l'Ungava. Voici l'impression qu'il en rapporte.

« Les côtes de l'Ungava que nous avons longées, dit-il, sont

très accentuées ; c'est une succession de caps dénudés et de rochers à pic coupés çà et là par des vallées au fond desquelles coule une rivière, souvent même un fleuve.

« L'aspect des rivages est triste, aucune végétation sur les hauteurs. Des neiges perpétuelles dans les crevasses des rochers et dans les flancs des montagnes, une herbe folle et une mousse verdâtre dans les vallées des rivières ».

* * *

Le castor en Amérique. — Dans son ouvrage sur l'*Elevage des animaux à fourrures au Canada*, publié par la Commission de conservation des ressources naturelles, M. Walter Jones nous fournit ces quelques notes instructives sur le castor.

« Le castor, dit-il, existait autrefois sur presque tout le continent de l'Amérique du Nord. On en trouvait aussi en Europe, dans la plus grande partie de l'Asie et du nord de l'Afrique ; cependant, il a disparu de ces derniers pays depuis des siècles. Les quelques colonies qui existent en Europe sont soigneuse-gardées par les autorités gouvernementales. Il commence aussi à devenir rare en Amérique. Les régions où il s'en trouve le plus maintenant sont le territoire compris entre les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, entre ces lacs et la baie d'Hudson et dans le nord de la Colombie Britannique.

Nul autre animal n'a plus contribué à la colonisation de l'Amérique. Il a entraîné les nouveaux venus jusqu'au fond des forêts les plus reculées, leur servant de nourriture et de vêtements, tout en étant un des principaux articles de commerce avec l'Europe. Sa réputation commerciale devint si universelle, que sa peau tenait lieu d'argent monnayé au Nord du Canada. »

Brass évalue la production mondiale comme suit : Amérique, 80,000 peaux de castor ; Asie, 1,000 peaux ; Europe, seulement un petit nombre. Outre les peaux, la castorine ou feutre de castor, est vendue actuellement au prix de $12 à $15 la livre.

* * *

Noms de gares canadiennes. — La Commission du Transcontinental canadien a baptisé, — comme on le sait — de sa

propre initiative, la plupart des gares qui vont être installées le long du chemin de fer.

Voici un certain nombre de noms auxquels elle s'est arrêtée pour les gares placées sur le parcours de la nouvelle voie ferrée depuis la Tuque, dans le district des Trois-Rivières jusqu'au comté de Kamouraska, dans le bas du fleuve, en passant par les comtés de Portneuf, Dorchester, Bellechasse, Montmagny L'Islet, Kamouraska etc :

Forget
Signay
Ritchie
Doucet
Poulin
Sagard
Forsyth
Lacombe
Dix
Langlade
Tarieu
Monet
Coquart
Bourassa
Cannon
Marquette
Bassano
La Salle
Parent
Raudot
Rowlands
Christie
Scott
Hocquart
Weymont
Vandry
Fergusson

Windigo
Joubert
Crespieul
Godfroy
Archambault
Talon
Rousseau
Fitzpatrick
La Tuque
Cabot
Porter
Amyot
Doherty
Gouin
Harvey
St-Adelphe
Blondin
St-Casimir
St-Marc
Portneuf
St-Basile
Joly
Neuville
St-Augustin
Le Pont
Lévis (Jonction)
Bégin

Sévigny
St-Anselme
Ste-Claire
St-Malachie
Fournier
Lespérance
St-Damien
Armagh
Larocque
Rosaire
Langelier
Deschêne
Lescarbot
Bayfield
Dorion
Monk
Ste-Perpétue
Lafontaine
Taché
Letellier
Hébert
Lapointe
Chapais
Pelletier
St-Eleuthère
Tarte
Pouliot

Sauf quatre à cinq dénominations pour lesquelles des représentations ont été faites parce que ces dénominations n'étaient pas suffisamment motivées, la Commission de Géographie de Québec a jugé à propos d'accepter le reste. On peut se rendre compte d'ailleurs par cette nomendature que la plupart des gares dans

le district de Québec comme daus celui de Trois-Rivières porteront des noms français.

* * *

L'anniversaire du traité d'Ashburton.—On a cru devoir signaler dans les journaux canadiens, le 71ème anniversaire de la signature d'un traité qui nous a valu de perdre une région importante, au grand bénéfice des Etats-Unis. Il s'agit du traité d'Ashburton.

Le douze août 1842, lord Ashburton, plénipotentiaire anglais, et Daniel Webster, secrétaire d'Etat de la république américaine, siguaient à Washington le fameux traité.

Il avait pour objet de délimiter exactement les frontières entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, et aussi entre le Canada et les Etats-Unis dans la région du Lac des Bois.

Douze mille milles carrés de territoire étaient en litige. L'entente signée à Washington, le 12 août 1842, en adjugeait sept mille milles à la république américaine, dont une grande partie du Maine actuel, qui donnerait aujourd'hui au Canada un autre port de mer d'hiver, situé plus au sud que n'importe quel autre port canadien du littoral de l'Atlantique.

Et, dans la région du Lac des Bois, des îles et des terres découvertes et fréquentées par La Vérendrye et sur l'une desquelles, — l'Ile Saint-Charles, — Jean-Baptiste de La Vérendrye, fut massacré, avec le Père Aulneau et dix-neuf autres Français, le 8 juin 1736, devinrent territoire américain d'un simple trait de plume.

On a dit, dans le temps, que lord Ashburton connaissait peu le territoire en dispute et qu'il s'était imaginé faire un sacrifice assez léger en abandonnant aux Américains cette longue bande de territoire qui formait la partie sud des comtés de Montmagny, de l'Islet et de Kamouraska. Il n'y a qu'à ouvrir une carte de la province de Québec pour se rendre compte de l'inconséquence de cette délimitation. On a mutilé outrageusement trois comtés de la province et assigné à chacun d'eux des bornes que le simple bon sens réprouve. En plus, ce traité de délimitation

nous a fait perdre de riches concessions forestières qui sont passées à nos voisins. Et comme si cette humiliation n'avait pas suffi, on a voulu honorer le nom et la mémoire du pitoyable diplomate anglais en imposant son nom à un canton, dans le comté de Montmagny, c'est-à-dire dans l'un des comtés qui ont eu le plus à souffrir des conséquences du traité.

* * *

District de la Rivière-La-Paix. — Le district de la rivière La-Paix dans l'Ouest canadien, comprend une étendue d'environ 87,850 milles carrés situés au nord-ouest d'Edmonton, dont 5,470 dans la Colombie-Britannique forment un plateau s'élevant graduellement, et renfermant de grandes prairies de grande étendue séparées l'une de l'autre par des bosquets de cotonniers ou de trembles.

Le sol est composé principalement de terre argileuse riche et profonde. A l'exposition universelle de la Colombie, en 1893, le blé poussé dans ce district remporta le premier prix. Une ferme expérimentale, établie il y a deux ans, fonctionne à Fort-Vermillon.

Pour le besoin de l'administration des terres, le district est divisé en deux agences des terres fédérales, à savoir: Rivière La-Paix et Grande-Prairie, avec bureau à Grouard et à Grande-Prairie. La campagne autour du Petit lac de l'Esclave, du lac de l'Ours, de Pouce-Coupé et de Dunvegan se peuple rapidement.

La rivière La-Paix qui, avec trois barrages, est navigable pour les bateaux à vapeur sur un parcours d'environ 863 milles, contient une espèce de vallée tout le long du district variant de 500 à 1,000 pieds de profondeur et de 1 à 3 milles de largeur. Les principaux tributaires de la rivière La-Paix sont la Rouge, du Plongeon, La Boucane et les rivières au Pin sud et nord. Plusieurs compagnies de transport ont des bateaux en opération ici. La région de la rivière La-Paix constitue un rectangle de la contenance de 3,500,000 acres de terre.

* * *

Le renne au Canada. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des tentatives heureuses effectuées par le gouvernement canadien pour acclimater le renne au pays.

Une nouvelle expérience a été faite en 1912. Un troupeau de 50 rennes venant de Terreneuve a été expédié dans la région de la rivière Mackenzie où, paraît-il, il sera facile de les employer pour le transport. On a aussi la preuve que ces animaux qui se nourrissent de mousse et de lichens trouveront là une facile nourriture.

Les rennes ont rendu de précieux services partout où on les a acclimatés et nous ne comprenons pas encore que le gouvernement hésite à doter la Côte-Nord de ces troupeaux.

Ils remplaceraient là avantageusement les chiens esquimaux que l'on est tenu d'utiliser pour le transport.

En Laponie, le pays des rennes à l'état domestique, la richesse d'un homme se calcule par le nombre de rennes qu'il possède, et un même état de chose existe dans l'Alaska, où le renne a été introduit par le gouvernement des Etats-Unis. L'Alaska exporte actuellement la viande de renne sur les marchés des Etats-Unis, et Chicago a dernièrement reçu deux mille rennes abattus.

* * *

A propos de « Le Pas ». — M. Deville, arpenteur général du Canada et président du bureau géographique du Canada nous écrit qu'il s'est glissé une inexactitude dans notre article intitulé *Le Pas* et paru dans le Bulletin de juillet-août 1913.

« Il est bien vrai, dit M. Deville, qu'en 1901 *The Pas* avait passé inaperçu parmi un grand nombre de noms soumis à la Commission, mais cette décision a été changée le 1er octobre 1912. Le nom approuvé par la Commission est *Pas* ».

Nous prenons note de cette déclaration.

* * *

Le village de Sainte-Thérèse. — On a beaucoup parlé de ce village depuis les grandes fêtes eucharistiques du mois de septembre dernier.

Ce village faisait partie autrefois de la grande seigneurie des Mille-Isles, concédée en 1683 par l'intendant de Meules à M. Sidrac Dugué, capitaine dans le régiment de Carignan.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1714, cette seigneurie passa à ses deux filles, Suzanne et Marie Thérèse. Cette dernière épousa Charles Gaspard de l'Angloiserie et cultiva la partie du domaine qui lui était échue et qui finit par porter son nom. On y ajouta depuis le nom de Blainville en l'honneur de sa fille qui avait épousé J.-B. Cloron de Blainville, militaire distingué, mort vers 1756, des blessures reçues pendant la guerre de sept ans.

Sainte-Thérèse de Blainville compte aujourd'hui une population de 4,000 habitants et est dotée de la plus belle église de la région, d'un collège classique et commercial, d'un couvent et de plusieurs grands établissements industriels.

* * *

Un travail gigantesque. —Il est question d'un travail gigantesque qui doit s'exécuter prochainement au Canada : ce serait le percement d'un tunnel de cinq milles de longueur à travers les montagnes Rocheuses, à la passe Rogers, dans la Colombie Anglaise.

C'est la compagnie du Pacifique Canadien qui est à la tête de cette entreprise qui lui coûtera au bas mot quinze millions de piastres.

Ce travail réduira de 537 pieds le sommet que la ligne est obligée d'atteindre pour traverser les Selkirks ; Il la raccourcira en outre de 4,4 milles et lui enlèvera 2500 degrés de courbes.

* * *

La population du Groëland.—Dans son récent ouvrage, *Le monde Polaire*, le professeur suédois Otto Nordenskjold parle ainsi de la population qui habite le Groënland :

«Outre les Esquimaux, dit-il, le Groëland est aussi le séjour d'une population blanche : il n'en est pas sur la terre qui réside plus près du pôle. Elle n'est pas nombreuse : environ 150 pour tout le pays. C'est après des siècles d'oubli que les Danois ont

entrepris la colonisation du Groënland au commencement du XVIIe siècle. Mais la métropole s'est principalement occcupée de faire l'éducation des Esquimaux et d'entretenir avec eux des rapports commerciaux. Elle reçoit d'eux annuellement environ 200,000 peaux de phoque, de l'huile de foie de morue et de baleine, du duvet d'eider et un nombre assez considérable de peaux de renards bleus et blancs, d'ours des glaces etc.

Il est probable que la colonie coûte actuellement plus au Danemark qu'elle ne lui rapporte. Les bons procédés du Danemark ont eu pour conséquence l'accroissement de la population indigène. Au début du siècle leur nombre était d'environ 11,400. C'est dans l'Alaska, cependant que les Esquimaux sont les plus nombreux : 18,000 en 1880. On évalue leur nombre total à 40,000 ».

C'est l'opinion du savant professeur, que les Esquimaux sont condamnés à disparaître peu à peu, comme tous les petits peuples primitifs.

* * *

La découverte du Pacifique.—Le *Mouvement géographique* de Bruxelles rappelle qu'au mois d'août 1913 il y a eu quatre siècles que fut découvert l'Océan Pacifique, dans le golfe même où sera inauguré sous peu, le canal de Panama. Christophe Colomb était mort depuis sept ans seulement et les Espagnols avaient fait de l'archipel des grandes Antilles, la base de leurs opérations de découvertes et de conquêtes dans le Nouveau-Monde.

C'est un aventurier espagnol, Vasco Nunez de Balboa, qui fit cette découverte.

Arrivé à Saint-Domingue, pour échapper à ses créanciers Nunez obtint deux caravelles du représentant de l'Espagne dans l'île qui était alors le fils de Christophe Colomb, puis au mois d'août 1513, il forma une troupe et entreprit l'escalade des versants de la chaîne de la Cordillière.

Tandis qu'il s'informait auprès des Caciques auxquels, pour se bien faire venir et obtenir des renseignements sur l'or, il of-

frait quelques bibelots européens, il apprit la nouvelle étonnante et inattendue que, de l'autre côté de la chaîne de montagnes s'étendait, vers le sud, un second océan sans limite, semblable à celui dont il venait de quitter le rivage et qui s'étendait, lui, vers le nord. Il pressa sa marche, escalada les derniers gradins et trois semaines après son départ, il vit luire dans la direction du sud une ligne étincelante : c'était l'océan annoncé. La légende raconte que l'aventurier, devenu personnage historique, descendit la pente de la montagne et entra dans les eaux de la mer en brandissant son épée et en prenant solennellement possession de l'Océan au nom du roi de Castille.

* * *

La rivière Batiscan. — C'est l'un de nos cours d'eau les plus intéressants. Le chef du service hydraulique du département des Terres et Forêts, M. A. Amos, a été chargé de l'explorer au mois d'août dernier afin de se renseigner sur les forces hydrauliques qu'il peut fournir.

M. Amos nous rappelle dans son rapport que la superficie du bassin de cette rivière est d'environ 1800 milles carrés, et que dans le classement des rivières de la Province, la Batiscan, en exceptant le Saint-Laurent, figure au 18ème rang.

Ce cours d'eau, depuis son embouchure, jusqu'au lac Edouard, où il prend sa source principale, mesure à peu près 110 milles de longueur.

L'altitude moyenne de la région de ses sources est de 1200 à 1300 pieds au-dessus de la mer. Puis elle descend graduellement par chutes et rapides jusqu'aux environs du confluent de la rivière à Pierre, au 53ème mille.

En remontant le Saint-Laurent, la rivière Batiscan traverse successivement les comtés de Champlain, Portneuf et Québec.

Elle reçoit les eaux d'un grand nombre de lacs, petits et grands, par l'intermédiaire de divers tributaires dont les principaux sont la rivière du lac Batiscan, la rivière Jeannotte, au 80ème mille, la rivière à Pierre, la rivière Propre, les rivières Towachiche et des Envies, la rivière Pierre-Paul.

M. Amos énumère en plus les principaux lacs de son bassin : le lac *Edouard*, d'environ 15 milles de longueur, le lac *Algonquin*, 3 milles de longueur sur ¼ de largeur, le lac des *Trois Caribous*, 2 milles de longueur, le lac *Batiscan*, environ six milles de longueur sur ¾ de mille de largeur, le lac *Clair*, 2½ milles de longueur sur 1 mille de largeur, le lac des *Iles*, très tortueux, environ 6 milles de longueur, le petit lac *Batiscan* en forme d'équerre, 3½ milles de long sur ½ mille de large, le lac au *Sable*, 3¼ milles de long sur un mille de largeur, le lac à la *Tortue*, 2¾ milles de longueur, sur ¾ de mille de largeur.

En outre de ces neufs lacs, le bassin tout entier en contient plus de 200 autres de moindre dimension.

Le rapport de l'ingénieur hydrauliste se termine par un examen de chacune des chutes ou cascades que l'on rencontre sur ce cours d'eau et une estimation de leur force motrice.

* * *

Cadeau à la Société. — M. le capitaine J.-E. Bernier dont nous avons annoncé le retour de la terre de Baffin, il y a quelques semaines, a eu la gracieuseté d'offrir à la Société de Géographie de Québec une dent de narval qui mesure près de sept pieds.

On sait que le narval est un poisson du genre de cétacés vivant dans les mers polaires arctiques. Sa machoire supérieure est garnie de deux dents dirigées en avant dont l'une chez le mâle atteint jusqu'à douze et quatorze pieds. Cette dent constitue pour le nârval un moyen assez sûr d'attaquer la baleine et de la faire mourir en la transperçant.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous signalons avec plaisir l'apparition d'un nouveau livre dû à la plume exercée de M. Jonn M. Clarke, directeur du State

Museum d'Albany, N. Y. et correspondant de la Société de Géographie de Québec.

Ce nouveau livre est intitulé *The Heart of Gaspé* et constitue pour ainsi dire une véritable histoire de de cette admirable côte gaspésienne qui fait les délices de tous les touristes.

L'auteur n'a reculé devant aucune recherche et son érudition est sure. Non seulement il décrit tous les paysages qui s'offrent à ses regards mais il retrace encore, avec une grande exactitude, le passé de ce beau coin de terre où aborda Jacques-Cartier. Rien n'échappe à ses investigations : ni les légendes d'antan, ni les souvenirs historiques qui pullulent dans cette belle partie de notre pays, ni l'étude des noms géographiques donnés à la côte par les premiers explorateurs du pays. La monographie des Iles de la Madeleine occupe une large place dans ce volume et ce n'est pas la moins intéressante.

Le livre de M. Clarke est enrichi de plusieurs cartes et d'un grand nombre de gravures.

* * *

J. S. Harry Hirtzel. — « La facilité de la langue chinoise ». Etude de la langue chinoise orale et écrite.

La langue chinoise en est une purement monosyllabique. Elle n'a pas de lettres, dit l'auteur, et par conséquent pas de mots, ses caractères ne présentent pas la parole, mais bien l'idée que l'on désire émettre. Donc, il ne faut user d'aucune comparaison avec nos langues. En chinois, il n'y a ni article, ni genre, ni conjugaison, ni déclinaison. La seule difficulté de la langue orale consiste à saisir exactement les différentes modulations des tons de la voix, car ces inflexions varient le sens des mots radicaux.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Albert, Lemire, Barville et Verneuil et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 30 septembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 7 novembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Ste-Aurélie et St-Prosper de Dorchester, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Aurélie et St-Prosper de Dorchester et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 22 septembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 31 octobre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, deux fois par semaine, aller et revenir, entre Montmagny et Grosse Isle, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Montmagny et Grosse Isle, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 18 septembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqú'à midi, vendredi, le 28 novembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, sur une route circulaire de livraison rurale, connue sous le nom de Warwick No. 2, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Warwick, Tingwick, Tourigny et St-Rémi de Tingwick et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 17 octobre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 5 décembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre St-Donat et St-Gabriel de Rimouski, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Donat et St-Gabriel de Rimouski, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumision.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 22 octobre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 28 novembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, sur une route rurale circulaire, ayant le bureau de poste de St-Sylvestre comme point de départ, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Sylvestre, St-Sylvestre-West et Wilson's Mills et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumision.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 14 octobre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 12 décembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 et 18 fois par semaine, aller et revenir, entre Linière et St-George-East et St-George Beauce et La Station Q. C. R., à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des soumissions sont aussi demandées en même temps pour un service séparé sur chaque section comme suit: Linière et S. George East, six fois par semaine, 10¼ milles de St-George Beauce et La Station Q. C. R., 18 fois par semaine, 1¾ mille.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Linière et St-George Beauce, St-George East, Jersey Mills, Taschereau et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 4 novembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre St-Léandre et la Station du Canada & Gulf Terminal, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Léandre et St-Ulric Station et au bureau

de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 7 novembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Kingsey Falls et la Station du Grand Tronc, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste Kingsey Falls et Lorne et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 6 novembre 1913.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 26 décembre 1913, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un contrat de quatre années trois fois par semaine, aller et revenir, entre Roberval et Roberval Ouest à commencer le Ier avril 1914 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Roberval, Roberval Ouest et Thibault et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 12 novembre 1913.